D'égale à égal?

UN PORTRAIT STATISTIQUE DES FEMMES ET DES HOMMES

Québec

Erratum

D'égale à égal?

UN PORTRAIT STATISTIQUE
DES FEMMES
ET DES HOMMES

DANS LA DERNIÈRE PHRASE DE LA PAGE 160, À LA QUATRIÈME LIGNE, VEUILLEZ LIRE :

« **permanent** » au lieu de « **non permanent** ».

D'égale à égal ?

UN PORTRAIT STATISTIQUE DES FEMMES ET DES HOMMES

Le présent document a été élaboré au ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (MFACF). En avril 2007, le volet Condition féminine a été transféré au ministère de la Culture et des Communications, lequel est devenu le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

RECHERCHE ET RÉDACTION
Louise Dallaire
Direction générale adjointe de la recherche,
de l'évaluation et de la statistique
Ministère de la Famille et des Aînés

ÉDITION
Direction des relations publiques
Ministère de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine

Pour obtenir un exemplaire de ce document :
Secrétariat à la condition féminine
905, avenue Honoré-Mercier, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5M6

Téléphone : 418 643-9052
Courriel : cond.fem@mcccf.gouv.qc.ca

Ce document peut être consulté sous la rubrique « Publications » du site Web du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine : [www.mcccf.gouv.qc.ca].

Dépôt légal – 2007
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN imprimé : 978-2-550-50718-5
ISBN PDF : 978-2-550-50719-2

© Gouvernement du Québec

« Le sexe fait référence aux caractéristiques biologiques qui classent un individu dans la catégorie homme ou femme; alors que le genre fait référence aux idées et pratiques socialement déterminées sur les catégories masculine et féminine. »

Anne-Laure Radas, *Les études de genre à l'Institut de recherche pour le développement*

« Les statistiques de genre, les indicateurs et les critères de référence jouent un rôle essentiel dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces instruments pour l'intégration de la dimension du genre permettent de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la dimension du genre dans les différents domaines politiques. »

Commission européenne, Emploi et affaires sociales,
L'égalité entre les femmes et les hommes dans l'Union européenne

« Sachant que les informations qualitatives acquièrent une plus grande valeur si elles sont documentées quantitativement, leur illustration par des indicateurs et des statistiques précis favorisera le renforcement de la conscientisation et la promotion d'attitudes ouvertes au changement [...]. Les statistiques sensibles aux questions de genre sont bien plus que la simple ventilation des données par sexe. Elles doivent être le miroir de la diversité des situations et des caractéristiques des différentes catégories de la population. [...]. De plus, les statistiques selon le genre exigent une présentation adaptée aux multiples utilisateurs dont une bonne partie ne sont pas spécialisés dans ce domaine. Elles doivent donc être simples, claires et compréhensibles. »

Mercedes Pedrero, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO),
Département du développement durable de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture,
Statistiques et genre : recensements agricoles

« Sexuer les données et les faits de connaissance, c'est donc enrichir ces données et ces faits. »

Delphine Gardey, Centre national de la recherche scientifique (CNRS),
Enjeux des recherches sur le genre et le sexe

Table des matières

LISTE DES SIGNES CONVENTIONNELS UTILISÉS 6

INTRODUCTION 7

CADRE GÉNÉRAL DU DOCUMENT 9

FAITS SAILLANTS 11

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES 35

CHAPITRE 1 PROFIL SOMMAIRE 51

CHAPITRE 2 DIPLOMATION – CHOIX DE FORMATION – SCOLARISATION 63

CHAPITRE 3 EMPLOIS ET CHOIX PROFESSIONNELS 97

CHAPITRE 4 CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOYÉS ET DES EMPLOIS 109

CHAPITRE 5 MARCHÉ DU TRAVAIL 121

CHAPITRE 6 POSTES DÉCISIONNELS 143

CHAPITRE 7 REVENUS – RÉMUNÉRATION – PRÉCARITÉ – PAUVRETÉ 151

CHAPITRE 8 MODALITÉ DE GARDE DES ENFANTS LORS D'UN JUGEMENT DE DIVORCE 209

CHAPITRE 9 EMPLOI DU TEMPS – TRAVAIL-FAMILLE-ÉTUDES 213

CHAPITRE 10 SANTÉ 231

CHAPITRE 11 VIOLENCE CONJUGALE ET AGRESSIONS SEXUELLES 243

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE : LES INDICES PONDÉRÉ ET STANDARDISÉ DE SÉGRÉGATION 251

GLOSSAIRE 255

Liste des signes conventionnels utilisés

..	Donnée non disponible
...	Donnée n'ayant pas lieu de figurer
-	Néant ou zéro
–	Donnée infime ou taille de l'échantillon trop petite pour permettre la publication des résultats
n	Nombre
p	Donnée provisoire
e	Donnée estimée
%	Pourcentage
‰	Pour mille
$	En dollars
x	Donnée confidentielle

Introduction

Dans la foulée de la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, il s'imposait de mettre à jour les données statistiques susceptibles de rendre compte des évolutions survenues depuis la politique sur la condition féminine de 1993. L'action gouvernementale prend appui notamment sur « l'analyse de l'évolution de la situation socioéconomique des femmes et des divers indicateurs permettant de mesurer les écarts entre les conditions de vie des femmes et celles des hommes[1] ». Les statistiques constituent le matériau de base de l'analyse différenciée selon les sexes, une approche de gestion dont l'utilisation est prévue dans le plan d'action rattaché à la politique. Ces données sont ainsi des outils et des moyens de faire la lumière sur certaines situations et de mesurer les écarts entre les femmes et les hommes.

Sur le plan statistique, la réalité s'avère plus facilement mesurable dans certains des champs couverts par les orientations de la politique gouvernementale, notamment en matière d'égalité socioéconomique, de conciliation des responsabilités familiales et professionnelles et de participation des femmes aux instances décisionnelles. Les questions suivantes se posent :

- De quelle nature sont les évolutions et les acquis sur les plans de la formation, de l'intégration au marché du travail ou dans certaines professions, de l'équité salariale ou encore de la représentation politique ?
- Quelles sont les inégalités qui persistent encore pour les femmes, et pour quel groupe de femmes plus particulièrement, sur les plans économique, professionnel et politique, et quel chemin reste-t-il à parcourir ?
- Quels sont les lieux où la quasi-parité, ou même la parité, est atteinte ou en voie de l'être ?

Le champ couvert par le présent portrait statistique est extrêmement vaste. Les statistiques sont nombreuses et très diversifiées. Toutefois, malgré l'abondance des sources de données disponibles, on constate l'absence d'information dans de nombreux domaines pourtant jugés importants dans l'action gouvernementale : données ponctuelles périmées, ou disponibles seulement pour le Canada, mais pas pour le Québec, données imprécises ou non ventilées selon le sexe ou l'âge.

En fait, les données sur les femmes, systématiquement juxtaposées à celles existantes sur les hommes, affinent le diagnostic à poser sur une situation, tout en révélant également la contrepartie masculine de la réalité, un champ encore largement inexploité. Une avenue nouvelle s'offre ainsi, laquelle ouvrira le véritable champ statistique en matière d'égalité des genres, tout en favorisant un savoir commun et une meilleure connaissance des différences dans les besoins, les difficultés éprouvées, les conditions de vie, pour les femmes comme pour les hommes. Ces différences propres à chaque sexe contribuent à mieux faire comprendre la situation des femmes et des hommes et ainsi à mieux cerner les rapports sociaux sous-jacents à ces réalités, lesquels imprègnent fortement l'organisation sociale, économique ou autre.

1. MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait : la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes et le plan d'action 2007-2010 – En bref*, 2007, p. 13.

Cadre général du document

Le présent document statistique constitue, pour sa quasi-totalité, un compendium de données publiques extraites des sites Internet de ministères ou d'organismes, ou de documents et rapports à plus ou moins large diffusion. Étant donné le nombre de thématiques retenues, il ne peut se substituer à un ouvrage spécialisé ou détaillé dans un domaine donné. Dans la mesure du possible, les données chronologiques couvrent la période 1993 à 2006.

La présentation de données ventilées selon l'âge rend compte des évolutions survenues à travers les générations et apporte des nuances sur les situations, en particulier celle des plus jeunes, tout en réduisant les effets de structure par âge[2] sur les résultats globaux. Les données plus récentes permettent de mieux cerner les phénomènes et de procéder à des comparaisons plus valables. Toutefois, la variable âge est souvent absente. C'est pourquoi, dans le document, les catégories d'âge, soit les moins de 35 ans et les 35 ans ou plus, sont présentées lorsque les données sont disponibles, à défaut de quoi d'autres catégories d'âge ont été sélectionnées.

Par ailleurs, le choix de statistiques pour l'ensemble du Québec au regard de plusieurs thématiques a eu préséance sur la présentation de données régionales, ou sur les comparaisons avec des données canadiennes ou internationales, malgré l'intérêt que présente ce genre d'informations. La priorité est accordée à la comparaison de genre. Dans la mesure où certaines statistiques comparables existaient non seulement pour la population totale, mais également pour les personnes immigrantes, les autochtones et les personnes handicapées, notamment en matière socioéconomique, elles ont été retenues.

Ce document de statistiques descriptives est un complément de la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes. La majeure partie des données présentées se rapportent à la dimension socioéconomique, en raison de la disponibilité de telles données. Les thématiques suivantes sont présentées :

- Profil sommaire
- Diplomation – Choix de formation – Scolarisation
- Emplois et choix professionnels
- Caractéristiques des employés et des emplois
- Marché du travail
- Postes décisionnels
- Revenus – Rémunération – Précarité – Pauvreté
- Modalité de garde des enfants lors d'un jugement de divorce
- Emploi du temps – Travail-famille-études
- Santé
- Violence conjugale et agressions sexuelles

2. Effets de structure par âge : supposons, en matière de revenu, deux populations dont le revenu moyen pour chaque groupe d'âge est identique, soit de 27 000 $ pour les 25 à 34 ans et de 40 000 $ pour les 35 à 44 ans. Si, dans la population A, le groupe des 25 à 34 ans ne compte que pour 10 % des 25 à 44 ans, le revenu moyen des 25 à 44 ans gravitera probablement entre 35 000 $ et 40 000 $, à cause du poids important des 35 à 44 ans. Si, dans la population B, le poids des 25 à 34 ans représente 90 % des 25 à 44 ans, alors le revenu moyen risque de graviter autour de 30 000 $. Nous aurions ainsi un effet important de structure par âge, puisqu'en fait les deux populations ont le même revenu moyen dans chacun des groupes d'âge.

La centaine de tableaux et la soixantaine de figures de ce portrait sont pour la plupart accompagnés d'un bref commentaire descriptif, lequel vise à souligner certains aspects parmi l'ensemble des faits que révèlent les statistiques. Plusieurs des notions utilisées sont définies dans le glossaire qui se trouve à la fin du document. Une note méthodologique est également présentée en annexe afin d'expliquer les indices pondéré et standardisé de ségrégation professionnelle.

Faits saillants

CHAPITRE 1 PROFIL SOMMAIRE

Le chapitre 1 porte sur la population du Québec. Il présente le nombre de personnes, la structure par sexe et par âge de la population totale. Il fournit également des données sur la population immigrante et celle des résidents non permanents, sur la population autochtone et les personnes handicapées. Des caractéristiques socioéconomiques sont aussi présentées pour chacun de ces groupes. Certaines statistiques traitent de l'état matrimonial des femmes et des hommes ainsi que de leur modalité de vie (vie en couple ou non, type d'union) et de la présence ou non d'enfants.

- Au Québec, en 2005, la population est composée de près de 4 millions de femmes et de presque autant d'hommes. Comme dans les autres sociétés industrialisées, la population est en voie de vieillissement. Les personnes âgées de 40 à 54 ans forment le groupe le plus nombreux, alors qu'en 1991, c'était celui des 25 à 39 ans (voir les pyramides des âges).

- Plus l'âge est élevé, plus la proportion de femmes augmente, surtout après l'âge de 70 ans. Parmi les personnes âgées de 85 ans ou plus, sept sur dix sont des femmes.

- Au recensement du Canada de 2001, on dénombre au Québec près de 380 000 femmes et de 370 000 hommes qui sont **des immigrants ou encore des résidents non permanents**, ce qui représente un peu plus de 10 % de la population féminine ou masculine du Québec. La proportion de personnes de 25 ans ou plus (quatre personnes sur cinq) y est beaucoup plus élevée que dans la population non immigrante (deux personnes sur trois).

- La population d'**identité autochtone**[3] (un peu plus de 40 000 femmes, près de 39 000 hommes) représente 1 % de la population totale du Québec. Cette population se distingue par le fait que six personnes sur dix ont moins de 35 ans, comparativement à quatre sur dix dans la population non autochtone.

- Quant aux personnes en âge de travailler[4] âgées de 15 à 64 ans, qui sont **handicapées ou qui ont des incapacités**, elles totalisaient en 2001 près de 325 000 personnes, soit 7 % de la population totale, femmes et hommes, à parts quasi égales. Les deux tiers se concentrent aux âges de la vie active, soit de 25 à 54 ans. Les personnes de 65 ans ou plus handicapées ou ayant des incapacités, quoique en proportion importante, étaient exclues de l'enquête retenue pour cet aspect du portrait.

- En 2001, les femmes quittent le célibat à un âge plus jeune que les hommes : en effet, entre 15 et 34 ans, 42 % d'entre elles vivent en couple (davantage en union libre que mariées), comparativement à 32 % des hommes.

- Dans les générations plus jeunes, soit celles des 15 à 34 ans, vivant dans un couple de sexes opposés et sans enfant, 76 % des femmes et 78 % des hommes vivent en union libre. Pour les personnes du même groupe d'âge, dans un **couple de sexes opposés et qui ont des enfants**, 52 % des femmes et 56 % des hommes vivent en union libre.

3. Identité autochtone : il s'agit d'une notion parmi plusieurs existantes pour dénombrer différemment la population autochtone.

4. Les données socioéconomiques de ce portrait relatives aux personnes handicapées ne concernent que la population en âge de travailler, soit les 15 à 64 ans, population ciblée dans le cadre de l'enquête qui sous-tend les statistiques retenues, d'où l'impossibilité de décrire la situation des personnes handicapées de 65 ans ou plus.

- Parmi les **15 à 34 ans vivant dans un couple de sexes opposés**, la présence d'enfants est plus fréquente dans le cas des personnes mariées que de celles qui vivent en union libre : c'est ainsi que 76 % des femmes mariées et 72 % des hommes mariés de ce groupe d'âge ont des enfants à la maison, comparativement à seulement 52 % des femmes et 49 % des hommes vivant en union libre.

- Lors du recensement de 2001, malgré les réserves qui caractérisent encore ces données, moins de femmes (environ 8 000) que d'hommes (près de 12 700) ont déclaré vivre dans un **couple de même sexe** ; 11,5 % d'entre elles (un peu plus de 900) ont des enfants à la maison, comparativement à 3,2 % des hommes (un peu plus de 400).

- Enfin, au Québec, en 2001, 80 % des **parents seuls** (près de 336 000) ayant la charge principale des enfants sont des femmes.

CHAPITRE 2 DIPLOMATION – CHOIX DE FORMATION – SCOLARISATION

Le chapitre 2 traite des changements en matière d'éducation et de scolarisation de la population, pour les différentes générations ou durant la dernière décennie, de la progression des filles et des garçons en ce qui a trait à la diplomation ou aux choix de formation dans chacun des ordres d'enseignement, des avantages ou des retards qui caractérisent certains groupes, comme des lieux de parité atteints ou en voie de l'être.

- La **probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire, du collégial, ou un baccalauréat à l'université**, en 2004-2005, se révèle beaucoup plus élevée pour une femme que pour un homme (à l'instar de ce qu'elle était en 1995-1996).

  » Si l'accès à l'éducation pour le plus grand nombre s'est généralement accompagné de la probabilité qu'une proportion plus grande de personnes obtiennent un diplôme, cette affirmation ne vaut pas pour tous. Le décrochage scolaire a certes régressé à 17, 18 ou 19 ans au secondaire, mais demeure important, notamment chez les garçons. Et la probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire, au secteur des jeunes ou à celui des adultes, a un peu fléchi pour cet ordre d'enseignement durant la période observée, et ce, tant pour les femmes que pour les hommes.

  » L'écart entre les sexes se creuse même au postsecondaire, les hommes accusant un retard important, notamment au diplôme d'études collégiales (DEC) et au baccalauréat, où les taux d'obtention du diplôme ont régressé durant la dernière décennie.

  » À la maîtrise et au doctorat, si les tendances actuelles se poursuivent, on s'approche de la parité entre femmes et hommes.

- Les données sur les **choix de formation** des diplômées et diplômés démontrent les faits suivants :

  » Les avancées des femmes dans les sphères plus traditionnellement masculines sont plus importantes au collégial et à l'université qu'au secondaire.

» Les diplômées, notamment celles du secondaire et du collégial, se concentrent dans un nombre plus restreint de choix de formation (dont l'administration, les soins esthétiques, la santé, l'alimentation, les arts, les services sociaux, éducatifs ou juridiques, le tourisme), alors que les hommes font des choix plus diversifiés.

Même si les changements sont lents, et plus particulièrement au secondaire, les femmes sont plus présentes dans certaines sphères traditionnellement masculines (voir l'encadré ci-dessous). Dans l'ensemble, elles représentent maintenant une large proportion des étudiants et des diplômés. La progression des hommes dans les sphères plus traditionnellement féminines est cependant timide.

Filières de formation traditionnellement masculines	% de femmes	
	Secondaire (tous types de diplôme) 2002-2003	Collégial (DEC) 2004
Agriculture et pêches	50	67
Environnement et aménagement du territoire	25	55
Bois et matériaux connexes	37	49
Mines et travaux de chantier	4	35
Bâtiment et travaux publics	11	29
Transport	13	28
Foresterie et papier	12	18
Métallurgie	7	8
Entretien d'équipement motorisé	6	8

Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Statistiques de l'éducation, édition 2005*, tableau 3.2.8; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Statistiques détaillées sur l'éducation*, à partir des données du tableau 4, mars 2006, site Internet.

» Là où, au cours des années, l'informatique croît en popularité ou est intégrée au domaine de l'administration, du commerce et du secrétariat, il s'ensuit une augmentation de la proportion des hommes, et donc une diminution de celle des femmes, dans ce secteur de formation.

- À l'université, le seul **domaine de diplomation** qui ne soit pas majoritairement occupé par des femmes demeure celui des Sciences appliquées où, malgré une progression depuis 1999, elles ne représentent que 28 % du total des diplômés de 2005. La majorité de l'effectif féminin se retrouve en informatique ou en génie, mais les hommes y sont encore relativement plus nombreux. Dans les autres programmes de ce domaine où les femmes sont majoritaires ou presque, l'effectif total est restreint, situation qui est à l'origine d'une sous-représentation féminine globale en Sciences appliquées.

- Dans les disciplines universitaires rattachées aux Sciences pures, les femmes sont globalement majoritaires (53 %), notamment en Sciences biologiques, en Biochimie ou en Microbiologie. Toutefois, elles ne constituent pas encore la moitié de l'effectif en Sciences physiques (22 %), en Mathématiques (42 %) ou en Chimie (46 %), par exemple.

- Les données mettent en relief le peu d'évolution survenue du côté masculin dans les champs universitaires plus traditionnellement féminins, notamment en Sciences de l'éducation, où on assiste plutôt à une féminisation de l'effectif (77 % de femmes en 2005, 74 % en 1999). Les hommes représentent ainsi moins de 7 % des diplômés dans les disciplines suivantes : formation des enseignants au préscolaire, orthopédagogie et formation des enseignants au préscolaire et au primaire (discipline distincte de celle mentionnée juste avant). Alors que les hommes progressent très lentement dans ce domaine, les femmes sont relativement plus nombreuses à s'y engager. Ainsi, la représentation des hommes dans ce domaine s'est affaiblie entre 1999 et 2005.

- D'autres statistiques rendent compte de l'évolution qui s'est produite en matière de **scolarisation de la population**. Ainsi, en 1991, une personne sur quatre, femme ou homme avait, comme plus haut niveau de scolarité atteint, des études postsecondaires (certificat ou diplôme collégial ou universitaire et grade universitaire). Dix ans plus tard, en 2001, le tiers des femmes et 30 % des hommes affichaient cette caractéristique.

- Situation déjà observée en 1991, et confirmée par les recensements subséquents, l'écart entre les hommes et les femmes s'accentue : les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes dans les plus faibles niveaux de scolarité et, par conséquent, les femmes, davantage représentées dans les niveaux de scolarité supérieurs.

- En 2001, la population formée d'**immigrants et de résidents non permanents** se démarque par la plus forte proportion de personnes ayant une formation postsecondaire, ce qui s'explique en partie par le fait que les critères de sélection visent des personnes possédant des qualifications spécifiques et donc une scolarité élevée : 45 % des femmes et 50 % des hommes entrent dans cette catégorie, comparativement à 41 % et 38 % respectivement dans la population non immigrante.

- Dans la **population d'identité autochtone**, en 2001, 51 % des femmes et 53 % des hommes de 15 ans ou plus n'ont pas de certificat d'études secondaires, alors que c'est le cas pour environ 31 % de la population non autochtone de chacun des sexes. Pour la catégorie des 15 à 24 ans, 61 % des jeunes femmes et 65 % des jeunes hommes autochtones n'ont pas de certificat d'études secondaires, comparativement à 30 % des femmes et 37 % des hommes de ce groupe d'âge dans la population non autochtone.

- Au sein de la **population handicapée**, environ sept personnes sur dix âgées de 15 à 64 ans ont tout au plus un diplôme du secondaire, comparativement à une personne sur deux de la population non handicapée.

  » De plus, chez les personnes handicapées, l'écart entre les femmes et les hommes est plus grand que dans le reste de la population, puisque la moitié des hommes (50 %) n'ont aucun diplôme du secondaire, comparativement à 39 % des femmes de cette catégorie.

  » Enfin, par rapport aux personnes sans handicap, les personnes handicapées sont deux fois moins nombreuses à avoir un diplôme universitaire.

CHAPITRE 3 EMPLOIS ET CHOIX PROFESSIONNELS

Le chapitre 3 traite de la présence des femmes et des hommes dans certains secteurs de l'industrie, des vingt principales professions exercées par les femmes et les hommes ainsi que des vingt principaux ordres professionnels occupés par les femmes et les hommes. Il présente également l'évolution de la ségrégation professionnelle entre les femmes et les hommes sur le marché du travail de 1971 à 2001. Pour ce faire, un indice pondéré et un indice standardisé de ségrégation professionnelle ont été calculés, lesquels indiquent le niveau de ségrégation sexuelle. Ils déterminent le pourcentage de femmes ou d'hommes qui devraient changer de profession si on voulait s'assurer qu'au sein de chaque profession, les femmes et les hommes soient représentés équitablement, c'est-à-dire au prorata de leur participation respective à la population active.

- En 2005, au Québec, les femmes sont majoritaires dans l'industrie des services, où elles constituent 55 % des effectifs. Elles sont en moindre proportion dans les domaines plus traditionnellement masculins de ce secteur, tels le transport et l'entreposage. Dans l'industrie des biens, elles occupent 24 % des emplois.

- La comparaison des données de 1981, 1991 et 2001 témoigne de la lenteur de l'évolution quant aux vingt principales professions occupées respectivement par les femmes et les hommes, lesquelles sont demeurées relativement les mêmes pour chacun des sexes. Il est à noter toutefois que la profession d'éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance est passée, dans le cas des femmes, du 20e rang en 1991 au 7e rang dix ans plus tard, tandis que les professions en informatique ont muté du 7e au 1er rang dans le cas des hommes, pour la même période.

- À l'instar du constat formulé en matière de choix de formation scolaire, les données montrent que les hommes se retrouvent dans une plus grande diversité de professions que les femmes, mais dans les domaines les moins traditionnels ou en émergence, ce sont les femmes qui profitent le plus des changements qui s'opèrent.

- Dans les ordres professionnels québécois, on constate une féminisation des diplômés. Ainsi, la proportion de femmes a augmenté entre 1995-1996 et 2005-2006 dans dix-sept des vingt ordres professionnels à dominante masculine.

    - Cependant, il y a peu de femmes parmi les arpenteurs-géomètres ou les technologues professionnels (8 %), les ingénieurs (11 %), les ingénieurs-forestiers (12 %), les géologues (13 %), à titre d'exemples.

    - On constate que la proportion d'hommes décline dans plusieurs des ordres professionnels à forte dominante féminine. En fait, seulement deux des vingt principaux ordres professionnels à dominante féminine enregistrent une hausse, quoique faible, de la proportion d'hommes : les diététistes ainsi que les infirmières et infirmiers.

- Malgré la féminisation importante du marché du travail au cours des années, on constate que la ségrégation professionnelle est toujours présente. Ainsi, une mise à jour des indices de ségrégation déjà publiés par le Secrétariat à la condition féminine en 1989[5] indique que l'évolution s'est faite très lentement. L'indice standardisé de ségrégation professionnelle devrait être de 0% si aucune ségrégation sexuelle n'existait sur le marché du travail, c'est-à-dire si les femmes et les hommes étaient représentés dans chacune des professions au prorata de leur participation au marché du travail. En 1971, cet indice s'établissait à 59,1%. En 2001, il est de 52,2%, soit une baisse de moins de 7 points de pourcentage en 30 ans. On voit donc à quel point les transformations significatives s'opèrent lentement.

CHAPITRE 4 CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOYÉS ET DES EMPLOIS

Le chapitre 4 aborde l'organisation du travail. Il présente des données relatives aux caractéristiques des emplois, notamment les emplois syndiqués, le travail autonome, les emplois temporaires et atypiques. Il présente aussi des statistiques sur le temps de travail et les absences du travail.

- Tant pour les femmes que pour les hommes, un recul est observé quant à la proportion d'employés syndiqués entre 1997 et 2005 au Québec, laquelle passe de 39,0% à 38,7% pour les femmes et de 43,8% à 41,7% pour les hommes. En 2005, 39% des femmes sont syndiquées, comparativement à 42% des hommes. Par ailleurs, une différence importante distingue le secteur public du secteur privé. Dans le secteur public, quatre travailleuses et travailleurs sur cinq sont syndiqués. Dans le secteur privé, seule une minorité l'est en 2005, soit une femme sur cinq et un homme sur trois.

- Actuellement, 13,6% des emplois sont occupés par des travailleuses et travailleurs autonomes. Tant en 1997 qu'en 2005, au Québec, la croissance du travail autonome est plus importante chez les femmes. Toutefois, les deux tiers des travailleuses et travailleurs autonomes sont des hommes. Ainsi, en 2005, les travailleuses autonomes représentent près d'une travailleuse sur dix (9,9%), comparativement à près de deux travailleurs sur dix (16,8%) dans le cas des hommes.

- Au Québec, la période 1997 à 2005 est marquée par une forte hausse du nombre d'emplois temporaires (30%). Les emplois temporaires représentent près de 15% du total des emplois. La hausse du travail temporaire est plus forte chez les femmes (36%) que chez les hommes (25%). Cela fait en sorte qu'en 2005, 53% des employés temporaires étaient des femmes (51% en 1997). Les femmes qui occupent un emploi temporaire constituent 15% de l'ensemble des travailleuses permanentes et temporaires; cette proportion est de 13% chez leurs homologues masculins.

- Un peu plus d'un emploi sur cinq est à temps partiel, soit 22,1%. Les femmes constituent un peu plus des deux tiers des employés à temps partiel. On note toutefois durant la période 1997 à 2005 une augmentation plus importante dans le cas des hommes (26%) que dans celui des femmes (15%). Malgré que la proportion d'hommes travaillant à temps partiel augmente et que diminue le pourcentage

5. Louise PAQUETTE (Secrétariat à la condition féminine), *La situation socio-économique des femmes : faits et chiffres*, Québec, Les Publications du Québec, 1989, 168 p.

des travailleuses dans la même situation, il n'en demeure pas moins qu'en 2005, un peu plus du tiers des travailleuses occupent un emploi à temps partiel, comparativement à seulement 13 % des hommes.

- Entre 1997 et 2005, on assiste, au Québec, à une croissance de l'emploi atypique (15 %), phénomène qui touche davantage les femmes (18 %) que les hommes (12 %), notamment à cause de l'importance du nombre d'entre elles qui travaillent à temps partiel ou qui ont un emploi temporaire. L'emploi est dit atypique lorsqu'il est à temps partiel ou temporaire, ou qu'il consiste en du travail autonome. C'est ainsi que plus de la moitié des travailleurs de cette catégorie sont des femmes (51,4 %). De plus, alors que les emplois atypiques représentent 37 % de tous les emplois, un pourcentage significatif de travailleuses, soit quatre sur dix (40 %), entrent dans cette catégorie, comparativement au tiers des travailleurs de sexe masculin (34 %).

- Près de 60 % des femmes salariées et 75 % des hommes salariés ont une semaine de travail habituelle de 35 à 40 heures. Un peu moins du tiers des travailleuses font une semaine de moins de 35 heures, alors que c'est le cas du quart des hommes. Parmi les personnes qui effectuent plus de 40 heures par semaine, on observe une proportion presque deux fois plus importante d'hommes que de femmes (17,2 % et 9,7 % respectivement).

- En 2004, au Québec, les travailleurs effectuent annuellement plus d'heures de travail supplémentaires que les travailleuses (une moyenne de 39 heures non rémunérées, et de 50 heures rémunérées chez les hommes, comparativement à 32 heures non rémunérées et 20 heures rémunérées chez les femmes). La différence la plus importante a trait aux heures supplémentaires rémunérées, plus nombreuses chez les hommes, l'écart entre les sexes étant de 30 heures annuellement. Chez les femmes, le travail non rémunéré est 1,6 fois plus important que le travail rémunéré; chez les hommes, c'est l'inverse : le travail rémunéré équivaut à 1,3 fois le travail non rémunéré. Ces données rendent compte de différences indéniables entre les sexes à cet égard.

- Le nombre annuel d'heures d'absence cumulées par les femmes, pour des obligations personnelles ou familiales, est près de six fois plus important que pour les hommes. Les femmes s'absentent également un peu plus pour maladie ou incapacité. Les hommes, pour leur part, s'absentent proportionnellement plus que les femmes pour les motifs suivants : les vacances, les jours fériés ou d'autres raisons. En somme, les hommes s'absentent moins du travail que les femmes, et lorsque ces dernières le font, c'est principalement pour des obligations personnelles ou familiales.

CHAPITRE 5 MARCHÉ DU TRAVAIL

Il est question dans le chapitre 5 de l'activité des femmes et des hommes, de l'évolution survenue dans les dernières décennies, de leur situation par rapport à l'emploi selon les groupes d'âge, de la présence d'enfants, de l'influence prépondérante de la variable scolarité, ainsi que du phénomène de plus en plus présent de la conciliation des études et du travail avec la famille pour de nombreux parents d'enfants mineurs.

- Au Québec, la période 1976 à 2005 est marquée par deux caractéristiques : un certain fléchissement de l'activité des hommes, dont le taux d'activité passe de 76,7 % à 71,4 %, et la montée fulgurante du taux d'activité des femmes, entre 15 et 54 ans particulièrement. Le taux des femmes de 15 ans ou plus, de 41,4 % qu'il était en 1976, grimpe à 59,9 % en 2005.

- La progression la plus importante observée entre 1976 et 2004 concerne les mères avec des enfants de moins de 3 ans et, dans une moindre mesure, celles avec des enfants de 3 à 5 ans, celles qui vivent en couple, suivies par les mères responsables d'une famille monoparentale. Cette situation, notamment pour la période récente, est aussi à mettre en lien avec le fait que 1997 marque l'instauration de services de garde éducatifs à la petite enfance à contribution réduite, mesure mise en place dans le cadre des nouvelles dispositions de la politique familiale québécoise. En 2004, les taux d'activité des mères de 25 à 44 ans sont les plus élevés chez celles qui ont des enfants de 6 à 15 ans, les mères seules en premier lieu, puis celles qui sont en couple.

- Le taux d'activité féminine entre 45 et 54 ans est passé de 39 % en 1976 à 80 % en 2005.

- L'activité après l'âge de 55 ans concerne principalement les femmes et les hommes de 55 à 64 ans. En baisse entre 1976 et 2001, elle effectue ensuite une remontée pour chacun des sexes.

- Pour les femmes comme pour les hommes, le fait d'avoir une scolarité plus élevée est associé à des taux d'emploi supérieurs et à un risque atténué d'être en chômage. L'accès au diplôme du secondaire constitue actuellement le seuil qui départage les personnes dont le taux d'emploi est le plus faible de celles dont il est le plus élevé. Ce constat est encore plus vrai pour les femmes. Si elles n'ont que des études secondaires partielles, seulement la moitié ou un peu plus de la moitié d'entre elles sont occupées en 2005, qu'elles aient ou non des enfants. Par contre, avoir des études postsecondaires ou un diplôme universitaire assure, pour la même année, des taux d'emploi de 75 % ou plus, que les femmes aient ou non des enfants.

- Plus la scolarité des femmes est élevée, moins le fait d'avoir des enfants, notamment de jeunes enfants de moins de 6 ans, devient un frein à l'emploi, et plus se réduit l'écart entre les femmes et les hommes quant au taux d'emploi.

- Les taux d'activité des mères d'enfants de moins de un an recensées en 2001 témoignent de différences très importantes entre les mères très scolarisées et celles qui le sont moins. Plus des trois quarts des mères d'enfants de moins de un an ayant des études universitaires avec diplôme ou grade sont actives (77 % ou 78 %, selon la catégorie de scolarité). À l'autre extrémité, le taux d'activité ne dépasse pas 45 % pour les mères ayant des études secondaires (neuf ans ou plus), avec ou sans diplôme, et il chute à 27 % si elles n'ont pas atteint la 9e année.

- En 2005, les emplois qui sont occupés par des personnes sans diplôme du secondaire le sont par des hommes dans près de deux cas sur trois (63 %), et cette tendance s'est accentuée entre 1993 et 2005.

- La proportion de femmes dans les emplois occupés par des personnes ayant un niveau de scolarité postsecondaire a augmenté partout au cours de la période 1993 à 2005, les hausses les plus importantes étant enregistrées dans les emplois occupés par des universitaires. Pour les emplois occupés par des personnes ayant atteint le niveau du diplôme ou du certificat supérieur au baccalauréat, ils le sont à 56,2 % par des hommes.

- En dépit du fait que la population immigrante ou formée de résidents non permanents soit en général plus scolarisée que la population non immigrante, cette réalité ne se conjugue pas nécessairement avec des taux d'activité et d'emploi plus élevés et des taux de chômage plus faibles. C'est plutôt le contraire qui se produit, et de façon encore plus marquée pour les résidents non permanents que pour les immigrants.

  - En 2001, l'écart entre la population immigrante (particulièrement celle d'immigration récente) et la population non immigrante ou formée de résidents non permanents se révèle plus prononcé pour les femmes que pour les hommes, les femmes cumulant une double discrimination, soit d'être à la fois femme et immigrante ou résidente non permanente. Malgré une amélioration de la situation socioéconomique entre 1996 et 2001, le même constat était fait en 1996.

  - Ainsi, en 2001, au Québec, le taux d'emploi des femmes non immigrantes était de 54,3 %, mais de près de 10 points de pourcentage inférieur chez les femmes immigrantes (45,3 %) et de près de 24 points plus faible chez les résidentes non permanentes (30,4 %).

  - Chez les hommes, pour la même année, le taux d'emploi des non immigrants était de 65,7 %, de 5 points de pourcentage inférieur chez les hommes immigrants (60,4 %) et de près de 22 points plus faible chez les résidents non permanents (44,2 %), une situation semblable à celle observée chez les femmes.

- Les taux d'activité et d'emploi des personnes d'identité autochtone sont nettement plus faibles que ceux de la population non autochtone, et encore plus chez les femmes. Toutefois, entre 15 et 24 ans, l'écart entre les sexes n'est pas significatif, les jeunes hommes et les jeunes femmes étant pour ainsi dire égaux, avec des taux d'activité plus faibles.

  - À titre d'exemple, au Québec, en 2001, le taux d'emploi des 15 ans ou plus était de 45,1 % chez les femmes autochtones, et de 53,3 % chez les femmes non autochtones, soit un écart de 8,2 points de pourcentage.

  - Le taux d'emploi des hommes autochtones de 15 ans ou plus était à peine plus élevé (49,2 %) que celui des femmes autochtones, et de 16 points de pourcentage inférieur à celui des hommes non autochtones (65,1 %).

- Les taux d'emploi des femmes et des hommes sont au moins deux fois plus faibles chez les personnes handicapées de 15 à 64 ans que chez les personnes non handicapées. En 2001, parmi les personnes handicapées, 60 % des femmes sont inactives, comparativement à un peu plus de la moitié des hommes (53 %). Ces proportions sont, pour ainsi dire, deux et trois fois plus élevées que dans la population non handicapée (30 % de femmes inactives, 17 % d'hommes inactifs).

CHAPITRE 6 POSTES DÉCISIONNELS

La représentation des femmes et des hommes dans divers lieux de pouvoir fait l'objet du chapitre 6, que ce soit à l'Assemblée nationale du Québec, à la Chambre des communes à Ottawa, dans la haute fonction publique québécoise ou dans les gouvernements municipaux.

- La période 1973 à 2006 témoigne de l'évolution survenue en matière de représentation féminine à l'Assemblée nationale du Québec. En 1973, on ne dénombrait qu'une députée, également ministre. Trente-trois ans plus tard, on compte 38 députées à l'Assemblée nationale, dont 10 sont ministres, soit un peu plus du quart.

- À l'instar de la progression qui s'est accomplie en matière de représentation féminine à l'Assemblée nationale du Québec, les femmes ont également fait des gains qui se révèlent du même ordre sur le plan fédéral, à la Chambre des communes, puisqu'en 2006, elles y constituaient 31 % de l'effectif de députés élus dans les circonscriptions électorales fédérales du Québec. Cette proportion a doublé depuis 1993.

- Durant la période 2001 à 2005, on constate une très faible augmentation du nombre de femmes occupant des postes de haute direction dans la fonction publique québécoise. Les femmes représentent 38 % de l'effectif en mars 2005. Par ailleurs, l'augmentation du nombre de femmes gestionnaires se révèle plus significative : on constate une croissance de 6 points de pourcentage entre 2001 et 2005 (de 25 % à 31 %). Toutefois, la proportion des femmes titulaires d'un poste de cadre demeure inférieure à celle des femmes nommées à un poste de haute direction.

- La représentation des femmes au palier gouvernemental municipal accuse un retard par rapport à la situation observée dans les fonctions de ministre et de députée à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des communes. Les avancées, bien réelles, s'opèrent toutefois assez lentement, de telle sorte qu'en 2005, à peine plus d'un poste sur dix (13,1 %) à la mairie était occupé par une femme, et un sur quatre (26,6 %) au conseil municipal.

CHAPITRE 7 REVENUS – RÉMUNÉRATION – PRÉCARITÉ – PAUVRETÉ

Le chapitre 7 présente de nombreuses statistiques sur la situation socioéconomique des femmes et des hommes. Le revenu est parmi les variables privilégiées lorsqu'il s'agit de traiter des inégalités. Il varie en fonction d'un ensemble de facteurs, dont la scolarisation, l'âge, le sexe, le temps consacré au travail, le régime de travail et la profession.

Les données des enquêtes *La Relance* menées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport auprès des diplômées et diplômés de chacun des ordres d'enseignement, issus du même secteur, domaine ou programme de formation, permettent de comparer la situation des femmes et celle des hommes. Il y est question de jeunes sensiblement du même âge, et de leur situation sur le marché du travail environ un an et demi après la fin de leurs études, alors qu'ils occupent un emploi à temps plein.

- Le premier fait que l'on constate est une amélioration certaine, notamment au cours de la dernière décennie, du revenu féminin total, ou du revenu d'emploi, du salaire ou de la rémunération horaire, que cette amélioration soit en partie imputable à une scolarisation accrue ou à une croissance de l'activité dans un emploi à temps plein.

- Les écarts de revenu les moins importants entre femmes et hommes coïncident souvent, mais pas toujours, avec les situations plus précaires ou atypiques : il en est ainsi du revenu des locataires par rapport à celui des propriétaires, du revenu des travailleurs à temps partiel, de celui des travailleurs temporaires, des immigrants ou des personnes d'identité autochtone.

- Diverses comparaisons en matière de revenu font état des inégalités importantes qui subsistent entre les femmes et les hommes, quelle que soit la comparaison établie, et ce, même dans les cas jugés les plus pertinents, où les comparaisons se fondent sur des caractéristiques très similaires des hommes et des femmes.

- Par ailleurs, certaines statistiques portent sur la situation des femmes autochtones, immigrantes ou handicapées, la comparant avec d'autres catégories de la population, non seulement pour illustrer les écarts de revenu entre les sexes, mais également pour démontrer les effets de la double discrimination, soit d'être femme et immigrante, femme et autochtone, femme et handicapée, par exemple, par rapport à la situation de l'homme non immigrant, non autochtone et non handicapé, retenue comme base de comparaison.

- Le seul lieu apparent de parité confirmée entre les femmes et les hommes, en matière de revenu ou de rémunération, semble être le revenu moyen ou la rémunération horaire moyenne, pour un emploi à temps partiel (voir l'encadré commençant à la page suivante). Dans les quelques autres cas où la parité est observée pour une année donnée, il arrive que les séries chronologiques indiquent davantage des situations ponctuelles que des acquis confirmés, un recul pouvant se produire durant les années subséquentes.

- Les écarts de revenu entre les femmes et les hommes tendent à s'amenuiser dans les plus jeunes générations, mais persistent le plus souvent, même lorsque les femmes intègrent les professions à dominante masculine. Le fait, pour les femmes des jeunes générations, de posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) technique et d'occuper un emploi dans une sphère traditionnellement masculine, ou encore d'avoir un baccalauréat ou une maîtrise, contribue à réduire les écarts de genre en matière de revenu.

- Cependant, au sein des jeunes générations, en dépit du fait que les femmes (sauf les titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle, au secondaire) occupent à peu près autant que les hommes un emploi relié à leur formation (pour les personnes travaillant à temps plein), la proportion d'entre elles qui n'ont pas d'emploi permanent dépasse celle observée pour les hommes, et ce, quel que soit le niveau de formation. Ce facteur peut avoir une certaine incidence sur le salaire, puisqu'au Québec, les données témoignent d'une rémunération horaire inférieure quand il s'agit d'un emploi temporaire plutôt que permanent.

Type de revenu ou de salaire	Année	Revenu des femmes en % de celui des hommes (période 2000-2005)
Revenu annuel total	2003	67 %
Revenu d'emploi moyen	2003	71 %
Revenu moyen pour un emploi à temps plein	2003	78 %
Revenu moyen pour un emploi à temps partiel	2003	100 % (lieu de parité)
Revenu d'emploi moyen au regard de la profession et de l'industrie	2003	Toujours équivalent à moins de 85 % de celui des hommes (peu importe la profession ou l'industrie)
Revenu moyen pour un emploi à temps plein toute l'année		
25 à 34 ans, tous niveaux de scolarité	2000	81 %
35 à 44 ans, tous niveaux de scolarité	2000	75 %
45 à 54 ans, tous niveaux de scolarité	2000	71 %
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	2000	Entre 65 % et 70 %, selon le groupe d'âge
Certificat, diplôme ou grade universitaire	2000	Entre 73 % et 79 %, selon le groupe d'âge
Salaire hebdomadaire pour un emploi à temps plein (enquêtes *La Relance*)		
Titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) au secondaire	2005	80 %
Titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP)	2005	75 %
Titulaires d'un DEP dans les secteurs à dominante masculine	2005	Entre 76 % (Bâtiment et travaux publics) et 92 % (Transport)
Titulaires d'un DEP dans les secteurs à dominante féminine	2005	Entre 82 % (Agriculture et pêches) et 103 % (Soins esthétiques, où la parité est atteinte)
Titulaires d'un DEC technique	2005	92 %
Titulaires d'un DEC technique à dominante masculine	2005	Entre 89 % et 101 % (Fabrication mécanique, où la parité est plus fréquemment préservée au cours des ans)
Titulaires d'un DEC technique à dominante féminine	2005	Entre 82 % (Alimentation et tourisme) et 99 % (Agriculture et pêches)
Titulaires d'un baccalauréat	2005	87 %
Domaine à dominante masculine : Sciences appliquées	2005	87 %
Domaines à dominante féminine	2005	Entre 84 % (Droit) et 92 % (Arts)

Type de revenu ou de salaire	Année	Revenu des femmes en % de celui des hommes (période 2000-2005)
Titulaires d'une maîtrise	2005	82 %
Domaine à dominante masculine : Sciences appliquées	2005	84,4 %
Domaines à dominante féminine	2005	68 % (Arts), mais entre 80 % et 115 % partout ailleurs, la parité étant observée en 2005 seulement en Sciences de la santé, en Lettres et en Droit
Revenu total moyen des 65 ans ou plus	2003	66 %
Revenu total moyen des 65 ans ou plus		
65 à 69 ans	2000	51 %
70 à 74 ans	2000	64 %
75 ans ou plus	2000	64 %
Rémunération horaire moyenne		
15 à 24 ans	2005	93 %
25 à 44 ans	2005	90 %
45 à 54 ans	2005	82 %
55 ans ou plus	2005	78 %
Régime de travail à temps plein	2005	87 %
Régime de travail à temps partiel	2005	109 % (parité atteinte et même dépassée)
Emploi permanent	2005	85 %
Emploi temporaire	2005	95 %
Emploi de l'industrie des biens (majorité d'hommes)	2005	77 %
Emploi de l'industrie des services (concentration des emplois féminins)	2005	88 %
Revenu d'emploi des parents seuls de 15 ans ou plus gagnant un revenu	2003	90 %
Revenu moyen pour un emploi à temps plein	2000	74 %
Population non immigrante	2000	74 %
Population de résidents non permanents	2000	58 %
Femme résidente non permanente par rapport à un homme non immigrant	2000	40 %
Population immigrante (toutes périodes)	2000	72 %
Femme immigrante par rapport à un homme non immigrant	2000	70 %
Population d'immigration récente (1991-2001) ayant un revenu d'emploi à temps plein en 2000	2000	76 %
Femme d'immigration récente par rapport à un homme non immigrant	2000	58 %

Type de revenu ou de salaire	Année	Revenu des femmes en % de celui des hommes (période 2000-2005)
Revenu moyen pour un emploi à temps plein	2000	74 %
Population non autochtone	2000	74 %
Population d'identité autochtone	2000	84 %
Femme d'identité autochtone par rapport à un homme non autochtone	2000	67 %
Revenu annuel moyen		
Personnes non handicapées, 15 ans ou plus	2001	64 %
Personnes non handicapées, 15 à 64 ans	2001	65 %
Personnes handicapées, 15 ans ou plus	2001	67 %
Femme handicapée de 15 ans ou plus, par rapport à un homme non handicapé de 15 ans ou plus	2001	49 %
Personnes handicapées, 15 à 64 ans	2001	64 %
Femme handicapée de 15 à 64 ans, par rapport à un homme non handicapé de 15 à 64 ans	2001	45 %

- Indépendamment de la profession, du domaine de travail ou du secteur d'activités ainsi que de la scolarité atteinte, les inégalités de revenu entre les femmes et les hommes se traduisent annuellement, pour les femmes, par des « manques à gagner » parfois importants, comme en témoignent les quelques exemples ci-dessous, et d'autant plus importants que s'exercent les doubles discriminations (femme et immigrante, femme et autochtone, femme et handicapée) :

Lieu d'inégalité	Année	« Manque à gagner » annuel des femmes par rapport au revenu des hommes
Revenu pour un emploi à temps plein	2003	9 400 $
Revenu pour un emploi à temps plein, titulaires d'une ASP, d'un DEP ou d'un baccalauréat	2005	Plus de 5 000 $
Revenu pour un emploi à temps plein, titulaires d'une maîtrise	2005	Plus de 10 000 $
Revenu total moyen des 65 ans ou plus	2003	9 600 $
Revenu total moyen des mères seules de 15 ans ou plus par rapport à celui des pères seuls	2003	Plus de 12 800 $
Revenu pour un emploi à temps plein, femme non immigrante, par rapport à celui d'un homme non immigrant	2000	Près de 11 500 $
Revenu pour un emploi à temps plein, femme immigrante, par rapport à celui d'un homme non immigrant	2000	Plus de 13 000 $
Revenu pour un emploi à temps plein, femme immigrante récente (1991-2001), par rapport à celui d'un homme non immigrant	2000	Plus de 18 500 $

Lieu d'inégalité	Année	« Manque à gagner » annuel des femmes par rapport au revenu des hommes
Revenu pour un emploi à temps plein, femme non autochtone, par rapport a celui d'un homme non autochtone	2000	Plus de 11 500 $
Revenu pour un emploi à temps plein, femme d'identité autochtone, par rapport à celui d'un homme non autochtone	2000	Plus de 14 500 $
Revenu annuel moyen, femme non handicapée, par rapport à celui d'un homme non handicapé, 15 ans ou plus	2001	Plus de 12 000 $
Revenu annuel moyen, femme handicapée, par rapport à celui d'un homme non handicapé, 15 ans ou plus	2001	Plus de 17 200 $

- La rémunération horaire d'une travailleuse à temps partiel est, en 2005, de 4 $ inférieure à celle d'une travailleuse à temps plein; dans le cas des hommes qui travaillent à temps partiel, cette rémunération horaire est de 8 $ plus faible que celle des travailleurs à temps plein. De plus, en 2004, une proportion presque deux fois plus importante de femmes que d'hommes, soit 6% par rapport à 3%, sont rémunérées au salaire minimum. En 2004, 61% des personnes rémunérées au salaire minimum sont des femmes.

- La part des transferts gouvernementaux dans le revenu total moyen est plus importante chez les femmes que chez les hommes, quel que soit le sous-groupe retenu. À titre d'exemples :

  - En 2003, chez les 65 ans ou plus, les transferts gouvernementaux représentent pour les femmes 59,6% de leur revenu total moyen, comparativement à 45,0% dans le cas des hommes.

  - En 2003, chez les parents seuls de 15 ans ou plus, ils constituent 20,8% du revenu total des femmes, comparativement à 11,7% de celui des hommes, soit presque le double.

  - En 2001, les transferts gouvernementaux constituent 18,4% du revenu total des femmes non immigrantes, 22,6% de celui des résidentes non permanentes et 24,0% de celui des immigrantes. Ces proportions respectives, dans le cas des hommes, sont de 10,3%, 10,8% et 13,2%.

  - Toujours en 2001, la part des transferts gouvernementaux dans le revenu total des femmes non autochtones compte pour 18,9%, comparativement à 10,5% dans le cas des hommes non autochtones. Dans la population d'identité autochtone, cette proportion double dans le cas des hommes (19,8%) et est multipliée par 1,6 dans le cas des femmes (30,1%).

  - En 2003, le rapport de dépendance, soit le nombre de dollars de transferts gouvernementaux par tranche de 100 $ de revenu d'emploi, est de 29 $ pour les femmes, comparativement à moins de 14 $ dans le cas des hommes.

- En outre, en 2002, le taux de faible revenu après impôt, d'après la mesure de faible revenu (MFR) de Statistique Canada, est plus élevé pour les femmes seules (23%) que pour les hommes seuls (20%), et deux fois plus important chez les moins de 65 ans (29% chez les femmes, 22% chez les hommes) que parmi les 65 ans ou plus, et ce, pour chacun des sexes (13% pour les femmes, 11% pour les hommes).

- Au Québec, en 2002, 608 000 femmes et 517 000 hommes étaient exposés à un risque de pauvreté, soit 16% des femmes et près de 15% des hommes. Les jeunes de 16 à 24 ans sont le plus à risque, soit une femme sur cinq, et une proportion similaire d'hommes. Le groupe des 50 à 64 ans est presque aussi vulnérable que les plus jeunes.

- Près de six femmes sur dix et un peu moins de quatre hommes sur dix gagnant un revenu disposent de moins de 20 000 $ par année en 2000-2001. Dans la population nouvellement immigrante, c'est le cas de sept femmes sur dix et de six hommes sur dix.

- Les deux tiers des femmes (66%) et un peu moins de six hommes sur dix (55%) de la population d'identité autochtone gagnent également moins de 20 000 $ par année.

- Parmi les personnes handicapées, plus de la moitié des hommes (55%) et les trois quarts des femmes (76,7%) gagnent ce faible revenu.

- La fréquence des **personnes des ménages privés dans les familles économiques**[6] vivant dans des unités à faible revenu en 2000, est:

  » plus de deux fois plus importante dans la population immigrante des deux sexes (26% ou 29%, selon le sexe) que dans la population non immigrante (12% ou 13%, selon le sexe), et par rapport à cette dernière, environ trois à quatre fois plus élevée (47%) dans la population féminine ou masculine de résidents non permanents;

  » au moins une fois et demie plus importante chez les hommes (23,7%) et les femmes (24,9%) d'identité autochtone, alors que 14% des hommes et 15% des femmes non autochtones de cette catégorie de ménages vivent dans des unités à faible revenu.

- La fréquence des **personnes hors famille économique**[7] (catégorie qui inclut notamment les personnes seules) vivant dans des unités à faible revenu en 2000 est très importante:

  » Elle vise 47,2% des femmes non immigrantes et 36,7% des hommes non immigrants, mais près de six **femmes immigrantes** sur dix, les deux tiers si elles ont immigré récemment (1991 à 2001), et plus de huit sur dix si elles sont des **résidentes non permanentes**.

  » Affectant 48,3% des femmes et 38,5% des hommes non autochtones hors famille économique, cette proportion touche six femmes sur dix et plus de cinq hommes sur dix de la population d'identité autochtone.

6. Voir « Famille économique » au glossaire.
7. Voir « Personne hors famille économique » au glossaire.

CHAPITRE 8 MODALITÉ DE GARDE DES ENFANTS LORS D'UN JUGEMENT DE DIVORCE

Au Québec, la majorité des enfants naissent de parents vivant en union libre. Ainsi, la proportion d'enfants nés dans le cadre d'une union libre des parents (59% en 2005, selon l'Institut de la statistique du Québec) dépasse celle des enfants nés dans le mariage. Par conséquent, les données sur les modalités de garde déterminées lors de jugements de divorce, donc de garde d'enfants dont les parents ont été mariés auparavant, sont de moins en moins représentatives de l'ensemble des enfants du Québec et ne donnent pas une juste idée de la réalité de la garde partagée. Malgré tout, ces statistiques présentent un certain intérêt.

- Dans les années 1990, la garde des enfants, lors d'un jugement de divorce, était accordée à la mère dans à peu près 75% des cas et au père dans environ 15% des cas, la garde partagée étant privilégiée dans 7% à 8% des cas.

- Depuis la fin des années 1990, même si la principale modalité de garde demeure celle accordée à la mère (59% en 2003), l'évolution va dans le sens non pas d'une garde exclusive accordée au père (13% en 2003), option également en déclin, mais plutôt d'une garde partagée par les deux parents (29%), cette dernière modalité ayant plus que triplé en importance entre 1990 et 2003.

CHAPITRE 9 EMPLOI DU TEMPS – TRAVAIL-FAMILLE-ÉTUDES

Les données du chapitre 9 portent sur la répartition du temps ainsi que sur le temps consacré au travail rémunéré et au travail domestique. Il y est question de la répartition autant que du nombre des heures allouées aux activités, y compris les soins prodigués aux enfants et aux personnes âgées, selon diverses caractéristiques des femmes et des hommes: âge, situation familiale, présence ou non d'enfants et participation à la vie active. L'obligation de concilier les obligations professionnelles et familiales est une réalité incontournable pour bon nombre de personnes qui exercent un emploi, et particulièrement pour les femmes. Ce chapitre traite également de la réalité des parents d'enfants mineurs qui travaillent et étudient simultanément.

- Au Québec, en 1992, en 1998 et en 2005, le temps total moyen que les femmes et les hommes consacrent à l'ensemble des activités dites productives (activités professionnelles et domestiques) est d'un peu plus de 7 heures par jour, le temps professionnel étant marqué par une légère tendance à la hausse durant la période, dans le cas des femmes. En fait, c'est la répartition entre le temps professionnel et le temps domestique qui différencie les sexes.

- En 2005, 60% du temps professionnel est effectué par les hommes et 62% du temps domestique, par les femmes. Si l'on envisage les choses sous un autre angle, les femmes répartissent leur temps en consacrant 56% de leurs heures productives au travail domestique et 44% au travail professionnel, alors que les hommes consacrent les deux tiers (66%) de leur temps productif aux activités professionnelles et le tiers (34%) au travail domestique.

- Entre 1992 et 1998, le temps productif a connu une légère augmentation pour les personnes vivant en couple, tout particulièrement les femmes (0,6 heure de plus par jour, comparativement à 0,3 heure de plus pour les hommes). Chez les femmes, la hausse la plus importante se situe sur le plan des activités professionnelles. Chez les hommes, on constate une diminution du temps professionnel liée à une augmentation des heures consacrées aux activités domestiques.

- Le fait d'avoir des enfants ajoute quotidiennement au moins 2 heures de temps productif pour les femmes et les hommes vivant en couple, sans égard à la situation d'emploi. Mais comme pour les femmes et les hommes en général, ou encore vivant en couple, qu'ils aient ou non des enfants, le temps productif des mères et des pères d'une famille biparentale s'équivaut, quel que soit l'âge des enfants, tout en étant supérieur lorsque les enfants ont moins de 5 ans.

- Lorsqu'il y a présence d'**enfants de moins de 5 ans**, que les parents soient ou non en emploi, les deux tiers du temps professionnel sont effectués par les hommes. Il s'agit d'une hausse par rapport à 1992. L'inverse se produit pour le travail domestique, dont près des deux tiers (63 %) sont effectués par les femmes. Une évolution s'est toutefois produite entre 1992 et 1998 pour les parents en couple avec des enfants de moins de 5 ans :

  - les femmes ont augmenté leur temps professionnel (0,8 heure de plus par jour), réduisant ainsi la part dévolue aux tâches domestiques (baisse de 0,2 heure par jour);

  - les hommes ont augmenté les heures allouées aux activités professionnelles (0,5 heure de plus par jour) ainsi que celles consacrées aux tâches domestiques (0,6 heure de plus par jour).

- Pour la période 1992 à 1998 également, la situation des parents en couple (en emploi ou non) qui ont des **enfants de 5 à 19 ans** est différente de celle des parents qui ont des enfants plus jeunes. Le temps professionnel est assumé par les hommes dans une proportion un peu moindre, soit 61 %, les femmes ayant investi davantage cette sphère, tandis que le temps consacré aux activités domestiques est assumé par les femmes dans une plus large proportion (66 %). C'est ainsi que :

  - les femmes ont augmenté le temps consacré aux activités professionnelles (0,9 heure de plus par jour) et celui dévolu aux activités domestiques (0,2 heure de plus par jour);

  - le temps professionnel a augmenté d'une heure par jour pour les hommes, qui ont diminué de 0,3 heure par jour le temps accordé aux tâches domestiques.

- En 1998, pour l'ensemble des hommes et des femmes de 15 ans ou plus de toute situation familiale ou matrimoniale, **avoir des enfants**, notamment des enfants en bas âge, et **occuper un emploi** se conjuguent, pour les parents d'une famille biparentale, avec une augmentation d'au moins 3 heures quotidiennement du **temps productif**, ce qui équivaut à plus de 10 heures par jour (un peu plus de 7 heures pour l'ensemble des femmes et des hommes). Mais les femmes en emploi consacrent 0,7 heure de plus par jour que les hommes au temps productif lorsque les enfants ont moins de 5 ans, et 0,3 heure de plus s'ils ont entre 5 et 19 ans.

- En 1998, chez les parents en emploi avec des enfants de moins de 5 ans, la parité est en voie d'être atteinte entre les sexes pour ce qui est du temps professionnel, les femmes en assumant 48%. Par rapport à 1992, les mères et les pères d'enfants de moins de 5 ans consacrent respectivement une heure et 0,3 heure de plus par jour aux activités professionnelles. Cette évolution a entraîné une diminution de 0,4 heure du temps que les femmes consacrent aux activités domestiques; les hommes, de leur côté, ont réparti l'augmentation de leur temps productif de façon égale entre les activités professionnelles et les activités domestiques.

- Toujours en 1998, la situation se révèle radicalement différente lorsque les enfants ont entre 5 et 19 ans et que les parents sont en emploi. Le temps professionnel est assumé par les hommes encore plus largement qu'en 1992 (55%, comparativement à 52%). Cette situation s'explique de la façon suivante: entre 1992 et 1998, les femmes en emploi ont augmenté leur temps professionnel de 0,9 heure par jour sans diminuer le temps consacré au travail domestique, tandis que les hommes ont mis 2 heures de plus par jour dans leurs activités professionnelles tout en diminuant d'une heure le temps dévolu aux activités domestiques.

- En 2001, les femmes, quel que soit leur âge, sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à consacrer du temps pour les soins ou l'aide aux personnes âgées. En outre, elles sont presque deux fois plus nombreuses à accorder 5 heures ou plus par semaine à ces tâches (7,1% des femmes, 4,0% des hommes). Ce constat s'applique quel que soit le groupe d'âge chez les moins de 65 ans.

- Deux fois plus d'hommes que de femmes de tous âges ne consacrent aucune heure par semaine aux travaux ménagers (7% des femmes et 14% des hommes). Cet écart entre les sexes est plus important chez les moins de 65 ans. En outre, les trois quarts (75,6%) des femmes accordent 5 heures ou plus par semaine à ces activités, comparativement à seulement un peu plus de la moitié (54,3%) des hommes. Enfin, les jeunes générations de femmes sont moins enclines que les plus âgées à effectuer 30 heures ou plus par semaine de travaux ménagers, le fait de travailler à l'extérieur ayant certainement contribué à ce changement.

Par ailleurs, les données disponibles ont trait aux personnes avec ou sans enfants, ce qui explique qu'un pourcentage important de femmes et d'hommes ne consacrent aucune heure au soin des enfants. Malgré cette limite, une constante se dégage:

- Dans tous les groupes d'âge, la proportion des femmes accordant du temps au soin des enfants est toujours supérieure à celle des hommes, les écarts entre les sexes étant les plus importants chez les moins de 44 ans, une période de la vie où les enfants à la maison sont en plus grand nombre. Proportionnellement 2,3 fois plus de femmes que d'hommes de moins de 35 ans (31% des femmes et 13% des hommes) et 1,5 fois plus de celles qui ont entre 35 et 44 ans (46% des femmes et 30% des hommes) consacrent 15 heures ou plus par semaine à cette activité.

En somme, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à consacrer du temps aux soins ou à l'aide aux personnes âgées et aux enfants ainsi qu'aux travaux ménagers, et elles y consacrent plus de temps que les hommes ayant les mêmes caractéristiques.

Enfin, au Québec, en 2001, 7,6% des parents d'enfants mineurs qui travaillent étudient simultanément. Plus l'enfant est jeune, plus cette proportion est élevée: 8,8% lorsqu'il a moins de 2 ans, 8,7% s'il a entre 2 et 4 ans, et 8,0% lorsqu'il a entre 5 et 6 ans.

- Les parents seuls, davantage que les parents en couple, les femmes, plus que les hommes, doivent concilier le travail et les études. C'est ainsi que plus d'une mère responsable d'une famille monoparentale sur dix ayant des enfants de 0 à 17 ans travaille et étudie en même temps. Cette proportion atteint près de 17% dans le cas des mères responsables d'une famille monoparentale au travail qui ont un enfant de moins de 2 ans, alors qu'elle est de 15,4% chez les pères dans la même situation.

- Un plus grand nombre de femmes que d'hommes travaillent et étudient simultanément, mais lorsque l'enfant a moins de 2 ans plus particulièrement, chez les personnes en couple seulement (selon des données non présentées), les hommes sont plus nombreux à travailler à temps plein tout en étudiant à temps plein ou à temps partiel. Dans toutes les autres situations, les femmes sont en majorité, et en très forte majorité parmi les personnes qui ont un emploi à temps partiel et étudient à temps plein ou à temps partiel.

CHAPITRE 10 SANTÉ

Les données statistiques en matière de santé des femmes et des hommes, comme les autres statistiques comparatives entre les sexes, ne constituent qu'une entrée en matière pour traiter des différences de genre. Elles demeurent réductrices sous un certain angle, influencées qu'elles sont par le contexte culturel et ethnique, historique, socioéconomique et sociosanitaire ainsi que par l'organisation sociale, par les perceptions qu'en ont les femmes et les hommes et leurs façons différenciées d'évoluer dans un environnement ou un contexte. Les données constituent en fait un amalgame de toutes ces influences et interactions.

- Pour la période 2003 à 2005, l'espérance de vie à la naissance demeure toujours plus élevée pour les femmes que pour les hommes: elle approche 83 ans pour les premières et 78 ans pour les seconds. Toutefois, l'écart entre les sexes se réduit au fil des ans, et depuis les années 1980, l'espérance de vie des hommes a connu une hausse plus importante que celle des femmes. Quant à l'espérance de vie en bonne santé en 2001, c'est-à-dire une vie sans incapacités ou en dehors d'une institution, elle se révèle beaucoup plus modeste, soit de 68 ans pour les femmes et de près de 66 ans pour les hommes.

- Les principales causes de décès pour les femmes et les hommes sont, de loin, les tumeurs (à la trachée, aux bronches, aux poumons et à l'appareil digestif, principalement) et les maladies de l'appareil circulatoire (l'homme étant davantage enclin à l'infarctus que la femme). Par ailleurs, même si cela ne s'inscrit pas au rang des principales causes de décès, il ressort que les femmes meurent davantage de maladies du système nerveux (dont la maladie d'Alzheimer), alors que le risque de mortalité due à une cause externe (dont le suicide et les accidents de véhicule à moteur) est plus associé aux hommes.

- Au Québec, en 1998, une plus grande proportion d'hommes que de femmes, soit plus d'un sur cinq (22,5%, comparativement à 17,4% des femmes), ont des perceptions qui font qu'on constate chez eux un indice faible de soutien social. Un indice faible se traduit, grosso modo, par un réseau social plus restreint et des liens moins fréquents avec les proches, une plus grande solitude et une moins grande satisfaction par rapport à sa vie sociale.

- Sans qu'il faille minimiser l'importance de certains comportements à risque pour les femmes, il appert qu'en 1998, en matière de santé physique, les hommes québécois paraissent plus à risque que les femmes, compte tenu de leurs habitudes de vie, comme en font foi les statistiques suivantes :

  » Plus d'un homme sur trois (36,4%) et seulement une femme sur cinq (20,6%) se classent parmi les personnes affichant les deux niveaux[8] les plus élevés d'activité physique liée au travail.

  » Une plus grande proportion d'hommes, soit un peu moins d'un sur cinq (17,1%, comparativement à 13,6% des femmes), déclarent avoir de moyennes ou de mauvaises habitudes alimentaires.

  » Le tiers (32,4%) des hommes affichent un poids excessif, comparativement à moins d'une femme sur quatre (23,8%), les femmes étant proportionnellement beaucoup plus nombreuses, toutefois, à avoir un poids insuffisant (18,2% des femmes, 8,6% des hommes).

  » Un pourcentage deux fois plus élevé d'hommes (15%, comparativement à 7,5% de femmes) déclarent fumer 26 cigarettes ou plus par jour, tandis qu'une proportion trois fois plus élevée d'hommes (15%) que de femmes (4,6%) affirment prendre 14 consommations ou plus par période de 7 jours. Un homme sur cinq (20,3%) dit qu'il consommait des drogues au moment de l'enquête (par rapport à 14,5% des femmes), et plus d'un sur dix (11,2%, comparativement à 7,9% des femmes) déclare avoir eu plus d'une partenaire sexuelle au cours d'une période de 12 mois.

- De façon générale, alors que les hommes sont apparemment plus exposés sur le plan de la santé physique, les femmes paraissent plus vulnérables en matière de santé mentale ou psychologique (exception faite du suicide proprement dit, lequel a une incidence plus grande chez les hommes).

  » C'est ainsi qu'un peu plus de la moitié (52,7%) des femmes de 15 ans ou plus, comparativement à un peu plus du tiers (35,6%) des hommes, déclarent avoir plus d'un problème de santé. Les femmes sont également plus nombreuses en proportion (42,7%) que les hommes (27,2%) à souffrir de plus d'un problème de santé de longue durée.

  » Enfin, une proportion plus élevée des femmes ont une perception moyenne ou mauvaise de leur santé mentale (9,0%, comparativement à 7,2% des hommes), tandis que plus d'une femme sur cinq (22,8%, par rapport à 17,3% des hommes) affiche un niveau élevé de détresse psychologique.

8. Quatre niveaux ont été déterminés selon les exigences physiques associées au travail, allant de 1, le moins exigeant, à 4, le plus exigeant.

- Le recours aux services de santé et sociaux se traduit un peu différemment dans le cas des femmes et des hommes.

  » Une proportion plus importante d'hommes ont été hospitalisés pour des lésions dans les 12 mois précédant l'enquête (15 % des hommes, 6 % des femmes).

  » Les femmes, quant à elles, demandent plus d'aide ou s'informent un peu plus. C'est ainsi qu'un plus grand pourcentage d'entre elles connaissent Info-Santé (80 % des femmes, 69 % des hommes), et elles y recourent presque deux fois plus souvent que les hommes (38 % d'entre elles, 20 % d'entre eux).

CHAPITRE 11 VIOLENCE CONJUGALE ET AGRESSIONS SEXUELLES

Le chapitre 11 fournit des statistiques du ministère de la Sécurité publique sur la violence conjugale et les agressions sexuelles. Toutefois, avant de présenter les données, précisons que cette forme de criminalité est peu rapportée par la police. Par conséquent, les statistiques ne révèlent qu'une image partielle de la réalité, celle des cas signalés et jugés fondés après enquête policière. Seule une faible proportion des victimes signale cette violence à la police. Les statistiques québécoises ne semblent donc valoir que pour les cas les plus graves de violence conjugale. L'*Enquête sociale générale* réalisée par Statistique Canada en 2004 sur la victimisation révèle que moins de trois crimes sur dix (28 %) commis dans un contexte conjugal sont portés à la connaissance des services policiers, une proportion similaire à celle observée lors de l'enquête de 1999[9]. Il est à noter que l'*Enquête sociale générale* révèle que les crimes perpétrés contre les femmes sont davantage signalés à la police que ceux commis envers les hommes (37 %, comparativement à 17 %)[10].

Les statistiques du ministère de la Sécurité publique, de même que celles fournies par des cliniques médicales et des services de police, indiquent des taux de prévalence de violence subie par les hommes et les femmes très éloignés de ceux calculés dans l'*Enquête sociale générale* (données canadiennes diffusées, 1999 et 2004). D'après le Ministère, les femmes seraient largement majoritaires parmi les victimes, contrairement à ce que révèle l'enquête canadienne, selon laquelle, en 2004, 38 hommes pour mille et 48 femmes pour mille seraient victimes de terrorisme conjugal au Canada[11].

L'enquête canadienne révèle que chez les victimes de violence de la part d'un ex-conjoint, le nombre et la proportion de victimes qui déclarent subir diverses conséquences physiques, cliniques ou psychologiques de la violence conjugale sont en général nettement moins élevés chez les hommes que chez les femmes[12]. C'est ainsi que 1,6 fois plus de femmes que d'hommes déclarent avoir vécu de quatre à dix événements, et 2,4 fois plus de femmes que d'hommes, plus de dix événements, des indicateurs associés au terrorisme conjugal jugé grave. « Les femmes seraient [par conséquent] plus susceptibles que les hommes d'être victimes de violence conjugale grave, préjudiciable et répétée[13]. »

9. MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, *La criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec, statistiques 2004*, janvier 2006, p. 2.
10. *Loc. cit.*
11. Denis LAROCHE (Institut de la statistique du Québec), « Terrorisme conjugal envers les hommes et les femmes chez les victimes d'un ex-conjoint en 1999 et 2004 au Canada », *Données sociodémographiques en bref*, volume 10, nº 2, février 2006, p. 6.
12. *Loc. cit.*
13. *Ibid.*, p. 2, d'après un constat tiré de l'*Enquête sociale générale*, Statistique Canada, 2004.

Les statistiques en matière d'agressions sexuelles sont colligées à partir des agressions enregistrées par les corps de police du Québec. Ce type d'infraction représente 7 % des crimes contre la personne en 2004. Les données regroupent les agressions sexuelles et les infractions d'ordre sexuel. Les constats suivants peuvent en être tirés :

- Les victimes déclarées de violence conjugale sont des femmes dans plus de quatre cas sur cinq. Toutefois, la proportion de déclarations masculines augmente depuis 1999. Chez les femmes, les cas déclarés de violence conjugale constituaient, en 2001, 39 % des crimes contre la personne, comparativement à 7 % chez les hommes.

- Le taux de victimisation, soit le nombre de victimes signalées par 100 000 personnes, est au moins cinq fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Le taux de victimisation masculin connaît une hausse depuis 1999.

- En 2004, dans environ sept cas sur dix (73 %) pour les femmes, et six cas sur dix (62 %) pour les hommes, les victimes de violence conjugale sont relativement jeunes, c'est-à-dire âgées de moins de 40 ans. Ces proportions étaient sensiblement les mêmes en 2001.

- En 2001, la violence conjugale exercée envers les femmes l'est d'abord par le conjoint (47 %) et presque autant par l'ex-conjoint (42 %), alors que celle exercée envers les hommes l'est d'abord par l'ex-conjointe/l'ex-conjoint (44 %) ou la conjointe/le conjoint (37 %). Dans les autres cas, il s'agit d'amies/amis intimes.

- En 2001, les femmes représentaient 12,5 % des auteurs (déclarés) présumés d'actes de violence conjugale, et les hommes, 87,5 %.

- En 2004, on dénombrait 5 247 victimes déclarées d'agressions sexuelles, ce qui représente une hausse des déclarations par rapport aux années antérieures, et plus particulièrement une hausse de 26,6 % entre 1997 et 2004. Il y aurait ainsi 4,5 fois plus de victimes de sexe féminin (82 %) que de sexe masculin (18 %).

- Le taux d'infractions sexuelles, en croissance, est considérablement plus important chez les victimes de sexe féminin ayant moins de 18 ans que parmi les femmes victimes de 18 ans ou plus, soit sept fois plus élevé.

- Les auteurs présumés sont de sexe masculin dans 97 % des cas, ces hommes étant âgés de 18 ans ou plus dans une proportion de 77 %.

Liste des tableaux et des figures

CHAPITRE 1 PROFIL SOMMAIRE

Tableaux

1.1 Répartition en nombre et en pourcentage de la population, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 1er juillet 2006 51

1.2 Répartition de la population québécoise de 15 ans ou plus, selon l'état matrimonial de fait, le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2001 54

1.3 Nombre de conjointes et de conjoints, selon le type d'union et la présence d'enfants, nombre de parents seuls, selon le groupe d'âge et le sexe de la personne, et proportion de couples et de parents seuls ayant des enfants à la maison, Québec, 2001 55

1.4 Répartition en nombre et en pourcentage de la population totale, de la population immigrante ou résidente non permanente et de la population non immigrante, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2001 58

1.5 Répartition en nombre et en pourcentage de la population d'identité autochtone et de la population non autochtone, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2001 59

1.6 Répartition en nombre et en pourcentage de la population handicapée et de la population non handicapée de 15 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2001 60

Figures

1.1 Population selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2006 52

1.2 Population selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 1991 53

1.3 Proportion de conjointes et de conjoints ayant des enfants à la maison, selon le type d'union, le sexe et le groupe d'âge de la personne, Québec, 2001 56

1.4 Proportion de mères et de pères parmi les parents seuls, selon le groupe d'âge de l'enfant, Québec, 2001 57

1.5 Importance relative de la population handicapée de 15 à 64 ans dans l'ensemble de la population, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2001 61

CHAPITRE 2 DIPLOMATION – CHOIX DE FORMATION – SCOLARISATION

Tableaux

2.1 Taux (%) d'obtention d'un diplôme d'une cohorte de 100 jeunes québécoises et québécois qui accèdent aux études, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, Québec, 1995-1996 et 2004-2005 63

2.2 Taux (%) de décrochage scolaire au secondaire, selon le sexe et l'âge, Québec, 1989 et 2004 65

Tableaux

2.3 Répartition en pourcentage des diplômés de la formation professionnelle du secondaire, selon les principales filières de formation et le sexe, Québec, 1990-1991 et 2002-2003 66

2.4 Répartition en pourcentage des diplômés de la formation technique au collégial, programmes de diplôme d'études collégiales, selon la famille de programmes et le sexe, Québec, 1990 et 2003 68

2.5 Pourcentage de femmes parmi l'ensemble des diplômés des universités, selon le type de diplôme, Québec, 1999 et 2005 70

2.6 Pourcentage de femmes parmi l'ensemble des diplômés (tous types de diplôme) des universités, selon le domaine d'études, Québec, 1999 et 2005 71

2.7 Répartition en pourcentage de la population de 15 ans ou plus, selon le plus haut niveau de scolarité atteint (historique), le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1991, 1996 et 2001 81

2.8 Répartition en pourcentage de la population FÉMININE immigrante ou formée de résidentes non permanentes et de la population non immigrante, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'âge, Québec, 2001 83

2.9 Répartition en pourcentage de la population MASCULINE immigrante ou formée de résidents non permanents et de la population non immigrante, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'âge, Québec, 2001 85

2.10 Répartition en pourcentage de la population FÉMININE d'identité autochtone et de la population non autochtone, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'âge, Québec, 2001 89

2.11 Répartition en pourcentage de la population MASCULINE d'identité autochtone et de la population non autochtone, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'âge, Québec, 2001 91

2.12 Répartition en pourcentage de la population adulte handicapée et de la population non handicapée, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2001 94

Figures

2.1.1 Pourcentage par sexe des diplômés du secondaire, tous types de diplôme, secteur des jeunes et secteur des adultes, écoles publiques, privées et gouvernementales, Québec, 2002-2003 64

2.1.2 Pourcentage par sexe des diplômés du collégial, tous types de diplôme, cégeps, collèges privés et écoles gouvernementales, Québec, 2003 64

2.1.3 Pourcentage par sexe des diplômés universitaires, tous types de diplôme, universités francophones et anglophones, Québec, 2003 64

Figures

2.2 Pourcentage de femmes parmi l'ensemble des diplômés (tous types de diplôme), selon la filière de formation professionnelle, au secondaire, Québec, 2002-2003 67

2.3 Pourcentage de femmes parmi les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique, selon le secteur de formation, Québec, 2004 69

2.4 Nombre de diplômés universitaires des Sciences de la santé, selon le sexe et les principales disciplines (tous types de diplôme), Québec, 2005 73

2.5 Nombre de diplômés universitaires des Sciences pures, selon le sexe et les principales disciplines (tous types de diplôme), Québec, 2005 74

2.6 Nombre de diplômés universitaires des Sciences appliquées, selon le sexe et les principales disciplines (tous types de diplôme), Québec, 2005 75

2.7 Nombre de diplômés universitaires des Sciences humaines, selon le sexe et les principales disciplines (tous types de diplôme), Québec, 2005 76

2.8 Nombre de diplômés universitaires des Sciences de l'éducation, selon le sexe et les principales disciplines (tous types de diplôme), Québec, 2005 77

2.9 Nombre de diplômés universitaires des Sciences de l'administration, selon le sexe et les principales disciplines (tous types de diplôme), Québec, 2005 78

2.10 Nombre de diplômés universitaires des Arts, selon le sexe et les principales disciplines (tous types de diplôme), Québec, 2005 79

2.11 Nombre de diplômés universitaires des Lettres, selon le sexe et les principales disciplines (tous types de diplôme), Québec, 2005 80

2.12 Proportion de personnes de 15 ans ou plus ayant comme plus haut niveau de scolarité atteint (historique) un certificat ou un diplôme collégial ou universitaire, ou un grade universitaire, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1991, 1996 et 2001 82

2.13 Répartition en pourcentage de la population FÉMININE de 15 ans ou plus immigrante ou formée de résidentes non permanentes et de la population non immigrante, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'âge, Québec, 2001 87

2.14 Répartition en pourcentage de la population MASCULINE de 15 ans ou plus immigrante ou formée de résidents non permanents et de la population non immigrante, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'âge, Québec, 2001 88

2.15 Répartition en pourcentage de la population FÉMININE d'identité autochtone et de la population non autochtone, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'âge, Québec, 2001 92

2.16 Répartition en pourcentage de la population MASCULINE d'identité autochtone et de la population non autochtone, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'âge, Québec, 2001 93

CHAPITRE 3 EMPLOIS ET CHOIX PROFESSIONNELS

Tableaux

3.1 Taux (%) de présence des femmes et des hommes dans l'industrie des biens et dans l'industrie des services, Québec, 1997 et 2005 97

3.2 Taux (%) de présence des femmes dans l'industrie des biens et dans l'industrie des services, selon le secteur, Québec, 1997 et 2005 98

3.3 Liste des 20 principales professions féminines et masculines en 1991, positionnement de ces professions en 2001 dans la population active de 15 ans ou plus, pourcentage de femmes dans les professions dites féminines et pourcentage d'hommes dans les professions dites masculines, Québec 100

3.4 Proportion de femmes dans les 20 principaux ordres professionnels à dominante masculine et proportion d'hommes dans les 20 principaux ordres professionnels à dominante féminine, Québec, 1995-1996 et 2005-2006 104

3.5 Indice pondéré de ségrégation (IPS) professionnelle et indice standardisé de ségrégation (ISS) professionnelle, et variations quinquennale ou décennale de ces indices, Québec, 1971, 1981, 1991, 1996 et 2001 106

Figures

3.1.1 Taux (%) de présence des femmes et des hommes dans l'industrie des biens, Québec, 2005 99

3.1.2 Taux (%) de présence des femmes et des hommes dans l'industrie des services, Québec, 2005 99

CHAPITRE 4 CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOYÉS ET DES EMPLOIS

Tableaux

4.1 Proportion d'employés syndiqués parmi l'ensemble des employés, selon le secteur et le sexe, Québec, 1997 et 2005, et variation en pourcentage par sexe du nombre d'employés syndiqués pour la période 1997 à 2005 109

4.2 Nombre et répartition en pourcentage des travailleurs autonomes et proportion de travailleurs autonomes parmi l'ensemble des travailleurs, selon le sexe, Québec, 1997 et 2005, et variation en points de pourcentage par sexe du nombre de travailleurs autonomes pour la période 1997 à 2005 110

4.3 Nombre et répartition en pourcentage des employés temporaires et proportion d'employés temporaires parmi l'ensemble des employés, selon le sexe, Québec, 1997 et 2005, et variation en pourcentage par sexe du nombre d'employés temporaires pour la période 1997 à 2005 111

Tableaux

4.4 Nombre et répartition en pourcentage des employés à temps partiel et proportion d'employés à temps partiel parmi l'ensemble des employés, selon le sexe, Québec, 1997 et 2005, et variation en pourcentage par sexe du nombre d'employés à temps partiel pour la période 1997 à 2005 112

4.5 Proportion de femmes parmi les travailleurs à temps partiel, selon le groupe d'âge, Québec, 1976 et 2003 113

4.6 Proportion de travailleurs à temps partiel ayant un emploi non désiré chez les 25 à 54 ans, selon le sexe, Québec, 1997 et 2003 114

4.7 Nombre et répartition en pourcentage des employés atypiques et proportion d'emplois atypiques parmi l'ensemble des emplois, selon le sexe, Québec, 1997 et 2005, et variation en pourcentage par sexe du nombre d'employés atypiques pour la période 1997 à 2005 115

4.8 Nombre annuel d'heures supplémentaires rémunérées et non rémunérées, selon le sexe, pour l'ensemble des employés à temps plein et à temps partiel, et ratios femmes/hommes, Québec, 2004 117

4.9 Proportion des salariés de 15 à 64 ans ayant habituellement une semaine de travail normale (de 35 à 40 heures) et répartition de ces salariés selon les heures réelles travaillées, selon le sexe, Québec, 2003 118

4.10 Nombre annuel d'heures de travail et d'heures d'absence, selon le motif d'absence et le sexe, pour l'ensemble des employés à temps plein et à temps partiel, et ratios femmes/hommes, Québec, 2004 119

4.11 Personnes ayant obtenu le statut de résident permanent au Canada ou titulaires d'un permis temporaire, à titre de requérant principal de la catégorie des aides familiaux, selon l'année d'admission et le sexe, Québec, 2001 à 2005 120

Figure

4.1 Proportion d'employés syndiqués, de travailleurs autonomes, d'employés temporaires, d'employés à temps partiel et d'emplois atypiques parmi l'ensemble des travailleurs ou des emplois, selon le sexe, Québec, 1997 et 2005 116

CHAPITRE 5 MARCHÉ DU TRAVAIL

Tableaux

5.1 Taux (%) d'activité des personnes de 15 ans ou plus, selon le sexe, Québec, 1976 à 2005 121

5.2 Taux (%) d'activité des femmes et des hommes, selon le groupe d'âge, Québec, pour certaines années de la période 1993 à 2005, et variation en points de pourcentage pour la période 1993 à 2005 123

Tableaux

5.3 Taux (%) d'activité des parents en couple et des parents seuls de 25 à 44 ans, selon l'âge du plus jeune enfant et le sexe du parent seul, Québec, 1976 et 2004, et variation en points de pourcentage pour la période 1976 à 2004 124

5.4 Taux (%) d'activité des femmes de 25 à 44 ans, selon la situation familiale et la présence d'enfants de moins de 16 ans, Québec, 1991, 1996 et 2004, et variation en points de pourcentage pour la période 1991 à 2004 et la période 1996 à 2004 126

5.5 Taux (%) d'emploi des femmes et des hommes de 25 à 54 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, la présence d'enfants et certains groupes d'âge des enfants, Québec, 1997 et 2005 128

5.6 Taux (%) d'emploi et de chômage de la population de 15 ans ou plus, selon le niveau d'études (plus haut niveau de scolarité atteint) et le sexe, Québec, 1997 et 2005. 131

5.7 Taux (%) d'emploi et de chômage et répartition en pourcentage des personnes de 20 à 44 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, Québec, 2001 132

5.8 Nombre total d'emplois, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, et proportion de ces emplois occupés par les femmes et les hommes, Québec, 1993 et 2005. 133

5.9 Évolution de la population active de 55 ans ou plus, selon le sexe, Québec, pour certaines années de la période 1976 à 2005, et variation en pourcentage pour la période 1976 à 2005 134

5.10 Taux (%) d'activité des personnes de 45 ans ou plus, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, pour certaines années de la période 1976 à 2005. 135

5.11 Taux (%) d'activité des personnes de 65 à 69 ans et de 65 ans ou plus, selon le sexe, pour certaines années de la période 1980 à 2005 136

5.12 Population de 15 ans ou plus immigrante, formée de résidents non permanents et non immigrante, selon le sexe et les taux (%) d'activité, d'emploi et de chômage, Québec, 1996 et 2001 137

5.13 Taux (%) d'activité, d'emploi et de chômage de la population immigrante, selon la période d'immigration et le sexe, Québec, 1996 et 2001 139

5.14 Taux (%) d'activité, d'emploi et de chômage de la population d'identité autochtone et de la population non autochtone, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2001 140

5.15 Répartition en pourcentage des personnes handicapées et des personnes non handicapées de 15 à 64 ans, selon l'activité et le sexe, Québec, 2001 142

Figures

5.1 Taux (%) d'activité des personnes de 15 ans ou plus, selon le sexe, Québec, 1976 à 2005. 122

Figures

5.2 Taux (%) d'activité des parents de 25 à 44 ans, selon la situation familiale, certains groupes d'âge des enfants et le sexe du parent, Québec, 1976 et 2004 125

5.3 Variation en points de pourcentage du taux (%) d'activité des femmes de 25 à 44 ans, selon certaines situations familiales et la présence d'enfants, Québec, pour la période 1996 à 2004 127

5.4 Taux (%) d'emploi des femmes et des hommes de 25 à 54 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, la présence d'enfants et certains groupes d'âge des enfants, Québec, 2005 129

5.5 Estimation du taux (%) d'activité des mères d'enfants de moins de un an des ménages privés, selon le plus haut niveau de scolarité atteint de la mère, Québec, 2001 130

5.6 Taux (%) d'emploi de la population de 15 ans ou plus immigrante, formée de résidents non permanents et non immigrante, selon le sexe, Québec, 2001 138

5.7 Taux (%) d'emploi de la population d'identité autochtone et de la population non autochtone, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2001 141

CHAPITRE 6 POSTES DÉCISIONNELS

Tableaux

6.1 Répartition en nombre et en pourcentage des députés et des ministres à l'Assemblée nationale du Québec, selon le sexe, 1973, 1994 et 2006 143

6.2 Répartition en nombre et en pourcentage des députés des circonscriptions électorales fédérales du Québec à la Chambre des communes, selon le sexe, 1972, 1993 et 2006 146

6.3 Répartition en nombre et en pourcentage des postes de haute direction et de cadre dans la fonction publique du Québec, selon le sexe, mars 2001 et mars 2005 147

6.4 Répartition en nombre et en pourcentage des maires et des conseillers municipaux aux instances électives municipales du Québec, selon le sexe, 1980, 1993, 2003 et 2005 149

Figures

6.1.1 Proportion de femmes et d'hommes députés à l'Assemblée nationale du Québec, 1973 144

6.1.2 Proportion de femmes et d'hommes députés à l'Assemblée nationale du Québec, 1994 144

6.1.3 Proportion de femmes et d'hommes députés à l'Assemblée nationale du Québec, 2006 144

Figures

6.2.1 Proportion de femmes et d'hommes ministres à l'Assemblée nationale du Québec, 1973 145

6.2.2 Proportion de femmes et d'hommes ministres à l'Assemblée nationale du Québec, 1994 145

6.2.3 Proportion de femmes et d'hommes ministres à l'Assemblée nationale du Québec, 2006 145

6.3 Répartition des postes de haute direction et de cadre dans la fonction publique du Québec, selon le sexe, mars 2001 et mars 2005 148

6.4 Proportion de mairesses et de maires, de conseillères municipales et de conseillers municipaux, Québec, 2005 150

CHAPITRE 7 REVENUS – RÉMUNÉRATION – PRÉCARITÉ – PAUVRETÉ

Tableaux

7.1 Revenu annuel ($ constants de 2003) des particuliers ayant un revenu, selon le type de revenu et le sexe, et revenu des femmes en pourcentage de celui des hommes, Québec, 1996 et 2003, et variation en pourcentage des revenus pour la période 1996 à 2003 151

7.2 Revenu moyen des femmes et des hommes ayant un revenu, proportion de femmes et d'hommes et revenu des femmes en pourcentage de celui des hommes, selon le mode d'occupation du logement, Québec, 2003 152

7.3 Revenu d'emploi moyen ($ constants de 2003) des personnes de 15 ans ou plus gagnant un revenu, selon le sexe, et revenu des femmes en pourcentage de celui des hommes, Québec, 1996 et 2003 153

7.4 Revenu d'emploi moyen des femmes et des hommes de 16 à 69 ans gagnant un revenu, selon certaines caractéristiques, proportion de femmes dans chacune des catégories et revenu des femmes en pourcentage de celui des hommes, Québec, 2003 154

7.5 Proportion de femmes dans chacun des niveaux de scolarité et revenu d'emploi moyen des femmes en pourcentage de celui des hommes, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'âge, pour les personnes ayant travaillé à temps plein toute l'année, Québec, 2000 157

7.6 Salaire hebdomadaire des femmes diplômées en pourcentage de celui des hommes pour un emploi à temps plein, proportion de personnes ayant un emploi relié à leur formation, ou un emploi permanent, parmi celles ayant un emploi à temps plein, selon le sexe, l'ordre d'enseignement et le type de diplôme, Québec, 1995 à 2005 159

Tableaux

7.7 Salaire hebdomadaire moyen ($ courants) pour un emploi à temps plein durant une semaine de travail normale, selon le sexe, et salaire des femmes en pourcentage de celui des hommes, selon le type de diplôme obtenu au secondaire, Québec, 1995 à 2005 161

7.8 Salaire hebdomadaire moyen des femmes en pourcentage de celui des hommes pour un emploi à temps plein durant une semaine de travail normale, chez les titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), selon les principaux secteurs de formation où l'on dénombre des diplômés de chacun des sexes, Québec, 1998, 2001, 2004 et 2005 162

7.9 Salaire hebdomadaire moyen pour un emploi à temps plein durant une semaine de travail normale, chez les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique, selon le sexe, et salaire des femmes en pourcentage de celui des hommes, Québec, 1999, 2001, 2004 et 2005 163

7.10 Salaire hebdomadaire moyen des femmes en pourcentage de celui des hommes pour un emploi à temps plein durant une semaine de travail normale, chez les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique, selon les principaux secteurs de formation où l'on dénombre des diplômés de chacun des sexes, Québec, 1999, 2001, 2004 et 2005 164

7.11 Salaire hebdomadaire moyen pour un emploi à temps plein durant une semaine de travail normale, chez les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise, selon le sexe, et salaire des femmes en pourcentage de celui des hommes, Québec, 1999, 2001, 2003 et 2005 165

7.12 Salaire hebdomadaire moyen des femmes en pourcentage de celui des hommes pour un emploi à temps plein durant une semaine de travail normale, chez les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise, selon le domaine d'études, Québec, 2001, 2003 et 2005 166

7.13 Revenu total moyen, revenu privé moyen et revenu moyen ($ de 2003) provenant de transferts gouvernementaux, pour les personnes de 65 ans ou plus, selon le sexe, ratios femmes/hommes, Québec, pour certaines années de la période 1980 à 2003, et variation en pourcentage pour la période 1980 à 2003 172

7.14 Importance des revenus de retraite et des transferts gouvernementaux, dont le Régime de rentes du Québec, dans le revenu annuel moyen des personnes de 65 ans ou plus, selon le sexe, Québec, 1980 à 2003 173

7.15 Revenu total moyen ($ constants de 2000) des femmes de 65 ans ou plus en pourcentage de celui des hommes, selon le groupe d'âge, Québec, 1981 et 2000 174

7.16 Rémunération horaire moyenne ($ courants) des employés, selon diverses caractéristiques et le sexe, moyennes annuelles, et ratios femmes/hommes, Québec, 1997 et 2005 175

Tableaux

7.17 Proportion et rémunération hebdomadaire des employés rémunérés au taux horaire minimum, selon le sexe, rémunération hebdomadaire des femmes en pourcentage de celle des hommes, Québec, 1997 et 2004, et variation en pourcentage de la rémunération hebdomadaire au taux horaire minimum pour la période 1997 à 2004 180

7.18 Quelques indicateurs de revenu et de pauvreté des parents seuls, selon le sexe, Québec, 2003 182

7.19 Revenu moyen et revenu d'emploi moyen en 1995 et en 2000 pour un emploi à temps plein, chez la population de 15 ans ou plus immigrante, selon la période d'immigration et le sexe, et chez la population de résidents non permanents et la population non immigrante, selon le sexe, Québec 184

7.20 Revenu moyen et revenu d'emploi moyen en 2000 pour un emploi à temps plein, chez la population de 15 ans ou plus d'identité autochtone et la population non autochtone, selon le sexe, et divers ratios femmes/hommes, Québec 187

7.21 Taux (%) de faible revenu des personnes seules d'après la mesure de faible revenu (MFR) après impôt, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 1993 et 2002 189

7.22 Nombre de personnes exposées à un risque de pauvreté, après transferts, taux (%) de risque de pauvreté, selon le groupe d'âge et le sexe, et divers ratios femmes/hommes, Québec, 2002 190

7.23 Nombre de personnes de 15 ans ou plus exposées à un risque de pauvreté, après transferts, et taux (%) de risque de pauvreté, selon le sexe et le statut d'activité le plus fréquent, Québec, 2002 192

7.24 Rapport de dépendance économique, selon certains types de transferts gouvernementaux et le sexe, Québec, 1999 et 2003 193

7.25 Proportion de personnes de 15 ans ou plus n'ayant aucun revenu et de personnes gagnant moins de 20 000 $ par année parmi les personnes ayant un revenu, chez la population immigrante, selon la période d'immigration et le sexe, et chez la population de résidents non permanents et la population non immigrante, selon le sexe, Québec, 1996 et 2001 194

7.26 Importance relative des transferts gouvernementaux dans le revenu total et fréquence des personnes vivant dans des unités à faible revenu en 1995 et en 2000, pour les personnes des familles économiques et hors famille économique, chez la population de 15 ans ou plus immigrante, selon la période d'immigration et le sexe, et chez la population de résidents non permanents et la population non immigrante, selon le sexe, Québec, 1996 et 2001 197

7.27 Proportion de personnes de 15 ans ou plus n'ayant aucun revenu et de personnes gagnant moins de 20 000 $ par année parmi les personnes ayant un revenu, chez la population d'identité autochtone et la population non autochtone, selon le sexe, Québec, 2001 203

Tableaux

7.28 Importance relative des transferts gouvernementaux dans le revenu total et fréquence des personnes vivant dans des unités à faible revenu en 2000, pour les personnes des familles économiques et hors famille économique, chez la population de 15 ans ou plus d'identité autochtone et la population non autochtone, selon le sexe, Québec, 2001 204

7.29 Indicateurs de revenu et de pauvreté chez les personnes handicapées et les personnes non handicapées de 15 ans ou plus et de 15 à 64 ans, selon le sexe, et revenu des femmes en pourcentage de celui des hommes, Québec, 2001 206

7.30 Nombre d'adultes prestataires de l'assistance-emploi, selon le sexe, et ratio femmes/hommes, Québec, mars 2001 et mars 2005, et variation en pourcentage du nombre d'adultes prestataires de 2001 à 2005 208

Figures

7.1 Revenu d'emploi moyen des femmes et des hommes de 16 à 69 ans gagnant un revenu, selon certaines caractéristiques, Québec, 2003 156

7.2 Revenu moyen d'emploi des femmes en pourcentage de celui des hommes pour les personnes ayant travaillé à temps plein toute l'année, selon le plus haut niveau de scolarité atteint (historique) et le groupe d'âge, Québec, 2000 158

7.3 Salaire hebdomadaire moyen des femmes en pourcentage de celui des hommes pour un emploi à temps plein durant une semaine de travail normale, chez les titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), selon les principaux secteurs de formation, Québec, 1998 et 2005 168

7.4 Salaire hebdomadaire moyen des femmes en pourcentage de celui des hommes pour un emploi à temps plein durant une semaine de travail normale, chez les titulaires d'un diplômes d'études collégiales (DEC) technique, selon les principaux secteurs de formation, Québec, 1999 et 2005 169

7.5 Salaire hebdomadaire moyen des femmes en pourcentage de celui des hommes pour un emploi à temps plein durant une semaine de travail normale, chez les titulaires d'un baccalauréat, selon le domaine d'études, Québec, 2001 et 2005 170

7.6 Salaire hebdomadaire moyen des femmes en pourcentage de celui des hommes pour un emploi à temps plein durant une semaine de travail normale, chez les titulaires d'une maîtrise, selon le domaine d'études, Québec, 2001 et 2005 171

7.7 Rémunération horaire moyenne des employés, selon le groupe d'âge et le sexe, moyenne annuelle, Québec, 2005 178

7.8 Rémunération horaire moyenne des employés, selon le niveau d'études et le sexe, moyenne annuelle, Québec, 2005 179

Figures

7.9 Répartition de l'effectif rémunéré au taux horaire minimum, selon le sexe, Québec, 1997 et 2004 181

7.10 Taux (%) de risque de pauvreté, après transferts, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2002 191

7.11 Importance relative des transferts gouvernementaux dans le revenu total, chez la population de 15 ans ou plus immigrante, formée de résidents non permanents et non immigrante, selon le sexe, Québec, 2001 202

7.12 Importance relative des transferts gouvernementaux dans le revenu total, chez la population de 15 ans ou plus d'identité autochtone et la population non autochtone, selon le sexe, Québec, 2001 205

7.13 Proportion de personnes handicapées et de personnes non handicapées de 15 à 64 ans ayant un revenu de moins de 20 000 $ par année parmi les personnes ayant un revenu, selon le sexe, Québec, 2001 207

CHAPITRE 8 MODALITÉ DE GARDE DES ENFANTS LORS D'UN JUGEMENT DE DIVORCE

Tableau

8.1 Répartition en nombre et en pourcentage des enfants, selon la modalité de garde déterminée lors d'un jugement de divorce, Québec, 1986 à 2003 209

Figure

8.1 Répartition en pourcentage des enfants, selon la modalité de garde déterminée lors d'un jugement de divorce, Québec, 1986 à 2003 211

CHAPITRE 9 EMPLOI DU TEMPS – TRAVAIL-FAMILLE-ÉTUDES

Tableaux

9.1 Moyenne quotidienne d'heures consacrées aux activités professionnelles et domestiques et répartition, selon le sexe et le type d'activités, Québec, 1992,1998 et 2005 213

9.2 Moyenne quotidienne d'heures consacrées aux activités professionnelles et domestiques, chez les personnes VIVANT EN COUPLE, et répartition du temps quotidien des femmes et des hommes par type d'activités, selon le sexe, Québec, 1992 et 1998 215

Tableaux

9.3 Moyenne quotidienne d'heures consacrées par les femmes et les hommes aux activités professionnelles et domestiques, chez les personnes de 15 ans ou plus VIVANT EN COUPLE ET AYANT DES ENFANTS, et répartition du temps quotidien des personnes par type d'activités, selon le sexe du parent et le groupe d'âge des enfants, Québec, 1992 et 1998 216

9.4 Moyenne quotidienne d'heures consacrées par les femmes et les hommes aux activités professionnelles et domestiques, chez les personnes de 15 ans ou plus VIVANT EN COUPLE OÙ LES DEUX SONT EN EMPLOI ET AYANT DES ENFANTS, et répartition du temps quotidien des personnes par type d'activités, selon le sexe du parent et le groupe d'âge des enfants, Québec, 1992 et 1998 220

9.5 Proportion de la population de 15 ans ou plus dans les familles de recensement, selon le nombre d'heures hebdomadaires consacrées, sans rémunération, au soin des personnes âgées, aux travaux ménagers et au soin des enfants, selon le sexe et le groupe d'âge des personnes, Québec, 2001 224

9.6 Nombre des parents, selon la modalité d'emploi et d'études, le sexe des parents et certains groupes d'âge des enfants, proportion de parents en emploi et aux études simultanément, selon le sexe, et proportion de femmes dans chacune des catégories d'emploi et d'études, Québec, 2001 228

Figures

9.1 Répartition de la moyenne quotidienne de temps consacré aux activités professionnelles et domestiques, selon le sexe, Québec, 1992, 1998 et 2005 214

9.2 Répartition du temps quotidien assumé par les personnes de 15 ans ou plus VIVANT EN COUPLE ET AYANT AU MOINS UN ENFANT DE MOINS DE 5 ANS, selon le sexe du parent et le type d'activités, Québec, 1992 et 1998 218

9.3 Répartition du temps quotidien assumé par les personnes de 15 ans ou plus VIVANT EN COUPLE ET AYANT DES ENFANTS DE 5 À 19 ANS, selon le sexe du parent et le type d'activités, Québec, 1992 et 1998 219

9.4 Répartition du temps quotidien assumé par les personnes de 15 ans ou plus VIVANT EN COUPLE OÙ LES DEUX SONT EN EMPLOI ET AYANT AU MOINS UN ENFANT DE MOINS DE 5 ANS, selon le sexe du parent et le type d'activités, Québec, 1992 et 1998 222

9.5 Répartition du temps quotidien assumé par les personnes de 15 ans ou plus VIVANT EN COUPLE OÙ LES DEUX SONT EN EMPLOI ET AYANT DES ENFANTS DE 5 À 19 ANS, selon le sexe du parent et le type d'activités, Québec, 1992 et 1998 223

9.6 Proportion de la population de 15 ans ou plus consacrant du temps, sans rémunération, au soin des enfants et des personnes âgées et aux travaux ménagers, selon le temps consacré, le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2001 227

Figure

9.7 Proportion de parents d'enfants mineurs, en emploi et aux études simultanément, parmi les parents en emploi, selon la situation familiale, le sexe du parent et le groupe d'âge des enfants, Québec, 2001 230

CHAPITRE 10 SANTÉ

Tableaux

10.1 Espérance de vie à la naissance et écart femmes/hommes, pour certaines années de la période 1980 à 2005, variation en pourcentage de l'espérance de vie de 1980 à 2005, espérance de vie en bonne santé (sans limitation d'activités) et écart femmes/hommes en 2001, Québec 231

10.2 Taux de mortalité pour 100 000 personnes de tous âges, selon les principales causes de décès et le sexe, et importance relative de ces décès parmi l'ensemble des décès, Québec, 2004 232

10.3 Proportion de personnes déclarant avoir un indice faible ou un indice élevé de soutien social parmi la population de 15 ans ou plus, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 1998 235

10.4 Proportion de personnes de 15 ans ou plus ayant certaines habitudes de vie, selon le sexe, Québec, 1998 236

10.5 Proportion de personnes de 15 ans ou plus se percevant comme ayant plus d'un problème de santé, plus d'un problème de santé de longue durée ou des problèmes de santé mentale, selon le sexe, Québec, 1998 239

10.6 Proportion de personnes de 15 ans ou plus, selon le recours aux services de santé et sociaux et le sexe, Québec, 1998 240

Figures

10.1 Taux de mortalité pour 100 000 personnes de tous âges, selon les principales grandes causes de décès et le sexe, Québec, 2004 234

10.2 Proportion de personnes de 15 ans ou plus ayant certaines habitudes de vie, selon le sexe, Québec, 1998 238

10.3 Proportion de personnes de 15 ans ou plus déclarant avoir un indice faible de soutien social et ayant recours à divers services de santé ou sociaux, selon le sexe, Québec, 1998 241

CHAPITRE 11 VIOLENCE CONJUGALE ET AGRESSIONS SEXUELLES

Tableaux

11.1 Indicateurs relatifs à la violence conjugale déclarée, selon le sexe, Québec, 2001, et quelques comparaisons avec 1997 et 2004 243

11.2 Indicateurs relatifs à la violence conjugale déclarée (auteurs présumés, victimes de blessures), selon le sexe, Québec, 2001 244

11.3 Taux de victimisation (nombre de victimes par 100 000 personnes) de violence conjugale et répartition en pourcentage, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2001, et quelques informations pour 1997 et 2004 246

11.4 Répartition en pourcentage des victimes de violence conjugale, selon la relation avec l'auteur présumé, Québec, 2001 247

11.5 Indicateurs relatifs aux agressions sexuelles, Québec, 2004, et quelques comparaisons avec 1997 et 2001 248

11.6 Indicateurs relatifs aux agressions sexuelles (auteurs présumés, victimes blessées), selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2004 249

Figure

11.1 Répartition des victimes déclarées de violence conjugale, selon le sexe, Québec, 1997, 2001 et 2004 245

À noter

DES TOTAUX QUI PARAISSENT ERRONÉS ?

Dans les tableaux et les figures qui suivent, lorsque les données proviennent d'un Recensement du Canada, les totaux affichés diffèrent souvent de la somme des composantes qui les sous-tendent. Statistique Canada effectue des arrondissements aléatoires pour des raisons de confidentialité. Les nombres sont ainsi arrondis vers le haut ou vers le bas, jusqu'à un multiple de 5 ou de 10, dans certains cas. Lorsque des données sont supprimées pour une population de taille trop réduite, il faut savoir qu'elles sont toutefois incluses dans les totaux ou les sous-totaux.

1 Profil sommaire

TABLEAU 1.1

Répartition en nombre et en pourcentage de la population, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 1er juillet 2006p

Groupe d'âge	Sexe (n)			% par sexe		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
0-4 ans	185 363	194 295	379 658	48,8	51,2	100,0
5-9 ans	191 289	202 619	393 908	48,6	51,4	100,0
10-14 ans	228 898	239 175	468 073	48,9	51,1	100,0
15-19 ans	231 848	242 584	474 432	48,9	51,1	100,0
20-24 ans	239 786	252 248	492 034	48,7	51,3	100,0
25-29 ans	264 359	274 894	539 253	49,0	51,0	100,0
30-34 ans	246 583	258 051	504 634	48,9	51,1	100,0
35-39 ans	255 642	267 710	523 352	48,8	51,2	100,0
40-44 ans	309 060	318 843	627 903	49,2	50,8	100,0
45-49 ans	324 555	324 840	649 395	50,0	50,0	100,0
50-54 ans	294 479	287 774	582 253	50,6	49,4	100,0
55-59 ans	264 423	255 132	519 555	50,9	49,1	100,0
60-64 ans	216 440	205 295	421 735	51,3	48,7	100,0
65-69 ans	165 046	149 541	314 587	52,5	47,5	100,0
70-74 ans	144 536	120 394	264 930	54,6	45,4	100,0
75-79 ans	127 668	92 828	220 496	57,9	42,1	100,0
80-84 ans	97 086	56 844	153 930	63,1	36,9	100,0
85 ans ou plus	87 187	34 216	121 403	71,8	28,2	100,0
Total	**3 874 248**	**3 777 283**	**7 651 531**	**50,6**	**49,4**	**100,0**
0-14 ans	605 550	636 089	1 241 639	48,8	51,2	100,0
15-34 ans	982 576	1 027 777	2 010 353	48,9	51,1	100,0
35-64 ans	1 664 599	1 659 594	3 324 193	50,1	49,9	100,0
65 ans ou plus	621 523	453 823	1 075 346	57,8	42,2	100,0
Total	**3 874 248**	**3 777 283**	**7 651 531**	**50,6**	**49,4**	**100,0**

Source : Institut de la statistique du Québec, d'après Statistique Canada, Division de la démographie, Estimations de la population, 6 novembre 2006, site Internet.

« Au Québec, en 2005, on dénombre un peu moins de quatre millions de femmes et presque autant d'hommes, de tous âges. Avant l'âge de 45 ans, toutefois, ce sont les hommes qui sont en majorité. Par la suite, et surtout après l'âge de 70 ans, la surmortalité masculine fait en sorte que la proportion de femmes croît sans cesse. C'est ainsi qu'après l'âge de 85 ans, 7 personnes sur 10 sont des femmes. »

FIGURE 1.1
Population selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2006

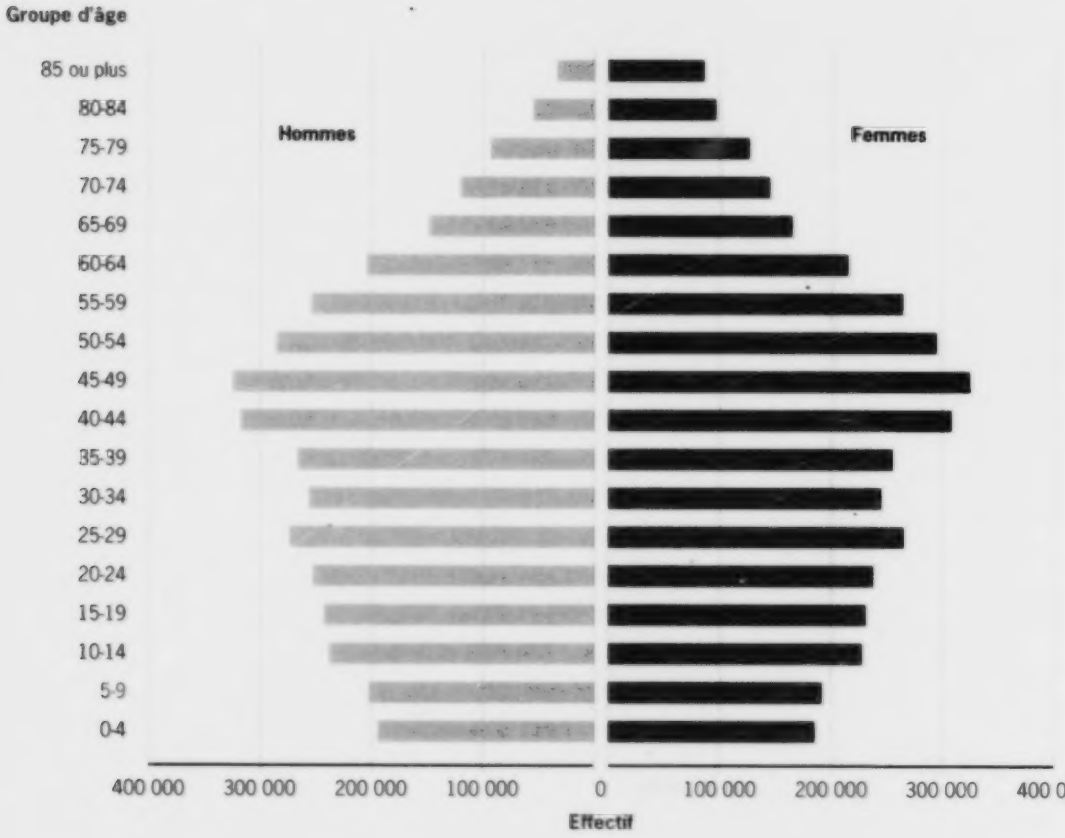

Source : Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (MFACF), à partir des estimations de population de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), site Internet, 25 octobre 2005.

FIGURE 1.2
Population selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 1991

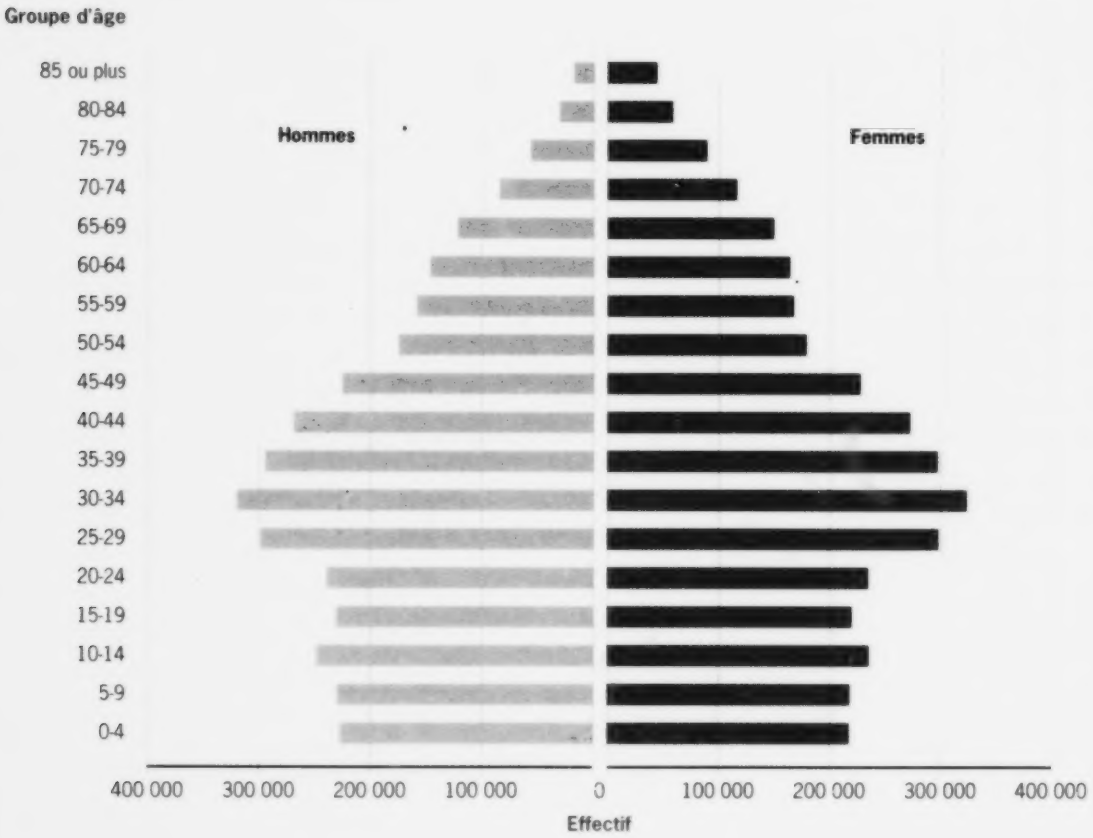

Source : Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, à partir des données de l'ISQ, Le Québec, Cahiers régionaux, cahier 2, document pdf, site Internet.

« Les pyramides des âges pour 1991 et 2006 illustrent le vieillissement inéluctable de la population québécoise de femmes et d'hommes, par l'élargissement de la partie supérieure des pyramides. En 1991, les groupes d'âge les plus importants numériquement se situent entre 25 et 39 ans. Quinze ans plus tard, on les retrouve, maintenant âgés de 40 à 54 ans. »

TABLEAU 1.2

Répartition de la population québécoise de 15 ans ou plus, selon l'état matrimonial de fait, le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2001

Groupe d'âge	État matrimonial de fait	Femmes (%)	Hommes (%)
15-34 ans	**Total**	**100,0**	**100,0**
	Célibataire (jamais mariée ou marié)	56,0	67,0
	Mariée ou marié	16,4	11,1
	Partenaire en union libre	25,4	20,7
	Séparée ou séparé	0,9	0,5
	Divorcée ou divorcé	1,2	0,7
	Veuve ou veuf	0,1	0,1
35 ans ou plus	**Total**	**100,0**	**100,0**
	Célibataire (jamais mariée ou marié)	11,4	13,4
	Mariée ou marié	50,0	57,3
	Partenaire en union libre	13,1	16,8
	Séparée ou séparé	2,7	2,3
	Divorcée ou divorcé	10,0	7,5
	Veuve ou veuf	12,8	2,8
Total	**Total**	**100,0**	**100,0**
	Célibataire (jamais mariée ou marié)	25,1	31,1
	Mariée ou marié	39,6	42,0
	Partenaire en union libre	16,9	18,1
	Séparée ou séparé	2,1	1,7
	Divorcée ou divorcé	7,3	5,2
	Veuve ou veuf	8,9	1,9

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du tableau 1 de la commande spéciale C0-0700.

« L'état matrimonial de fait renvoie à la situation matrimoniale des personnes dans les faits, indépendamment de leur situation face à la loi. Il est à noter que les données de 2001 pour la catégorie « mariée ou marié » excluent les mariages de conjoints de même sexe, puisque ces derniers n'ont été confirmés par la Cour d'appel du Québec que le 19 mars 2004. Sont également exclues les unions civiles de conjoints de même sexe ou de sexes différents, ces unions n'ayant été autorisées qu'à partir de juin 2002.

Les femmes quittent le célibat à un âge plus jeune que les hommes : au Québec, en 2001, 41,8 % de celles qui ont entre 15 et 34 ans vivent en couple (mariées ou en union libre), comparativement à 31,8 % des hommes, soit un écart de 10 points de pourcentage. Dans ce même groupe d'âge, l'union libre s'avère nettement plus populaire que le mariage.

Parmi les 35 ans ou plus, plus de 6 femmes ou hommes sur 10 vivent en couple. À ces âges, une femme sur 4 (25,5 %) est séparée, divorcée ou veuve, comparativement à un peu plus d'un homme sur 10 (12,6 %). »

TABLEAU 1.3

Nombre de conjointes et de conjoints, selon le type d'union et la présence d'enfants, nombre de parents seuls, selon le groupe d'âge et le sexe de la personne, et proportion de couples et de parents seuls ayant des enfants à la maison, Québec, 2001

Situation familiale et groupe d'âge	Avec enfants de tous âges à la maison (n)		Sans enfant (n)		% avec enfants de tous âges à la maison	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
COUPLE DE SEXES OPPOSÉS OU DE MÊME SEXE						
15-34 ans	235 035	164 795	147 570	129 625	61,4	56,0
35 ans ou plus	697 450	767 170	601 570	624 715	53,7	55,1
Total	**932 480**	**931 965**	**749 150**	**754 330**	**55,5**	**55,3**
COUPLE DE SEXES OPPOSÉS, MARIÉ						
15-34 ans	113 145	72 320	34 950	28 490	76,4	71,7
35 ans ou plus	557 105	597 930	470 230	476 705	54,2	55,6
Total	**670 255**	**670 255**	**505 185**	**505 185**	**57,0**	**57,0**
COUPLE DE SEXES OPPOSÉS, EN UNION LIBRE						
15-34 ans	121 690	92 340	110 875	98 245	52,3	48,5
35 ans ou plus	139 615	168 970	125 980	138 600	52,6	54,9
Total	**261 305**	**261 305**	**236 855**	**236 855**	**52,5**	**52,5**
COUPLE DE MÊME SEXE, EN UNION LIBRE						
15-34 ans	200	135	1 745	2 890	10,3	4,5
35 ans ou plus	730	270	5 360	9 410	12,0	2,8
Total	**920**	**405**	**7 110**	**12 290**	**11,5**	**3,2**
PARENTS SEULS						
15-34 ans	56 120	7 140	...	...	100,0	100,0
35 ans ou plus	211 450	60 885	...	...	100,0	100,0
Total	**267 570**	**68 025**			**100,0**	**100,0**

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du tableau 14 de la commande spéciale CO-0701.

« Au Québec, en 2001, la grande majorité des conjointes et des conjoints vit dans un couple de sexes opposés. Chez les 15 à 34 ans, les femmes comme les hommes, dans un couple de sexes opposés, optent davantage pour l'union libre que pour le mariage, et ce, davantage chez les personnes sans enfant (76 % des femmes et 78 % des hommes vivent en union libre) que chez celles qui en ont (52 % des femmes et 56 % des hommes vivent en union libre). Un fait d'importance, la présence ou non d'enfants, distingue les personnes mariées de celles vivant en union libre, pour cette catégorie d'âge : 76 % des conjointes mariées et 72 % des conjoints mariés ont des enfants, mais c'est le cas de seulement quelque 52 % des conjointes et de 49 % des conjoints vivant en union libre.

TABLEAU 1.3

Chez les 35 ans ou plus, la situation inverse est observée. Quelque 4 conjointes ou conjoints sur 5 sont mariés plutôt qu'en union libre. Un peu plus de la moitié des conjointes et des conjoints (mariés ou non) ont des enfants à la maison.

Par ailleurs, 2001 est la première année de recensement où l'on dénombre les conjoints de même sexe. Malgré les réserves sur ces données, il appert qu'un nombre moins élevé de femmes que d'hommes ont déclaré vivre dans cette situation, indépendamment de la présence ou non d'enfants, soit un peu plus de 8 000 femmes et près de 12 700 hommes. Un peu plus de 900 femmes (11,5 % des conjointes de même sexe) et de 400 hommes (3,2 % des conjoints de même sexe) ont des enfants à la maison.

Enfin, les parents seuls ayant la charge principale des enfants, le jour du recensement, sont majoritairement des femmes, ces données ne révélant toutefois pas l'importance numérique réelle des pères seuls qui n'ont pas la garde principale de leurs enfants, en tout temps, ou encore le jour du recensement. »

FIGURE 1.3

Proportion de conjointes et de conjoints ayant des enfants à la maison, selon le type d'union, le sexe et le groupe d'âge de la personne, Québec, 2001

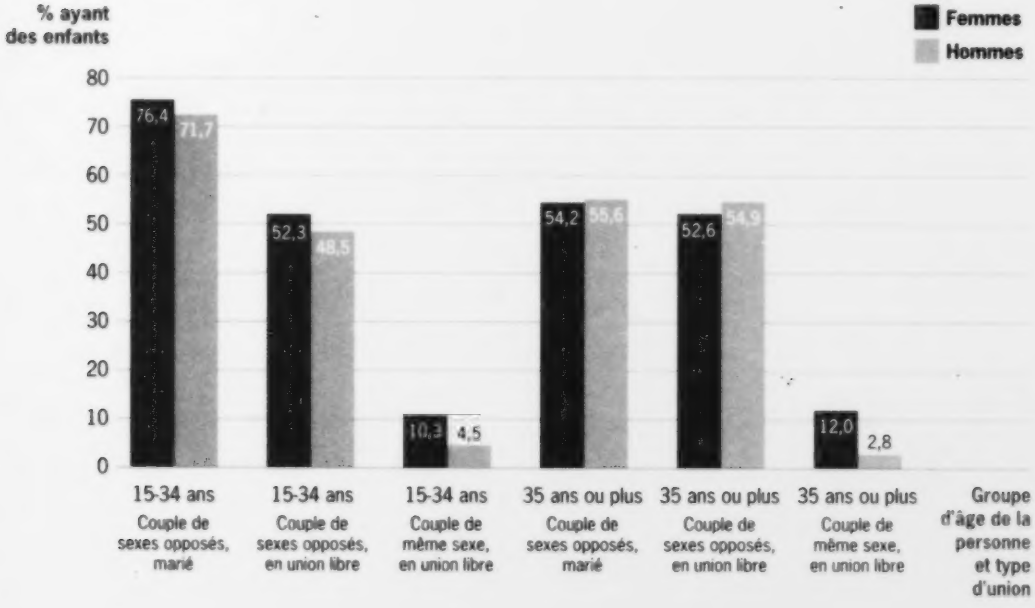

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du tableau 14 de la commande spéciale CO-0701.

FIGURE 1.4

Proportion de mères et de pères parmi les parents seuls, selon le groupe d'âge de l'enfant, Québec, 2001

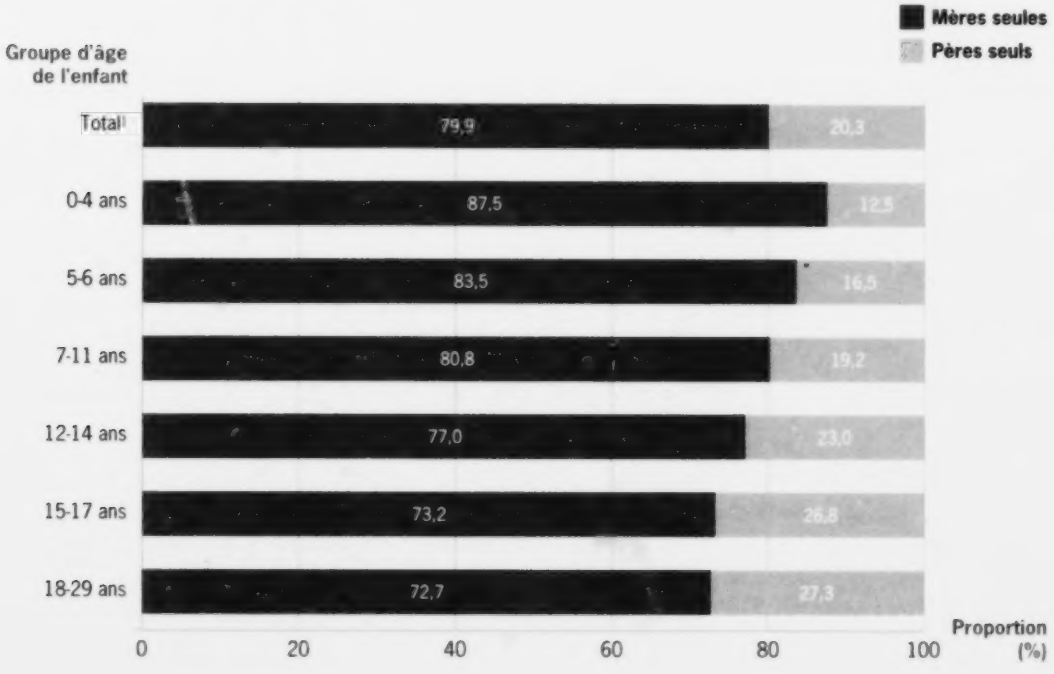

1. Y compris les 30 ans ou plus.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du tableau 2 de la commande spéciale CO-0700.

« Sans égard à l'âge des enfants, les mères seules représentent 79,7 % des parents seuls, au Québec, en 2001. Mais 20,3 % des parents seuls sont des pères* : cette proportion n'est que de 12,5 % lorsque le plus jeune enfant a entre 0 et 4 ans, mais gravite autour de 27 % lorsqu'il a entre 15 et 29 ans. »

* Seuls les pères ayant la garde principale de leurs enfants ou, pour les pères qui en ont la garde partagée, seuls ceux dont les enfants résidaient chez eux le jour du recensement sont recensés comme pères seuls.

TABLEAU 1.3

Chez les 35 ans ou plus, la situation inverse est observée. Quelque 4 conjointes ou conjoints sur 5 sont mariés plutôt qu'en union libre. Un peu plus de la moitié des conjointes et des conjoints (mariés ou non) ont des enfants à la maison.

Par ailleurs, 2001 est la première année de recensement où l'on dénombre les conjoints de même sexe. Malgré les réserves sur ces données, il appert qu'un nombre moins élevé de femmes que d'hommes ont déclaré vivre dans cette situation, indépendamment de la présence ou non d'enfants, soit un peu plus de 8 000 femmes et près de 12 700 hommes. Un peu plus de 900 femmes (11,5% des conjointes de même sexe) et de 400 hommes (3,2% des conjoints de même sexe) ont des enfants à la maison.

Enfin, les parents seuls ayant la charge principale des enfants, le jour du recensement, sont majoritairement des femmes, ces données ne révélant toutefois pas l'importance numérique réelle des pères seuls qui n'ont pas la garde principale de leurs enfants, en tout temps, ou encore le jour du recensement. »

FIGURE 1.3

Proportion de conjointes et de conjoints ayant des enfants à la maison, selon le type d'union, le sexe et le groupe d'âge de la personne, Québec, 2001

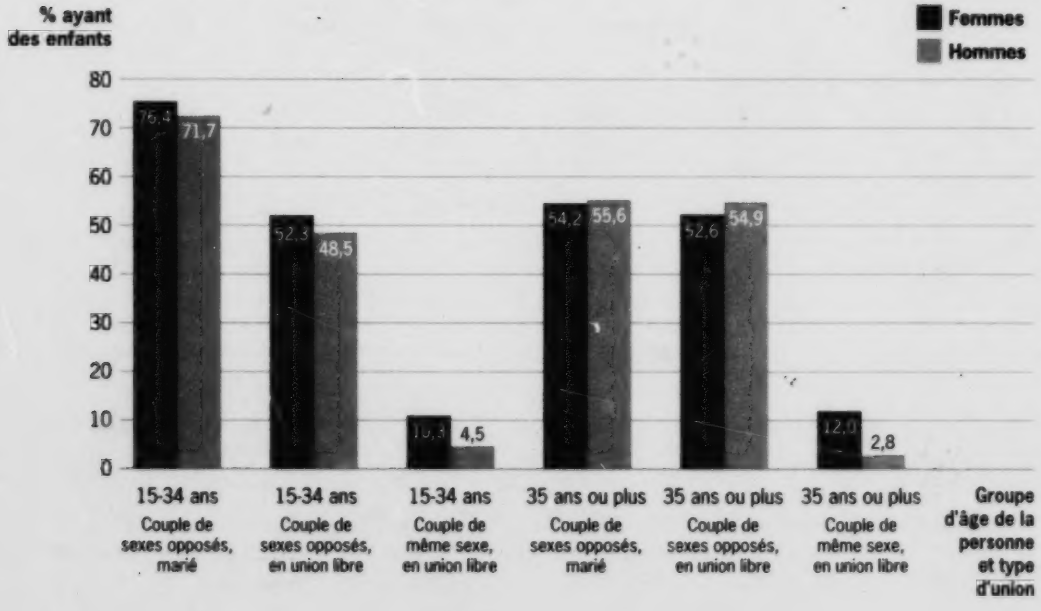

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du tableau 14 de la commande spéciale CO-0701.

FIGURE 1.4

Proportion de mères et de pères parmi les parents seuls, selon le groupe d'âge de l'enfant, Québec, 2001

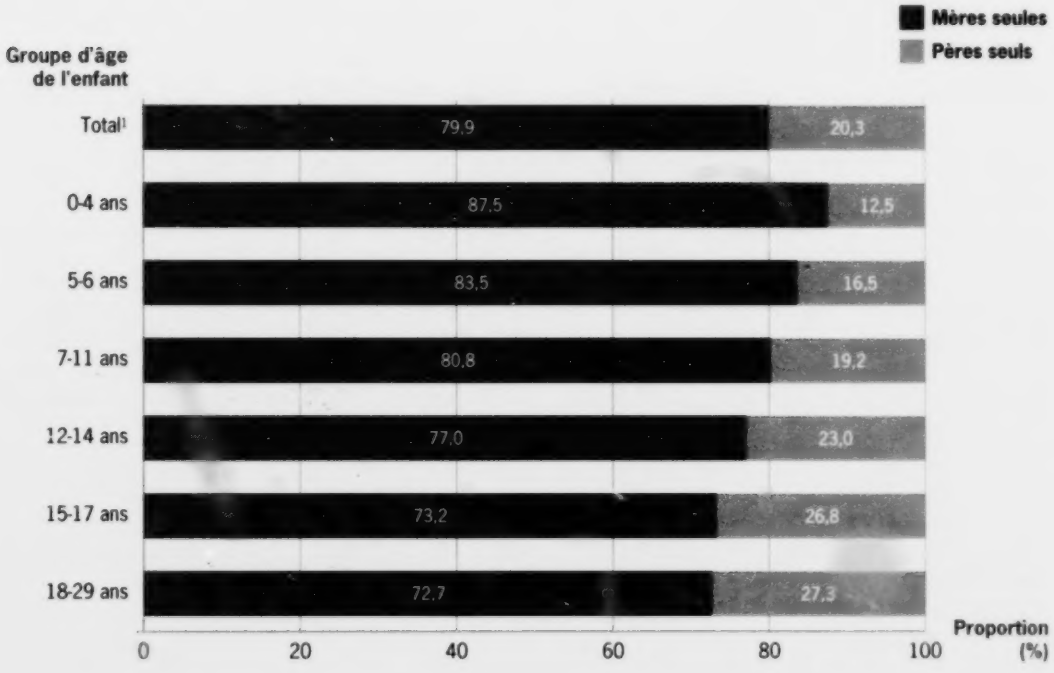

1. Y compris les 30 ans ou plus.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du tableau 2 de la commande spéciale CO-0700.

« Sans égard à l'âge des enfants, les mères seules représentent 79,7 % des parents seuls, au Québec, en 2001. Mais 20,3 % des parents seuls sont des pères* : cette proportion n'est que de 12,5 % lorsque le plus jeune enfant a entre 0 et 4 ans, mais gravite autour de 27 % lorsqu'il a entre 15 et 29 ans. »

* Seuls les pères ayant la garde principale de leurs enfants ou, pour les pères qui en ont la garde partagée, seuls ceux dont les enfants résidaient chez eux le jour du recensement sont recensés comme pères seuls.

TABLEAU 1.4

Répartition en nombre et en pourcentage de la population totale, de la population immigrante ou résidente non permanente et de la population non immigrante, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2001

Sexe et groupe d'âge	Population immigrante ou résidente non permanente		Population non immigrante		Population totale du Québec[1]	
	Nombre	% de la population totale	Nombre	% de la population totale	Nombre	% de la population totale
Total	**747 160**	**10,5**	**6 378 420**	**89,5**	**7 125 580**	**100,0**
Moins de 25 ans	126 250	5,6	2 112 590	94,4	2 238 840	100,0
25 ans ou plus	620 910	12,7	4 265 825	87,3	4 886 735	100,0
Femmes	**377 330**	**10,4**	**3 256 560**	**89,6**	**3 633 890**	**100,0**
Moins de 25 ans	63 680	5,8	1 032 060	94,2	1 095 730	100,0
25 ans ou plus	313 650	12,4	2 224 505	87,6	2 538 160	100,0
Hommes	**369 830**	**10,6**	**3 121 855**	**89,4**	**3 491 685**	**100,0**
Moins de 25 ans	62 580	5,5	1 080 535	94,5	1 143 115	100,0
25 ans ou plus	307 260	13,1	2 041 315	86,9	2 348 575	100,0
	Nombre	**% par âge**	**Nombre**	**% par âge**	**Nombre**	**% par âge**
Total	**747 160**	**100,0**	**6 378 420**	**100,0**	**7 125 580**	**100,0**
Moins de 25 ans	126 250	16,9	2 112 590	33,1	2 238 840	31,4
25 ans ou plus	620 910	83,1	4 265 825	66,9	4 886 735	68,6
Femmes	**377 330**	**100,0**	**3 256 560**	**100,0**	**3 633 890**	**100,0**
Moins de 25 ans	63 680	16,9	1 032 060	31,7	1 095 730	30,2
25 ans ou plus	313 650	83,1	2 224 505	68,3	2 538 160	69,8
Hommes	**369 830**	**100,0**	**3 121 855**	**100,0**	**3 491 685**	**100,0**
Moins de 25 ans	62 580	16,9	1 080 535	34,6	1 143 115	32,7
25 ans ou plus	307 260	83,1	2 041 315	65,4	2 348 575	67,3

1. Population totale des ménages privés, collectifs ou autres, échantillon de 20 %.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du catalogue 95F0357XCB2001004, site Internet.

« Au Québec, en 2001, la population d'immigrants et de résidents non permanents totalise 747 160 personnes, soit un peu plus de 10 % de la population totale, tant masculine que féminine, des immigrants pour la très grande majorité. En effet, les résidents non permanents représentent 12 % de la population immigrante ou formée de résidents non permanents chez les 15 à 24 ans, cette proportion étant nettement plus faible, soit 4 %, dans le groupe des 25 ans ou plus (ces dernières données ne sont pas présentées dans le tableau).

TABLEAU 1.4

Tant chez les hommes que chez les femmes, il s'agit d'une population plus âgée que la population non immigrante, puisque 4 personnes sur 5 (83,1 % des femmes ou des hommes) ont 25 ans ou plus, comparativement à seulement un peu plus d'une sur 3 dans la population non immigrante (68,3 % des femmes et 65,4 % des hommes). »

TABLEAU 1.5

Répartition en nombre et en pourcentage de la population d'identité autochtone et de la population non autochtone, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2001

Groupe d'âge	Population d'identité autochtone[1], selon le sexe					
	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	% par âge	Nombre	% par âge	Nombre	% par âge
Moins de 35 ans	23 955	59,3	24 120	61,9	48 075	60,5
35 ans ou plus	16 450	40,7	14 870	38,1	31 330	39,5
Total	**40 405**	**100,0**	**38 995**	**100,0**	**79 400**	**100,0**

Groupe d'âge	Population non autochtone, selon le sexe					
	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	% par âge	Nombre	% par âge	Nombre	% par âge
Moins de 35 ans	1 533 725	42,7	1 573 685	45,6	3 107 420	44,1
35 ans ou plus	2 059 770	57,3	1 879 000	54,4	3 938 770	55,9
Total	**3 593 490**	**100,0**	**3 452 690**	**100,0**	**7 046 180**	**100,0**

1. Voir « Identité autochtone » au glossaire.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, catalogue 97F0011XCB2001001, site Internet.

« En 2001, la population d'identité autochtone représentait 1,1 % de la population totale du Québec. Quoique peu nombreuse, elle se distingue par la jeunesse de sa structure par âge. En effet, 6 personnes d'identité autochtone sur 10, femmes ou hommes, ont moins de 35 ans, une proportion nettement plus élevée que dans la population non autochtone (4 personnes sur 10). »

TABLEAU 1.6

Répartition en nombre et en pourcentage de la population handicapée et de la population non handicapée de 15 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2001

Groupe d'âge	Population handicapée[1], selon le sexe					
	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	% par groupe d'âge	Nombre	% par groupe d'âge	Nombre	% par groupe d'âge
15-24 ans	11 380	7,0	11 460	7,1	22 840	7,0
25-54 ans	98 030	60,2	98 270	60,7	196 300	60,5
55-64 ans	53 360	32,8	52 210	32,2	105 580	32,5
Total (15-64 ans)	**162 770**	**100,0**	**161 940**	**100,0**	**324 710**	**100,0**

Groupe d'âge	Population non handicapée, selon le sexe					
	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	% par groupe d'âge	Nombre	% par groupe d'âge	Nombre	% par groupe d'âge
15-24 ans	445 590	19,3	464 990	20,5	910 590	19,9
25-54 ans	1 532 870	66,4	1 494 270	65,8	3 027 140	66,1
55-64 ans	330 080	14,3	313 100	13,8	643 180	14,0
Total (15-64 ans)	**2 308 540**	**100,0**	**2 272 370**	**100,0**	**4 580 910**	**100,0**

Groupe d'âge	% de personnes handicapées, selon le sexe et le groupe d'âge		
	Femmes	Hommes	Total
15-24 ans	2,5	2,4	2,4
25-54 ans	6,0	6,2	6,1
55-64 ans	13,9	14,3	14,1
Total (15-64 ans)	**6,6**	**6,7**	**6,6**

1. Dans le cadre de l'enquête dont les données sont tirées, les personnes handicapées ou ayant des incapacités sont celles qui ont déclaré éprouver des difficultés dans leur vie quotidienne ou qui ont mentionné qu'un état physique ou mental ou un problème de santé réduisait la quantité ou le genre d'activités qu'elles pouvaient effectuer. De plus, comme il s'agit d'une enquête relative à l'éducation, au travail et au revenu, seule la population de moins de 65 ans a fait l'objet de l'enquête.

Source : Statistique Canada, Éducation, emploi et revenu des adultes handicapés et non handicapés, Tableaux, d'après l'*Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2001*, septembre 2003, version corrigée de juin 2006, catalogue 89-587-XIF, tableaux 1.6 et 2.6.

« 6,6 % des femmes et 6,7 % des hommes de la population des 15 à 64 ans sont des personnes handicapées (pourcentages non présentés dans le tableau). Ces proportions, plus faibles chez les moins de 25 ans (quelque 2,5 %), augmentent sensiblement avec l'âge, atteignant environ 14 % des femmes et des hommes de 55 à 64 ans. Mais 6 personnes handicapées sur 10 des groupes d'âge ayant fait l'objet de l'enquête ont entre 25 et 54 ans, comparativement à une proportion un peu plus élevée dans la population non handicapée (2 sur 3) de ce groupe d'âge. »

FIGURE 1.5

Importance relative de la population handicapée de 15 à 64 ans dans l'ensemble de la population, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2001

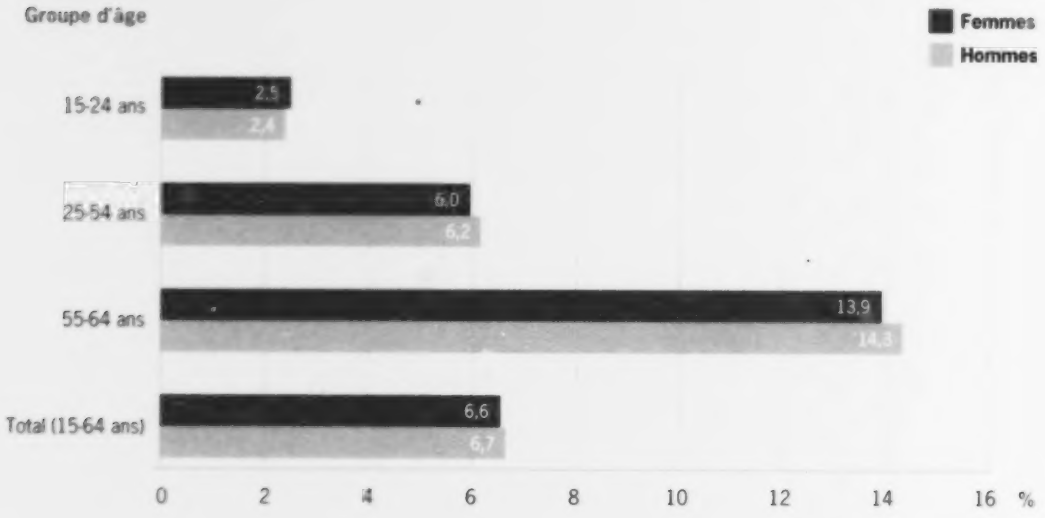

1. Dans le cadre de l'enquête dont les données sont tirées, les personnes handicapées ou ayant des incapacités sont celles qui ont déclaré éprouver des difficultés dans leur vie quotidienne ou qui ont mentionné qu'un état physique ou mental ou un problème de santé réduisait la quantité ou le genre d'activités qu'elles pouvaient effectuer. De plus, comme il s'agit d'une enquête relative à l'éducation, au travail et au revenu, seule la population de moins de 65 ans a fait l'objet de l'enquête.

Source : Statistique Canada, Éducation, emploi et revenu des adultes handicapés et non handicapés, Tableaux, d'après l'*Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2001*, septembre 2003, version corrigée de juin 2006, catalogue 89-587-XIF, tableaux 1.6 et 2.6.

FIGURE 1.5

Importance relative de la population handicapée de 15 à 64 ans dans l'ensemble de la population, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2001

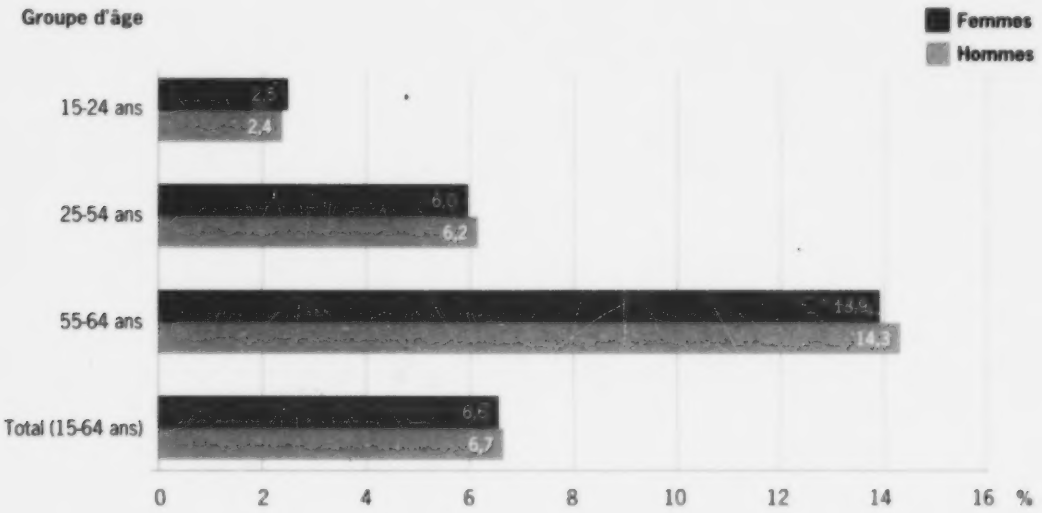

1. Dans le cadre de l'enquête dont les données sont tirées, les personnes handicapées ou ayant des incapacités sont celles qui ont déclaré éprouver des difficultés dans leur vie quotidienne ou qui ont mentionné qu'un état physique ou mental ou un problème de santé réduisait la quantité ou le genre d'activités qu'elles pouvaient effectuer. De plus, comme il s'agit d'une enquête relative à l'éducation, au travail et au revenu, seule la population de moins de 65 ans a fait l'objet de l'enquête.

Source : Statistique Canada, Éducation, emploi et revenu des adultes handicapés et non handicapés, Tableaux, d'après l'*Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2001*, septembre 2003, version corrigée de juin 2006, catalogue 89-587-XIF, tableaux 1.6 et 2.6.

2 Diplomation Choix de formation – Scolarisation

TABLEAU 2.1

Taux (%) d'obtention[1] d'un diplôme d'une cohorte de 100 jeunes québécoises et québécois qui accèdent aux études, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, Québec, 1995-1996 et 2004-2005

Ordre d'enseignement	Sexe	Taux (%) d'obtention	
		1995-1996	2004-2005
Diplôme du secondaire, au secteur des jeunes ou au secteur des adultes	Femmes	95,3	92,2
	Hommes	81,9	78,9
		1995-1996	2003-2004
Premier diplôme collégial (ensemble des diplômes : diplôme d'études collégiales, attestation d'études collégiales ou équivalent)	Femmes	47,4	59,2
	Hommes	31,7	36,9
Diplôme d'études collégiales	Femmes	46,3	50,0
	Hommes	30,5	29,3
		1996	2004
Baccalauréat	Femmes	35,7	36,5
	Hommes	23,0	22,3
Maîtrise	Femmes	6,3	8,8
	Hommes	5,8	9,0
Doctorat	Femmes	0,6	1,0
	Hommes	1,2	1,3

1. Voir « Taux d'obtention d'un diplôme dans un ordre d'enseignement donné » au glossaire.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), *Indicateurs de l'éducation, édition 2006*, tableaux 5.2, 5.6 et 5.7, site Internet.

« Par rapport à la décennie antérieure, la probabilité que 100 jeunes québécoises et québécois obtiennent un diplôme a crû pour tous les ordres d'enseignement, sauf en ce qui a trait au diplôme du secondaire, où l'indicateur montre un léger fléchissement, quel que soit le sexe.

Toutefois, au secondaire, au collégial et au baccalauréat, cette probabilité se révèle nettement plus élevée chez les femmes. Si, au secondaire, l'écart entre les sexes est demeuré le même, il n'en est pas de même au collégial et au baccalauréat, où le fossé s'est creusé davantage, les hommes accentuant leur retard par rapport aux femmes. Ces constats devraient se traduire par une mutation dans la répartition par sexe des emplois associés à une scolarité plus élevée.

Par ailleurs, les taux d'obtention d'un diplôme de maîtrise tendent vers la parité, les gains enregistrés par les hommes ayant un peu dépassé ceux obtenus par les femmes. Ils sont appelés à croître encore, compte tenu d'une augmentation de l'accès aux études de 2e cycle. Au doctorat, les femmes ont amélioré le taux d'obtention du diplôme, de telle sorte que l'écart entre les sexes s'est amenuisé et devrait disparaître dans quelques années, en même temps que se profile une croissance de l'accès à des études de cet ordre. »

RÉPARTITION PAR SEXE DES DIPLÔMÉS, QUÉBEC, 2003

FIGURE 2.1.1

Pourcentage par sexe des diplômés du secondaire, tous types de diplôme, secteur des jeunes et secteur des adultes, écoles publiques, privées et gouvernementales, Québec, 2002-2003

FIGURE 2.1.2

Pourcentage par sexe des diplômés du collégial, tous types de diplôme, cégeps, collèges privés et écoles gouvernementales, Québec, 2003

FIGURE 2.1.3

Pourcentage par sexe des diplômés universitaires, tous types de diplôme, universités francophones et anglophones, Québec, 2003

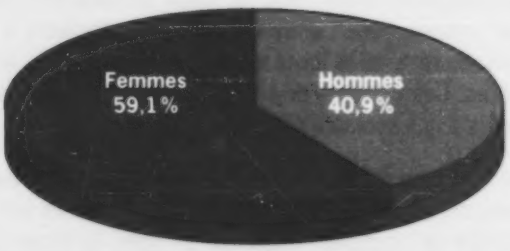

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Statistiques de l'éducation, édition 2005, Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*, tableaux 3.2.3, 3.3.1 et 3.4.3.

RÉPARTITION PAR SEXE DES DIPLÔMÉS, QUÉBEC, 2003

FIGURE 2.1.1

Pourcentage par sexe des diplômés du secondaire, tous types de diplôme, secteur des jeunes et secteur des adultes, écoles publiques, privées et gouvernementales, Québec, 2002-2003

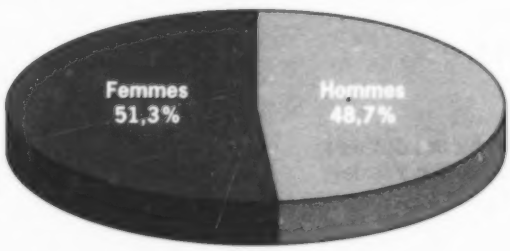

FIGURE 2.1.2

Pourcentage par sexe des diplômés du collégial, tous types de diplôme, cégeps, collèges privés et écoles gouvernementales, Québec, 2003

FIGURE 2.1.3

Pourcentage par sexe des diplômés universitaires, tous types de diplôme, universités francophones et anglophones, Québec, 2003

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Statistiques de l'éducation, édition 2005*, Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, tableaux 3.2.3, 3.3.1 et 3.4.3.

FIGURES 2.1.1, 2.1.2 ET 2.1.3

« Depuis la décennie 1990* au Québec (données non présentées), la représentation des femmes parmi les diplômés de chaque ordre d'enseignement s'est encore accrue, plus particulièrement au collégial et à l'université. En 1990-1991, les femmes constituaient 53 % de l'effectif des diplômés du secondaire, comparativement à 51 % en 2002-2003. Au collégial, de 58 % de femmes diplômées en 1990, la proportion est passée à 61 % en 2003. À l'université, où déjà, en 1990, elles représentaient 57 % des diplômés, leur importance est passée à 59 % en 2003. »

* Gouvernement du Québec, Secrétariat à la condition féminine, *Femmes des années 1990, Portrait statistique, Un avenir à partager, La politique en matière de condition féminine*, 1993, p. 7.

TABLEAU 2.2

Taux (%) de décrochage scolaire[1] au secondaire, selon le sexe et l'âge, Québec, 1989 et 2004

Âge	Taux (%) de décrochage scolaire			
	1989		2004	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
17 ans	15,5	21,3	8,0	14,0
18 ans	19,5	27,1	13,1	22,1
19 ans	22,9	31,1	13,9	24,3

1. Voir « Taux de décrochage scolaire au secondaire » au glossaire.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Indicateurs de l'éducation, édition 2006*, tableau 2.6, site Internet.

« Entre 1989 et 2004, la tendance est à la baisse en ce qui a trait au taux de décrochage scolaire au secondaire. Mais en ce domaine, en 1989 comme en 2004, les filles décrochent beaucoup moins que les garçons des études secondaires. »

TABLEAU 2.3

Répartition en pourcentage des diplômés de la formation professionnelle du secondaire, selon les principales filières de formation et le sexe, Québec, 1990-1991 et 2002-2003

Sexe et filière de formation	1990-1991	Sexe et filière de formation	2002-2003[1]
Femmes	**%**		**%**
Commerce et secrétariat	48,7	Administration, commerce et informatique	32,5
Soins esthétiques	20,7	Santé	22,0
Services de santé	13,4	Soins esthétiques	15,0
Alimentation	5,6	Alimentation et tourisme	9,5
Autres	11,5	Agriculture et pêches	3,6
Total	**100,0**	Communication et documentation	2,6
		Bâtiment et travaux publics	2,3
		Arts	2,3
		Fabrication mécanique	2,1
		Autres	8,0
		Total	**100,0**
Hommes	**%**		**%**
Équipement motorisé	20,7	Bâtiment et travaux publics	15,1
Électrotechnique	19,6	Électrotechnique	12,6
Mécanique	12,3	Administration, commerce et informatique	11,9
Protection et service du bâtiment	9,8	Entretien d'équipement motorisé	10,4
Hydrothermie	7,6	Fabrication mécanique	10,1
Meuble et construction	7,0	Métallurgie	8,4
Autres	23,0	Transport	6,2
Total	**100,0**	Alimentation et tourisme	5,7
		Mécanique d'entretien	4,1
		Foresterie et papier	3,2
		Agriculture et pêches	2,8
		Autres	9,5
		Total	**100,0**

1. Secteur des jeunes et secteur des adultes de l'ensemble des réseaux d'enseignement (public, privé et écoles gouvernementales).

Sources : Gouvernement du Québec, Secrétariat à la condition féminine, *Femmes des années 1990, Portrait statistique, Un avenir à partager, La politique en matière de condition féminine*, 1993, graphiques 4a et 4b, pour l'année 1990-1991, à partir des données du ministère de l'Éducation;
ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Statistiques de l'éducation, édition 2005*, tableau 3.2.8, site Internet.

« L'observation des données sur la répartition des diplômés par filière de formation, malgré une classification légèrement modifiée depuis 1990, montre peu de changements véritablement importants dans les choix des filles et des garçons.

Les filles se regroupent dans quatre grands domaines : Administration, commerce et informatique, Santé, Soins esthétiques, Alimentation et tourisme. Le premier domaine a perdu en importance, mais il intègre le volet informatique. Toutefois, certaines petites évolutions sont enregistrées, durant la période, dans des domaines plus traditionnellement masculins : 2,3 % des diplômées le sont en Bâtiment et travaux publics, 2,1 % en Fabrication mécanique et 3,6 % en Agriculture et pêches.

TABLEAU 2.3

En contrepartie, les garçons n'ont pas davantage investi les filières de formation plus traditionnellement féminines. Toutefois, les garçons de la formation professionnelle du secondaire font des choix plus diversifiés. »

FIGURE 2.2

Pourcentage de femmes parmi l'ensemble des diplômés (tous types de diplôme), selon la filière de formation professionnelle, au secondaire, Québec, 2002-2003

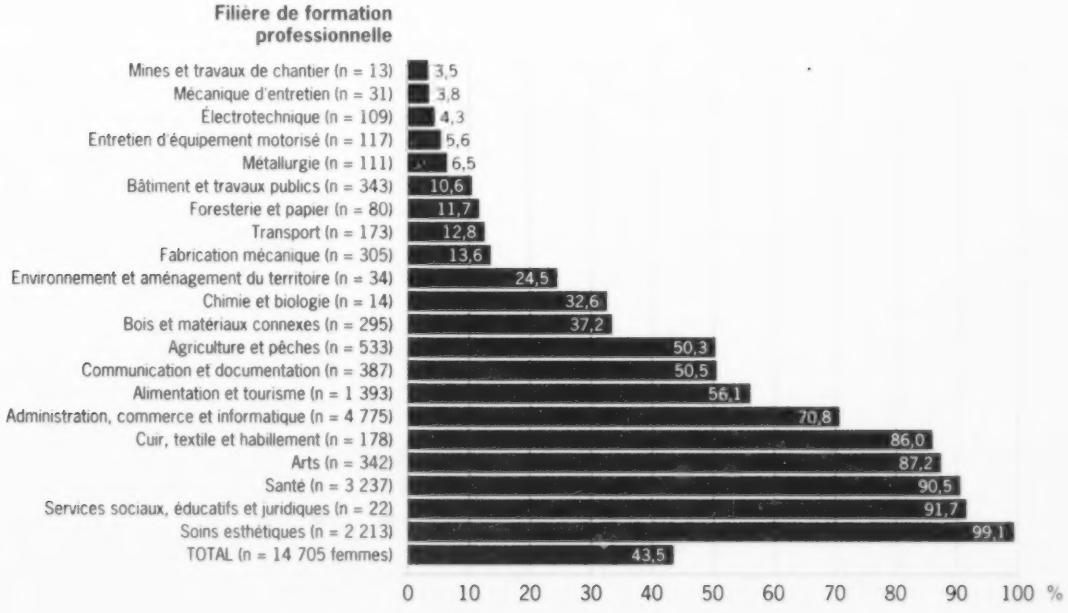

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Statistiques de l'éducation, édition 2005*, à partir des données du tableau 3.2.8, site Internet.

« Ces données sur la proportion de diplômées du secondaire reflètent bien la lente évolution survenue, les femmes investissant lentement des champs plus traditionnellement masculins : ainsi, plus du tiers des diplômés de la filière Bois et matériaux connexes sont des femmes. Un diplômé sur 4 est une femme en Environnement et aménagement du territoire, un sur 10 en Fabrication mécanique, en Transport, en Foresterie et papier et en Bâtiment et travaux publics. Les avancées des hommes en Soins esthétiques, en Services sociaux, éducatifs et juridiques et en Santé paraissent plus timides. »

TABLEAU 2.3

En contrepartie, les garçons n'ont pas davantage investi les filières de formation plus traditionnellement féminines. Toutefois, les garçons de la formation professionnelle du secondaire font des choix plus diversifiés. »

FIGURE 2.2

Pourcentage de femmes parmi l'ensemble des diplômés (tous types de diplôme), selon la filière de formation professionnelle, au secondaire, Québec, 2002-2003

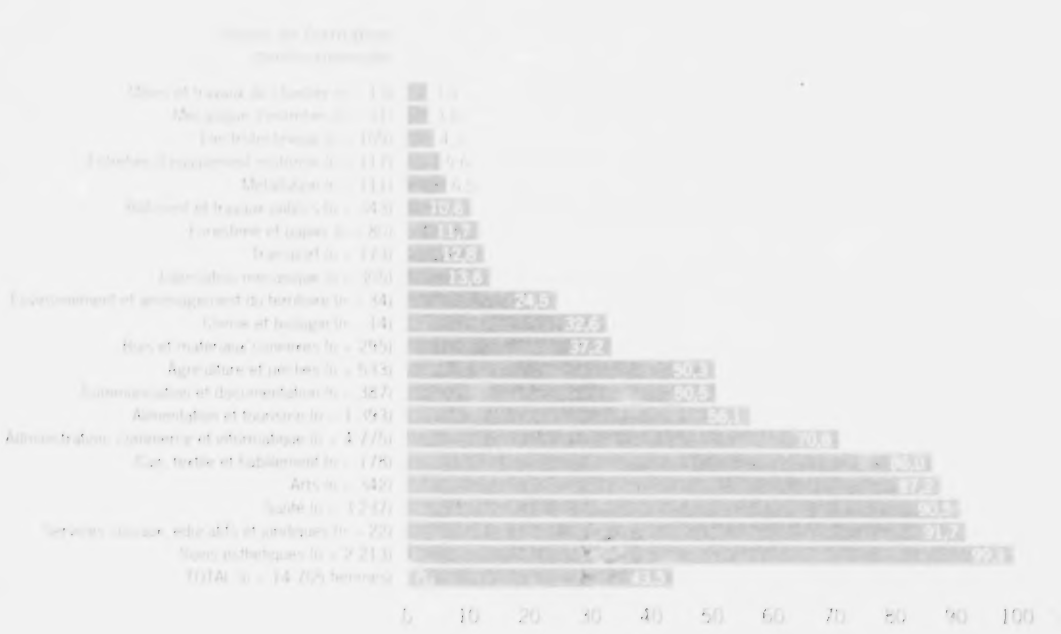

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Statistiques de l'éducation, édition 2005, à partir des données du tableau 2.2.6, site internet.

« Ces données sur la proportion de diplômées du secondaire reflètent bien la lente évolution survenue, les femmes investissant lentement des champs plus traditionnellement masculins : ainsi, plus du tiers des diplômés de la filière Bois et matériaux connexes sont des femmes. Un diplômé sur 4 est une femme en Environnement et aménagement du territoire, un sur 10 en Fabrication mécanique, en Transport, en Foresterie et papier et en Bâtiment et travaux publics. Les avancées des hommes en Soins esthétiques, en Services sociaux, éducatifs et juridiques et en Santé paraissent plus timides. »

TABLEAU 2.4

Répartition en pourcentage des diplômés de la formation technique au collégial, programmes de diplôme d'études collégiales, selon la famille de programmes et le sexe, Québec, 1990 et 2003

Famille de programmes	Répartition (%) des diplômés			
	1990[1]		2003[2]	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Techniques administratives	37,4	26,2	23,2	34,5
Techniques biologiques	33,5	13,5	35,0	10,3
Techniques humaines	16,6	10,0	24,2	11,4
Techniques des arts	7,4	3,6	12,3	6,4
Techniques physiques	5,1	46,8	5,4	37,4
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

1. La formation technique au collégial portait alors le nom de formation professionnelle, terme maintenant réservé pour l'ordre d'enseignement secondaire.

2. Il n'y a pas de données plus récentes disponibles par famille de programmes pour des fins de comparaison avec une année antérieure, d'où le choix de l'année 2003.

Sources : Gouvernement du Québec, Secrétariat à la condition féminine, *Femmes des années 1990, Portrait statistique, Un avenir à partager, La politique en matière de condition féminine*, 1993, graphiques 5a et 5b, pour l'année 1990-1991, à partir des données du ministère de l'Éducation;
ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Statistiques de l'éducation, édition 2005*, à partir des données du tableau 3.3.4, site Internet.

« Les changements survenus entre 1990 et 2003, dans la répartition des diplômées par famille de programmes au collégial, illustrent un déplacement des Techniques administratives (où l'informatique croît en importance) qui a bénéficié principalement aux Techniques humaines et aux Techniques des arts, mais peu aux Techniques physiques, champ plus spécifiquement masculin.

Du côté masculin, l'informatique explique en partie la progression des hommes en Techniques administratives, durant la période 1990 à 2003, au détriment des Techniques biologiques, lieu de forte concentration féminine, et même des Techniques physiques, fief masculin qui connaît un recul. De petites avancées masculines sont observées en Techniques humaines et en Techniques des arts. »

FIGURE 2.3

Pourcentage de femmes parmi les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique, selon le secteur de formation, Québec, 2004

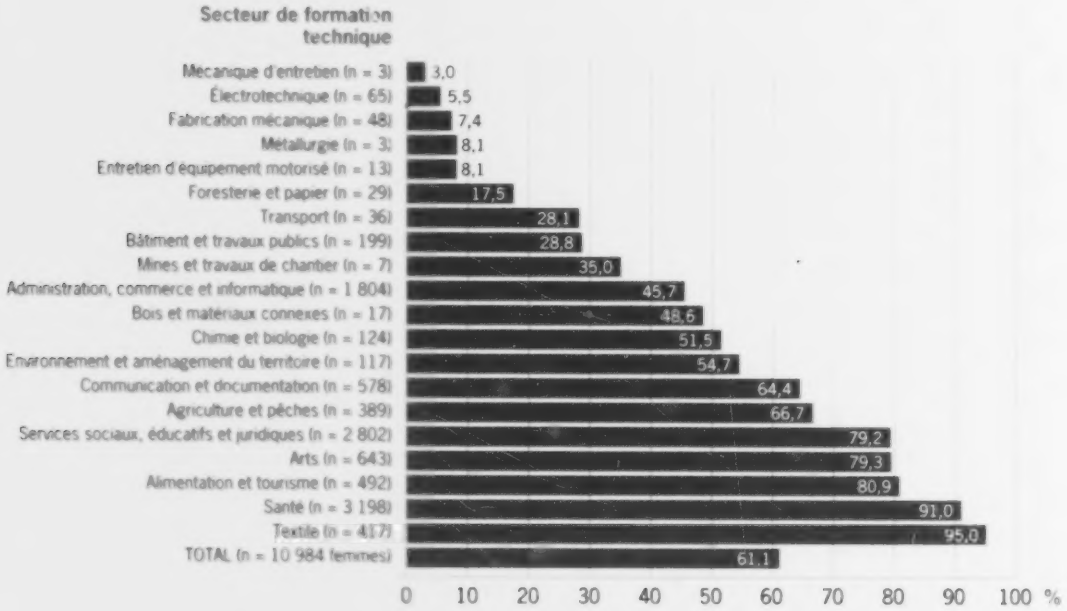

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Données statistiques, statistiques détaillées sur l'éducation, 2001 à 2005*, à partir des données du tableau 04 sur le nombre de diplômes décernés dans les établissements d'enseignement collégial, site Internet, mars 2006.

« L'investissement des diplômées dans des sphères plus traditionnellement masculines s'observe également au collégial, dans des domaines encore plus diversifiés, mais à tout le moins, dans les secteurs de formation correspondant aux filières déjà relevées au secondaire, même si cela implique un petit nombre de personnes : Bois et matériaux connexes (49 % de femmes), Bâtiment et travaux publics (29 % de femmes), Transport (28 % de femmes), Foresterie et papier (18 % de femmes).

Les femmes constituent même les deux tiers des diplômés en Agriculture et pêches, 55 % en Environnement et aménagement du territoire et plus du tiers en Mines et travaux de chantier. Toutefois, ces secteurs comptent souvent un petit nombre de personnes. »

FIGURE 2.3

Pourcentage de femmes parmi les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique, selon le secteur de formation, Québec, 2004

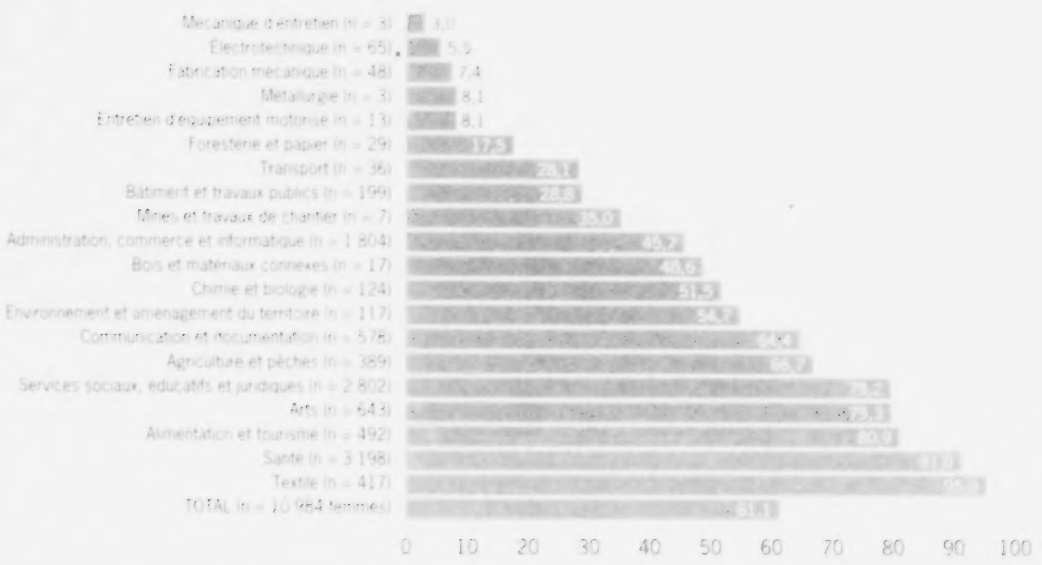

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Données statistiques, statistiques détaillées sur l'éducation, 2001 à 2005*, à partir des données du tableau D4 sur le nombre de diplômes décernés dans les établissements d'enseignement collégial, site Internet, mars 2006.

« L'investissement des diplômées dans des sphères plus traditionnellement masculines s'observe également au collégial, dans des domaines encore plus diversifiés, mais à tout le moins, dans les secteurs de formation correspondant aux filières déjà relevées au secondaire, même si cela implique un petit nombre de personnes : Bois et matériaux connexes (49 % de femmes), Bâtiment et travaux publics (29 % de femmes), Transport (28 % de femmes), Foresterie et papier (18 % de femmes).

Les femmes constituent même les deux tiers des diplômés en Agriculture et pêches, 55 % en Environnement et aménagement du territoire et plus du tiers en Mines et travaux de chantier. Toutefois, ces secteurs comptent souvent un petit nombre de personnes. »

TABLEAU 2.5

Pourcentage de femmes parmi l'ensemble des diplômés des universités, selon le type de diplôme, Québec, 1999 et 2005

Type de diplôme	% de femmes	
	1999	2005
Baccalauréat	59,1	60,8
Maîtrise	51,7	48,0
Doctorat	38,7	43,3
Certificat ou diplôme de 1er cycle	65,5	64,1
Certificat ou diplôme de 2e cycle	53,2	55,4
Certificat ou diplôme de 3e cycle	...	46,2
Microprogramme	...	62,9
Total	**59,0**	**59,1**

Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Statistiques de l'éducation, édition 2005*, à partir des données du tableau 3.4.3, site Internet;
ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Données statistiques, statistiques détaillées sur l'éducation, 2001 à 2005*, à partir des données du tableau 01 sur le nombre de sanctions décernées dans les universités québécoises, site Internet.

« C'est surtout au niveau du doctorat que la proportion de femmes semble connaître encore une évolution significative, étant passée de 39% en 1999 à 43% en 2005, mais il faut préciser qu'il peut s'agir en partie d'un effet des petits nombres. »

TABLEAU 2.6

Pourcentage de femmes parmi l'ensemble des diplômés (tous types de diplôme) des universités, selon le domaine d'études, Québec, 1999 et 2005

Domaine d'études	% de femmes	
	1999	2005[p]
Sciences appliquées	26,9	27,6
Sciences pures	48,9	52,5
Sciences de l'administration	52,9	54,2
Droit	58,7	63,0
Études plurisectorielles	65,6	65,2
Arts	64,7	66,6
Sciences humaines	67,4	68,7
Lettres	71,9	71,4
Sciences de la santé	77,5	77,1
Sciences de l'éducation	73,7	77,4
Total[1]	**59,0**	**59,1**

1. Y compris la catégorie non applicable pour le domaine d'études.

Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Statistiques de l'éducation, édition 2005*, à partir des données du tableau 3.4.11, site Internet;
ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Données statistiques, statistiques détaillées sur l'éducation, 2001 à 2005*, à partir des données du tableau 03 sur le nombre de sanctions décernées dans les universités québécoises.

« Le seul domaine d'études universitaires qui ne soit pas majoritairement occupé par des femmes demeure celui des Sciences appliquées où, malgré une légère progression depuis 1999, elles ne représentent que 27,6 % de l'ensemble des diplômés. La faible représentation des femmes dans ce domaine est principalement liée à leur fréquentation des programmes de Génie et d'Informatique. Même si la majorité de l'effectif féminin se retrouve dans ces programmes, les hommes y sont encore relativement plus nombreux. Par ailleurs, dans les autres programmes où les femmes sont majoritaires ou presque, l'effectif total est restreint, situation qui entraîne une sous-représentation féminine globale en Sciences appliquées.

La féminisation, causée en partie par un accroissement plus important de l'effectif universitaire féminin que masculin, a également des répercussions dans les champs plus traditionnellement investis par les femmes. Le cas des Sciences de l'éducation traduit cette réalité. Bien que les hommes progressent très lentement dans ce domaine, les femmes sont relativement plus nombreuses à s'y engager. Ainsi, la représentation des hommes dans ce domaine s'est affaiblie entre 1999 et 2005. »

Nombre et répartition par sexe des diplômés universitaires, selon le domaine d'études et la discipline (figures 2.4 à 2.11)

« En 2005, au Québec, en Sciences de la santé, les femmes sont très nettement majoritaires parmi les diplômés (tous cycles d'études), quelle que soit la discipline, y compris la Médecine. Les trois disciplines où les hommes assurent, proportionnellement, une plus grande présence sont la Médecine (34 %), la Médecine dentaire (40 %) et les Sciences fondamentales et appliquées de la santé (41 %).

Les disciplines rattachées aux Sciences pures comportent un plus grand nombre de femmes, fait plus particulièrement observé en Sciences biologiques. Mais les hommes constituent encore 78 % de l'effectif des Sciences physiques, 58 % de celui dénombré dans la discipline Mathématique et 54 % des diplômés de Chimie.

En Sciences appliquées, l'Agriculture, le Design de l'environnement, l'Architecture et les Sciences de l'activité physique se démarquent comme disciplines féminines (60 % ou plus de femmes). Toutes les autres disciplines du Génie et de l'Informatique comptent 60 % et même souvent plus de 80 % d'hommes.

En Sciences humaines, les hommes sont légèrement majoritaires en Histoire, en Économique et en Sciences politiques, mais affichent une présence très discrète en Service social, en Psycho-éducation, en Animation sociale et communautaire.

En Sciences de l'éducation, où on ne compte qu'un diplômé de sexe masculin sur 5, les hommes sont en majorité en Formation des enseignants de l'enseignement professionnel au secondaire et technique au collégial, mais en minorité partout ailleurs. Ils représentent moins de 7 % des diplômés en Formation des enseignants au préscolaire, en Orthopédagogie et en Formation des enseignants au préscolaire et au primaire (discipline différente de celle nommée précédemment).

En Sciences de l'administration, deux disciplines seulement se distinguent par une légère majorité d'hommes : Opérations bancaires et finance, et Administration des affaires.

En Arts, la parité femmes/hommes n'est pratiquement atteinte qu'en Cinématographie et en Musique. Partout ailleurs, les femmes représentent au-delà de 60 % de l'effectif de diplômés.

Enfin, la grande majorité des diplômés du domaine des Lettres et du Droit sont des femmes. »

FIGURE 2.4

Nombre de diplômés universitaires des Sciences de la santé, selon le sexe et les principales disciplines (tous types de diplôme), Québec, 2005

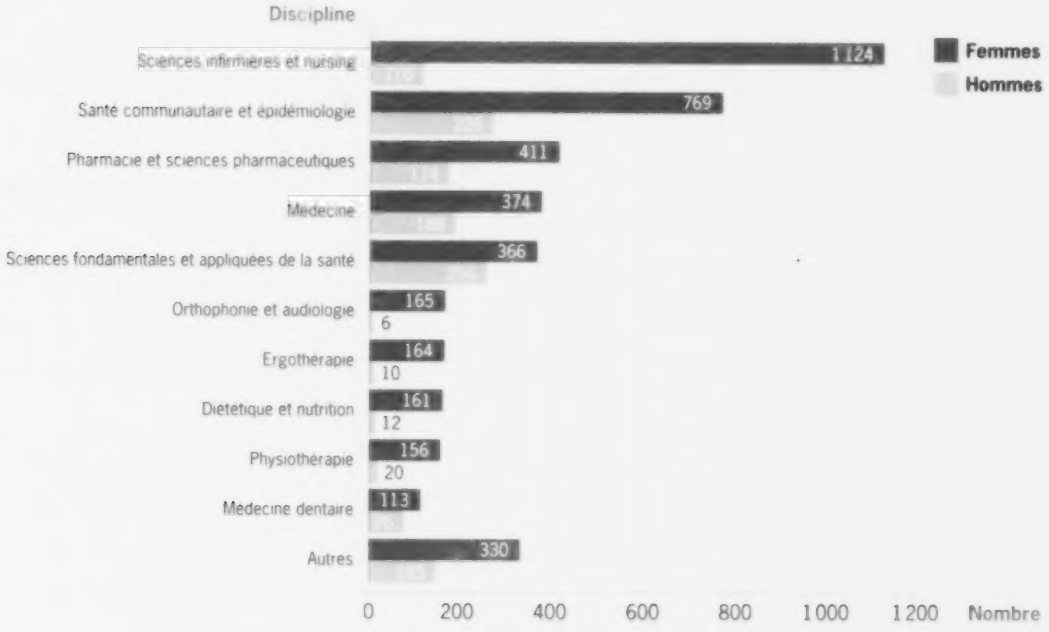

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Données statistiques, statistiques détaillées sur l'éducation, 2001 à 2005*, à partir des données du tableau 04 sur le nombre de sanctions décernées dans les universités québécoises.

FIGURE 2.4

Nombre de diplômés universitaires des Sciences de la santé, selon le sexe et les principales disciplines (tous types de diplôme), Québec, 2005

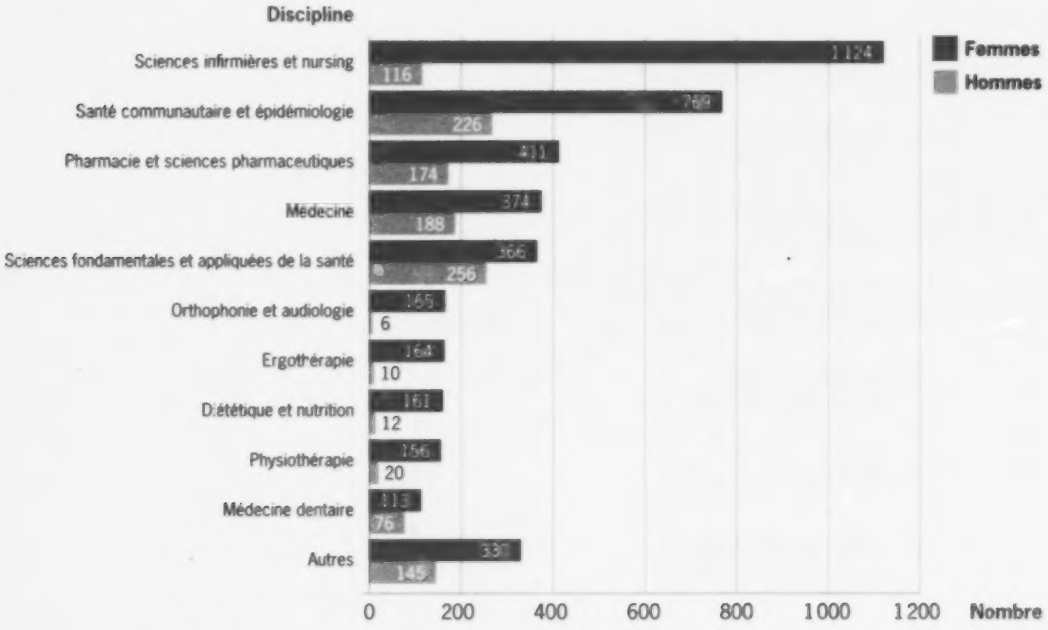

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Données statistiques, statistiques détaillées sur l'éducation, 2001 à 2005*, à partir des données du tableau 04 sur le nombre de sanctions décernées dans les universités québécoises.

FIGURE 2.5

Nombre de diplômés universitaires des Sciences pures, selon le sexe et les principales disciplines (tous types de diplôme), Québec, 2005

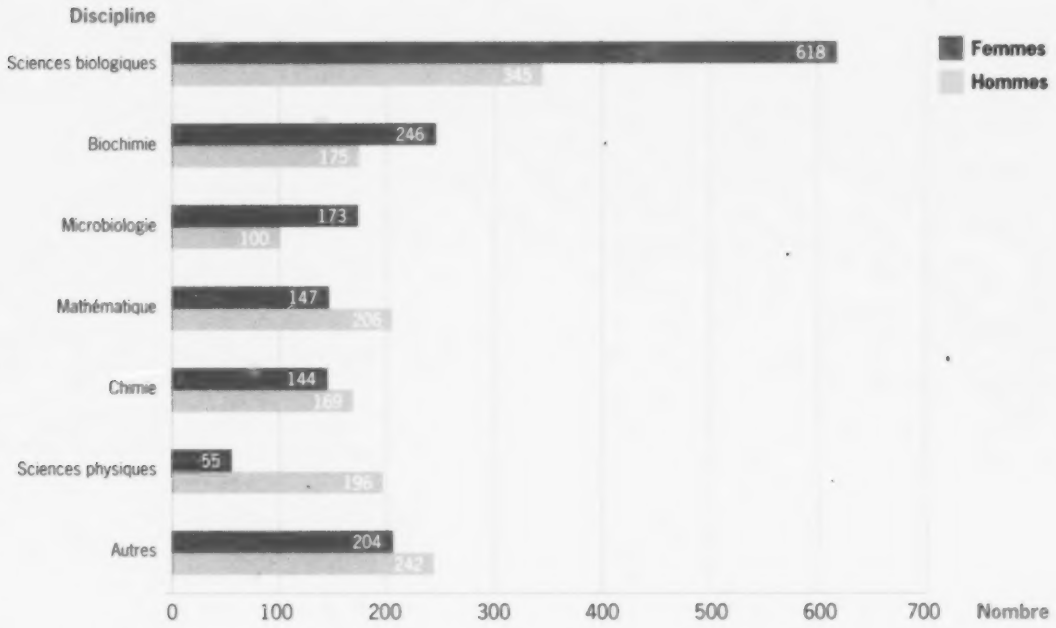

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Données statistiques, statistiques détaillées sur l'éducation, 2001 à 2005*, à partir des données du tableau 04 sur le nombre de sanctions décernées dans les universités québécoises.

FIGURE 2.6

Nombre de diplômés universitaires des Sciences appliquées, selon le sexe et les principales disciplines (tous types de diplôme), Québec, 2005

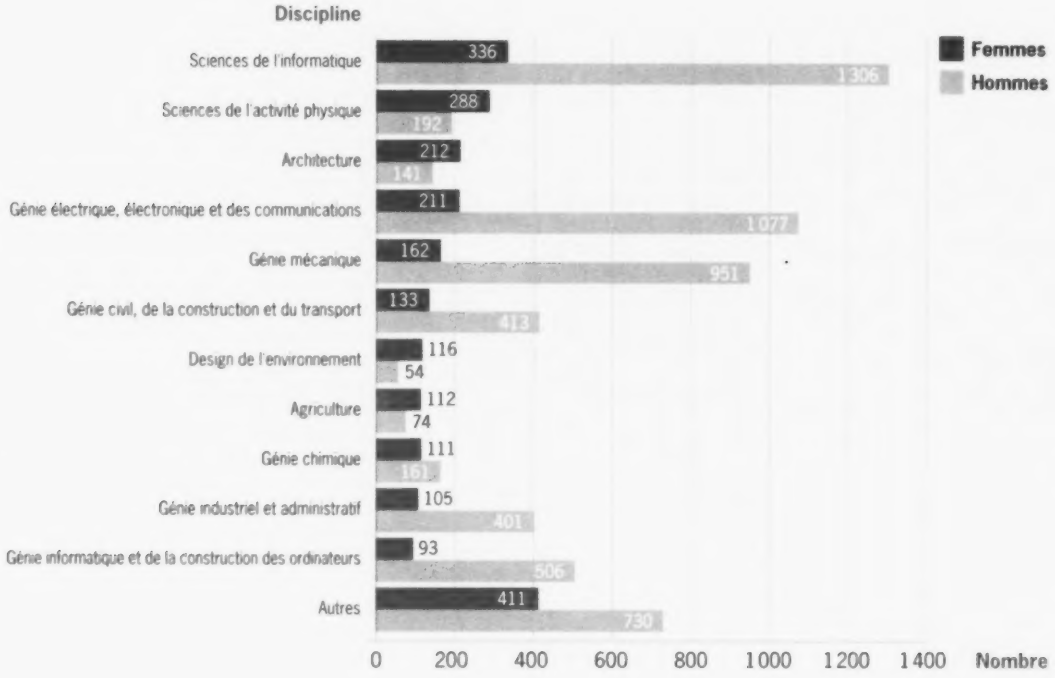

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Données statistiques, statistiques détaillées sur l'éducation, 2001 à 2005*, à partir des données du tableau 04 sur le nombre de sanctions décernées dans les universités québécoises.

FIGURE 2.5

Nombre de diplômés universitaires des Sciences pures, selon le sexe et les principales disciplines (tous types de diplôme), Québec, 2005

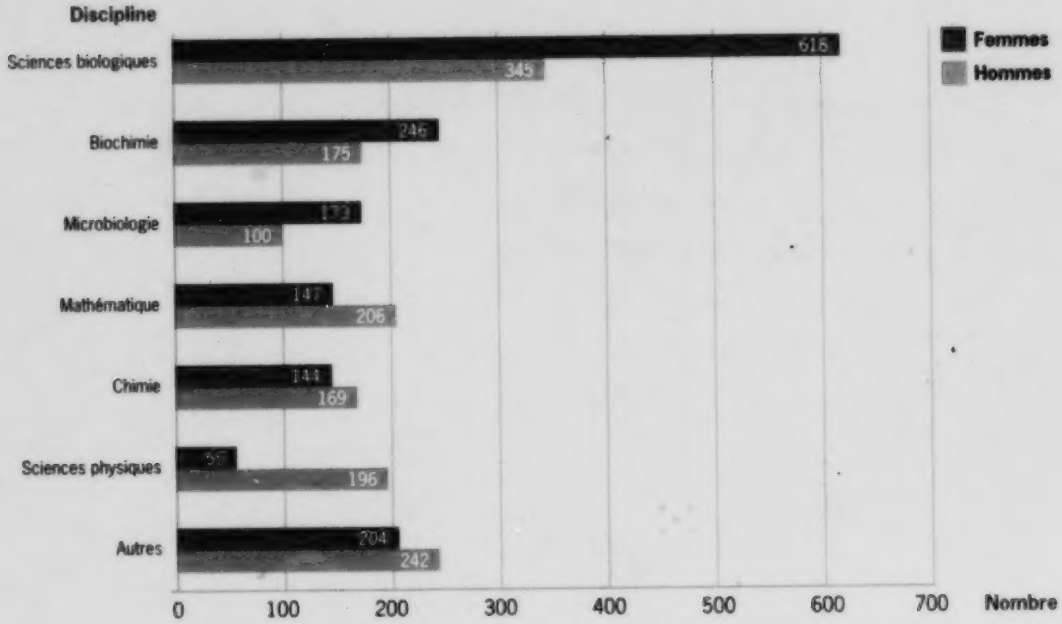

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Données statistiques, statistiques détaillées sur l'éducation, 2001 à 2005*, à partir des données du tableau 04 sur le nombre de sanctions décernées dans les universités québécoises.

FIGURE 2.6

Nombre de diplômés universitaires des Sciences appliquées, selon le sexe et les principales disciplines (tous types de diplôme), Québec, 2005

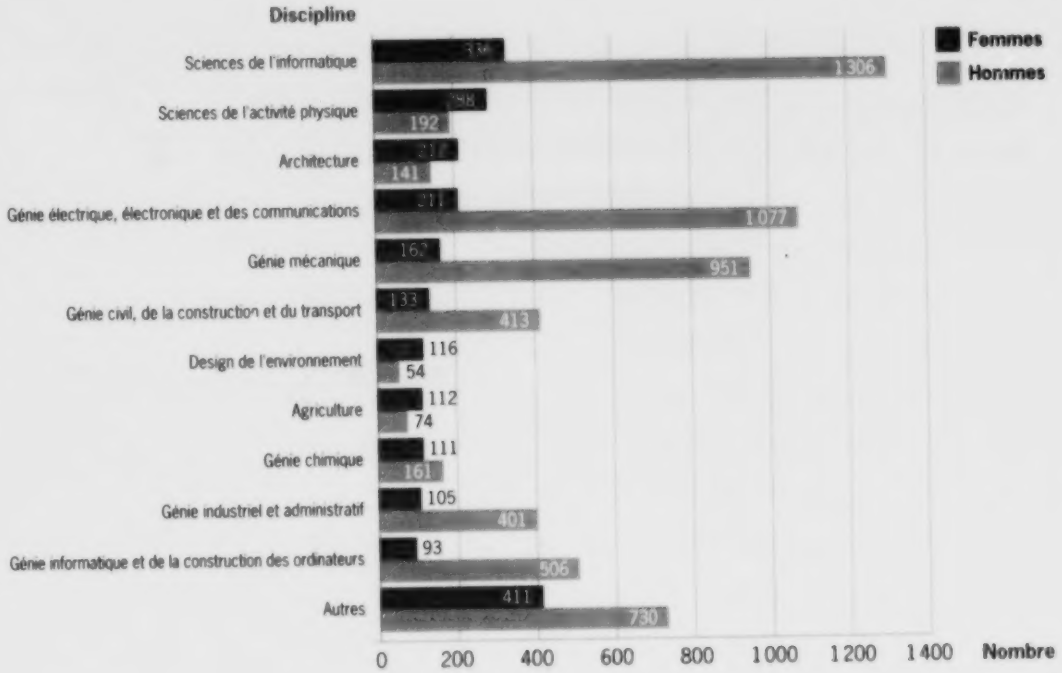

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Données statistiques, statistiques détaillées sur l'éducation, 2001 à 2005*, à partir des données du tableau 04 sur le nombre de sanctions décernées dans les universités québécoises.

FIGURE 2.7

Nombre de diplômés universitaires des Sciences humaines, selon le sexe et les principales disciplines (tous types de diplôme), Québec, 2005

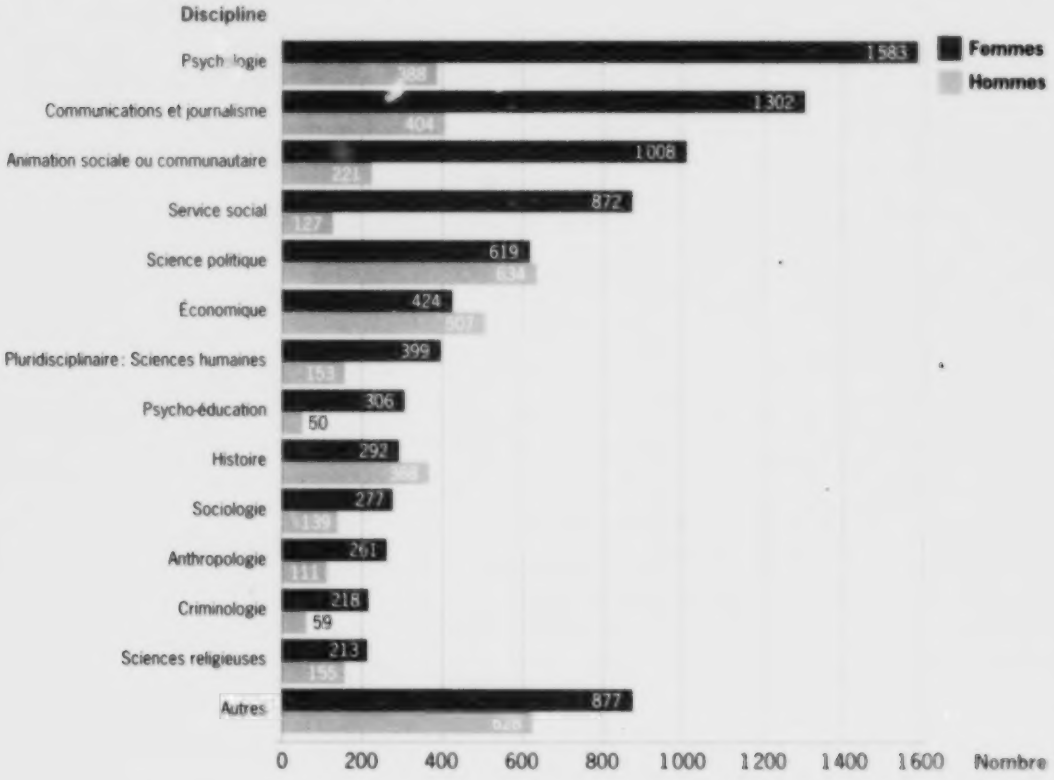

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Données statistiques, statistiques détaillées sur l'éducation, 2001 à 2005*, à partir des données du tableau 04 sur le nombre de sanctions décernées dans les universités québécoises.

FIGURE 2.8

Nombre de diplômés universitaires des Sciences de l'éducation, selon le sexe et les principales disciplines (tous types de diplôme), Québec, 2005

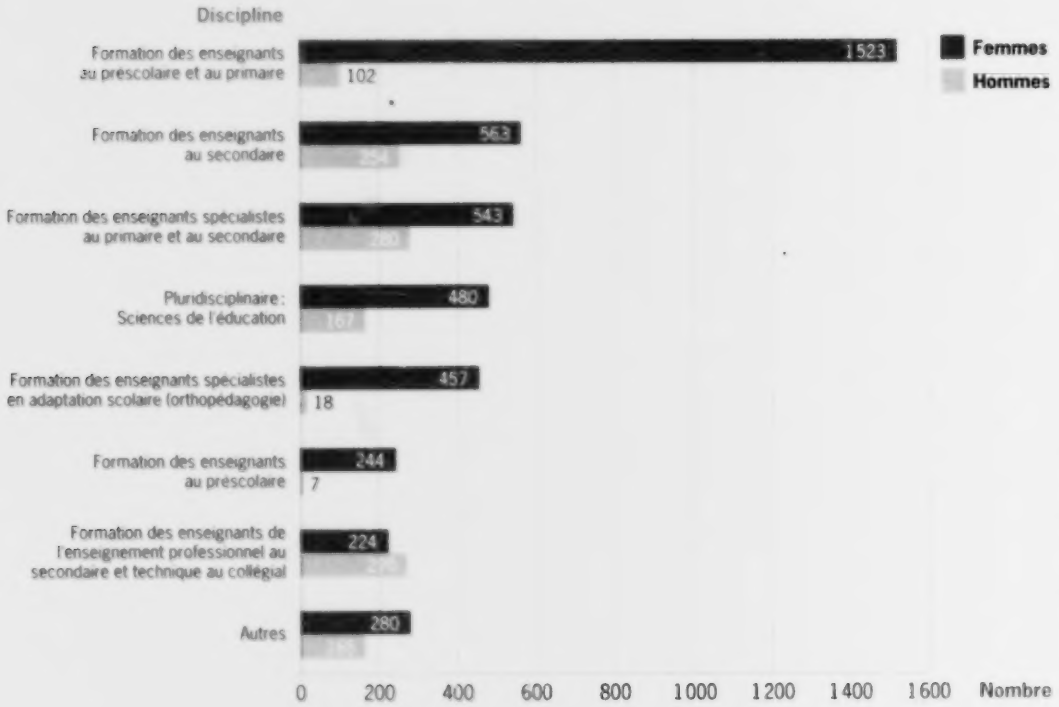

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Données statistiques, statistiques détaillées sur l'éducation, 2001 à 2005*, à partir des données du tableau 04 sur le nombre de sanctions décernées dans les universités québécoises.

FIGURE 2.7

Nombre de diplômés universitaires des Sciences humaines, selon le sexe et les principales disciplines (tous types de diplôme), Québec, 2005

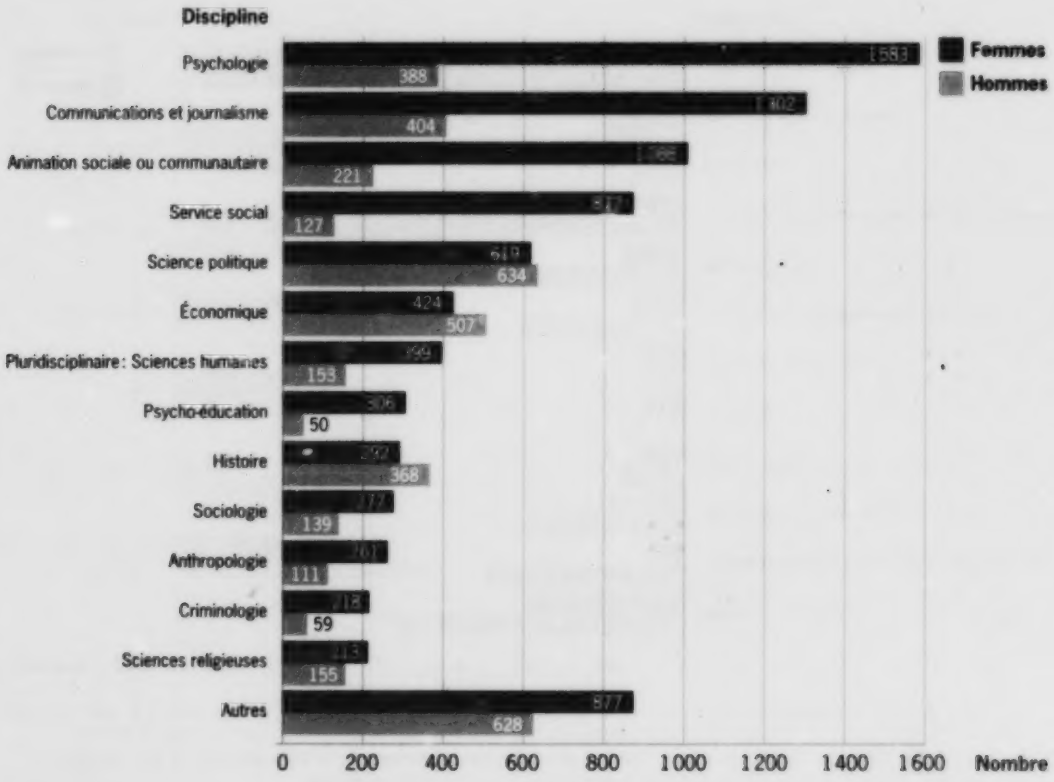

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Données statistiques, statistiques détaillées sur l'éducation, 2001 à 2005*, à partir des données du tableau 04 sur le nombre de sanctions décernées dans les universités québécoises.

FIGURE 2.8

Nombre de diplômés universitaires des Sciences de l'éducation, selon le sexe et les principales disciplines (tous types de diplôme), Québec, 2005

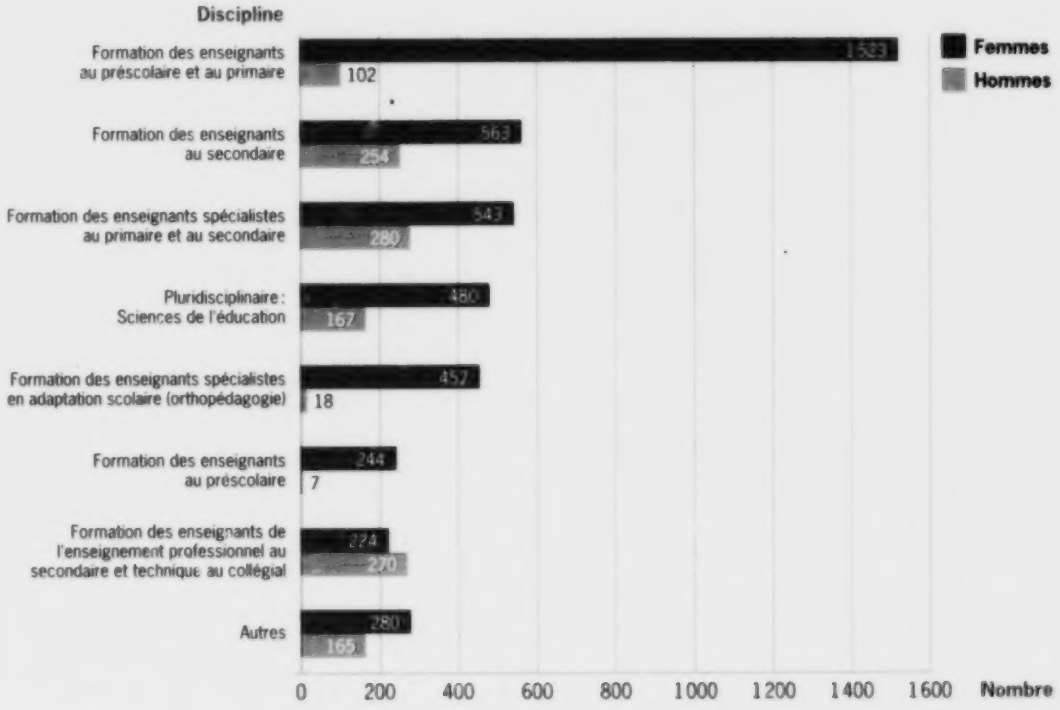

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Données statistiques, statistiques détaillées sur l'éducation, 2001 à 2005*, à partir des données du tableau 04 sur le nombre de sanctions décernées dans les universités québécoises.

FIGURE 2.9

Nombre de diplômés universitaires des Sciences de l'administration, selon le sexe et les principales disciplines (tous types de diplôme), Québec, 2005

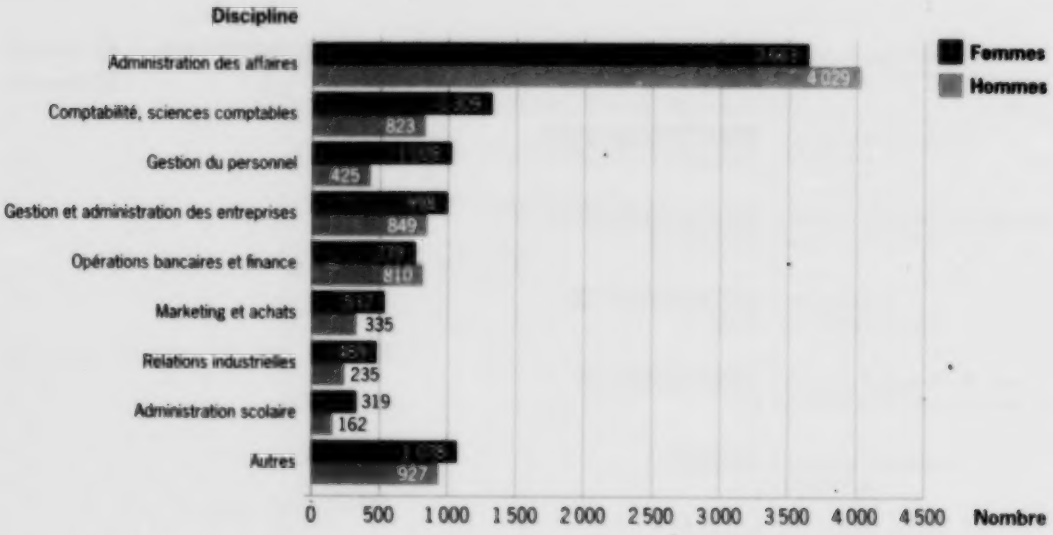

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Données statistiques, statistiques détaillées sur l'éducation, 2001 à 2005*, à partir des données du tableau 04 sur le nombre de sanctions décernées dans les universités québécoises.

FIGURE 2.10

Nombre de diplômés universitaires des Arts, selon le sexe et les principales disciplines (tous types de diplôme), Québec, 2005

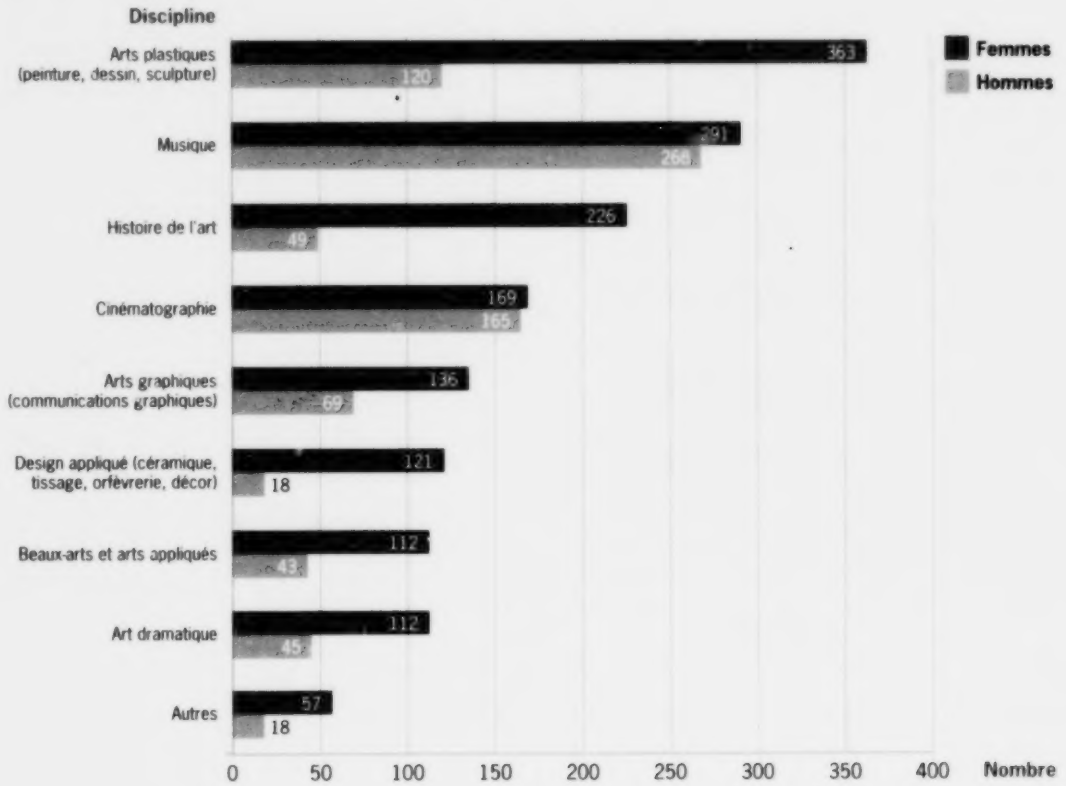

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Données statistiques, statistiques détaillées sur l'éducation, 2001 à 2005*, à partir des données du tableau 04 sur le nombre de sanctions décernées dans les universités québécoises.

FIGURE 2.9

Nombre de diplômés universitaires des Sciences de l'administration, selon le sexe et les principales disciplines (tous types de diplôme), Québec, 2005

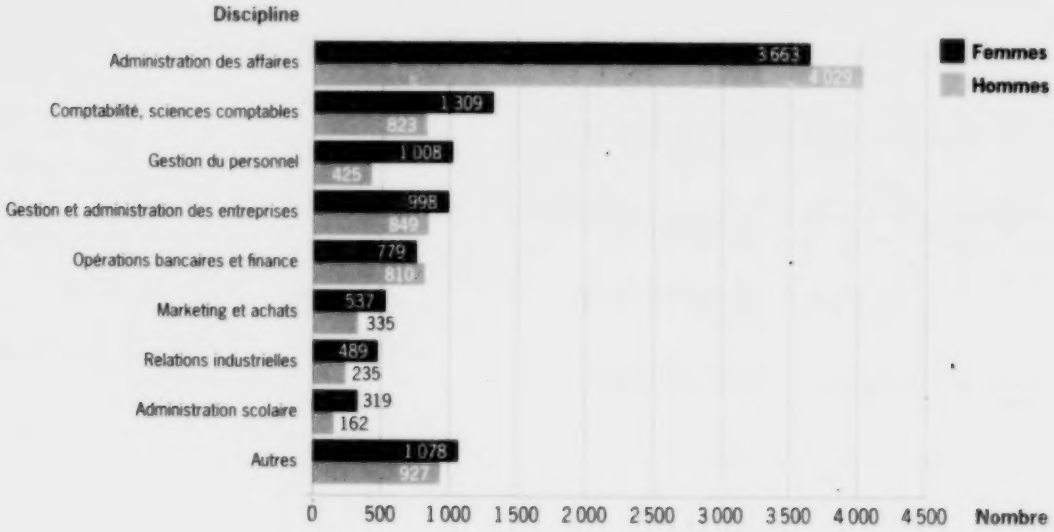

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Données statistiques, statistiques détaillées sur l'éducation, 2001 à 2005*, à partir des données du tableau 04 sur le nombre de sanctions décernées dans les universités québécoises.

FIGURE 2.10

Nombre de diplômés universitaires des Arts, selon le sexe et les principales disciplines (tous types de diplôme), Québec, 2005

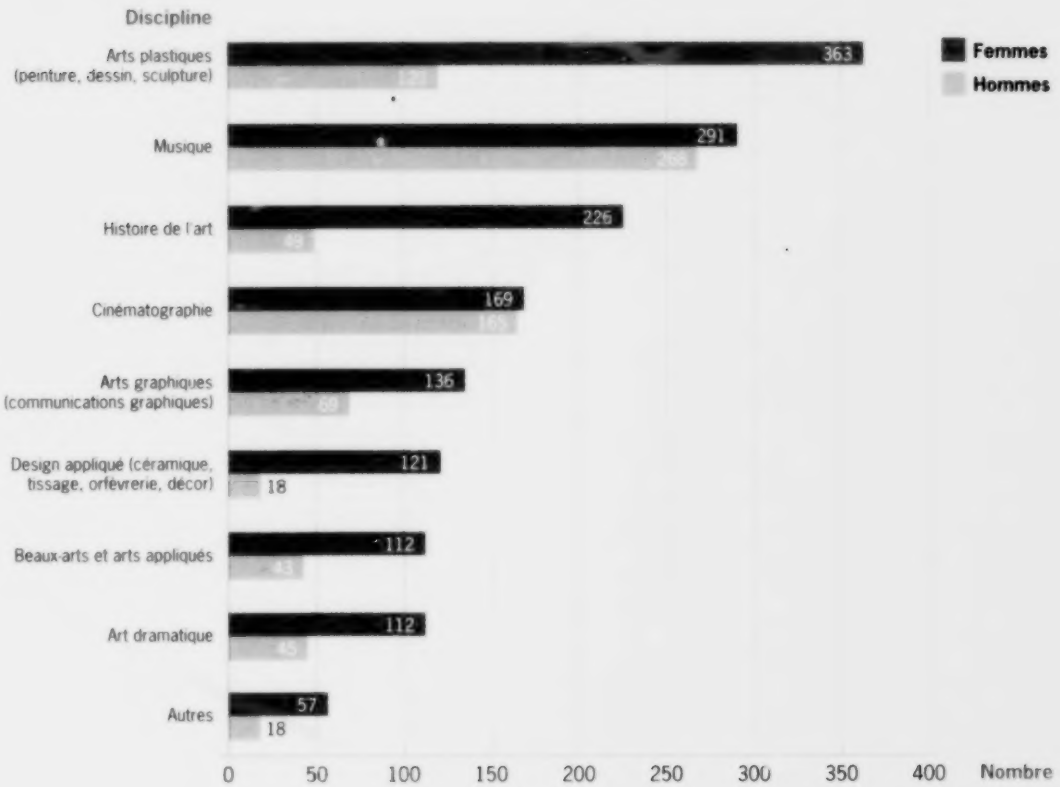

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Données statistiques, statistiques détaillées sur l'éducation, 2001 à 2005*, à partir des données du tableau 04 sur le nombre de sanctions décernées dans les universités québécoises.

FIGURE 2.11

Nombre de diplômés universitaires des Lettres, selon le sexe et les principales disciplines (tous types de diplôme), Québec, 2005

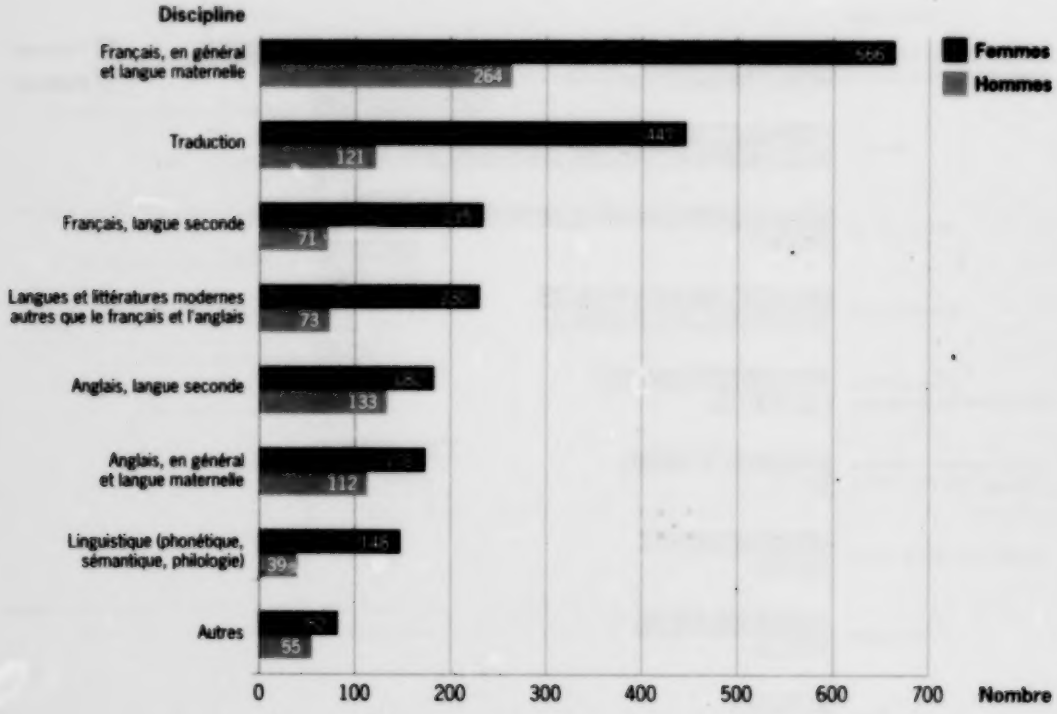

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Données statistiques, statistiques détaillées sur l'éducation, 2001 à 2005*, à partir des données du tableau 04 sur le nombre de sanctions décernées dans les universités québécoises.

FIGURE 2.11

Nombre de diplômés universitaires des Lettres, selon le sexe et les principales disciplines (tous types de diplôme), Québec, 2005

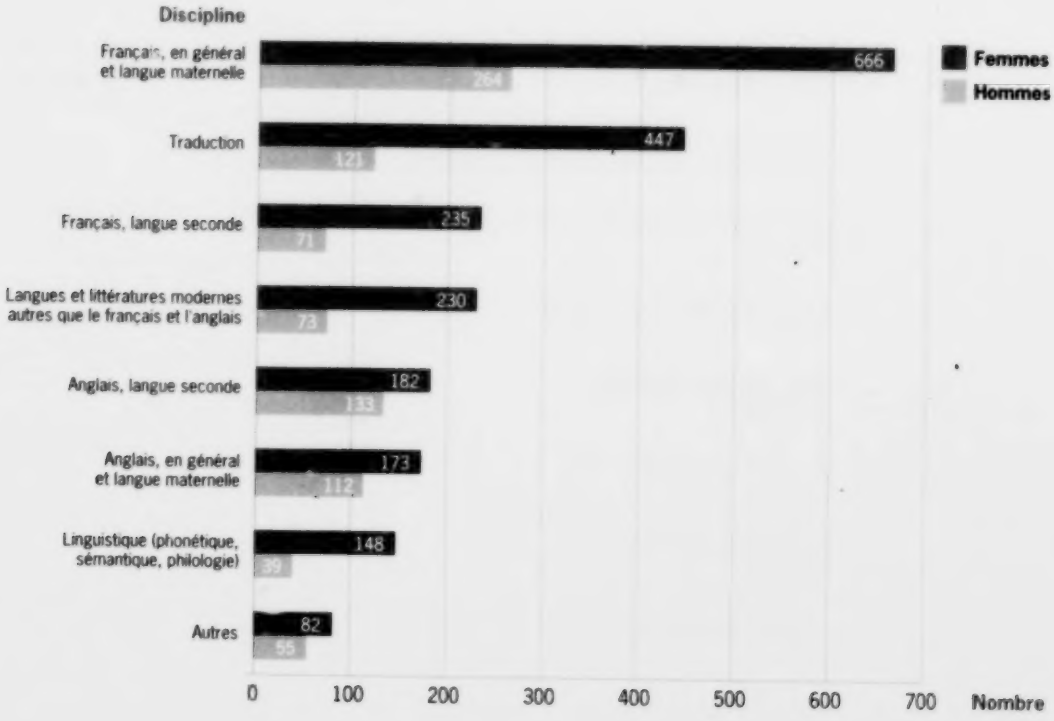

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Données statistiques, statistiques détaillées sur l'éducation, 2001 à 2005*, à partir des données du tableau 04 sur le nombre de sanctions décernées dans les universités québécoises.

TABLEAU 2.7

Répartition en pourcentage de la population de 15 ans ou plus, selon le plus haut niveau de scolarité atteint (historique), le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1991, 1996 et 2001

Plus haut niveau de scolarité atteint (historique)	Répartition (%) de la population de 15 ans ou plus							
	15-34 ans		35-64 ans		65 ans ou plus		Tous âges	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1991 – TOUS NIVEAUX	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	26,9	31,1	40,7	37,2	72,0	68,4	40,0	38,1
Certificat d'études secondaires ou études postsecondaires partielles et certificat d'une école de métiers	41,5	42,1	35,9	37,0	20,4	20,5	35,8	37,2
Certificat ou diplôme collégial	18,6	14,5	10,1	8,5	3,3	2,9	12,4	10,4
Certificat, diplôme ou grade universitaire	13,0	12,3	13,3	17,3	4,2	8,3	11,9	14,2
1996 – TOUS NIVEAUX	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	24,7	30,3	33,0	32,0	68,8	64,4	35,8	35,2
Certificat d'études secondaires ou études postsecondaires partielles et certificat d'une école de métiers	37,8	40,2	37,5	37,8	22,0	22,2	35,2	36,8
Certificat ou diplôme collégial	21,0	16,1	13,3	11,1	4,1	3,6	14,5	12,1
Certificat, diplôme ou grade universitaire	16,5	13,4	16,2	19,1	5,1	9,8	14,6	15,9
2001 – TOUS NIVEAUX	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	22,0	28,3	26,6	27,3	64,5	59,3	31,6	31,8
Certificat d'études secondaires et/ou études postsecondaires partielles et certificat d'une école de métiers	35,8	40,3	38,8	39,2	24,5	25,4	35,5	37,7
Certificat ou diplôme collégial	22,8	17,5	15,5	12,7	4,5	3,9	15,9	13,1
Certificat, diplôme ou grade universitaire	19,5	14,0	19,1	20,8	6,5	11,4	17,1	17,3

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, à partir des données du catalogue 97F0017XCB2001002, site Internet.

« Ces données illustrent la progression survenue dans les deux dernières décennies, en matière de scolarisation, pour toutes les générations de femmes et d'hommes du Québec.

TABLEAU 2.7

En 1991, sans égard à l'âge, une personne sur 4, homme ou femme, avait comme plus haut niveau de scolarité atteint des études postsecondaires (certificat ou diplôme collégial et certificat, diplôme ou grade universitaire). Dix ans plus tard, 33% des femmes et 30% des hommes étaient dans cette situation. La réalité des études postsecondaires, plus particulièrement pour les femmes, ne prend son véritable sens que pour les générations de moins de 65 ans.

Situation déjà observée dès 1991, et que les recensements subséquents confirment, un fossé se creuse toutefois dans les générations plus jeunes, et ce, au détriment du sexe masculin. En effet, dans le groupe des 15 à 34 ans, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes dans les niveaux plus faibles de scolarité et, par conséquent, les femmes proportionnellement plus présentes dans les niveaux supérieurs de scolarité. En 2001, les hommes témoignent d'un retard de 11 points de pourcentage quant à la proportion de personnes qui affichent une scolarité collégiale ou universitaire. »

FIGURE 2.12

Proportion de personnes de 15 ans ou plus ayant comme plus haut niveau de scolarité atteint (historique) un certificat ou un diplôme collégial ou universitaire[1], ou un grade universitaire, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1991, 1996 et 2001

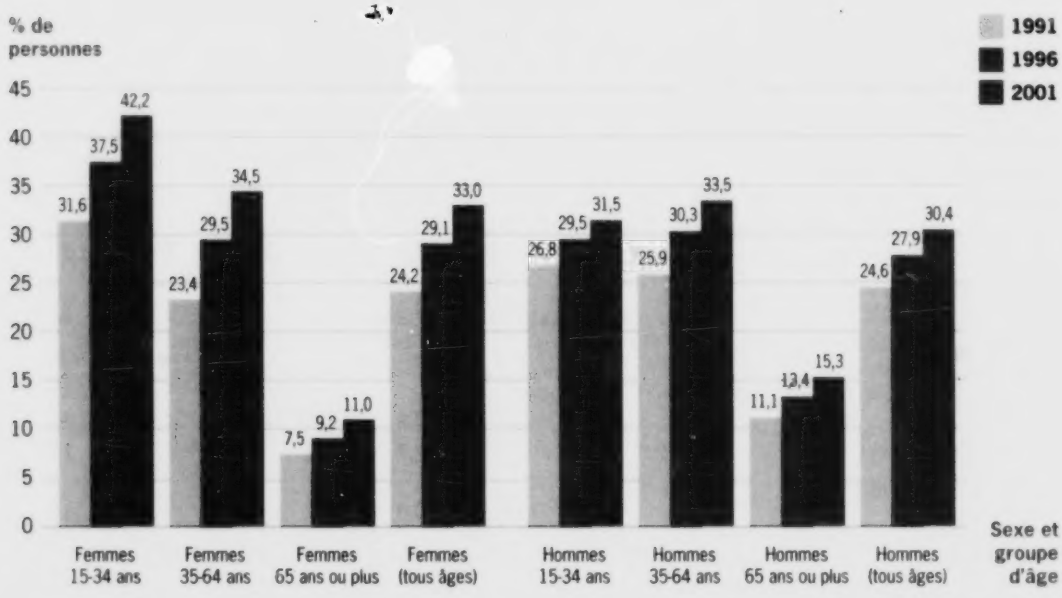

1. Cette catégorie de personnes exclut toutes celles qui n'ont que des études postsecondaires partielles. Le pourcentage résulte de la somme de certaines valeurs non arrondies présentées dans le tableau précédent, ce qui fait que certains totaux sont légèrement différents.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, à partir des données du catalogue 97F0017XCB2001002, site Internet.

TABLEAU 2.8

Répartition en pourcentage de la population FÉMININE immigrante ou formée de résidentes non permanentes et de la population non immigrante, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'âge, Québec, 2001

Plus haut niveau de scolarité atteint	Répartition (%) de la population féminine					
	Total			15-24 ans		
	Total	Population non immigrante	Population immigrante ou formée de résidentes non permanentes	Total	Population non immigrante	Population immigrante ou formée de résidentes non permanentes
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	31,6	31,3	34,1	30,4	30,3	31,8
Certificat d'études secondaires seulement ou certificat et diplôme d'une école de métiers	27,0	27,8	20,8	20,9	21,1	18,3
Formation postsecondaire partielle ou certificat ou diplôme collégial	24,4	24,8	21,0	40,5	40,8	37,3
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	3,8	3,7	4,6	1,8	1,7	3,1
Grade universitaire	13,3	12,5	19,5	6,4	6,1	9,4

Plus haut niveau de scolarité atteint	Répartition (%) de la population féminine		
	25-44 ans		
	Total	Population non immigrante	Population immigrante ou formée de résidentes non permanentes
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	16,7	16,6	17,9
Certificat d'études secondaires seulement ou certificat et diplôme d'une école de métiers	28,0	29,0	21,2
Formation postsecondaire partielle ou certificat ou diplôme collégial	29,8	30,5	25,4
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	3,9	3,6	6,2
Grade universitaire	21,5	20,4	29,4

TABLEAU 2.8 (SUITE)

Répartition en pourcentage de la population FÉMININE immigrante ou formée de résidentes non permanentes et de la population non immigrante, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'âge, Québec, 2001

Plus haut niveau de scolarité atteint	Répartition (%) de la population féminine					
	45-64 ans			65 ans ou plus		
	Total	Population non immigrante	Population immigrante ou formée de résidentes non permanentes	Total	Population non immigrante	Population immigrante ou formée de résidentes non permanentes
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	31,7	31,1	36,1	64,5	64,5	64,0
Certificat d'études secondaires seulement ou certificat et diplôme d'une école de métiers	32,4	33,7	22,9	20,1	20,5	17,9
Formation postsecondaire partielle ou certificat ou diplôme collégial	18,4	18,5	17,7	8,9	8,9	9,4
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	5,1	5,2	4,6	2,7	2,7	2,3
Grade universitaire	12,4	11,5	18,7	3,8	3,4	6,5

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du catalogue 97F0009XCB2001041, site Internet.

«Au Québec, en 2001, quel que soit l'âge, ce qui distingue la population immigrante ou formée de résidents non permanents de la population non immigrante, et ce, tant chez les hommes que chez les femmes, c'est la plus forte proportion de personnes ayant une formation postsecondaire: 45% des femmes et 50% des hommes immigrants ou résidents non permanents entrent dans cette catégorie, comparativement à 41% et 38%, respectivement, dans la population non immigrante.

Chez les femmes, une particularité mérite l'attention: d'une part, les femmes immigrantes ou résidentes non permanentes sont plus scolarisées, en ce qui concerne la formation postsecondaire, que les femmes non immigrantes, mais elles sont proportionnellement un peu plus nombreuses (34,1% comparativement à 31,3% pour les non immigrantes) à afficher un niveau inférieur au certificat d'études secondaires. Toutefois, l'écart entre immigrantes et non immigrantes s'amenuise beaucoup dans les jeunes générations.»

TABLEAU 2.9

Répartition en pourcentage de la population MASCULINE immigrante ou formée de résidents non permanents et de la population non immigrante, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'âge, Québec, 2001

Plus haut niveau de scolarité atteint	Répartition (%) de la population masculine					
	Total			15-24 ans		
	Total	Population non immigrante	Population immigrante ou formée de résidents non permanents	Total	Population non immigrante	Population immigrante ou formée de résidents non permanents
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	31,8	32,3	28,2	37,5	37,8	34,4
Certificat d'études secondaires seulement ou certificat et diplôme d'une école de métiers	28,9	29,9	22,0	24,7	25,1	19,8
Formation postsecondaire partielle ou certificat ou diplôme collégial	21,9	22,2	20,2	33,0	32,8	35,7
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	2,7	2,5	4,2	1,1	1,0	2,3
Grade universitaire	14,6	13,2	25,4	3,7	3,4	7,7

Plus haut niveau de scolarité atteint	Répartition (%) de la population masculine		
	25-44 ans		
	Total	Population non immigrante	Population immigrante ou formée de résidents non permanents
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	20,7	21,3	16,3
Certificat d'études secondaires seulement ou certificat et diplôme d'une école de métiers	30,9	32,2	21,4
Formation postsecondaire partielle ou certificat ou diplôme collégial	26,2	26,5	23,5
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	2,9	2,5	5,5
Grade universitaire	19,4	17,4	33,2

TABLEAU 2.9 (SUITE)

Répartition en pourcentage de la population MASCULINE immigrante ou formée de résidents non permanents et de la population non immigrante, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'âge, Québec, 2001

Plus haut niveau de scolarité atteint	Répartition (%) de la population masculine					
	45-64 ans			65 ans ou plus		
	Total	Population non immigrante	Population immigrante ou formée de résidents non permanents	Total	Population non immigrante	Population immigrante ou formée de résidents non permanents
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	30,6	31,0	27,4	59,3	60,6	52,4
Certificat d'études secondaires seulement ou certificat et diplôme d'une école de métiers	32,2	33,4	24,0	20,8	20,8	20,6
Formation postsecondaire partielle ou certificat ou diplôme collégial	16,6	16,7	16,4	8,4	8,1	10,2
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	3,5	3,4	4,4	2,0	1,9	2,4
Grade universitaire	17,1	15,5	27,8	9,4	8,5	14,3

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du catalogue 97F0009XCB2001041, site Internet.

« Chez les hommes, tout particulièrement, l'écart entre immigrants et non immigrants est d'importance quant à la proportion de personnes ayant atteint le grade universitaire : elle se révèle presque deux fois plus élevée, peu importe le groupe d'âge retenu. Les critères de sélection des immigrants, dont on exige un certain niveau de qualifications professionnelles, expliquent en partie cette scolarité élevée. »

FIGURE 2.13

Répartition en pourcentage de la population FÉMININE de 15 ans ou plus immigrante ou formée de résidentes non permanentes et de la population non immigrante, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'âge, Québec, 2001

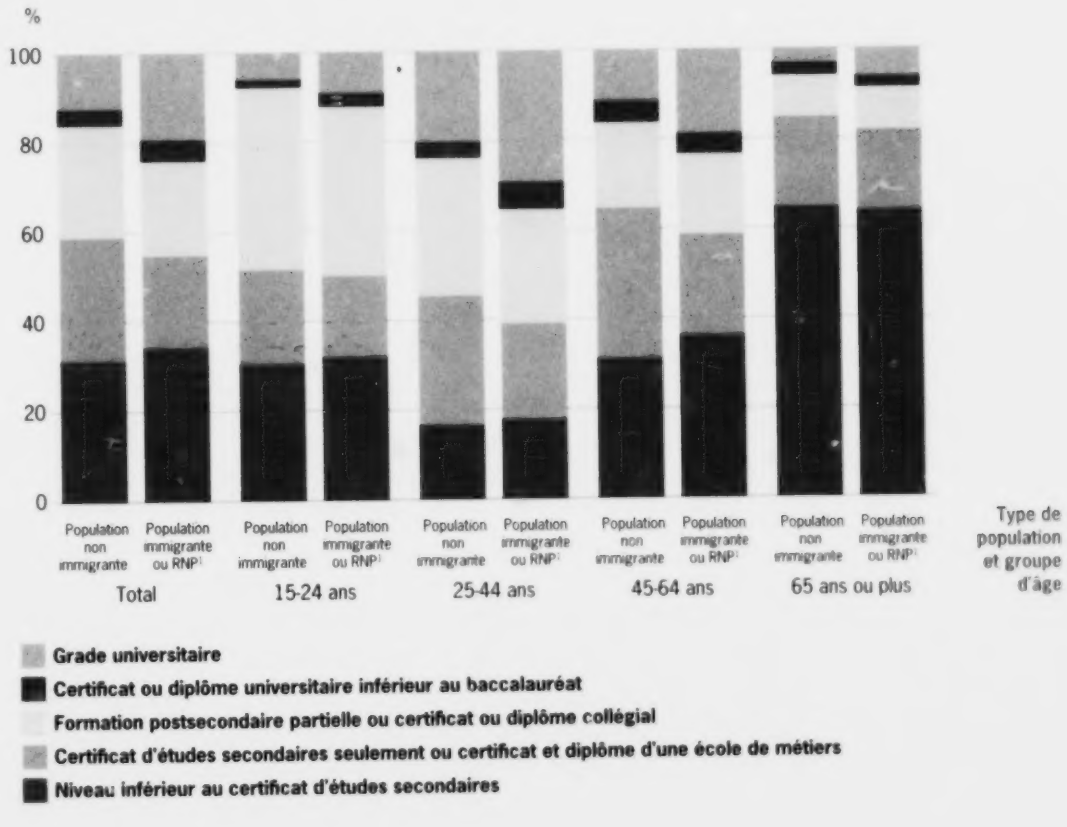

1. RNP : Population de résidentes non permanentes.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du catalogue 97F0009XCB2001041, site Internet.

FIGURE 2.14

Répartition en pourcentage de la population MASCULINE de 15 ans ou plus immigrante ou formée de résidents non permanents et de la population non immigrante, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'âge, Québec, 2001

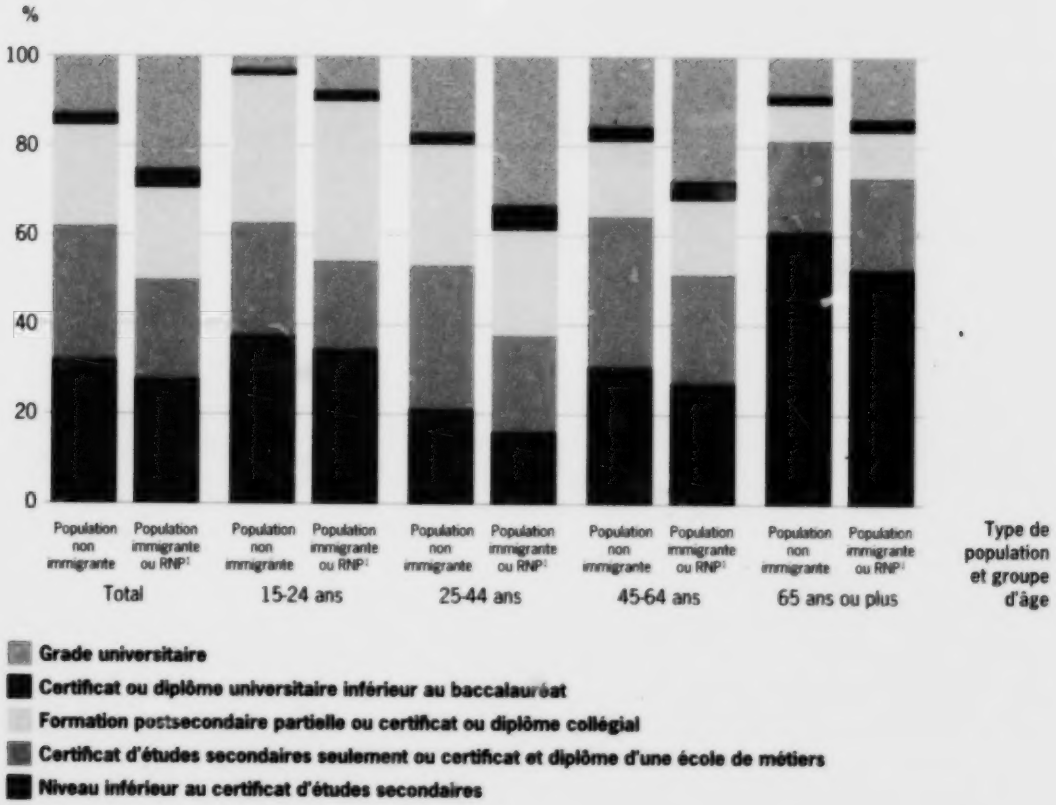

1. RNP : Population de résidents non permanents.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du catalogue 97F0009XCB2001041, site Internet.

TABLEAU 2.10

Répartition en pourcentage de la population FÉMININE d'identité autochtone et de la population non autochtone, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'âge, Québec, 2001

Plus haut niveau de scolarité atteint	Répartition (%) de la population féminine					
	Total		15-24 ans		25-44 ans	
	Population non autochtone	Population d'identité autochtone	Population non autochtone	Population d'identité autochtone	Population non autochtone	Population d'identité autochtone
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	31,4	50,7	30,0	60,6	16,4	40,2
Certificat d'études secondaires seulement ou certificat et diplôme d'une école de métiers	27,0	20,8	21,0	15,4	28,1	23,0
Formation postsecondaire partielle ou certificat ou diplôme collégial	24,4	21,0	40,8	22,0	29,9	27,1
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	3,8	1,9	1,8	0,5	4,0	2,1
Grade universitaire	13,4	5,5	6,5	1,4	21,7	7,7

Plus haut niveau de scolarité atteint	Répartition (%) de la population féminine			
	45-64 ans		65 ans ou plus	
	Population non autochtone	Population d'identité autochtone	Population non autochtone	Population d'identité autochtone
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	31,5	49,9	64,4	80,4
Certificat d'études secondaires seulement ou certificat et diplôme d'une école de métiers	32,5	25,0	20,2	11,6
Formation postsecondaire partielle ou certificat ou diplôme collégial	18,4	15,3	8,9	5,0
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	5,2	3,0	2,7	1,0
Grade universitaire	12,4	6,7	3,8	1,6

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du catalogue 97F0011XCB2001042, site Internet.

TABLEAUX 2.10 ET 2.11

« Au Québec, en 2001, une faible scolarisation distingue la population d'identité autochtone de la population non autochtone : la moitié des femmes et des hommes de 15 ans ou plus (51 % des femmes et 53 % des hommes) ont un niveau inférieur au certificat d'études secondaires, comparativement à environ 31 % dans la population non autochtone. Même si la situation paraît moins dramatique chez les générations de 25 à 44 ans par rapport aux personnes plus âgées, et témoigne d'une amélioration en ce sens, au moins 61 % des femmes et 65 % des hommes d'identité autochtone de 15 à 24 ans affichent ce faible niveau de scolarisation, comparativement à 30 % des femmes et 37 % des hommes dans la population non autochtone. La situation peut encore s'améliorer, parce que tous ces jeunes n'ont pas encore terminé leurs études.

Comme corollaire, une faible proportion de femmes (7 %) et d'hommes (5 %) d'identité autochtone ont une scolarité universitaire (17 % des femmes et 17 % des hommes dans la population non autochtone). »

TABLEAU 2.11

Répartition en pourcentage de la population MASCULINE d'identité autochtone et de la population non autochtone, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'âge, Québec, 2001

Plus haut niveau de scolarité atteint	Répartition (%) de la population masculine					
	Total		15-24 ans		25-44 ans	
	Population non autochtone	Population d'identité autochtone	Population non autochtone	Population d'identité autochtone	Population non autochtone	Population d'identité autochtone
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	31,6	52,5	37,2	65,3	20,5	43,3
Certificat d'études secondaires seulement ou certificat et diplôme d'une école de métiers	29,0	24,6	24,7	17,6	30,9	29,5
Formation postsecondaire partielle ou certificat ou diplôme collégial	22,0	17,7	33,2	15,7	26,2	21,4
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	2,7	1,4	1,1	0,4	2,9	1,4
Grade universitaire	14,7	3,9	3,7	0,9	19,5	4,4

Plus haut niveau de scolarité atteint	Répartition (%) de la population masculine			
	45-64 ans		65 ans ou plus	
	Population non autochtone	Population d'identité autochtone	Population non autochtone	Population d'identité autochtone
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	30,4	48,7	59,2	76,9
Certificat d'études secondaires seulement ou certificat et diplôme d'une école de métiers	32,3	26,2	20,8	13,6
Formation postsecondaire partielle ou certificat ou diplôme collégial	16,6	17,0	8,5	4,9
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	3,5	2,3	2,0	1,5
Grade universitaire	17,2	5,8	9,5	3,4

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du catalogue 97F0011XCB2001042, site Internet.

FIGURE 2.15

Répartition en pourcentage de la population FÉMININE d'identité autochtone et de la population non autochtone, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'âge, Québec, 2001

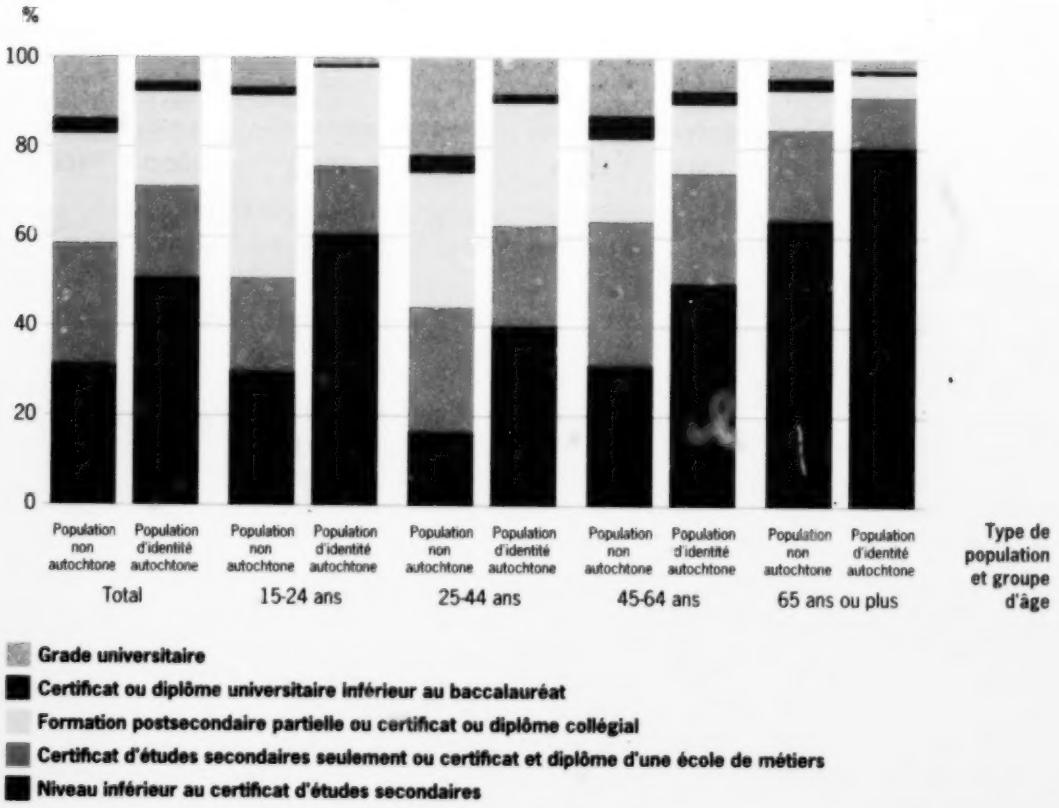

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du catalogue 97F0011XCB2001042, site Internet.

FIGURE 2.16

Répartition en pourcentage de la population MASCULINE d'identité autochtone et de la population non autochtone, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'âge, Québec, 2001

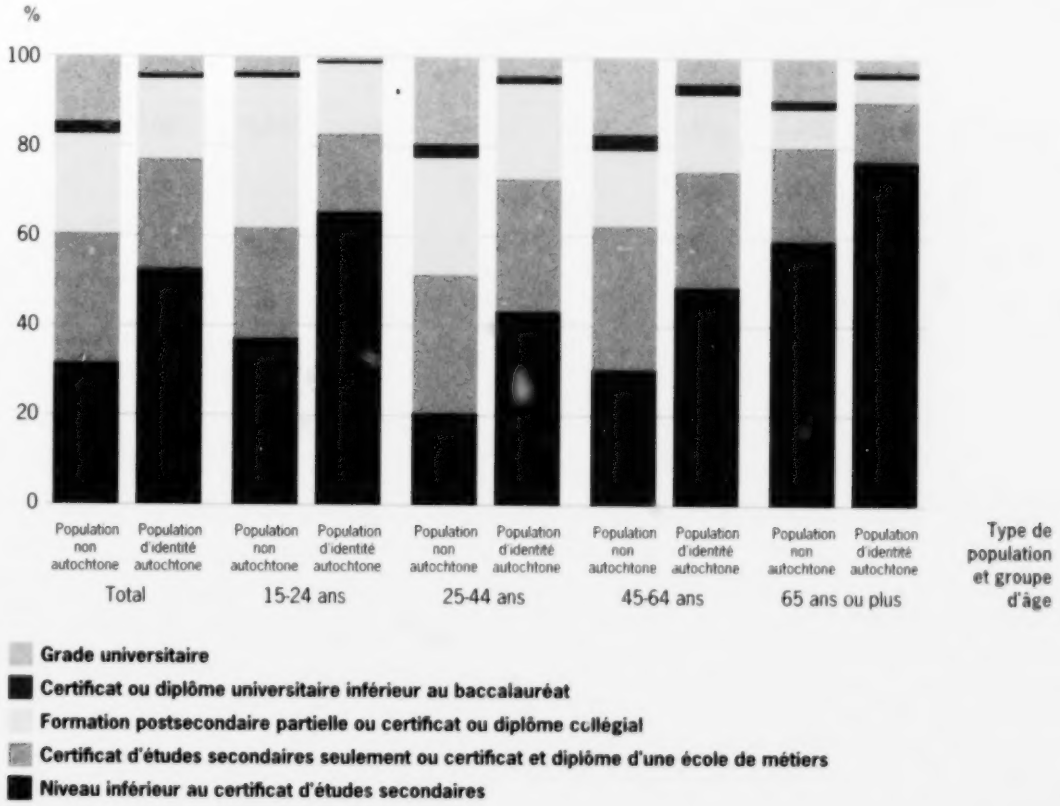

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du catalogue 97F0011XCB2001042, site Internet.

TABLEAU 2.12

Répartition en pourcentage de la population adulte handicapée et de la population non handicapée, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2001

Plus haut niveau de scolarité atteint	Total[1] – 15-64 ans		15-24 ans		25-54 ans		55-64 ans	
	Population non handicapée %	Population handicapée[2] %	Population non handicapée %	Population handicapée[2] %	Population non handicapée %	Population handicapée[2] %	Population non handicapée %	Population handicapée[2] %
Femmes – Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Sans diplôme d'études secondaires	23,6	39,3	31,2	51,8	18,5	35,4	36,6	43,9
Diplôme d'études secondaires[3]	29,1	30,9	32,9	32,4	27,6	26,6	30,9	38,5
Diplôme d'une école de métiers	9,6	7,3	6,4	5,5[e]	11,0	8,3	7,0	–
Diplôme d'études collégiales[4]	18,1	11,9	20,5	9,5[e]	19,2	15,7	10,1	–
Diplôme d'études universitaires	19,6	10,4	8,9	–	23,6	14,0	15,4	5,8[e]
Non spécifié		–		–		–		–

1. La population exclut les personnes vivant en institution ou dans les réserves indiennes. De plus, la somme des composantes peut différer de 100 % à cause des arrondis effectués ou de la catégorie « Non spécifié ».
2. Personne handicapée : personne ayant des incapacités et dont les activités quotidiennes étaient limitées, au moment de l'enquête, en raison d'un état physique ou mental ou d'un problème relié à sa santé.
3. Sont incluses les personnes qui ont suivi des cours dans des établissements postsecondaires et qui ont ou non un diplôme d'études secondaires. Sont exclues les personnes qui ont un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires. Les établissements postsecondaires comprennent les collèges communautaires, les instituts de technologie, les cégeps, les écoles de métiers privées, les collèges d'affaires privés et les écoles de soins infirmiers.
4. Ce secteur comprend les établissements qui n'offrent pas de grades, tels les collèges communautaires, les cégeps, les collèges d'affaires privés et les instituts techniques.

TABLEAU 2.12 (SUITE)

Répartition en pourcentage de la population adulte handicapée et de la population non handicapée, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2001

Plus haut niveau de scolarité atteint	Total[1] – 15-64 ans		15-24 ans		25-54 ans		55-64 ans	
	Population non handicapée	Population handicapée[2]	Population non handicapée	Population handicapée[2]	Population non handicapée	Population handicapée[2]	Population non handicapée	Population handicapée[2]
	%	%	%	%	%	%	%	%
Hommes – Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Sans diplôme d'études secondaires	26,1	49,5	36,0	54,3	20,5	47,0	37,7	53,2
Diplôme d'études secondaires[3]	25,8	18,4	34,0	31,5	24,1	17,0	21,7	18,2[E]
Diplôme d'une école de métiers	14,1	13,1	8,2	–	16,4	13,2	12,0	14,1[E]
Diplôme d'études collégiales[4]	15,2	9,8	16,6	–	16,1	12,9	8,6	–
Diplôme d'études universitaires	18,8	9,0	5,2	–	22,8	9,7[E]	19,9	9,3[E]
Non spécifié		–		–		–		–

1. La population exclut les personnes vivant en institution ou dans les réserves indiennes. De plus, la somme des composantes peut différer de 100 % à cause des arrondis effectués ou de la catégorie « Non spécifié ».
2. Personne handicapée : personne ayant des incapacités et dont les activités quotidiennes étaient limitées, au moment de l'enquête, en raison d'un état physique ou mental ou d'un problème relié à sa santé.
3. Sont incluses les personnes qui ont suivi des cours dans des établissements postsecondaires et qui ont ou non un diplôme d'études secondaires. Sont exclues les personnes qui ont un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires. Les établissements postsecondaires comprennent les collèges communautaires, les instituts de technologie, les cégeps, les écoles de métiers privées, les collèges d'affaires privés et les écoles de soins infirmiers.
4. Ce secteur comprend les établissements qui n'offrent pas de grades, tels les collèges communautaires, les cégeps, les collèges d'affaires privés et les instituts techniques.

Source : Statistique Canada, Éducation, emploi et revenu des adultes handicapés et non handicapés, Tableaux, d'après l'*Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2001*, septembre 2003, version corrigée de juin 2006, catalogue 89-587-XIF, tableaux 1.6 et 2.6.

TABLEAU 2.12

« Au sein de la population handicapée, environ 7 personnes sur 10 âgées de 15 à 64 ans ont tout au plus un diplôme d'études secondaires*, comparativement à une personne sur 2 de la population non handicapée. De plus, chez les personnes handicapées, le fossé entre les femmes et les hommes est plus accentué que dans le reste de la population, puisque la moitié (50 %) des hommes n'ont aucun diplôme d'études secondaires, comparativement à 39 % des femmes de cette catégorie; dans la population non handicapée, moins de 3 points de pourcentage séparent les hommes des femmes à ce chapitre.

En outre, par rapport aux personnes sans handicap, une proportion presque deux fois plus faible de personnes handicapées, femmes et hommes, ont un diplôme universitaire. »

* « Tout au plus un diplôme d'études secondaires » inclut les catégories suivantes : « sans diplôme d'études secondaires » et « diplôme d'études secondaires ».

3 Emplois et choix professionnels

TABLEAU 3.1

Taux (%) de présence des femmes et des hommes dans l'industrie des biens et dans l'industrie des services, Québec, 1997 et 2005

Type d'industrie	Sexe	Taux (%) de présence	
		1997	2005
INDUSTRIE DES BIENS	Femmes	26,3	24,0
	Hommes	73,7	76,0
	Total	**100,0**	**100,0**
INDUSTRIE DES SERVICES	Femmes	51,7	54,5
	Hommes	48,3	45,5
	Total	**100,0**	**100,0**

1. Le taux de présence donne la proportion d'employés masculins et féminins parmi le total des employés pour le secteur correspondant.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail : Portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1997-2005*, vol. 2, n° 1, tableaux 3.10 et 3.11. Le taux de présence des hommes est calculé par le MFACF, en soustrayant de 100 % le pourcentage de femmes.

« En décroissance entre 1997 et 2005, le taux de présence des femmes dans l'industrie des biens demeure modeste, puisqu'elles n'y représentent environ que le quart de tous les employés.

Elles sont davantage représentées dans l'industrie des services (55 % de femmes en 2005), où le taux de présence des hommes a quelque peu décliné durant la période 1997 à 2005. »

TABLEAU 3.2

Taux (%) de présence[1] des femmes dans l'industrie des biens et dans l'industrie des services, selon le secteur, Québec, 1997 et 2005

Type d'industrie et secteur	Taux (%) de présence	
	1997	2005
INDUSTRIE DES BIENS	**26,3**	**24,0**
Services publics	30,2	31,1
Fabrication	30,0	27,9
Secteur primaire	23,1	22,2
Construction	10,7	10,2
INDUSTRIE DES SERVICES	**51,7**	**54,5**
Soins de santé et assistance sociale	77,0	79,5
Services d'enseignement	61,5	65,6
Finances, assurances, immobilier et location	63,5	59,9
Hébergement et services de restauration	58,1	57,0
Administrations publiques	44,9	51,1
Autres services	46,5	51,0
Commerce	44,7	49,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	42,1	45,3
Information, culture et loisir	45,9	44,6
Services d'entretien des bâtiments et autres services	36,7	39,2
Transport et entreposage	20,9	23,9

1. Le taux de présence donne la proportion d'employées parmi le total des employés pour la catégorie correspondante.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail : Portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1997-2005*, vol. 2, nº 1, tableaux 3.10 et 3.11.

« Dans l'industrie des biens, le taux de présence des femmes est le plus important (3 emplois sur 10) dans le secteur d'activité relié aux services publics.

Dans l'industrie des services, où le taux de présence des femmes atteint 55 %, elles occupent toutefois 8 emplois sur 10 en Soins de santé et assistance sociale et un peu moins de 7 sur 10 dans les Services d'enseignement. À l'opposé, on les retrouve beaucoup moins dans les Services d'entretien des bâtiments (39 % de femmes) ou en Transport et entreposage (24 % de femmes). »

FIGURE 3.1.1

Taux (%) de présence des femmes et des hommes dans l'industrie des biens, Québec, 2005

FIGURE 3.1.2

Taux (%) de présence des femmes et des hommes dans l'industrie des services, Québec, 2005

1. Le taux de présence donne la proportion d'employés masculins et féminins parmi le total des employés pour le secteur correspondant.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail : Portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1997-2005*, vol. 2, n° 1, tableaux 3.10 et 3.11.

FIGURE 3.1.1

Taux (%) de présence des femmes et des hommes dans l'industrie des biens, Québec, 2005

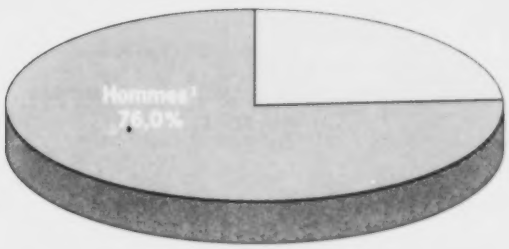

FIGURE 3.1.2

Taux (%) de présence des femmes et des hommes dans l'industrie des services, Québec, 2005

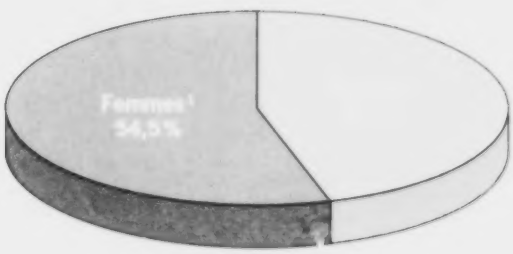

1. Le taux de présence donne la proportion d'employés masculins et féminins parmi le total des employés pour le secteur correspondant.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail : Portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1997-2005*, vol. 2, n° 1, tableaux 3.10 et 3.11.

TABLEAU 3.3

Liste des 20 principales professions féminines et masculines en 1991, positionnement de ces professions en 2001 dans la population active[1] de 15 ans ou plus, pourcentage de femmes dans les professions dites féminines et pourcentage d'hommes dans les professions dites masculines, Québec

Structure professionnelle de 1991 (CTP91 historique)	Rang occupé		Nombre		% de femmes dans la profession	
	1991	2001	1991	2001	1991	2001
FEMMES						
Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	1	1	143 325	95 075	98,3	97,7
Vendeuses et commis-vendeuses, vente au détail	2	2	79 895	76 625	58,7	58,7
Caissières	3	3	60 270	62 650	88,0	86,5
Commis de travail général de bureau	4	8	54 705	39 265	79,1	83,2
Commis à la comptabilité et personnel assimilé	5	4	50 665	56 600	81,6	87,8
Infirmières diplômées	6	5	48 365	50 395	91,4	91,0
Serveuses d'aliments et de boissons	7	9	46 590	38 690	80,9	79,1
Institutrices à la maternelle et au niveau primaire	8	6	39 970	45 095	85,8	86,0
Opératrices de machines à coudre	9	13	33 410	27 895	90,9	90,3
Aides et auxiliaires médicales	10	11	29 775	33 810	74,7	79,6
Réceptionnistes et standardistes	11	16	29 065	24 120	93,2	92,4
Serveuses au comptoir, aides de cuisine et autres	12	10	28 520	34 880	56,8	60,5
Directrices de la vente au détail	13	14	28 470	26 835	34,2	36,7
Nettoyeuses	14	12	27 155	30 935	56,7	58,1
Caissières des services financiers	15	22	23 260	18 920	92,2	88,2
Cuisinières	16	17	22 395	23 815	48,4	50,1
Professeures au niveau secondaire	17	19	21 630	22 190	49,5	54,0
Coiffeuses	18	21	18 430	19 465	81,2	82,3
Tailleuses, couturières, fourreuses et modistes	19	30	15 535	11 400	84,7	84,3
Éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance	20	7	15 325	39 610	95,9	95,7
Total des 20 principales professions en 1991			**816 755**	**778 270**	**74,3**	**74,8**
Total des 506 professions			**1 517 370**	**1 682 075**	**44,1**	**46,2**

1. Population active expérimentée selon l'emploi occupé le plus longtemps depuis le 1er janvier de l'année précédant le recensement.

TABLEAU 3.3 (SUITE)

Liste des 20 principales professions féminines et masculines en 1991, positionnement de ces professions en 2001 dans la population active[1] de 15 ans ou plus, pourcentage de femmes dans les professions dites féminines et pourcentage d'hommes dans les professions dites masculines, Québec

Structure professionnelle de 1991 (CTP91 historique)	Rang occupé		Nombre		% d'hommes dans la profession	
	1991	2001	1991	2001	1991	2001
HOMMES						
Vendeurs et commis-vendeurs, vente au détail	1	3	56 125	53 810	41,3	41,3
Directeurs de la vente au détail	2	4	54 705	46 225	65,8	63,3
Conducteurs de camions	3	2	49 360	58 330	98,6	97,7
Concierges	4	5	34 305	32 040	81,3	79,2
Mécaniciens, techniciens et réparateurs d'automobiles	5	6	33 975	31 960	99,1	99,1
Charpentiers-menuisiers	6	11	30 090	25 750	99,1	99,0
Professions en informatique	7	1	29 700	65 090	66,6	74,2
Représentants des ventes non techniques, vente en gros	8	9	29 630	26 230	76,4	69,6
Chauffeurs-livreurs	9	8	27 930	26 790	96,7	92,8
Aides de soutien des métiers de la construction	10	23	27 835	16 025	96,9	95,8
Manutentionnaires	11	7	26 820	31 730	91,9	90,6
Exploitants agricoles et gestionnaires	12	12	25 600	25 275	76,2	73,5
Cuisiniers	13	14	23 855	23 745	51,6	49,9
Soudeurs et opérateurs de machines à souder	14	13	22 305	23 935	97,8	96,3
Professeurs au niveau secondaire	15	19	22 080	18 915	50,5	46,0
Serveurs au comptoir, aides de cuisine et autres	16	15	21 680	22 760	43,2	39,5
Commis d'épicerie et étalagistes	17	10	20 960	25 850	73,6	71,0
Nettoyeurs	18	16	20 720	22 280	43,3	41,9
Gardiens de sécurité et personnel assimilé	19	24	20 290	16 025	80,9	76,2
Expéditeurs et réceptionnaires	20	18	18 195	19 830	82,4	77,7
Total des 20 principales professions en 1991			**596 160**	**612 595**	**68,8**	**67,3**
Total des 506 professions			**1 923 440**	**1 962 300**	**55,9**	**53,8**

1. Population active expérimentée selon l'emploi occupé le plus longtemps depuis le 1er janvier de l'année précédant le recensement.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par l'ISQ à partir des données du catalogue 97F0012XCB2001022, site Internet.

TABLEAU 3.3

«Malgré quelques différences dans la classification utilisée en 1981* (données non présentées, mais pertinentes pour traiter de l'évolution survenue au cours d'une période donnée) dans un portrait alors tracé de la situation socioéconomique des femmes, publié en 1989, et les données du tableau 3.3, les données historiques démontrent la lente évolution survenue en ce domaine, durant la période. Les 10 principales professions occupées par des femmes sont demeurées sensiblement les mêmes, sauf peut-être celle de nettoyeuses (concierges, femmes de ménage et préposées au nettoyage en 1981) qui a perdu un peu en importance. Un constat similaire peut être fait pour les hommes, qui ont cependant vu la profession de vendeurs et commis-vendeurs supplanter celle de conducteurs de camions (au 1er rang en 1981) et apparaître celles liées à l'informatique.

Les données de 2001, comparées à celles de 1991, abondent dans le même sens. Seulement 3 des 20 principales professions féminines de 1991 ne figurent plus parmi les 20 premières en 2001. Toutefois, celle d'éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance est passée du 20e rang en 1991 au 7e rang, dix ans plus tard.

Du côté des hommes, seulement 2 des 20 principales professions masculines en 1991 n'apparaissent plus parmi les 20 plus importantes en 2001. Dans le cas présent, ce sont les professions en informatique qui devancent toutes les autres, tandis qu'on note un net recul des aides de soutien des métiers de la construction et l'importance grandissante des commis d'épicerie et étalagistes.

Cinq des principales professions classées comme presque exclusivement féminines (90% ou plus de femmes) en 1991 le sont demeurées en 2001, soit les professions suivantes: secrétaires; infirmières diplômées; opératrices de machines à coudre; réceptionnistes et standardistes; éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance.

Par ailleurs, les 7 principales professions classées comme presque exclusivement masculines en 1991 l'étaient toujours en 2001, soit les professions suivantes: conducteurs de camions; mécaniciens, techniciens et réparateurs d'automobiles; charpentiers-menuisiers; chauffeurs-livreurs; aides de soutien des métiers de la construction; manutentionnaires; soudeurs et opérateurs de machines à souder.

On observe une certaine progression des femmes dans les professions à forte dominante masculine, comme représentants des ventes non techniques, vente en gros (24% de femmes en 1991, 30% en 2001), chauffeurs-livreurs (3% de femmes en 1991 et 7% en 2001), gardiens de sécurité et personnel assimilé (19% de femmes en 1991, 24% en 2001), expéditeurs et réceptionnaires (18% de femmes en 1991, 22% en 2001).

Les hommes, quant à eux, n'effectuent d'avancée que dans la profession hautement féminisée de caissières des services financiers (8% d'hommes en 1991, 12% en 2001).

* Louise PAQUETTE (Secrétariat à la condition féminine), *La situation socio-économique des femmes: faits et chiffres*, Québec, Les Publications du Québec, 1989, tableaux 3.1 et 3.2, p. 40 et 41.

TABLEAU 3.3

Enfin, Suzanne Asselin, de l'Institut de la statistique du Québec**, à partir de l'examen des données sur les professions, apporte les précisions suivantes. Une profession est considérée comme traditionnelle pour les femmes, en 2001, si la part des femmes est égale ou supérieure à la proportion de l'ensemble des femmes dans la population active et est alors considérée comme non traditionnelle pour les hommes. Or, en 1991 comme en 2001, 3 emplois sur 4, pour les femmes comme pour les hommes, entrent dans cette catégorie. Une plus grande diversification marque les professions masculines (à l'instar du constat fait pour les choix de formation scolaire), les hommes se répartissant dans 337 professions, comparativement à 170 chez les femmes. Mais dans les professions fortement non traditionnelles, des changements surviennent en plus grand nombre pour les femmes. »

** Suzanne ASSELIN, *Professions : convergence entre les sexes ?*, vol. 7, nº 3, juin 2003, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 7.

TABLEAU 3.4

Proportion de femmes dans les 20 principaux ordres professionnels à dominante masculine et proportion d'hommes dans les 20 principaux ordres professionnels à dominante féminine, Québec, 1995-1996 et 2005-2006

20 principaux ordres professionnels à dominante masculine	% de femmes		20 principaux ordres professionnels à dominante féminine	% d'hommes	
	1995-1996	2005-2006		1995-1996	2005-2006
Arpenteurs-géomètres	5	8	Sages-femmes	...	0
Technologues professionnels	8	8	Hygiénistes dentaires	2	1
Ingénieurs	8	11	Diététistes	2	3
Ingénieurs forestiers	8	12	Orthophonistes et audiologistes	7	5
Géologues	...	13	Ergothérapeutes	7	7
Huissiers de justice	21	16	Infirmières et infirmiers auxiliaires	9	8
Évaluateurs agréés	10	17	Infirmières et infirmiers	8	9
Administrateurs agréés	14	19	Technologistes médicaux	14	12
Denturologistes	13	22	Technologues en radiologie	16	15
Architectes	20	25	Inhalothérapeutes	22	16
Urbanistes	22	26	Travailleurs sociaux	21	16
Techniciennes et techniciens dentaires	21	30	Physiothérapeutes	21	17
Chimistes	29	34	Conseillers et conseillères d'orientation et psychoéducateurs et psychoéducatrices	42	22
Podiatres	38	34	Psychologues	37	29
Agronomes	25	35	Traducteurs, terminologues et interprètes agréés	31	29
Chiropraticiens	20	35	Acupuncteurs	31	31
Comptables agréés	26	35	Opticiens d'ordonnances	48	33
Médecins	27	35	Pharmaciens	47	38
Dentistes	27	37	Conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés[1]	83	40
Comptables en management accrédités	26	40	Audioprothésistes	52	43

1. En 1995-1996, cet ordre professionnel ne comprenait que le volet « conseillers en relations industrielles », alors qu'en 2005-2006, celui des « ressources humaines » est inclus.

Source : Office des professions du Québec, Rapports annuels pour les années concernées, site Internet.

TABLEAU 3.4

« Un autre regard peut être porté sur les particularités des données ventilées selon le sexe, au sein des ordres professionnels québécois (45 en 2005-2006). Les effets dus à la féminisation des diplômés se répercutent progressivement sur les ordres professionnels qui comptent d'anciens diplômés comme de nouveaux.

Ainsi, la proportion de femmes a augmenté dans 17 des 20 ordres professionnels à dominante masculine, entre 1995-1996 et 2005-2006. Mais les femmes constituent encore moins de 15 % de l'effectif chez les arpenteurs-géomètres (8 %), les technologues professionnels (8 %), les ingénieurs (11 %), les ingénieurs forestiers (12 %) et les géologues (13 %). Un architecte sur 4 (25 %), plus d'une personne sur 3 parmi les agronomes (35 %), les chiropraticiens (35 %), les comptables agréés (35 %), les médecins (35 %) et les dentistes (35 %), sont des femmes. Une évolution importante est survenue quant à la présence de femmes chez les comptables en management accrédités (40 %, comparativement à 26 % dix ans plus tôt).

La féminisation des cohortes de diplômés postsecondaires semble avoir des répercussions différentes sur les ordres professionnels à forte dominante féminine quant à la proportion d'hommes qui s'y retrouvent. Seulement 2 des 20 principaux ordres professionnels à dominante féminine enregistrent une hausse, quoique faible, de la proportion d'hommes : les diététistes et les infirmières et infirmiers. Le pourcentage d'hommes décline de façon importante dans tous les ordres professionnels suivants : les conseillers et conseillères d'orientation et psychoéducateurs et psychoéducatrices, les psychologues, les opticiens d'ordonnances, les pharmaciens, les conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés (avec l'addition du volet des ressources humaines) et les audioprothésistes, accentuant la féminisation des effectifs. »

TABLEAU 3.5

Indice pondéré de ségrégation (IPS) professionnelle et indice standardisé de ségrégation (ISS) professionnelle, et variations quinquennale ou décennale de ces indices, Québec, 1971, 1981, 1991, 1996 et 2001

Année		Période	Variation (%)
	IPS[1]		
1971	63,12	**1971-1981**	**- 7,0**
1981	58,72	**1981-1991**	**- 6,3**
1991	55,01	1991-1996	- 4,9
1996	52,34	1996-2001	- 1,4
2001	51,59	**1991-2001**	**- 6,2**
	ISS[1]		
1971	59,06	**1971-1981**	**- 7,3**
1981	54,73	**1981-1991**	**- 0,2**
1991	54,64	1991-1996	- 2,1
1996	53,51	1996-2001	- 2,4
2001	52,24	**1991-2001**	**- 4,4**

1. Voir la définition de cet indice à l'annexe méthodologique. La classification historique des professions utilisée pour les années 1971 et 1981 était celle de Statistique Canada, alors en vigueur et qui comptait 501 professions. Celle utilisée pour les trois autres années de recensement comprenait, quant à elle, 507 professions (lettre du groupe professionnel, suivie de trois chiffres).

Sources : Louise PAQUETTE (Secrétariat à la condition féminine), *La situation socio-économique des femmes : faits et chiffres*, Québec, Les Publications du Québec, 1989, tableau 3.7, p. 51, pour les données de 1971 et 1981;
Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, Tableaux thématiques, d'après les données du catalogue 97F0012XCB2001022 (classification type des professions de 1991–707), pour les années 1991, 1996 et 2001.

«En 1989, l'économiste Louise Paquette (alors du Secrétariat à la condition féminine) avait calculé ces indices* sur la base des données de Statistique Canada, en recourant à la classification historique des professions en vigueur à l'époque. Pour les trois recensements ultérieurs, ce sont toujours les données des recensements et la classification historique de Statistique Canada qui ont été utilisées, mais tout en sachant qu'il s'agit d'une classification historique revisitée. L'exercice a été refait dans le but d'établir une comparaison avec les travaux antérieurs, lesquels avaient révélé l'existence d'une ségrégation professionnelle. Il s'agissait également de rendre compte de l'évolution survenue, et ce, sur la base d'une série comparable, puisqu'elle repose sur des assises identiques, pour la période 1991 à 2001. On peut faire l'hypothèse qu'une variation à la baisse de cet indice, en révélant les changements survenus, reflète à tout le moins une part des constructions sociales qui ont conduit à une telle ségrégation.

L'indice pondéré de ségrégation professionnelle indique ici le pourcentage de femmes qui devraient changer de profession afin que la répartition masculine et féminine soit équitable à travers les professions, c'est-à-dire proportionnelle à la représentation de chaque sexe au sein de la population active. Un seuil de 100% indique une ségrégation totale, alors que 0% reflète l'absence de toute ségrégation.

* Le document publié en 1989, faisant état de la classification des professions alors en cours à Statistique Canada, n'indique pas le nom de cette classification. Mais les données mises à jour pour 1991, 1996 et 2001 l'ont été à partir de la Classification nationale des professions pour statistiques de 2001 (CNP–S 2001), en ayant recours à la variable profession — historique.

TABLEAU 3.5

En dépit de la comparabilité des résultats, peut-être un peu imparfaite étant donné les différences possibles entre les deux classifications historiques de Statistique Canada utilisées pour le calcul de ces indices, les résultats rendent compte d'une évolution qui va dans le sens d'une réduction de la ségrégation professionnelle, laquelle se poursuit au travers des années de recensement. Toutefois, cette dernière existerait encore bel et bien et la situation témoigne que l'espace de changement demeure encore possible, au-delà des différences biologiques qui pourraient accentuer les inclinations.

Entre 1971 et 1981, une baisse de 7% était enregistrée. Et pour les deux dernières périodes intercensitaires, le déclin, calculé à partir de séries de données comparables pour les trois derniers recensements, demeure d'un peu plus de 6%.

Quant à l'indice standardisé, il est similaire, sauf que l'on accorde ici un poids numérique identique à chacune des professions, ce qui empêche que le poids d'une ou de plusieurs professions regroupant un nombre important de personnes ne déteigne trop sur le résultat final. La période 1981 à 1991 serait alors marquée par une certaine stagnation, et la décennie suivante, par une lente évolution. »

4 Caractéristiques des employés et des emplois

TABLEAU 4.1

Proportion d'employés syndiqués parmi l'ensemble des employés, selon le secteur et le sexe, Québec, 1997 et 2005, et variation en pourcentage par sexe du nombre d'employés syndiqués pour la période 1997 à 2005

Employés syndiqués[1]	1997	2005	Variation (%) du nombre d'employés syndiqués 1997-2005
PROPORTION (%) PARMI L'ENSEMBLE DES EMPLOYÉS			
Femmes	39,0	38,7	23,7
Hommes	43,8	41,7	10,4
Secteur public			
Femmes	83,0	82,9	..
Hommes	79,7	78,0	..
Secteur privé			
Femmes	20,7	19,6	..
Hommes	34,3	33,2	..

1. Voir « Employé syndiqué » au glossaire.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail : Portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1997-2005*, vol. 2, n° 1, chapitre 3, tableau 3.27;
ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de la recherche et de l'analyse prospective, compilation spéciale (2006) à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada.

« Quoique leur nombre ait augmenté, un recul est observé entre 1997 et 2005 quant à la proportion des employés québécois qui sont syndiqués, tant les femmes que les hommes.

Par surcroît, en 2005, une proportion moindre de femmes est syndiquée, soit 39 %, comparativement à 42 % de leurs homologues masculins.

Par ailleurs, une différence importante distingue le secteur public du secteur privé. Du côté du secteur public, 4 travailleuses et travailleurs sur 5 sont syndiqués. Du côté du secteur privé, seule une minorité est concernée en 2005, soit une femme sur 5 et un homme sur 3. »

TABLEAU 4.2

Nombre et répartition en pourcentage des travailleurs autonomes et proportion de travailleurs autonomes parmi l'ensemble des travailleurs, selon le sexe, Québec, 1997 et 2005, et variation en points de pourcentage par sexe du nombre de travailleurs autonomes pour la période 1997 à 2005

Travailleurs autonomes[1]	1997	2005	Variation (%) 1997-2005
NOMBRE (EN MILLIERS)	**494,0**	**503,8**	**2,0**
Femmes	165,5	172,0	3,9
Hommes	328,6	331,8	1,0
RÉPARTITION (%)	**100,0**	**100,0**	...
Femmes	33,5	34,1	...
Hommes	66,5	65,9	...
PROPORTION (%) PARMI L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS	**15,6**	**13,6**	...
Femmes	11,6	9,9	...
Hommes	18,8	16,8	...

1. Voir « Travailleur autonome » au glossaire.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail : Portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1997-2005*, vol. 2, nº 1, tableau 3.18.

« Tant en 1997 qu'en 2005, au Québec, en dépit du fait que la croissance de ce type de travailleurs soit un peu plus importante chez les femmes durant la période, les deux tiers des travailleurs autonomes sont des hommes, et donc seulement un sur 3 est une femme.

Ainsi, en 2005, les travailleuses autonomes représentent près d'une travailleuse sur 10 (9,9%), comparativement à près de 2 travailleurs sur 10 (16,8%) dans le cas des hommes (13,6% des emplois totaux sont dévolus au travail autonome). »

TABLEAU 4.3

Nombre et répartition en pourcentage des employés temporaires et proportion d'employés temporaires parmi l'ensemble des employés, selon le sexe, Québec, 1997 et 2005, et variation en pourcentage par sexe du nombre d'employés temporaires pour la période 1997 à 2005

Employés temporaires[1]	1997	2005	Variation (%) 1997-2005
NOMBRE (EN MILLIERS)	**352,5**	**459,5**	**30,4**
Femmes	178,3	241,9	35,7
Hommes	174,2	217,5	24,9
RÉPARTITION (%)	**100,0**	**100,0**	...
Femmes	50,6	52,7	...
Hommes	49,4	47,3	...
PROPORTION (%) PARMI L'ENSEMBLE DES EMPLOYÉS (PERMANENTS ET TEMPORAIRES)	**13,2**	**14,3**	...
Femmes	14,1	15,4	...
Hommes	12,3	13,2	...

1. Voir « Employé temporaire » au glossaire.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail : Portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1997-2005*, vol. 2, n° 1, tableau 3.23.

« Au Québec, la période 1997 à 2005 est marquée par une forte hausse du nombre d'emplois temporaires (30 %), l'augmentation étant plus forte chez les femmes (36 %) que chez les hommes (25 %).

Cela fait en sorte qu'en 2005, 53 % des employées temporaires étaient des femmes (51 % en 1997), ces dernières constituant 15 % de l'ensemble des travailleuses permanentes et temporaires, comparativement à 13 % pour leurs homologues masculins (14,3 % du total des emplois sont temporaires). »

TABLEAU 4.4

Nombre et répartition en pourcentage des employés à temps partiel et proportion d'employés à temps partiel parmi l'ensemble des employés, selon le sexe, Québec, 1997 et 2005, et variation en pourcentage par sexe du nombre d'employés à temps partiel pour la période 1997 à 2005

Employés à temps partiel[1]	1997	2005	Variation (%) 1997-2005
NOMBRE (EN MILLIERS)	**568,0**	**673,7**	**18,6**
Femmes	391,0	450,1	15,1
Hommes	177,0	223,5	26,3
RÉPARTITION (%)	**100,0**	**100,0**	...
Femmes	68,8	66,8	...
Hommes	31,2	33,2	...
PROPORTION (%) PARMI L'ENSEMBLE DES EMPLOYÉS (À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL)	**21,8**	**22,1**	...
Femmes	37,7	34,8	...
Hommes	11,3	12,8	...

1. Voir « Employé à temps partiel » au glossaire.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail : Portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1997-2005*, vol. 2, nº 1, tableau 3.12.

« Même si les femmes constituent un peu plus des deux tiers (67 %) des employés à temps partiel, et les hommes seulement le tiers (33 %), l'augmentation survenue (19 %) durant la période 1997 à 2005 se révèle plus importante dans le cas des hommes (26 % comparativement à 15 % pour les femmes).

Pendant que la proportion de travailleurs à temps partiel croît, et que décline le pourcentage des travailleuses dans la même situation, il n'en demeure pas moins qu'en 2005, un peu plus du tiers des travailleuses occupent un emploi à temps partiel, comparativement à seulement 13 % des hommes (alors qu'un peu plus d'un emploi sur 5 est à temps partiel, soit 22 %). »

TABLEAU 4.5

Proportion de femmes parmi les travailleurs à temps partiel, selon le groupe d'âge, Québec, 1976 et 2003

Groupe d'âge	% de femmes	
	1976	2003
15-24 ans	52,6	58,4
25-34 ans	82,9	70,8
35-44 ans	88,9	80,2
45-54 ans	87,3	78,4
55-64 ans	72,0	67,1

Source : Institut de la statistique du Québec, *Données sociales du Québec. Édition 2005*, tableau 6.2.

« Les données sur l'évolution du travail à temps partiel au Québec durant la période 1976 à 2003 illustrent bien le déclin de ce type d'emploi survenu pour les femmes, entre les âges de 25 et 64 ans, et ce, même si elles y sont en majorité.

Seul le groupe d'âge des 15 à 24 ans ne connaît pas cette baisse de la représentation féminine, puisqu'en 1976, 53% des personnes qui travaillaient à temps partiel étaient des femmes, cette proportion ayant grimpé pour atteindre 58% en 2003. »

TABLEAU 4.6

Proportion de travailleurs à temps partiel ayant un emploi non désiré chez les 25 à 54 ans, selon le sexe, Québec, 1997 et 2003

Sexe	% ayant un emploi non désiré	
	1997	2003
Femmes	40,4	33,6
Hommes	60,7	49,1

Source : Institut de la statistique du Québec, *Données sociales du Québec. Édition 2005*, tableau 6.5.

« La proportion de femmes ayant un emploi à temps partiel non désiré est plus faible que celle des hommes, mais pas sur le plan du nombre de personnes concernées, puisque les femmes sont au moins deux fois plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel.

Tout en considérant ce fait et malgré une amélioration de la situation durant la période 1997 à 2003, il n'en demeure pas moins qu'en 2003, au Québec, un pourcentage plus élevé d'hommes que de femmes, soit la moitié d'entre eux et le tiers d'entre elles, occupaient un emploi à temps partiel non désiré.

Le temps partiel non désiré est le régime de travail choisi en raison d'une contrainte. Les hommes, plus que les femmes, avancent le fait d'une offre insuffisante d'emplois à temps plein comme motif principal. Dans d'autres cas, les emplois offerts à temps plein ne correspondent pas à ce que recherche la personne. Ou encore il arrive que l'employeur manque de travail, subisse une diminution des commandes, procède à un réoutillage ou à une réduction des heures de travail pour diminuer les coûts de production. »

TABLEAU 4.7

Nombre et répartition en pourcentage des employés atypiques et proportion d'emplois atypiques parmi l'ensemble des emplois, selon le sexe, Québec, 1997 et 2005, et variation en pourcentage par sexe du nombre d'employés atypiques pour la période 1997 à 2005

Emplois et employés atypiques[1]	1997	2005	Variation (%) 1997-2005
NOMBRE (EN MILLIERS) D'EMPLOYÉS ATYPIQUES	**1 186,8**	**1 362,4**	**14,8**
Femmes	596,1	700,9	17,6
Hommes	590,7	661,5	12,0
RÉPARTITION (%) DES EMPLOYÉS ATYPIQUES	**100,0**	**100,0**	...
Femmes	50,2	51,4	...
Hommes	49,8	48,6	...
PROPORTION (%) D'EMPLOIS ATYPIQUES PARMI L'ENSEMBLE DES EMPLOIS (TYPIQUES ET ATYPIQUES)	**37,4**	**36,7**	...
Femmes	41,8	40,2	...
Hommes	33,8	33,5	...

1. Voir « Employé atypique » au glossaire.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail : Portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1997-2005*, vol. 2, nº 1, tableau 3.25.

« Entre 1997 et 2005, on assiste, au Québec, à une croissance de l'emploi atypique (15 %) qui touche davantage les femmes (18 %) que les hommes (12 %), notamment à cause de l'importance du nombre de femmes qui travaillent à temps partiel ou qui ont un emploi temporaire.

La moitié des personnes qui occupent un emploi atypique sont des femmes (51,4 %). De plus, un pourcentage significatif, soit 4 travailleuses sur 10, occupent un tel emploi, comparativement au tiers chez les travailleurs de sexe masculin (34 %). »

FIGURE 4.1

Proportion d'employés syndiqués, de travailleurs autonomes, d'employés temporaires, d'employés à temps partiel et d'emplois atypiques parmi l'ensemble des travailleurs ou des emplois, selon le sexe, Québec, 1997 et 2005

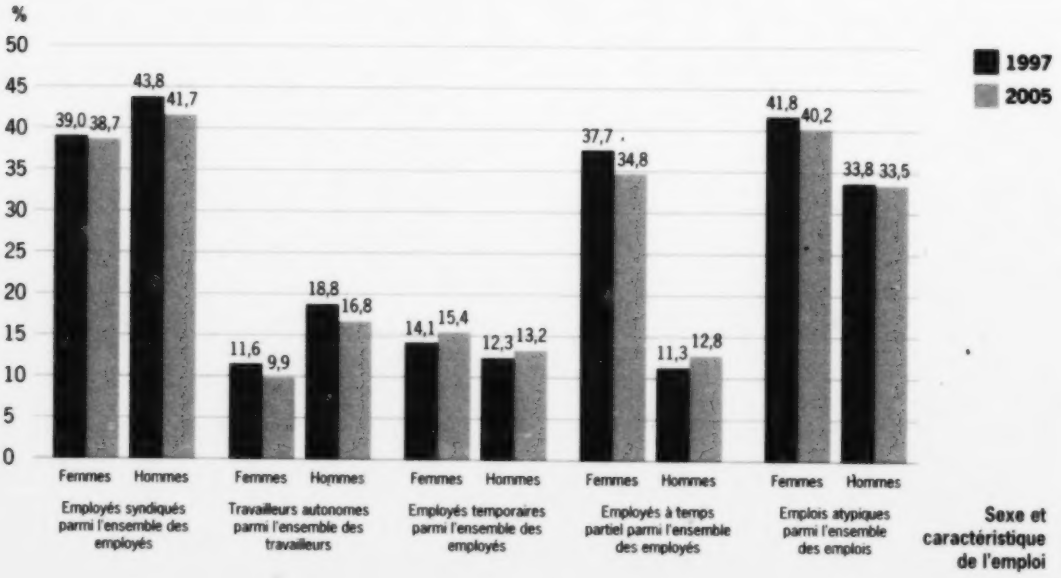

Source : Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail : Portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1997-2005*, vol. 2, nº 1, tableaux 3.12, 3.18, 3.23, 3.25 et 3.27.

TABLEAU 4.8

Nombre annuel d'heures supplémentaires rémunérées et non rémunérées, selon le sexe, pour l'ensemble des employés à temps plein et à temps partiel, et ratios femmes/hommes, Québec, 2004

	Sexe	2004
Nombre annuel d'heures supplémentaires rémunérées	Femmes	19,5
	Hommes	49,9
	Ratio femmes/hommes	0,4
Nombre annuel d'heures supplémentaires non rémunérées	Femmes	31,7
	Hommes	39,3
	Ratio femmes/hommes	0,8
Ratio heures supplémentaires **rémunérées**/ heures supplémentaires **non rémunérées**	Femmes	0,6
	Hommes	1,3
Ratio heures supplémentaires **non rémunérées**/ heures supplémentaires **rémunérées**	Femmes	1,6
	Hommes	0,8

Source : Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail : Portrait historique des conditions et de la dynamique du travail*, vol. 1, n° 2, tableau 3.9, à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada.

« En 2004, au Québec, les hommes effectuent plus d'heures supplémentaires que les femmes. La différence la plus importante a trait aux heures supplémentaires rémunérées, l'écart entre les sexes y étant de 30 heures.

Par contre, chez les femmes, les heures supplémentaires non rémunérées sont 1,6 fois plus importantes que les heures supplémentaires rémunérées, alors que l'inverse est observé pour les hommes : leurs heures supplémentaires rémunérées équivalent à 1,3 fois leurs heures supplémentaires non rémunérées.

Ces données rendent compte de différences indéniables entre les sexes, à cet égard. »

TABLEAU 4.9

Proportion des salariés de 15 à 64 ans ayant habituellement une semaine de travail normale (de 35 à 40 heures) et répartition de ces salariés selon les heures réelles travaillées, selon le sexe, Québec, 2003

Sexe	Proportion (%) des salariés ayant une semaine de travail de 35 à 40 heures	Répartition (%) de ces salariés[1] selon les heures réelles travaillées			
		Total	Moins de 35 heures	De 35 à 40 heures	Plus de 40 heures
Femmes	59,9	100,0	30,2	60,1	9,7
Hommes	74,4	100,0	24,2	58,6	17,2

1. Les travailleurs absents sont exclus. Il s'agit des heures réelles travaillées par les salariés dont l'horaire habituel défini par l'employeur comporte de 35 à 40 heures par semaine. Dans le calcul des heures travaillées, on retranche les congés et les absences et on ajoute les heures supplémentaires (rémunérées ou non).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Données sociales du Québec. Édition 2005*, tableau 6.12.

« La réalité vécue par les travailleurs présente des écarts par rapport au cadre défini d'une semaine de travail normale qui est le leur et qui devrait comprendre entre 35 et 40 heures. Près des trois cinquièmes des femmes salariées de cette catégorie et des trois quarts de leurs homologues masculins ont effectivement une semaine de travail habituelle de 35 à 40 heures. Deux éléments méritent toutefois d'être soulignés : d'une part, la proportion de femmes effectuant moins de 35 heures par semaine (30,2 %) dépasse la proportion d'hommes qui le font (24,2 %) ; d'autre part, parmi les personnes qui accomplissent plus de 40 heures par semaine, c'est l'inverse qui se produit, puisqu'on y observe une proportion presque deux fois plus importante d'hommes que de femmes (17,2 %, comparativement à 9,7 % de femmes) qui effectuent ce nombre d'heures. »

TABLEAU 4.10

Nombre annuel d'heures de travail et d'heures d'absence, selon le motif d'absence et le sexe, pour l'ensemble des employés à temps plein et à temps partiel, et ratios femmes/hommes, Québec, 2004

	Sexe	2004
Nombre annuel d'heures correspondant à la **durée habituelle du travail**	Femmes	1 672,9
	Hommes	1 934,8
	Ratio femmes/hommes	0,9
Nombre annuel d'**heures d'absence** pour **obligations personnelles ou familiales**	Femmes	64,6
	Hommes	11,0
	Ratio femmes/hommes	5,9
Nombre annuel d'**heures d'absence** pour **vacances et jours fériés**	Femmes	122,8
	Hommes	130,2
	Ratio femmes/hommes	0,9
Nombre annuel d'**heures d'absence** pour **maladie ou incapacité**	Femmes	68,7
	Hommes	61,8
	Ratio femmes/hommes	1,1
Nombre annuel d'**heures d'absence** pour **autres raisons**	Femmes	11,4
	Hommes	14,4
	Ratio femmes/hommes	0,8

Source : Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail, Portrait historique des conditions et de la dynamique du travail*, vol. 1, n° 2, tableau 3.9, à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada.

« Au Québec, en 2004, les hommes effectuent annuellement plus d'heures de travail que les femmes, dont une plus grande fraction travaille à temps partiel. Toutefois, le nombre annuel d'heures d'absence cumulées par les femmes, pour des obligations personnelles ou familiales, est près de six fois plus important que pour les hommes. Les femmes s'absentent également un peu plus pour maladie ou incapacité. Par contre, les hommes s'absentent davantage pour des vacances, des jours fériés ou pour d'autres raisons. En somme, les hommes s'absentent moins du travail que les femmes, mais lorsque ces dernières le font, c'est principalement pour des obligations personnelles ou familiales. »

TABLEAU 4.11

Personnes ayant obtenu le statut de résident permanent au Canada ou titulaires d'un permis temporaire, à titre de requérant principal de la catégorie des aides familiaux, selon l'année d'admission et le sexe, Québec, 2001 à 2005

Année d'admission	Nombre de résidents permanents, catégorie des aides familiaux			Nombre de résidents québécois avec permis[1] temporaire, catégorie des aides familiaux		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
2001	132	2	134	459	6	465
2002	136	1	137	523	11	534
2003	222	4	226	499	13	512
2004	214	-	214	926	22	948
2005	289	3	292	801	26	827
Total	**993**	**10**	**1 003**	**3 208**	**78**	**3 286**

1. Premiers permis seulement. Ces données peuvent contenir certains enregistrements multiples pour une même personne, d'où la possibilité d'une légère surestimation.

Sources : Citoyenneté et Immigration Canada, Fichier de données *Faits et chiffres* (octobre 2006), pour les résidents permanents; ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, compilation effectuée à partir d'un fichier administratif anonymisé, pour les permis temporaires accordés aux résidents.

« Durant la période 2001 à 2005, le Québec accueillait quelque 1 000 résidents permanents à titre de requérant principal de la catégorie des aides familiaux, dont 99 % étaient des femmes. Le nombre annuel de résidents permanents de cette catégorie tend à augmenter depuis 2003.

En dépit des quelques doublons qui affectent ces données, plusieurs milliers de personnes, des femmes pour la quasi-totalité, ont également obtenu un permis temporaire dans la catégorie des aides familiaux. Pour 2004 et 2005, leur nombre a presque doublé annuellement par rapport aux années antérieures. »

5 Marché du travail

TABLEAU 5.1

Taux (%) d'activité des personnes de 15 ans ou plus, selon le sexe, Québec, 1976 à 2005

Sexe	Taux (%) d'activité						
	1976	1981	1986	1991	1996	2001	2005
Femmes	41,4	47,9	51,5	54,4	53,7	56,5	59,9
Hommes	76,7	76,5	74,8	73,3	70,4	70,7	71,4

Source : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, site Internet.

« Alors que le taux d'activité des hommes de 15 ans ou plus déclinait quelque peu entre 1976 et 2005 (passant de 76,7 % à 71,4 %), celui des femmes ne cessait de croître : de 41,4 % qu'il était en début de période, il atteignait 59,9 % une trentaine d'années plus tard. »

FIGURE 5.1

Taux (%) d'activité des personnes de 15 ans ou plus, selon le sexe, Québec, 1976 à 2005

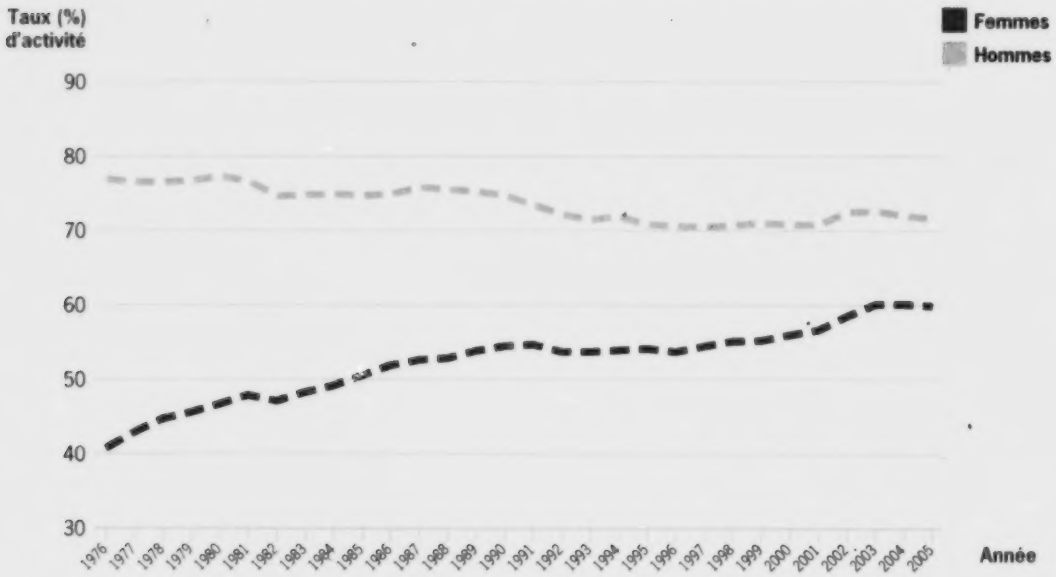

Source : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de l'*Enquête sur la population active de Statistique Canada*, site Internet, mai 2006 (figure réalisée par le MFACF).

TABLEAU 5.2

Taux (%) d'activité des femmes et des hommes, selon le groupe d'âge, Québec, pour certaines années de la période 1993 à 2005, et variation en points de pourcentage pour la période 1993 à 2005

Groupe d'âge	Sexe	Taux (%) d'activité				Variation (points de %)
		1993	1996	2000	2005	1993-2005
15-24 ans	Femmes	56,8	54,8	57,9	66,5	9,7
	Hommes	62,0	60,1	64,5	66,0	4,0
25-44 ans	Femmes	74,1	75,5	79,1	82,7	8,6
	Hommes	89,8	90,0	91,0	91,1	1,3
45-54 ans	Femmes	64,5	66,3	72,4	79,6	15,1
	Hommes	87,5	88,0	87,0	90,0	2,5
55-64 ans	Femmes	28,8	28,8	33,1	41,3	12,5
	Hommes	55,1	53,5	56,3	61,6	6,5
65 ans ou plus	Femmes	1,9	2,5	1,5	3,6	1,7
	Hommes	8,0	7,0	5,8	9,0	1,0
15 ans ou plus	**Femmes**	**53,6**	**53,7**	**55,9**	**59,9**	**6,3**
	Hommes	**71,3**	**70,4**	**70,6**	**71,4**	**0,1**

Source : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, site Internet, mai 2006.

« Au Québec, durant la période 1993 à 2005, tous les groupes d'âge ont bénéficié de la montée de l'activité féminine, mais plus particulièrement les groupes d'âge de moins de 55 ans. »

TABLEAU 5.3

Taux (%) d'activité des parents en couple et des parents seuls de 25 à 44 ans, selon l'âge du plus jeune enfant et le sexe du parent seul, Québec, 1976 et 2004, et variation en points de pourcentage pour la période 1976 à 2004

Situation familiale	Sexe	Taux (%) d'activité		Variation (points de %)
		1976	2004	1976-2004
COUPLE OU PARENT SEUL AVEC ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS	Femmes	37,1	80,7	43,6
	Hommes	97,0	95,2	- 1,8
Couple avec enfants de moins de 16 ans	Femmes	36,3	80,8	44,5
	Hommes	97,0	95,3	- 1,7
Parent seul avec enfants de moins de 16 ans	Femmes	48,9	80,2	31,3
	Hommes	94,0	92,7	- 1,3
Couple avec enfants de moins de 6 ans	Femmes	29,5	79,1	49,6
	Hommes	97,4	94,5	- 2,9
Couple avec enfants de moins de 3 ans	Femmes	28,6	77,8	49,2
	Hommes	97,4	94,6	- 2,8
Couple avec enfants de 3 à 5 ans	Femmes	30,8	81,0	50,2
	Hommes	97,3	94,2	- 3,1
Couple avec enfants de 6 à 15 ans	Femmes	44,0	82,5	38,5
	Hommes	96,5	96,4	- 0,1
Parent seul avec enfants de moins de 6 ans	Femmes	39,7	68,4	28,7
	Hommes	-	90,7	-
Parent seul avec enfants de moins de 3 ans	Femmes	29,4	60,8	31,4
	Hommes	-	78,9	-
Parent seul avec enfants de 3 à 5 ans	Femmes	45,0	71,9	26,9
	Hommes	-	91,7	-
Parent seul avec enfants de 6 à 15 ans	Femmes	54,5	85,4	30,9
	Hommes	94,4	92,7	- 1,7

Source : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, site Internet, 16 août 2005.

« Au Québec, en 2004, le taux d'activité des mères de 25 à 44 ans est le plus élevé chez celles qui ont des enfants de 6 à 15 ans, les mères seules en premier lieu, puis celles en couple.

Cependant, la progression la plus importante survenue entre 1976 et 2004 concerne les mères avec enfants de moins de 3 ans et, dans une moindre mesure, celles avec enfants de 3 à 5 ans, celles qui vivent en couple et les mères seules (voir la figure 5.2). »

FIGURE 5.2

Taux (%) d'activité des parents de 25 à 44 ans, selon la situation familiale, certains groupes d'âge des enfants et le sexe du parent, Québec, 1976 et 2004

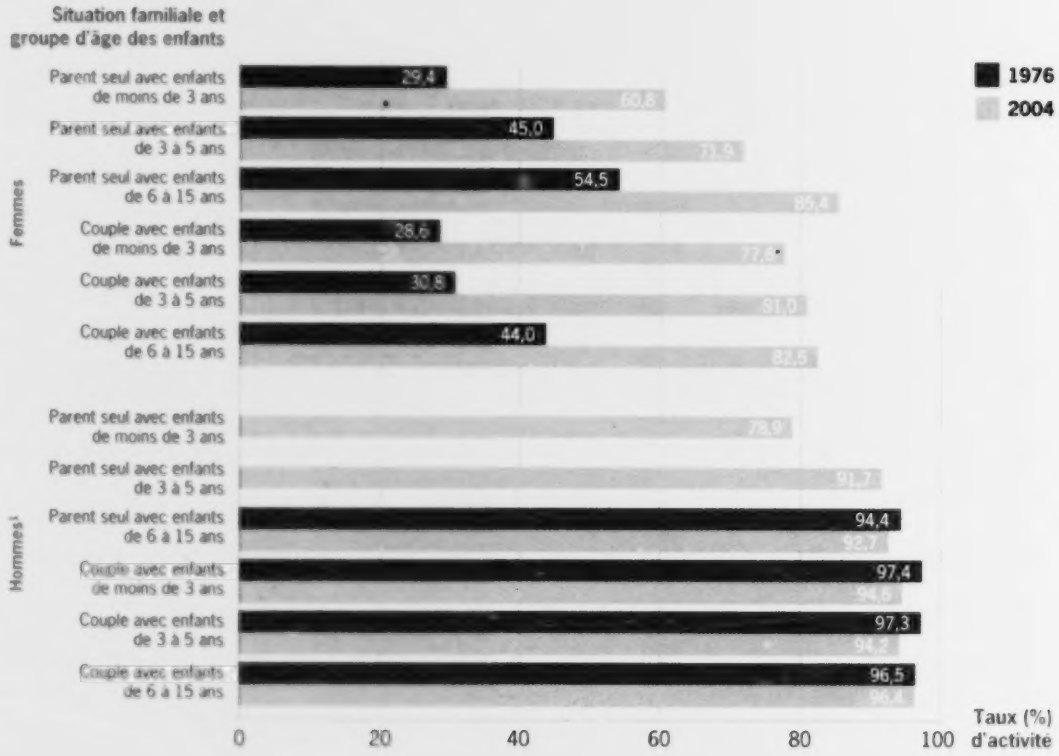

1. Donnée infime pour les pères seuls, en 1976.

Source : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, site Internet, 16 août 2005.

FIGURE 5.2

Taux (%) d'activité des parents de 25 à 44 ans, selon la situation familiale, certains groupes d'âge des enfants et le sexe du parent, Québec, 1976 et 2004

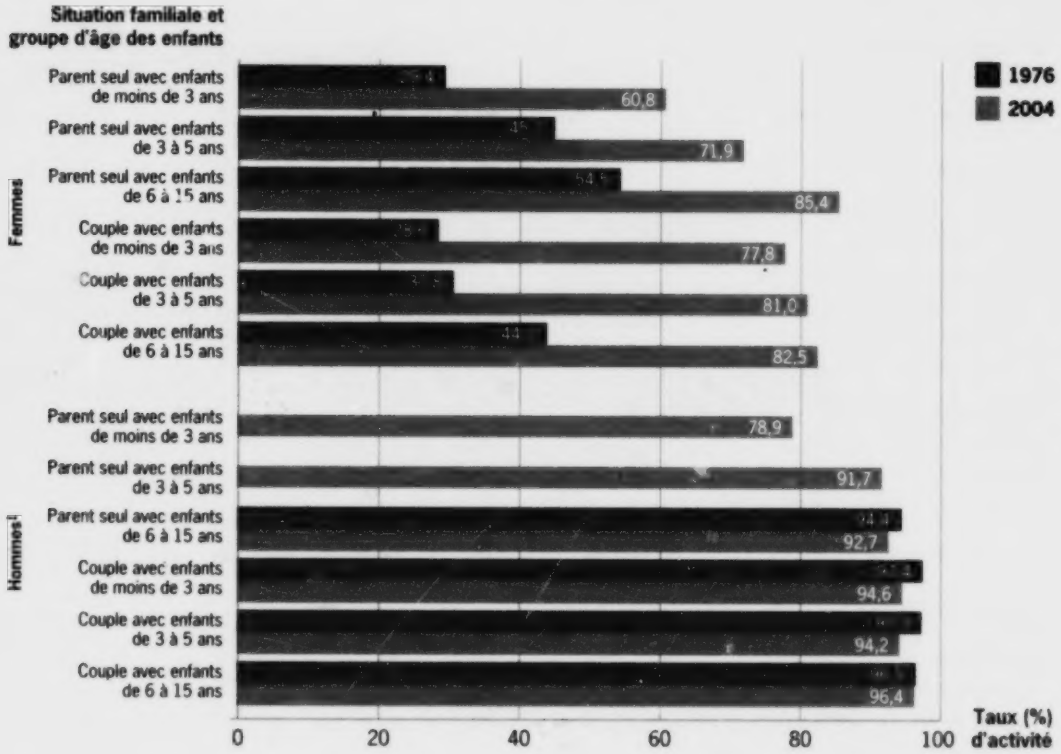

1. Donnée infime pour les pères seuls, en 1976.

Source : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, site Internet, 16 août 2005.

TABLEAU 5.4

Taux (%) d'activité des femmes de 25 à 44 ans, selon la situation familiale et la présence d'enfants de moins de 16 ans, Québec, 1991, 1996 et 2004, et variation en points de pourcentage pour la période 1991 à 2004 et la période 1996 à 2004

Situation familiale	Taux (%) d'activité			Variation (points de %)	Variation (points de %)
	1991	1996	2004	1991-2004	1996-2004
Total (ensemble des femmes)	**74,2**	**75,5**	**82,9**	**8,7**	**7,4**
FEMMES SANS ENFANT	82,8	85,0	87,7	4,9	2,7
FEMMES AVEC ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS, TOUS TYPES DE FAMILLE	68,5	69,7	80,7	12,2	11,0
Avec enfants de moins de 6 ans	63,9	65,6	78,0	14,1	12,4
Avec enfants de moins de 3 ans	62,6	64,8	76,8	14,2	12,0
Avec enfants de 3 à 5 ans	66,0	66,5	79,6	13,6	13,1
Avec enfants de 6 à 15 ans	72,9	74,0	83,0	10,1	9,0
FEMMES AVEC ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS DANS UNE FAMILLE BIPARENTALE	69,1	70,7	80,8	11,7	10,1
Avec enfants de moins de 6 ans	65,1	67,4	79,1	14,0	11,7
Avec enfants de moins de 3 ans	63,8	66,6	77,8	14,0	11,2
Avec enfants de 3 à 5 ans	67,4	68,6	81,0	13,6	12,4
Avec enfants de 6 à 15 ans	73,3	74,3	82,5	9,2	8,2
FEMMES AVEC ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS DANS UNE FAMILLE MONOPARENTALE	64,3	64,3	80,2	15,9	15,9
Avec enfants de moins de 6 ans	52,7	50,9	68,4	15,7	17,5
Avec enfants de moins de 3 ans	46,6	42,7	60,8	14,2	18,1
Avec enfants de 3 à 5 ans	57,6	55,3	71,9	14,3	16,6
Avec enfants de 6 à 15 ans	70,6	72,6	85,4	14,8	12,8

Source : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, site Internet, mai 2006 (pour l'ensemble des femmes) et août 2005 (pour les autres catégories de femmes).

« Ces données, en complément de celles qui précèdent (tableau 5.3 et figure 5.2), montrent bien la progression plus importante des taux d'activité chez les femmes qui ont des enfants par rapport à celles qui n'en ont pas.

Toutefois, le fait qui mérite le plus d'attention, ici, est sans doute la montée des taux d'activité, durant la seule période 1996 à 2004, des mères seules avec enfants de moins de 6 ans (hausse de près de 18 points de pourcentage), et tout particulièrement de celles avec enfants de moins de 3 ans (hausse de 18 points de pourcentage). Cela est à mettre en lien avec le fait que 1997 marque le début de services de garde éducatifs à la petite enfance à contribution réduite, mesure instaurée dans le cadre des nouvelles dispositions de la politique familiale québécoise (voir la figure 5.3). »

FIGURE 5.3

Variation en points de pourcentage du taux (%) d'activité des femmes de 25 à 44 ans, selon certaines situations familiales et la présence d'enfants, Québec, pour la période 1996 à 2004

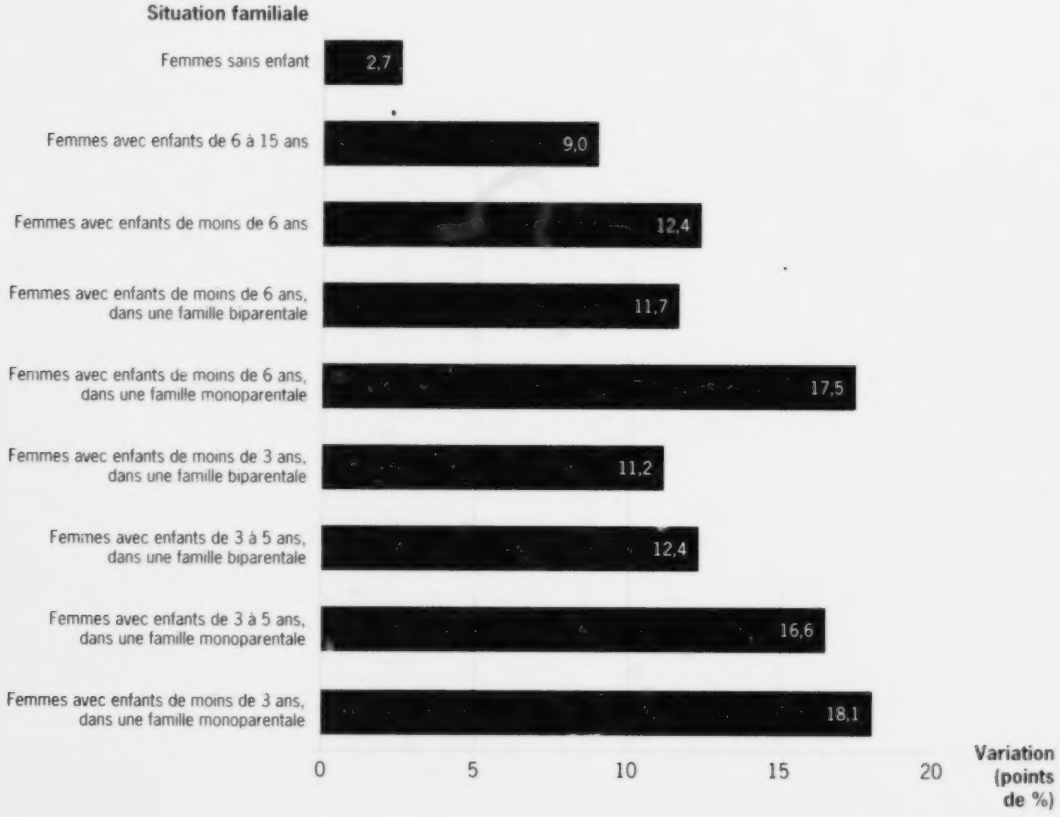

Source : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, site Internet, mai 2006 (pour l'ensemble des femmes) et août 2005 (pour les autres catégories de femmes).

FIGURE 5.3

Variation en points de pourcentage du taux (%) d'activité des femmes de 25 à 44 ans, selon certaines situations familiales et la présence d'enfants, Québec, pour la période 1996 à 2004

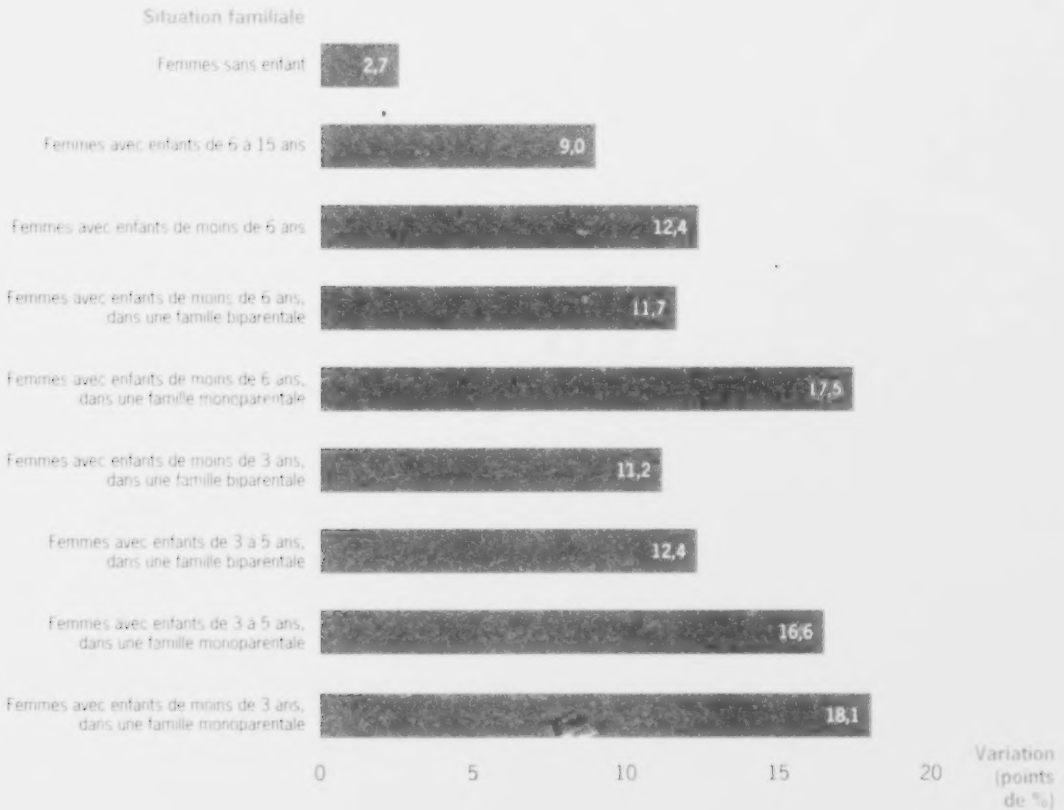

Source : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, site Internet, mai 2006 (pour l'ensemble des femmes) et août 2005 (pour les autres catégories de femmes).

TABLEAU 5.5

Taux (%) d'emploi[1] des femmes et des hommes de 25 à 54 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, la présence d'enfants et certains groupes d'âge des enfants, Québec, 1997 et 2005

Sexe et plus haut niveau de scolarité atteint	Taux (%) d'emploi des femmes et des hommes de 25 à 54 ans					
	Sans enfant ou avec enfants de tous âges		Avec enfants de moins de 6 ans		Avec enfants de 6 à 17 ans	
	1997	2005	1997	2005	1997	2005
FEMMES						
Total	**67,3**	**76,1**	**60,5**	**72,7**	**67,8**	**78,2**
Études secondaires partielles	45,9	50,8	33,3	37,2	50,0	56,3
Diplôme d'études secondaires	66,2	74,3	53,3	61,3	69,0	79,1
Études postsecondaires	72,5	80,1	64,1	74,5	73,1	81,1
Diplôme universitaire[2]	84,0	83,4	81,0	83,5	81,5	85,5
HOMMES						
Total	**79,8**	**83,5**	**85,4**	**86,9**	**87,1**	**90,0**
Études secondaires partielles	66,8	70,0	71,3	75,3	78,0	80,0
Diplôme d'études secondaires	82,5	85,1	86,7	89,0	88,2	91,6
Études postsecondaires	81,8	86,1	87,2	89,5	89,6	91,3
Diplôme universitaire[2]	88,4	87,2	92,0	87,0	92,9	92,7

1. Voir « Taux d'emploi » au glossaire.

2. Il s'agit d'études de baccalauréat complétées ou de cycles supérieurs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Direction du travail et de la rémunération, à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, compilation spéciale effectuée pour le MFACF, 5 octobre 2006.

« Pour les femmes, comme pour les hommes, le fait d'avoir une scolarité plus élevée est associé à des taux d'emploi supérieurs. L'accès au diplôme d'études secondaires constitue actuellement le seuil qui départage les personnes avec le taux d'emploi le plus faible de celles avec le taux d'emploi le plus élevé. Ce constat s'applique tout particulièrement pour les femmes. Si elles n'ont que des études secondaires partielles, seulement la moitié ou un peu plus de la moitié d'entre elles sont occupées, en 2005, qu'elles aient ou non des enfants. Par contre, avoir des études postsecondaires ou un diplôme universitaire assure, pour la même année, des taux d'emploi de 75 % ou plus, que les femmes aient ou non des enfants.

Plus la scolarité des femmes est élevée, moins le fait d'avoir des enfants, notamment des enfants de moins de 6 ans, constitue un frein à l'emploi, et plus se réduit l'écart entre les femmes et les hommes quant au taux d'emploi observé pour les deux sexes (voir la figure 5.4). »

FIGURE 5.4

Taux (%) d'emploi des femmes et des hommes de 25 à 54 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, la présence d'enfants et certains groupes d'âge des enfants, Québec, 2005

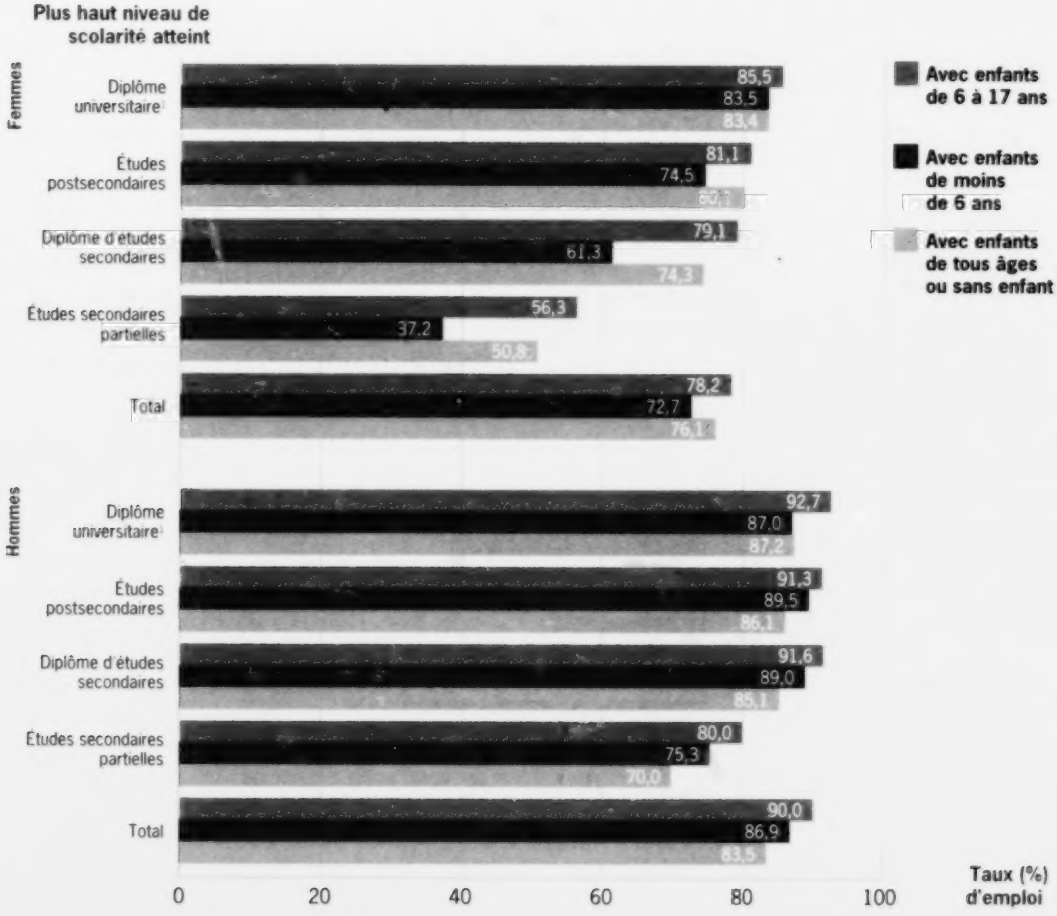

1. Il s'agit d'études de baccalauréat complétées ou de cycles supérieurs.

Source : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, compilation spéciale effectuée pour le MFACF, 5 octobre 2006 (figure réalisée par le MFACF).

FIGURE 5.4

Taux (%) d'emploi des femmes et des hommes de 25 à 54 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, la présence d'enfants et certains groupes d'âge des enfants, Québec, 2005

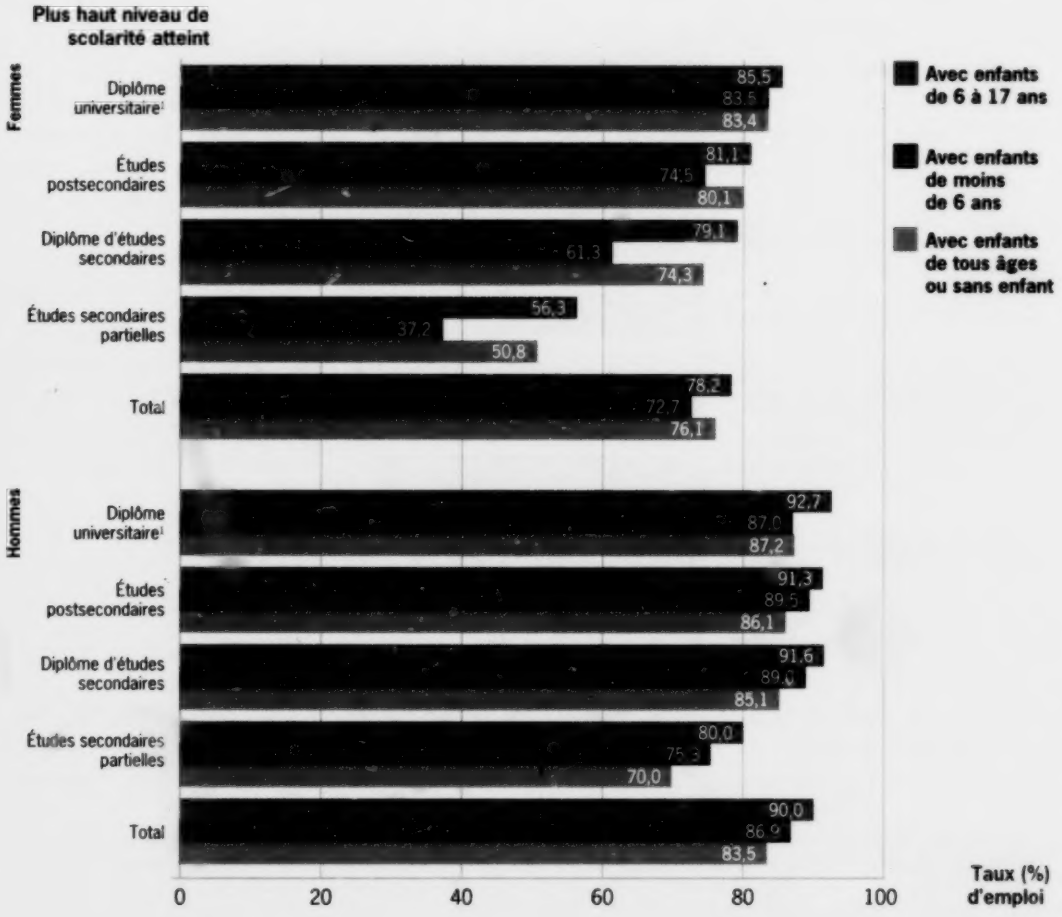

1. Il s'agit d'études de baccalauréat complétées ou de cycles supérieurs.

Source : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, compilation spéciale effectuée pour le MFACF, 5 octobre 2006 (figure réalisée par le MFACF).

FIGURE 5.5

Estimation du taux (%) d'activité des mères d'enfants[1] de moins de un an des ménages privés, selon le plus haut niveau de scolarité atteint de la mère, Québec, 2001

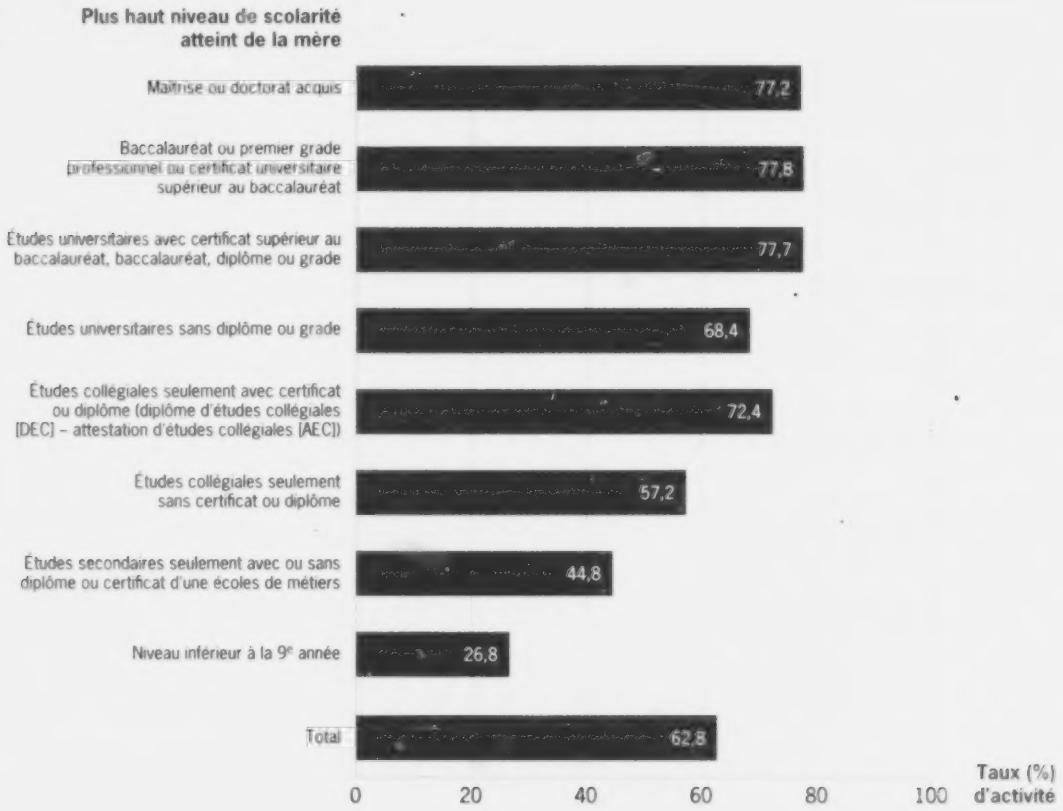

1. À l'exclusion des mères des enfants vivant avec le ou les grands-parents seulement, vivant dans un couple de même sexe masculin ou vivant avec le père seul. Certaines mères peuvent être comptabilisées plus d'une fois, dans le cas des naissances multiples. Les mères ont entre 15 et 49 ans.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du tableau 1 de la commande spéciale CO-0884.

« Les taux d'activité estimés des mères d'enfants de moins de 1 an recensées en 2001 témoignent de différences très importantes entre les mères très scolarisées et celles qui le sont moins.

Plus des trois quarts des mères d'enfants de moins de 1 an ayant des études universitaires avec diplôme ou grade sont actives en 2001 : 77 % lorsqu'elles ont une maîtrise ou un doctorat, 78 % lorsqu'elles ont une scolarité universitaire inférieure aux 2e et 3e cycles. À l'autre extrême, le taux d'activité ne dépasse pas 45 % pour les mères n'ayant que des études secondaires (neuf ans ou plus), avec ou sans diplôme, et il chute à 27 % si la mère n'a pas atteint la 9e année. »

TABLEAU 5.6

Taux (%) d'emploi et de chômage de la population de 15 ans ou plus, selon le niveau d'études (plus haut niveau de scolarité atteint) et le sexe, Québec, 1997 et 2005

Niveau d'études	1997		2005	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
TAUX (%) D'EMPLOI	**48,4**	**61,8**	**55,5**	**65,0**
Sans diplôme d'études secondaires	22,9	40,9	23,6	42,4
Diplôme d'études secondaires	53,1	71,2	58,4	71,9
Études postsecondaires (sans diplôme universitaire)	61,9	70,3	67,4	72,5
Diplôme universitaire	77,9	79,0	75,5	76,1
TAUX (%) DE CHÔMAGE	**10,7**	**12,0**	**7,5**	**9,0**
Sans diplôme d'études secondaires	17,9	18,5	15,2	13,9
Diplôme d'études secondaires	10,3	11,6	7,4	8,1
Études postsecondaires (sans diplôme universitaire)	9,9	11,0	6,4	8,3
Diplôme universitaire	5,7	6,1	5,6	6,7

Source : Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail : Portrait des principaux indicateurs du marché du travail*, vol. 2, n° 1, tableaux 3.44 et 4.17, à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada.

« Dans la population de 15 ans ou plus, les taux d'emploi sont généralement d'autant plus importants que le niveau de scolarité est élevé, le diplôme d'études secondaires contribuant de façon importante à relever ces taux, et ce, tant en 1997 qu'en 2005, pour les femmes comme pour les hommes.

Les taux d'emploi des femmes sans diplôme d'études secondaires* n'atteignent pas 25 %, tant en 1997 qu'en 2005. Chez leurs homologues masculins, ils gravitent autour de 41 % à 42 % durant la même période. L'association entre emploi et études semble plus marquée chez les femmes, une hausse du niveau de scolarité augmentant de façon significative la probabilité d'occuper un emploi. Avec le diplôme universitaire, la parité par rapport aux hommes est atteinte.

Par ailleurs, les femmes et les hommes sans diplôme d'études secondaires connaissent des taux de chômage au moins presque deux fois plus élevés que les personnes ayant une scolarité plus élevée, et en 2005, pour ce niveau de scolarité, les femmes semblent plus désavantagées que les hommes. »

* Le nombre de femmes sans diplôme d'études secondaires est cependant inférieur à celui des hommes.

TABLEAU 5.7

Taux (%) d'emploi et de chômage et répartition en pourcentage des personnes de 20 à 44 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, Québec, 2001

Plus haut niveau de scolarité atteint	Taux (%) d'emploi		Taux (%) de chômage		Répartition (%) par niveau[1]	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Total	**73,9**	**81,6**	**7,6**	**8,8**	**100,0**	**100,0**
Niveau inférieur à la 9e année	38,8	58,3	19,8	19,5	4,1	5,3
De la 9e à la 13e année, avec ou sans certificat d'études secondaires, y compris certificat ou diplôme d'une école de métiers	73,5	79,9	9,7	10,2	31,2	35,9
Études collégiales	78,7	85,0	6,8	7,5	32,3	31,4
Sans certificat ou diplôme	70,4	79,0	9,2	9,2	7,9	8,4
Avec certificat ou diplôme	81,3	87,2	6,1	6,9	24,4	23,0
Études universitaires sans baccalauréat ou diplôme supérieur	77,6	79,7	7,4	8,9	12,5	10,4
Études universitaires avec baccalauréat ou diplôme supérieur	84,3	87,5	5,0	5,5	19,8	17,1

1. La somme des composantes peut différer de 100 % à cause des arrondis aléatoires effectués par Statistique Canada.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du catalogue 95F0380XCB2001004, site Internet.

« À l'instar de ce qui est observé pour la population de 15 ans ou plus (tableau 5.6), le même genre de constat s'applique pour le groupe d'âge des 20 à 44 ans, les données du recensement de 2001 permettant des observations similaires pour des niveaux de scolarité plus détaillés.

Les personnes sans diplôme d'études secondaires, et plus particulièrement les femmes, même si elles sont moins nombreuses que les hommes à vivre cette situation, se démarquent par de très faibles taux d'emploi et de forts taux de chômage.

Enfin, pour un niveau d'études donné, le fait de posséder un diplôme se conjugue avec une probabilité plus grande d'occuper un emploi et un risque atténué d'être en chômage. »

TABLEAU 5.8

Nombre total d'emplois, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, et proportion de ces emplois occupés par les femmes et les hommes, Québec, 1993 et 2005

Plus haut niveau de scolarité atteint	1993			2005		
	Nombre total d'emplois (en milliers)	% de femmes	% d'hommes	Nombre total d'emplois (en milliers)	% de femmes	% d'hommes
Sans diplôme d'études secondaires	722,5	38,2	61,8	548,1	36,9	63,1
Études secondaires complétées	615,2	49,4	50,6	608,1	47,1	52,9
Études postsecondaires partielles	239,9	45,0	55,0	280,3	48,9	51,2
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	951,6	47,7	52,3	1 482,3	48,5	51,5
Grade universitaire	501,8	41,4	58,6	798,5	50,1	49,9
Baccalauréat	365,9	44,1	55,9	576,8	52,4	47,5
Diplôme ou certificat supérieur au baccalauréat	135,8	34,2	65,9	221,7	43,8	56,2
Total	**3 030,9**	**44,5**	**55,5**	**3 717,3**	**46,9**	**53,1**

Source : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, site Internet, 27 avril 2006.

« Au Québec, l'augmentation du nombre d'emplois survenue entre 1993 et 2005 s'est conjuguée avec la présence accrue de personnes scolarisées. Il est à noter qu'un emploi occupé par une personne très scolarisée ne signifie pas nécessairement que cet emploi exige une scolarité élevée, ou un niveau de scolarité donné. Malgré ce bémol, les données montrent qu'en 1993, plus d'un emploi sur 2 (55,9 %) était occupé par des personnes ayant une scolarité postsecondaire. Cette proportion a grimpé, pour atteindre 68,9 % en 2005.

D'autres constats s'imposent. En 2005, les emplois occupés par des personnes sans diplôme d'études secondaires le sont par des hommes, dans près de 2 cas sur 3 (63 %), cette tendance s'étant accentuée entre 1993 et 2005. Puis, la proportion de femmes dans les emplois occupés par des personnes ayant un niveau postsecondaire a augmenté partout au cours de la période 1993 à 2005, les hausses les plus importantes étant enregistrées dans les emplois occupés par des universitaires. Dans ce dernier groupe, il n'y a encore que dans les emplois occupés par des personnes ayant atteint le niveau du diplôme ou certificat supérieur au baccalauréat que la parité n'est pas atteinte ou sur le point de l'être, les hommes y occupant encore 56,2 % des emplois. Il s'agit, somme toute, d'une question d'années. La problématique alors en cause, s'il en est une, risque de concerner le recul effectué par les hommes à cet égard, qui seront peut-être de moins en moins nombreux à être très scolarisés, donc appelés à travailler dans des sphères autres que celles de plus en plus investies par les femmes très scolarisées. Des changements sociétaux non négligeables sont prévisibles, compte tenu des répercussions envisageables. »

TABLEAU 5.9

Évolution de la population active de 55 ans ou plus, selon le sexe, Québec, pour certaines années de la période 1976 à 2005, et variation en pourcentage pour la période 1976 à 2005

Année	Hommes	Femmes	Total
	Nombre (en milliers)		
1976	205,6	74,7	280,3
1981	209,8	90,5	300,3
1986	200,4	89,5	289,9
1991	199,5	97,9	297,4
1996	190,5	108,3	298,8
2001	232,5	137,2	369,7
2005	308,5	209,3	517,8
Variation (%) 1976-2005	**50,0**	**180,2**	**84,7**

Source : Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail : Portrait historique des principaux indicateurs du marché du travail 1997-2005*, vol. 1, nº 1, tableau 2.2 (pour 1976 à 1996) et tableaux 2.7 et 2.8 (pour 2001 et 2005).

« La période 1976 à 2005 se caractérise par l'augmentation du nombre de femmes et d'hommes actifs, à partir de l'âge de 55 ans. La progression la plus importante est survenue dans la dernière décennie, les femmes, encore plus que les hommes, étant au cœur de cette mutation. »

TABLEAU 5.10

Taux (%) d'activité des personnes de 45 ans ou plus, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, pour certaines années de la période 1976 à 2005

Année	Taux (%) d'activité des femmes					
	45-54 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	55 ans ou plus	65 ans ou plus
1976	39,4	37,6	29,7	18,6	14,4	4,1
1981	46,8	44,3	32,2	20,4	15,0	3,9
1986	52,1	45,9	32,6	15,3	13,2	3,1
1991	64,1	58,5	36,0	18,2	13,0	2,0
1996	66,1	60,5	41,5	15,8	13,6	2,5
2001	74,0	..	..	17,9	15,3	2,1
2005	79,6	..	..	28,1	20,8	3,6

Année	Taux (%) d'activité des hommes					
	45-54 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	55 ans ou plus	65 ans ou plus
1976	90,0	88,6	82,9	66,5	47,0	13,4
1981	90,1	88,0	81,5	66,0	43,1	9,9
1986	87,5	85,4	74,5	50,6	37,1	8,0
1991	88,1	84,4	72,8	42,3	33,1	7,4
1996	87,7	86,4	67,8	38,1	29,3	7,0
2001	88,2	..	..	42,0	31,2	6,5
2005	90,0	..	..	47,4	36,1	9,0

Sources: Conseil des aînés, *La réalité des aînés québécois*, Québec, Les Publications du Québec, 2001, tableau 30, à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada compilées par l'ISQ (pour certains groupes d'âge, période 1976 à 1996);
Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail : Portrait historique des principaux indicateurs du marché du travail 1997-2005*, vol. 2, nº 1, tableau 2.14, à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada (pour les 45 ans ou plus, période 1997 à 2005);
Institut de la statistique du Québec, Taux d'activité des hommes et des femmes, selon certains groupes d'âge, moyennes annuelles, Québec, Ontario, Canada, 1997-2005, site Internet, mai 2006 (pour les 65 ans ou plus), et compilation spéciale, novembre 2006 (pour les 65 ans ou plus).

« Ces données portant sur l'activité à partir de l'âge de 45 ans montrent que l'activité féminine entre 45 et 54 ans a augmenté considérablement entre 1976 et 2005.

En outre, en matière d'activité pour les personnes de 55 ans ou plus, ce sont encore principalement des femmes et des hommes de 55 à 64 ans dont il est principalement question. Ce qu'illustrent néanmoins ces chiffres, notamment pour 2001 à 2005, c'est qu'après une tendance à la baisse ou à la stagnation pour la période 1976 à 2001, on assiste maintenant à une remontée des taux d'activité à partir de 55 ans, pour les femmes comme pour les hommes.

Indépendamment du fait que le choix de cesser ou de continuer de travailler à cet âge obéisse ou non à un désir ou à un impératif financier, les données laissent entrevoir la possibilité de taux d'activité accrus, même après 65 ans, et ce, davantage pour les femmes que pour les hommes, puisque le taux d'activité des femmes de 55 ans ou plus est encore de 15 points de pourcentage inférieur à celui de leurs homologues masculins. »

TABLEAU 5.11

Taux (%) d'activité des personnes de 65 à 69 ans et de 65 ans ou plus, selon le sexe, pour certaines années de la période 1980 à 2005

Année	Taux (%) d'activité			
	Femmes		Hommes	
	65-69 ans	65 ans ou plus	65-69 ans	65 ans ou plus
1980	6,1	3,6	19,4	11,2
1990	5,0	2,6	13,4	7,6
2000	3,1	1,5	9,2	5,8
2004	7,9	3,0	16,6	8,8
2005	9,7	3,6	16,6	9,0

Sources : Institut de la statistique du Québec, Tableau synthèse des statistiques et indicateurs sociaux sur les personnes âgées, Québec, 1980-2004, site Internet, septembre 2005;
Institut de la statistique du Québec, Taux d'activité des hommes et des femmes, selon certains groupes d'âge, moyennes annuelles, Québec, Ontario, Canada, 1976 à 2005, site Internet, avril 2006, et compilation spéciale, novembre 2006 (pour les 65 à 69 ans).

« Les données du dernier lustre (2000 à 2005) montrent une progression de l'activité après l'âge de 65 ans, tant pour les hommes que pour les femmes, même si seulement 3 % de ces dernières sont concernées en 2005, comparativement à 9 % des hommes. Toutefois, l'observation des taux pour 1980 témoigne de l'importance de cette réalité dans le passé. »

TABLEAU 5.12

Population de 15 ans ou plus immigrante, formée de résidents non permanents et non immigrante, selon le sexe et les taux (%) d'activité, d'emploi et de chômage, Québec, 1996 et 2001

Année et type de population	Sexe	Nombre	Taux (%) d'activité	Taux (%) d'emploi	Taux (%) de chômage
RECENSEMENT DE 1996					
Total	Femmes	2 916 760	54,6	48,5	11,2
	Hommes	2 756 705	70,5	61,9	12,3
Population immigrante	Femmes	311 610	48,5	39,9	17,6
	Hommes	307 330	67,6	57,1	15,4
Population de résidents non permanents	Femmes	15 910	34,8	24,6	29,4
	Hommes	18 915	51,9	33,8	34,9
Population non immigrante	Femmes	2 589 235	55,4	49,6	10,4
	Hommes	2 430 460	71,0	62,7	11,8
RECENSEMENT DE 2001					
Total	Femmes	3 000 905	57,7	53,2	7,7
	Hommes	2 831 445	71,1	64,9	8,7
Population immigrante	Femmes	333 580	51,7	45,3	12,4
	Hommes	325 720	67,9	60,4	11,1
Population de résidents non permanents	Femmes	16 195	37,8	30,4	19,5
	Hommes	18 870	56,5	44,2	21,8
Population non immigrante	Femmes	2 651 130	58,5	54,3	7,2
	Hommes	2 486 860	71,6	65,7	8,3

Sources : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1996, catalogue 94F0009XDB96193, site Internet; Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, catalogue 97F009XCB2001042, série Dimensions.

« En dépit du fait que la population immigrante ou formée de résidents non permanents soit, en général, plus scolarisée que la population non immigrante, cette réalité ne se conjugue pas nécessairement avec des taux d'activité et d'emploi plus élevés ainsi que des taux de chômage plus faibles, pour cette catégorie de population, comme on pourrait s'y attendre avec l'ensemble de la population. C'est plutôt le contraire qui se produit, la situation apparaissant encore plus critique pour les résidents non permanents.

L'écart, à cet effet, entre population immigrante et population non immigrante ou formée de résidents non permanents, se révèle plus prononcé pour les femmes que pour les hommes, celles-ci cumulant une double discrimination, soit d'être à la fois femme et immigrante ou résidente non permanente. Malgré une amélioration de la situation socioéconomique entre 1996 et 2001, le même genre de constat s'applique pour 1996. »

FIGURE 5.6

Taux (%) d'emploi de la population de 15 ans ou plus immigrante, formée de résidents non permanents et non immigrante, selon le sexe, Québec, 2001

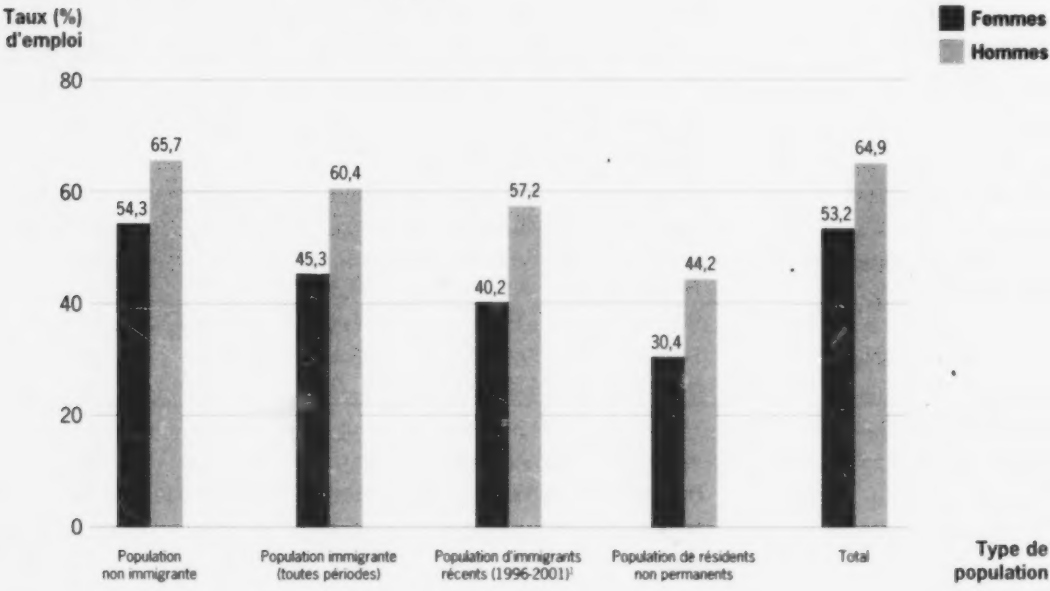

1. Personnes ayant immigré entre 1996 et 2001.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, catalogue 97F0009XCB2001042, site Internet.

TABLEAU 5.13

Taux (%) d'activité, d'emploi et de chômage de la population immigrante, selon la période d'immigration et le sexe, Québec, 1996 et 2001

	Population immigrante[1] et période d'immigration					Population totale (immigrante et non immigrante)
	Avant 1971[2]	1971-1980	1981-1990	1991-1996	Total	
RECENSEMENT DE 1996						
Taux (%) d'activité						
Femmes	38,9	61,5	51,8	47,8	48,5	54,6
Hommes	57,3	80,2	72,2	67,3	67,6	70,5
Taux (%) d'emploi						
Femmes	34,8	52,7	40,8	34,2	39,9	48,5
Hommes	52,2	70,4	58,8	49,8	57,1	61,9
Taux (%) de chômage						
Femmes	10,4	14,3	21,3	28,4	17,6	11,2
Hommes	8,9	12,3	18,6	26,0	15,4	12,3

	Population immigrante[1] et période d'immigration					Population totale (immigrante et non immigrante)
	Avant 1981[2]	1981-1990	1991-1995	1996-2001	Total	
RECENSEMENT DE 2001						
Taux (%) d'activité						
Femmes	45,0	61,0	59,0	52,5	51,7	57,7
Hommes	60,4	76,6	75,1	72,2	67,9	71,1
Taux (%) d'emploi						
Femmes	41,5	53,6	50,4	40,2	45,3	53,2
Hommes	56,5	68,1	65,4	57,2	60,4	64,9
Taux (%) de chômage						
Femmes	7,6	12,1	14,6	23,4	12,4	7,7
Hommes	6,6	11,1	12,9	20,8	11,1	8,7

1. Les résidents non permanents sont exclus.

2. Une fraction plus importante de cette population peut être à la retraite, ce qui explique les plus faibles taux d'activité de cette cohorte.

Sources : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1996, catalogue 94F0009XDB96193, site Internet;
Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, catalogue 97F0009XCB2001042, série Dimensions.

« Les taux d'activité et d'emploi de la population immigrante sont d'autant plus faibles, et les taux de chômage, d'autant plus élevés, que la période d'immigration est récente (voir la figure 5.6). Les impacts semblent plus accentués pour les femmes que pour les hommes, tant en 1996 qu'en 2001. »

TABLEAU 5.14

Taux (%) d'activité, d'emploi et de chômage de la population d'identité autochtone et de la population non autochtone, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2001

	Groupe d'âge	Femmes		Hommes	
		Population d'identité autochtone[1]	Population non autochtone	Population d'identité autochtone[1]	Population non autochtone
Taux (%) d'activité	**Tous âges**	**53,2**	**57,7**	**62,6**	**71,2**
	15-24 ans	42,0	60,3	46,2	63,2
	25-44 ans	69,9	80,8	79,0	91,6
	45-64 ans	51,2	59,1	65,7	76,6
	65 ans ou plus	4,6	3,4	11,2	9,9
Taux (%) d'emploi	**Tous âges**	**45,1**	**53,3**	**49,2**	**65,1**
	15-24 ans	32,0	53,1	33,1	54,4
	25-44 ans	59,8	75,1	61,9	84,5
	45-64 ans	45,4	55,3	54,4	70,9
	65 ans ou plus	4,2	3,0	9,7	9,2
Taux (%) de chômage	**Tous âges**	**15,3**	**7,7**	**21,4**	**8,6**
	15-24 ans	23,8	12,0	28,3	14,0
	25-44 ans	14,4	7,0	21,6	7,7
	45-64 ans	11,4	6,4	17,3	7,5
	65 ans ou plus	8,7	12,3	15,2	6,4

1. Voir « Identité autochtone » au glossaire.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, catalogue 97F0011XCB2001044, Tableaux thématiques, site Internet.

« Chez les 15 à 64 ans, les taux d'activité et d'emploi des personnes d'identité autochtone sont nettement plus faibles que ceux de la population non autochtone, notamment pour les femmes. Toutefois, entre 15 et 24 ans, l'écart entre les sexes, que l'on soit d'identité autochtone ou non, est moins important que dans les autres groupes d'âge. L'identité autochtone se conjugue, là plus que dans les autres groupes d'âge, avec des taux d'activité plus faibles (voir la figure 5.7). »

FIGURE 5.7

Taux (%) d'emploi de la population d'identité autochtone et de la population non autochtone, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2001

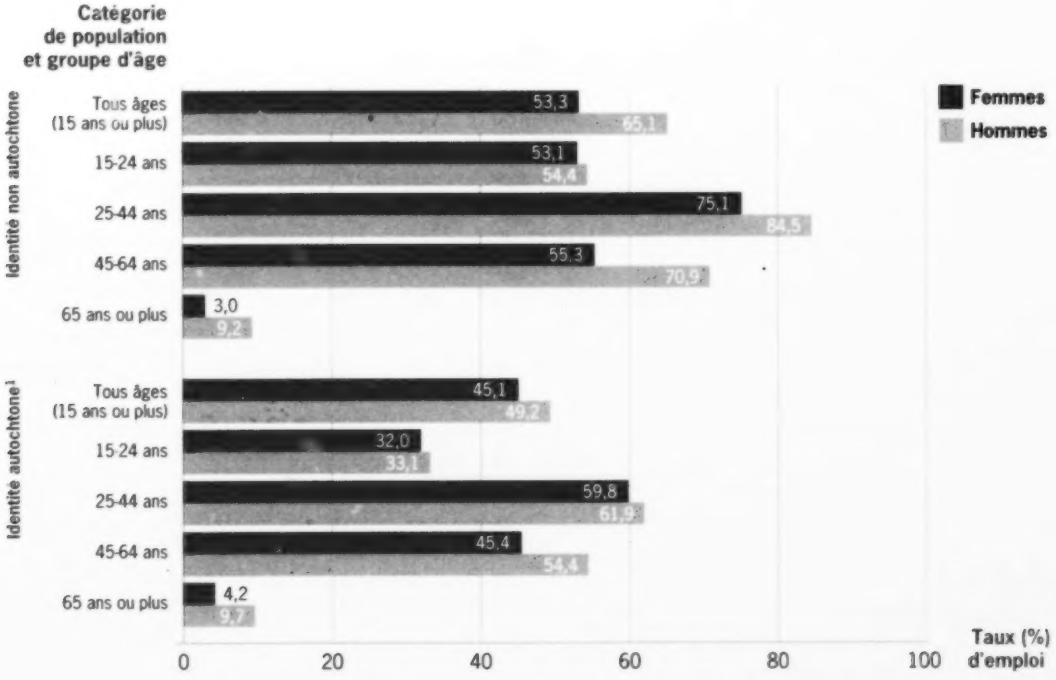

1. Voir « Identité autochtone » au glossaire.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, catalogue 97F0011XCB2001044, Tableaux thématiques, site Internet.

FIGURE 5.7

Taux (%) d'emploi de la population d'identité autochtone et de la population non autochtone, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2001

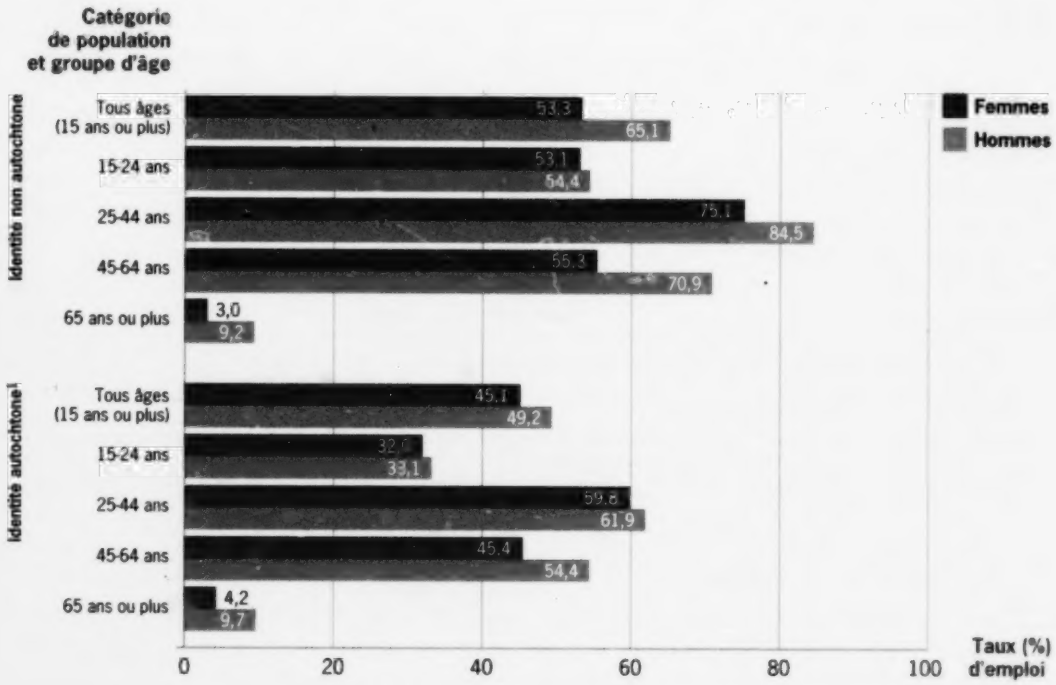

1. Voir « Identité autochtone » au glossaire.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, catalogue 97F0011XCB2001044, Tableaux thématiques, site Internet.

TABLEAU 5.15

Répartition en pourcentage des personnes handicapées et des personnes non handicapées de 15 à 64 ans, selon l'activité et le sexe, Québec, 2001

Situation quant à l'activité	Personnes[1]			
	Handicapées[2]		Non handicapées	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Total (nombre de personnes de 15 à 64 ans)	**162 770**	**161 940**	**2 308 540**	**2 272 370**
% de personnes occupées[3]	29,5	36,2	65,2	76,2
% de personnes en chômage	4,5[E]	6,0[E]	5,1	6,8
% de personnes inactives	60,0	52,5	29,7	17,0
% de personnes dont la situation n'est pas spécifiée	6,0[E]	5,3[E]	0,0	0,0
Total (%)[4]	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

1. La population exclut les personnes vivant en institution ou dans les réserves indiennes.
2. Personne handicapée : personne ayant des incapacités et dont les activités quotidiennes étaient limitées, au moment de l'enquête, en raison d'un état physique ou mental ou d'un problème relié à sa santé.
3. Personnes qui, au cours de la semaine ayant précédé l'enquête, avaient fait un travail salarié quelconque ou étaient à leur compte, ou sans rémunération dans une ferme, une entreprise familiale ou dans l'exercice d'une profession; ou encore, personnes qui étaient temporairement absentes de leur travail ou de l'entreprise, avec ou sans rémunération, toute la semaine, à cause de vacances, d'une maladie, d'un conflit de travail, ou encore pour d'autres raisons.
4. Les pourcentages ne totalisent pas 100 % parce que la situation de certains répondants, quant à l'activité, n'est pas spécifiée.

Source : Statistique Canada, Éducation, emploi et revenu des adultes handicapés et non handicapés, Tableaux, à partir de l'*Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2001*, septembre 2003, version corrigée de juin 2006, catalogue 89-587-XIF, tableaux 3.6 et 4.6.

« Les taux d'emploi (pourcentage de personnes occupées) des femmes et des hommes sont au moins deux fois plus faibles chez les personnes handicapées de 15 à 64 ans que chez les personnes non handicapées, le fait d'être femme étant déjà associé à une activité plus réduite, pour toutes les catégories de population. Par conséquent, au Québec, en 2001, 60 % des femmes sont inactives, comparativement à un peu plus de la moitié des hommes (53 %), parmi les personnes handicapées. Ces proportions sont, pour ainsi dire, au moins deux fois plus élevées que ce qui est observé pour la population non handicapée (30 % de femmes inactives, 17 % d'hommes inactifs). »

6 Postes décisionnels

TABLEAU 6.1

Répartition en nombre et en pourcentage des députés et des ministres à l'Assemblée nationale du Québec, selon le sexe, 1973, 1994 et 2006

Fonction	Sexe		1973	1994	2006[1]
DÉPUTÉS	Femmes	n	1	23	38
	Hommes	n	109	102	85
	Total	n	**110**	**125**	**123**
	Femmes	%	0,9	18,4	30,9
	Hommes	%	99,1	81,6	69,1
	Total	%	**100,0**	**100,0**	**100,0**
MINISTRES	Femmes	n	1	5	10
	Hommes	n	26	14	16
	Total	n	**27,0**	**19,0**	**26,0**
	Femmes	%	3,7	26,3	38,5
	Hommes	%	96,3	73,7	61,5
	Total	%	**100,0**	**100,0**	**100,0**

1. Deux sièges sont vacants à la date de la compilation.

Sources : Conseil du statut de la femme, site Internet (pour 1973 et 1994);
Assemblée nationale, compilation effectuée par le MFACF, 15 novembre 2006 (pour 2006).

« La période 1973 à 2006 témoigne de l'évolution survenue en matière de représentation féminine à l'Assemblée nationale du Québec.

En 1973, on ne dénombrait qu'une députée, aussi nommée ministre. Trente-trois ans plus tard, on compte 38 femmes à l'Assemblée nationale, dont 10 sont ministres, soit un peu plus du quart. Ainsi, en 2006, 3 députés sur 10 et près de 4 ministres sur 10 sont des femmes. »

FIGURE 6.1.1
Proportion de femmes et d'hommes députés à l'Assemblée nationale du Québec, 1973

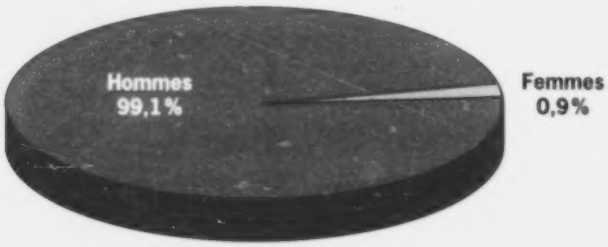

FIGURE 6.1.2
Proportion de femmes et d'hommes députés à l'Assemblée nationale du Québec, 1994

FIGURE 6.1.3
Proportion de femmes et d'hommes députés à l'Assemblée nationale du Québec, 2006

Sources : Conseil du statut de la femme, site Internet;
Assemblée nationale, compilation effectuée par le MFACF, 15 novembre 2006.

FIGURE 6.2.1
Proportion de femmes et d'hommes ministres à l'Assemblée nationale du Québec, 1973

FIGURE 6.2.2
Proportion de femmes et d'hommes ministres à l'Assemblée nationale du Québec, 1994

FIGURE 6.2.3
Proportion de femmes et d'hommes ministres à l'Assemblée nationale du Québec, 2006

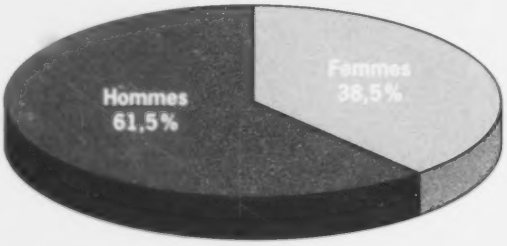

Sources : Conseil du statut de la femme, site Internet, 2006;
Assemblée nationale, compilation effectuée par le MFACF, 15 novembre 2006.

TABLEAU 6.2

Répartition en nombre et en pourcentage des députés des circonscriptions électorales fédérales du Québec à la Chambre des communes, selon le sexe, 1972, 1993 et 2006

Sexe	1972	1993	2006[1]
		Nombre	
Femmes	3	12	22
Hommes	71	68	52
Total	**74**	**80**	**74**
		%	
Femmes	4,1	15,0	29,7
Hommes	95,9	85,0	70,3
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**

1. Un siège était vacant au moment de la compilation.

Sources : Conseil du statut de la femme, site Internet (pour 1972 et 1993);
Chambre des communes, compilation effectuée par le MFACF, site Internet, 20 novembre 2006 (pour 2006).

« À l'instar de ce qui est survenu en matière de représentation féminine à l'Assemblée nationale du Québec, les femmes ont également fait des gains qui se révèlent du même ordre sur le plan fédéral, à la Chambre des communes, puisqu'en 2006, elles y constituaient 30 % de l'effectif de députés élus dans les circonscriptions électorales fédérales du Québec. Cette proportion a doublé depuis 1993. »

TABLEAU 6.3

Répartition en nombre et en pourcentage des postes de haute direction et de cadre dans la fonction publique du Québec, selon le sexe, mars 2001 et mars 2005

Type de poste (effectif régulier)	Sexe		Mars 2001	Mars 2005
HAUTE DIRECTION	Femmes	n	234	254
	Hommes	n	399	417
	Femmes	%	37,0	37,9
	Hommes	%	63,0	62,1
CADRE	Femmes	n	812	1 162
	Hommes	n	2 473	2 605
	Femmes	%	24,7	30,8
	Hommes	%	75,3	69,2

Source : Secrétariat du Conseil du trésor, *L'effectif de la fonction publique du Québec, 2004-2005, Analyse comparative des cinq dernières années*, 2006, tableau II-1.1, p. 100.

« La hausse du nombre de postes de haute direction dans la fonction publique québécoise se traduit par une très faible augmentation de la proportion de femmes qui les occupent, laquelle proportion atteint un maximum de 38 % en mars 2005.

Durant la même période, l'augmentation du nombre de cadres se révèle plus significative et s'accompagne d'une croissance de 6 points de pourcentage de la proportion de femmes cadres, qui passe de 25 % à 31 %. La proportion de femmes qui occupent un poste de cadre demeure toutefois inférieure à celle des femmes qui ont un poste de haute direction. »

FIGURE 6.3

Répartition des postes de haute direction et de cadre dans la fonction publique du Québec, selon le sexe, mars 2001 et mars 2005

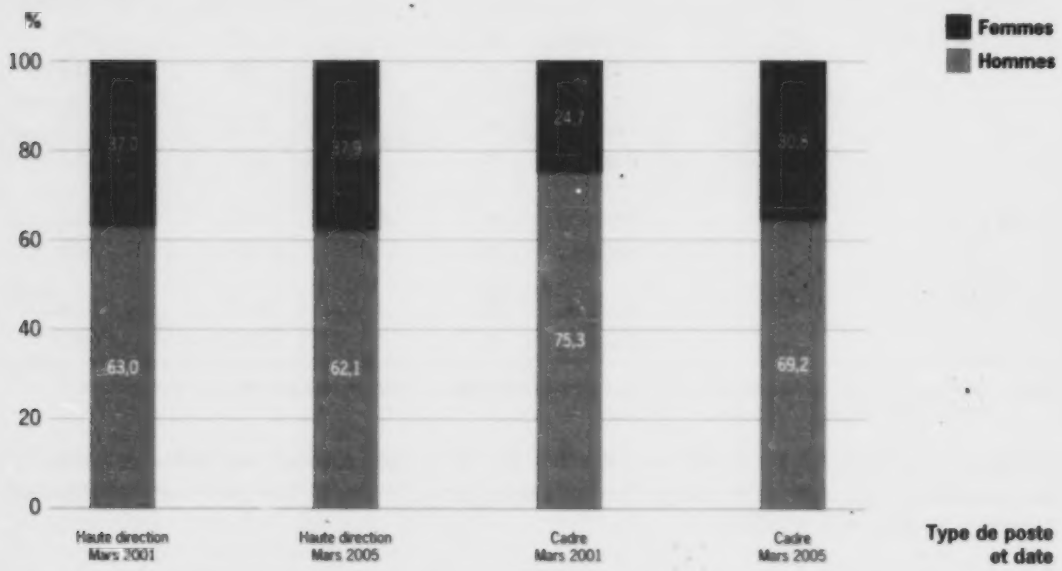

Source : Secrétariat du Conseil du trésor, *L'effectif de la fonction publique du Québec, 2004-2005, Analyse comparative des cinq dernières années*, 2006, tableau II-1.1, p. 100.

FIGURE 6.3

Répartition des postes de haute direction et de cadre dans la fonction publique du Québec, selon le sexe, mars 2001 et mars 2005

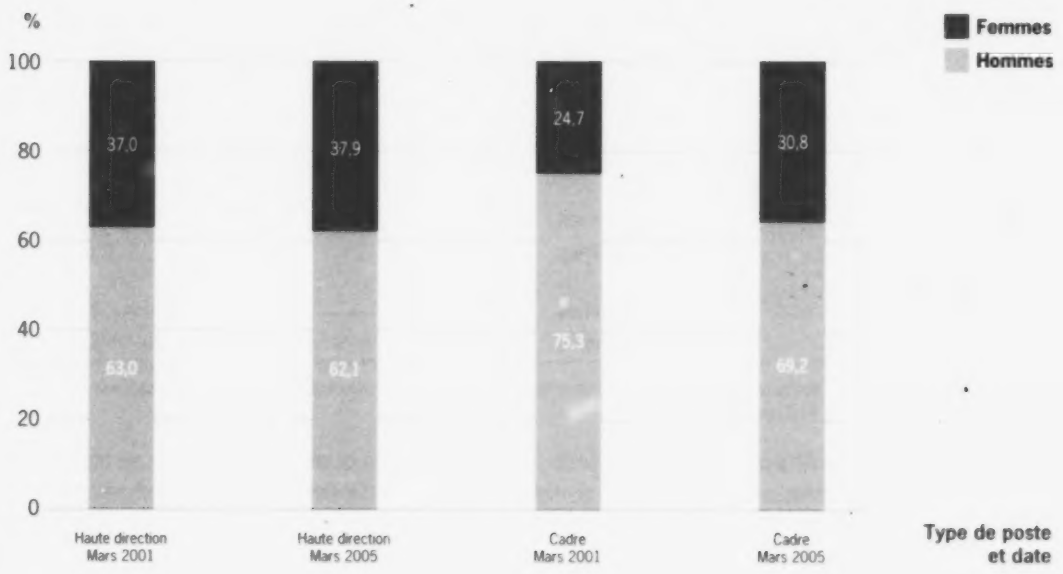

Source : Secrétariat du Conseil du trésor, *L'effectif de la fonction publique du Québec, 2004-2005, Analyse comparative des cinq dernières années*, 2006, tableau II-1.1, p. 100.

TABLEAU 6.4

Répartition en nombre et en pourcentage des maires et des conseillers municipaux aux instances électives municipales du Québec, selon le sexe, 1980, 1993, 2003 et 2005

Fonction	Sexe		1980	1993	2003	2005[p]
MAIRES	Femmes	n	21	125	125	144
	Hommes	n	1 400[e]	1 420[e]	951	955
	Femmes	%	1,5	8,8	11,6	13,1
	Hommes	%	98,5	91,2	88,4	86,9
CONSEILLERS MUNICIPAUX	Femmes	n	339	1 730	1 672	1 852
	Hommes	n	8 921[e]	8 827[e]	5 151	5 107
	Femmes	%	3,8	19,6	24,5	26,6
	Hommes	%	96,2	80,4	75,5	73,4

Sources : Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, *Mairesses et maires, conseillères et conseillers, Statistiques sur la participation des femmes et des hommes aux instances électives municipales, 2003*, tableau 1, p. 7 (pour 1980 à 2003); ministère des Affaires municipales et des Régions, *Profil des élus aux élections municipales 2005, analyses préliminaires à l'échelle du Québec*, figure 2 et tableau 2 (pour 2005).

« La représentation des femmes au palier gouvernemental municipal accuse un retard par rapport à ce qu'on observe au niveau de la fonction de ministre ou de la députation à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des communes.

Les avancées s'opèrent assez lentement, de telle sorte qu'en 2005, à peine plus d'un poste sur 10 (13,1 %) était occupé par une mairesse et, au conseil municipal, on élisait une femme dans un peu plus d'un poste sur 4 (26,6 %). Toutefois, sur le strict plan du nombre, les femmes ont accru leur présence dans tous les postes municipaux, contrairement aux hommes, et ce, dans un contexte de fusions municipales qui a mené à une réduction du nombre de postes offerts au cours du dernier lustre. »

FIGURE 6.4

Proportion de mairesses et de maires, de conseillères municipales et de conseillers municipaux, Québec, 2005

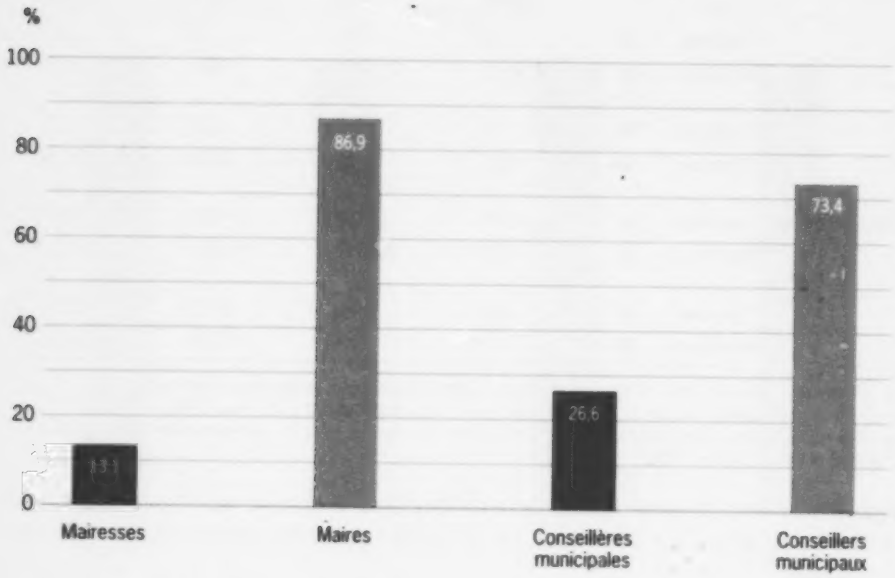

1. Données provisoires en date du 23 novembre 2005.
2. Les données sur les hommes ont été dérivées à partir du taux de féminité fourni.

Source : Ministère des Affaires municipales et des Régions, *Profil des élus aux élections municipales 2005, Analyses préliminaires à l'échelle du Québec*, figure 2 et tableau 2.

FIGURE 6.4

Proportion de mairesses et de maires, de conseillères municipales et de conseillers municipaux, Québec, 2005

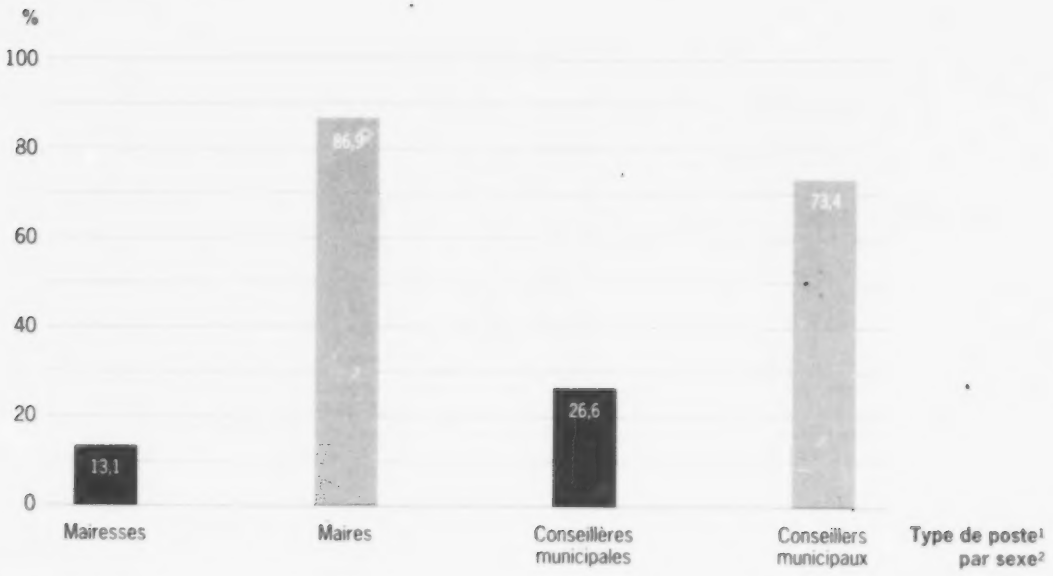

1. Données provisoires en date du 23 novembre 2005.

2. Les données sur les hommes ont été dérivées à partir du taux de féminité fourni.

Source : Ministère des Affaires municipales et des Régions, *Profil des élus aux élections municipales 2005. Analyses préliminaires à l'échelle du Québec*, figure 2 et tableau 2.

7 Revenus – Rémunération Précarité – Pauvreté

TABLEAU 7.1

Revenu annuel ($ constants de 2003) des particuliers ayant un revenu, selon le type de revenu et le sexe, et revenu des femmes en pourcentage de celui des hommes, Québec, 1996 et 2003, et variation en pourcentage des revenus pour la période 1996 à 2003

Sexe	Type de revenu ($ constants de 2003)	1996	2003	Variation (%) 1996-2003
Femmes	Revenu total	19 520	23 288	19,3
	Revenu privé[1]	15 003	18 918	26,1
	Revenu de transferts	4 517	4 369	– 3,3
	Revenu disponible[2]	16 495	19 723	19,6
Hommes	Revenu total	32 490	34 611	6,5
	Revenu privé[1]	28 322	30 891	9,1
	Revenu de transferts	4 168	3 719	– 10,8
	Revenu disponible[2]	25 157	27 602	9,7
Revenu des femmes en % de celui des hommes				
	Revenu total	**60,1**	**67,3**	...
	Revenu privé[1]	**53,0**	**61,2**	...
	Revenu de transferts	**108,4**	**117,5**	...
	Revenu disponible[2]	**65,6**	**71,5**	...

1. Voir « Revenu privé » au glossaire.
2. Voir « Revenu disponible » au glossaire.

Source : Institut de la statistique du Québec, à partir de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* de Statistique Canada, site Internet, juillet 2006.

« Entre 1996 et 2003, le revenu total des femmes, en proportion de celui des hommes, a connu une hausse de 7 points de pourcentage. En 2003, il correspond à un peu plus des deux tiers (67 %) de celui des hommes, la part des transferts gouvernementaux se révélant plus importante que pour leurs homologues masculins, et ce, davantage en 2003 qu'en 1996. Chez les femmes, le revenu disponible, soit le revenu après impôt et transferts, équivaut à 72 % de celui des hommes. »

TABLEAU 7.2

Revenu moyen des femmes et des hommes ayant un revenu, proportion de femmes et d'hommes et revenu des femmes en pourcentage de celui des hommes, selon le mode d'occupation du logement, Québec, 2003

Mode d'occupation du logement	Revenu moyen		% par sexe			Revenu des femmes en % de celui des hommes
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Total	
Propriétaire	25 004 $	38 846 $	49,2	50,8	100,0	64,4
Locataire	20 231 $	25 742 $	53,2	46,8	100,0	78,6

Source : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* de Statistique Canada, site Internet, juillet 2006. Le pourcentage de femmes et le revenu des femmes en pourcentage de celui des hommes ont été calculés par le MFACF.

« Au Québec, en 2003, on recense presque autant de femmes propriétaires (49 %) que d'hommes, mais le revenu dont disposent ces femmes n'équivaut qu'à près des deux tiers de celui des hommes.

En outre, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses parmi les locataires (53 %). Disposant d'un revenu plus modeste que celui des femmes propriétaires, leur revenu moyen total ne correspond qu'à un peu plus des trois quarts (79 %) du revenu des hommes locataires. »

TABLEAU 7.3

Revenu d'emploi moyen ($ constants de 2003) des personnes de 15 ans ou plus gagnant un revenu, selon le sexe, et revenu des femmes en pourcentage de celui des hommes, Québec, 1996 et 2003

Sexe	Revenu d'emploi moyen ($ constants de 2003)	
	1996	2003
Femmes	21 456 $	24 007 $
Hommes	32 711 $	33 611 $
Revenu des femmes en % de celui des hommes	**65,6**	**71,4**

Source : Institut de la statistique du Québec, à partir de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* de Statistique Canada, site Internet, juillet 2006.

« Le revenu d'emploi des femmes, par rapport à celui des hommes, continue de progresser, ce qui, dans le cas particulier des femmes, n'est pas sans lien avec une scolarisation accrue et le fait que la proportion des emplois à temps partiel diminue au profit de ceux à temps plein, dans les années récentes.

Rappelons qu'en 1971*, le revenu d'emploi des femmes ne correspondait, pour ainsi dire, qu'à la moitié de celui des hommes (52 %). Mais en 1996, cette proportion grimpait à deux tiers (66 %), et en 2003, à 71 %. »

* Louise PAQUETTE (Secrétariat à la condition féminine), *La situation socio-économique des femmes : faits et chiffres*, Québec, Les Publications du Québec, 1989, tableau 6.1, p. 75.

TABLEAU 7.4

Revenu d'emploi moyen des femmes et des hommes de 16 à 69 ans gagnant un revenu, selon certaines caractéristiques, proportion de femmes dans chacune des catégories et revenu des femmes en pourcentage de celui des hommes, Québec, 2003

Caractéristique	Revenu d'emploi moyen ($)		% de femmes	Revenu des femmes en % de celui des hommes
	Femmes	Hommes		
PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL (CERTAINES CATÉGORIES)				
Travail à temps plein	33 099	42 488	42,5	77,9
Travail à temps partiel	13 724	13 792	68,3	99,5
Travail en partie à temps plein et en partie à temps partiel	14 426	20 184	44,2	71,5
STATUT D'ACTIVITÉ (CERTAINES CATÉGORIES)				
Emploi occupé toute l'année	30 098	42 168	47,5	71,4
PROFESSIONS[1]				
Gestion	43 231	52 717	39,6	82,0
Affaires, finances et administration	27 385	37 321	69,3	73,4
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	40 970	48 963	22,2	83,7
Secteur de la santé	33 810	49 291	78,4	68,6
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	37 009	44 071	73,9	84,0
Arts, culture, sports et loisirs	17 448	28 444	56,4	61,3
Ventes et services	14 623	24 211	59,0	60,4
Métiers, transport et machinerie	15 310	31 583	3,7	48,5
Professions propres au secteur primaire	7 741	19 405	15,4	39,9
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	16 525	32 426	28,0	51,0

1. Pour les personnes ayant eu un emploi pendant l'année de référence.

« Au Québec, en 2003, le revenu d'emploi moyen des femmes, pour un emploi à temps plein, est de près de 9 400 $ inférieur à celui des hommes, équivalant donc à 78 % du revenu de ces derniers. Un homme travaillant à temps partiel a un revenu d'emploi trois fois plus faible que celui qui travaille à temps plein. Une femme qui travaille à temps partiel dispose d'un revenu d'emploi 2,4 fois inférieur à celui d'une femme qui occupe un emploi à temps plein. Cela fait en sorte que le revenu d'emploi des femmes et des hommes travaillant à temps partiel se révèle très similaire, la parité étant constatée à cet égard.

TABLEAU 7.4 (SUITE)

Revenu d'emploi moyen des femmes et des hommes de 16 à 69 ans gagnant un revenu, selon certaines caractéristiques, proportion de femmes dans chacune des catégories et revenu des femmes en pourcentage de celui des hommes, Québec, 2003

Caractéristique	Revenu d'emploi moyen ($)		% de femmes	Revenu des femmes en % de celui des hommes
	Femmes	Hommes		
INDUSTRIES[1]				
Agriculture	8 314	13 566	38,8	61,3
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	x	27 893	x	..
Services publics	x	73 438	x	..
Construction	20 800	30 068	12,1	69,2
Fabrication	25 804	41 060	28,9	62,8
Commerce	18 558	27 024	50,5	68,7
Transport et entreposage	28 381	39 305	18,6	72,2
Finances, assurances, immobilier et location	31 412	42 871	52,9	73,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	33 531	44 986	44,0	74,5
Gestion d'entreprises, services administratifs et autres services de soutien	15 420	21 618	42,0	71,3
Services d'enseignement	33 974	47 050	66,6	72,2
Soins de santé et assistance sociale	30 001	53 621	79,2	56,0
Information, culture et loisirs	23 990	35 955	49,9	66,7
Hébergement et services de restauration	12 705	17 329	62,8	73,3
Autres services	17 141	24 050	41,2	71,3
Administrations publiques	37 606	50 289	45,7	74,8
Total	**24 007**	**33 611**	**46,7**	**71,4**

1. Pour les personnes ayant eu un emploi pendant l'année de référence.

Source : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* de Statistique Canada, site Internet, juillet 2006. Le pourcentage de femmes et le revenu des femmes en pourcentage de celui des hommes ont été calculés par le MFACF.

Le fait que les femmes travaillent davantage à temps partiel que les hommes, et donc font moins d'heures en moyenne, n'explique pas totalement l'écart entre les sexes en matière de revenu d'emploi. Le revenu des femmes ne dépasse jamais 85 % de celui des hommes, quel que soit le grand groupe professionnel retenu ou l'industrie considérée. Dans certains cas, les femmes sont en majorité dans des secteurs professionnels peu rémunérés, tels que Arts, culture, sports et loisirs et Ventes et services. Dans d'autres cas, où elles ont investi des champs professionnels plus traditionnellement masculins, tels que Professions propres au secteur primaire, Métiers, transport et machinerie, Transformation, fabrication et services d'utilité publique, le revenu d'emploi des femmes n'équivaut, tout au plus, qu'à la moitié de celui des hommes, dans le meilleur des cas. »

FIGURE 7.1

Revenu d'emploi moyen des femmes et des hommes de 16 à 69 ans gagnant un revenu, selon certaines caractéristiques, Québec, 2003

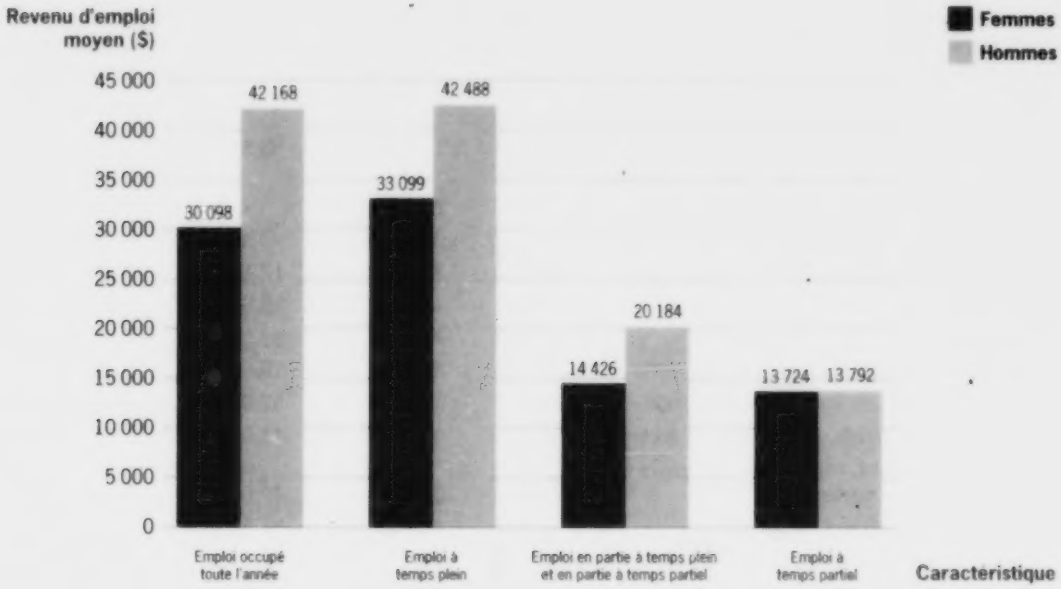

Source : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* de Statistique Canada, site Internet, juillet 2006.

TABLEAU 7.5

Proportion de femmes dans chacun des niveaux de scolarité et revenu d'emploi moyen des femmes en pourcentage de celui des hommes, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'âge, pour les personnes ayant travaillé à temps plein toute l'année, Québec, 2000

Plus haut niveau de scolarité atteint	% de femmes parmi les personnes de ce plus haut niveau de scolarité atteint			Revenu d'emploi moyen des femmes en % de celui des hommes		
	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans
Total	**42,8**	**42,4**	**42,3**	**80,9**[1]	**74,7**	**71,1**
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	26,9	33,8	36,5	69,7	67,6	65,1
Certificat d'études secondaires et/ou études postsecondaires partielles	37,3	46,0	47,2	75,5	72,9	68,6
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	33,6	32,8	32,3	69,3	69,1	68,2
Certificat ou diplôme collégial	48,3	47,4	46,9	74,2	72,7	70,9
Certificat, diplôme ou grade universitaire	52,2	45,0	42,7	78,8	74,1	72,8

1. Il peut sembler erroné de trouver un ratio du revenu d'emploi femmes/hommes, pour l'ensemble des niveaux de scolarité, plus élevé que ceux calculés pour chacun des niveaux de scolarité. Après vérification, ce n'est pas le cas. Mais on doit y voir l'effet d'une scolarisation très différente des femmes et des hommes dans ce groupe d'âge. En effet, 48 % des hommes pour lesquels un revenu d'emploi est calculé et 65 % de leurs homologues de sexe féminin ont une scolarité postsecondaire; c'est même 25 % des hommes et 37 % des femmes qui ont un certificat, diplôme ou grade universitaire. Or, les revenus d'emploi les plus importants sont associés à une forte scolarisation. La forte scolarisation universitaire des jeunes femmes, conjuguée aux revenus d'emploi supérieurs de cette catégorie, rehausse le revenu d'emploi moyen de l'ensemble des femmes, puisque leur poids est important. Cela contribue à réduire le fossé qui les sépare des hommes, et ce, même si le revenu d'emploi d'une femme universitaire demeure inférieur à celui d'un homme universitaire. Il s'agit donc, dans cette statistique, d'un effet de structure par niveau de scolarité, pour ce groupe d'âge.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du catalogue 97F0019XCB2001002, site Internet.

« La proportion de femmes dans les plus hauts niveaux de scolarité (collégial ou universitaire), et donc dans les emplois généralement les mieux rémunérés, est plus forte dans les jeunes générations, soit les 25 à 34 ans, où elles représentent 48 % des personnes ayant un certificat ou diplôme collégial, et 52 % de celles ayant un certificat, diplôme ou grade universitaire.

Les hauts niveaux de scolarité conduisent à des emplois généralement mieux rémunérés. Malgré une progression évidente par rapport aux générations qui les ont précédées, il demeure que le revenu des jeunes femmes plus scolarisées n'équivaut encore qu'aux trois quarts ou un peu plus de celui de leurs homologues masculins (selon le niveau considéré), quoique l'écart entre les sexes soit moindre pour les niveaux inférieurs de scolarité, ou les générations plus âgées de femmes. »

FIGURE 7.2

Revenu moyen d'emploi des femmes en pourcentage de celui des hommes pour les personnes ayant travaillé à temps plein toute l'année, selon le plus haut niveau de scolarité atteint (historique) et le groupe d'âge, Québec, 2000

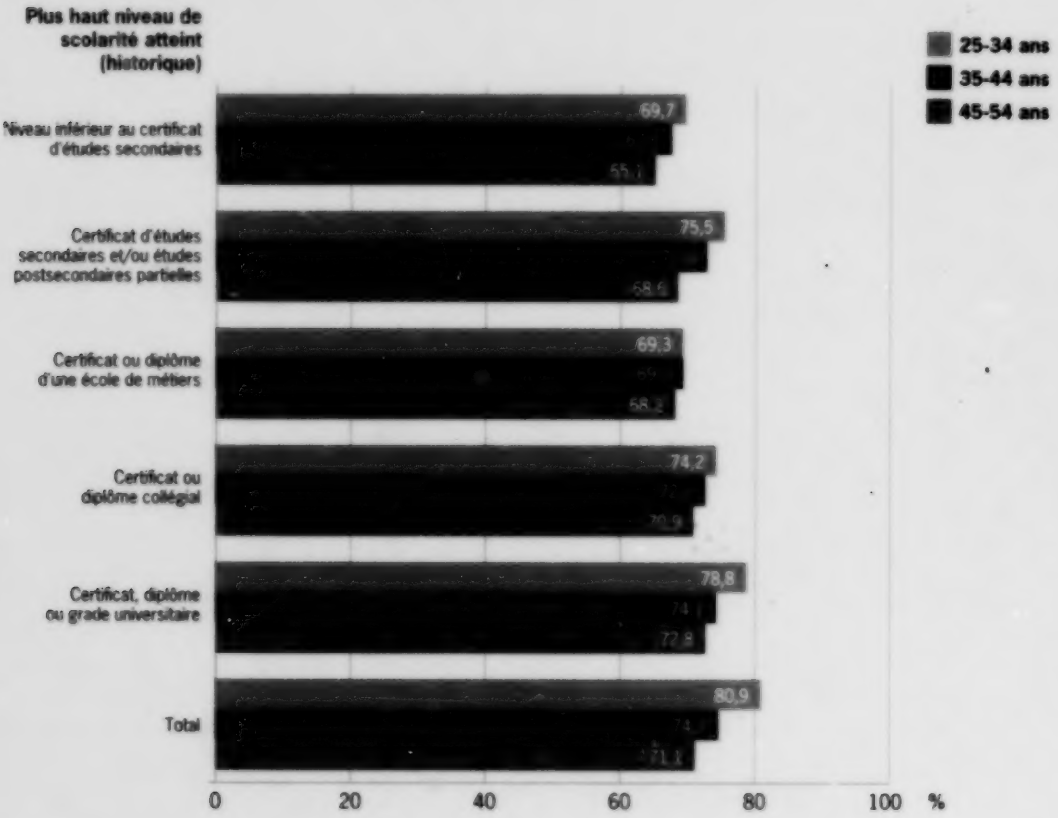

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du catalogue 97F0019XCB2001002, site Internet.

FIGURE 7.2

Revenu moyen d'emploi des femmes en pourcentage de celui des hommes pour les personnes ayant travaillé à temps plein toute l'année, selon le plus haut niveau de scolarité atteint (historique) et le groupe d'âge, Québec, 2000

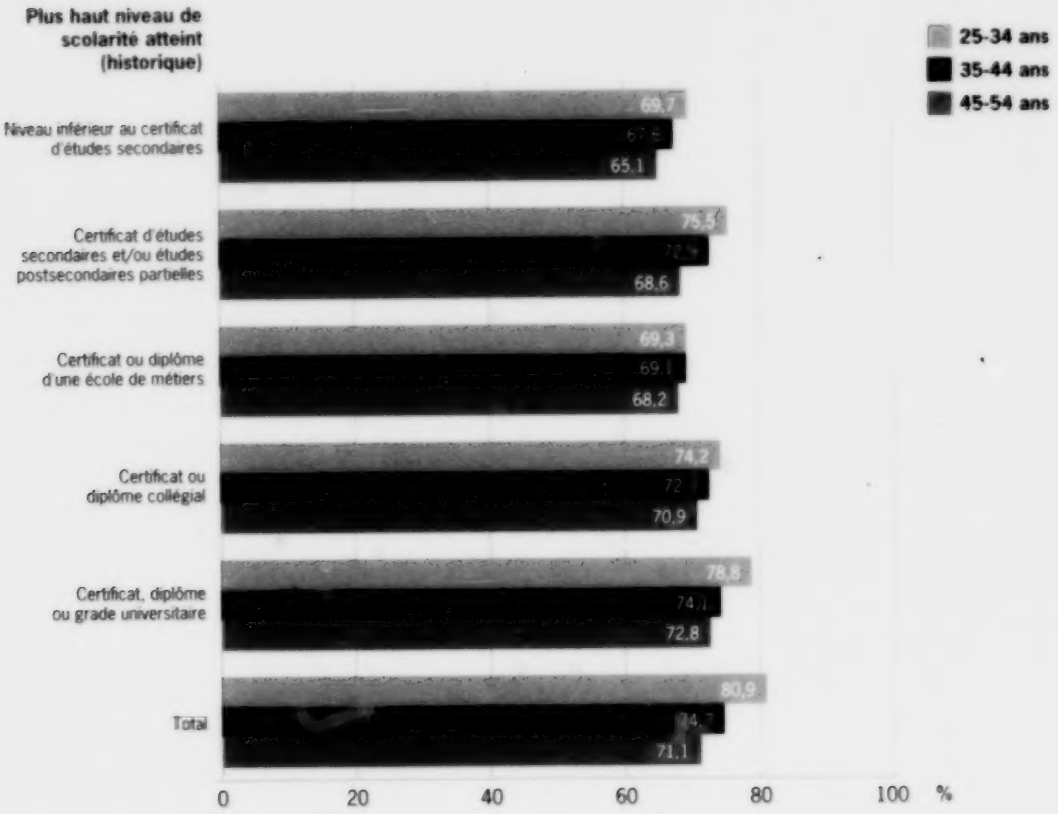

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du catalogue 97F0019XCB2001002, site Internet.

TABLEAU 7.6

Salaire hebdomadaire des femmes diplômées en pourcentage de celui des hommes pour un emploi à temps plein[1], proportion de personnes ayant un emploi relié à leur formation, ou un emploi permanent, parmi celles ayant un emploi à temps plein, selon le sexe, l'ordre d'enseignement et le type de diplôme, Québec, 1995 à 2005

Ordre d'enseignement et type de diplôme	Année de l'enquête *La Relance*[2]	Salaire des femmes en % de celui des hommes	% ayant un emploi relié à leur formation parmi les personnes ayant un emploi à temps plein		% ayant un emploi permanent parmi les personnes ayant un emploi à temps plein	
			Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
SECONDAIRE						
Attestation de spécialisation professionnelle (ASP)	1995	78	..	..	..	..
	1998	79	..	..	..	..
	2005	80	69	73	83	92
Diplôme d'études professionnelles (DEP)	1995	73	..	..	..	..
	1998	75	..	..	..	..
	2005	75	79	80	86	89
COLLÉGIAL						
Diplôme d'études collégiales (DEC) technique	1998	83	..	..	..	..
	2005	92	86	76	80	83
UNIVERSITAIRE						
Baccalauréat	1999	87	..	..	..	..
	2005	87	81	78	70	85
Maîtrise	1999	85	..	..	..	..
	2005	82	86	81	78	86

1. Emploi à temps plein : 30 heures ou plus par semaine.

2. À partir de 1999, les données concernent seulement les personnes qui travaillent pour autrui.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, calculs effectués par le MFACF à partir des données des enquêtes *La Relance au secondaire* pour les promotions 1993-1994 à 2003-2004, des enquêtes *La Relance au collégial* et *La Relance au collégial en formation technique* pour les promotions 1996-1997 à 2003-2004 et des enquêtes *La Relance à l'université* pour les promotions 1996-1997 à 2003-2004, selon leur situation environ un an et demi après la fin de leurs études.

TABLEAU 7.6

«Les données tirées des enquêtes *La Relance* ont ceci d'unique et d'intéressant qu'elles permettent d'éliminer l'effet de certains facteurs, puisqu'on y retient des personnes sensiblement du même âge, avec le même diplôme, obtenu la même année, et cumulant une expérience d'environ un an et demi de travail, dans un emploi à temps plein seulement, dans le cas présent.

Au secondaire et au collégial, l'écart de rémunération entre femmes et hommes s'est réduit durant la période d'observation inscrite dans la dernière décennie. À l'université, la situation, même meilleure que dans les autres ordres d'enseignement, plafonne ou se détériore. En outre, de façon assez générale, plus le diplôme est d'un ordre d'enseignement supérieur, plus le salaire féminin se rapproche du salaire masculin, sans toutefois l'équivaloir.

C'est ainsi qu'en 2005, le salaire hebdomadaire féminin, en comparaison de celui des hommes, équivaut à 80 % pour une attestation de spécialisation professionnelle, à 75 % pour un diplôme d'études professionnelles, à 92 % pour un diplôme d'études collégiales techniques, à 87 % pour un baccalauréat (inchangé par rapport à 1999) et à 82 % pour une maîtrise.

Il est à noter qu'à l'exception des personnes qui possèdent une attestation de spécialisation professionnelle, au moins 4 personnes sur 5 occupent un emploi à temps plein relié à leur formation, la proportion des femmes, à cet égard, étant un peu plus élevée que celle des hommes au postsecondaire. Par contre, quel que soit le niveau de formation, la proportion de personnes occupant un emploi non permanent, parmi celles occupant un emploi à temps plein, est plus faible chez les femmes que chez les hommes, ce facteur pouvant avoir un effet sur le salaire, puisque la rémunération horaire moyenne est plus faible au Québec pour un emploi temporaire que pour un emploi permanent (voir le tableau 7.16).»

TABLEAU 7.7

Salaire hebdomadaire moyen ($ courants) pour un emploi à temps plein durant une semaine de travail normale, selon le sexe, et salaire des femmes en pourcentage de celui des hommes, selon le type de diplôme obtenu au secondaire, Québec, 1995 à 2005

Type de diplôme du secondaire	Sexe	Salaire hebdomadaire moyen ($ courants), selon l'année de l'enquête *La Relance*[1]				
		1995	1998	2001	2004	2005
ATTESTATION DE SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE (ASP)	Femmes	350 $	377 $	393 $	475 $	493 $
	Hommes	451 $	477 $	554 $	595 $	619 $
Salaire des femmes en % de celui des hommes		**77,6**	**79,0**	**70,9**	**79,8**	**79,6**
DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (DEP)	Femmes	323 $	349 $	394 $	439 $	449 $
	Hommes	445 $	466 $	525 $	584 $	602 $
Salaire des femmes en % de celui des hommes		**72,6**	**74,9**	**75,0**	**75,2**	**74,6**

1. À partir de 1999, les données concernent seulement les personnes qui travaillent pour autrui.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, enquêtes *La Relance au secondaire* pour les promotions 1993-1994 à 2003-2004, selon leur situation environ un an et demi après la fin de leurs études, tableau 1.1, site Internet. Les pourcentages ont été dérivés par le MFACF.

« Malgré des variations enregistrées au fil des années d'enquête, c'est un manque à gagner d'au moins 100 $ par semaine, et donc de plus de 5 000 $ annuellement, qu'on observe pour les femmes, en matière de rémunération par rapport aux hommes, pour les titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle ou d'un diplôme d'études professionnelles, au secondaire. »

TABLEAU 7.8

Salaire hebdomadaire moyen des femmes en pourcentage de celui des hommes pour un emploi à temps plein durant une semaine de travail normale, chez les titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), selon les principaux secteurs de formation où l'on dénombre des diplômés de chacun des sexes, Québec, 1998, 2001, 2004 et 2005

Secteur de formation	Salaire hebdomadaire moyen des femmes en % de celui des hommes, selon l'année de l'enquête *La Relance*[1]			
	1998	2001	2004	2005
PRINCIPAUX SECTEURS À DOMINANTE MASCULINE, MAIS POUR LESQUELS ON COMPTE AU MOINS 30 FEMMES DIPLÔMÉES				
Électrotechnique	84,4	91,5	86,2	90,5
Bâtiment et travaux publics	73,0	76,5	76,6	75,8
Alimentation et tourisme	86,2	87,6	86,1	89,0
Entretien d'équipement motorisé	85,0	82,4	91,5	89,6
Fabrication mécanique	93,9	89,9	86,4	87,9
Métallurgie	80,7	87,3	87,9	88,0
Transport	93,8	84,5	96,5	92,0
Bois et matériaux connexes	104,4	89,9	93,5	90,4
PRINCIPAUX SECTEURS À DOMINANTE FÉMININE, MAIS POUR LESQUELS ON COMPTE AU MOINS 30 HOMMES DIPLÔMÉS				
Administration, commerce et informatique	87,6	87,2	86,8	91,2
Santé	86,8	90,3	90,4	94,5
Soins esthétiques	82,9	67,3	73,1	102,5
Agriculture et pêches	81,3	88,9	79,7	81,7
Communication et documentation	88,3	87,5	87,0	85,7

1. À partir de 1999, les données concernent seulement les personnes qui travaillent pour autrui. De plus, seuls les secteurs de formation pour lesquels on dénombre au moins 30 diplômés de chaque sexe sont retenus.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, calculs effectués par le MFACF à partir des données des enquêtes *La Relance au secondaire* pour les promotions 1996-1997 à 2003-2004, selon leur situation environ un an et demi après la fin de leurs études, tableau 3.1, site Internet.

« Pour des fins de comparaison, ont été retenus ici les principaux secteurs de formation à dominante fémine ou masculine qui comptent au moins une trentaine de diplômés de l'autre sexe; cela n'empêche pas les fluctuations observées dans les résultats, selon les années d'enquête, et ce, malgré des taux de réponse assez élevés et jugés suffisants dans ces enquêtes pour conserver les données des programmes retenus aux fins d'analyse.

TABLEAU 7.8

Dans les secteurs à dominante masculine, la période 1998 à 2005 se caractérise généralement par une légère amélioration de la présence des femmes, sans qu'il puisse être question d'un acquis définitif. Avec un salaire hebdomadaire féminin d'environ 76 % de celui des hommes, le secteur Bâtiment et travaux publics accuse un retard important sur tous les autres, pour lesquels la rémunération hebdomadaire des femmes gravite autour de 90 % de celle des hommes.

La rémunération des jeunes femmes, pour un emploi à temps plein dans les secteurs qui sont traditionnellement propres aux femmes, est, à titre d'exemple, encore inférieure à celle des hommes dans les secteurs Santé, Agriculture et pêches et Communication et documentation. L'examen des statistiques évoque l'hypothèse que les jeunes femmes pourraient occuper les fonctions les moins bien rémunérées de la profession. »

TABLEAU 7.9

Salaire hebdomadaire moyen pour un emploi à temps plein durant une semaine de travail normale, chez les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique, selon le sexe, et salaire des femmes en pourcentage de celui des hommes, Québec, 1999, 2001, 2004 et 2005

Sexe	Salaire hebdomadaire moyen, selon l'année de l'enquête *La Relance*[1]			
	1999	2001	2004	2005
Femmes	439 $	479 $	529 $	538 $
Hommes	529 $	573 $	579 $	587 $
Salaire des femmes en % de celui des hommes	**83,0**	**83,6**	**91,4**	**91,7**

1. À partir de 1999, les données concernent seulement les personnes qui travaillent pour autrui. De plus, seuls les secteurs de formation pour lesquels on dénombre au moins 30 diplômés de chaque sexe sont retenus.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, enquêtes *La Relance au collégial en formation technique* pour les promotions 1997-1998 à 2003-2004, selon leur situation environ un an et demi après la fin de leurs études, tableau 1. Les pourcentages ont été dérivés par le MFACF.

« Pour les femmes titulaires d'un diplôme d'études collégiales technique, la rémunération hebdomadaire pour un emploi à temps plein équivaut à 92 % de celle des hommes. Elle se révèle plus élevée que pour les diplômés du secondaire qui ont intégré le marché du travail. Si le manque à gagner perdure, par rapport aux hommes, il est cependant de moindre importance : en effet, d'environ 90 $ par semaine qu'il était en 1999 et en 2001, il n'est plus que d'une cinquantaine de dollars en 2004 et en 2005. »

TABLEAU 7.10

Salaire hebdomadaire moyen des femmes en pourcentage de celui des hommes pour un emploi à temps plein durant une semaine de travail normale, chez les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique, selon les principaux secteurs de formation où l'on dénombre des diplômés de chacun des sexes, Québec, 1999, 2001, 2004 et 2005

Secteur de formation	Salaire hebdomadaire des femmes en % de celui des hommes, selon l'année de l'enquête *La Relance*[1]			
	1999	2001	2004	2005
PRINCIPAUX SECTEURS À DOMINANTE MASCULINE, MAIS POUR LESQUELS ON COMPTE AU MOINS 30 FEMMES DIPLÔMÉES				
Électrotechnique	93,1	93,8	102,6	97,2
Bâtiment et travaux publics	84,4	88,9	82,8	88,6
Fabrication mécanique	96,7	101,2	87,0	100,5
Chimie-Biologie	88,3	89,8	83,8	92,0
Environnement et aménagement du territoire	83,6	93,0	102,0	89,7
PRINCIPAUX SECTEURS À DOMINANTE FÉMININE, MAIS POUR LESQUELS ON COMPTE AU MOINS 30 HOMMES DIPLÔMÉS				
Administration, commerce et informatique	76,2	81,2	90,9	93,3
Santé	96,0	94,9	91,7	97,1
Services sociaux, éducatifs et juridiques	81,0	85,7	87,0	88,7
Alimentation et tourisme	79,8	87,1	83,6	82,4
Communication et documenta'	87,5	108,1	94,0	97,1
Arts	83,6	93,9	74,0	82,8
Agriculture et pêches	88,2	93,8	95,6	98,9

1. À partir de 1999, les données concernent seulement les personnes qui travaillent pour autrui. De plus, seuls les secteurs de formation pour lesquels on dénombre au moins 30 diplômés de chaque sexe sont retenus.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, calculs effectués par le MFACF à partir des données des enquêtes *La Relance au collégial* et *La Relance au collégial en formation technique* pour les promotions 1997-1998 à 2003-2004, selon leur situation environ un an et demi après la fin de leurs études, tableau 3.1, site Internet.

«Pour des fins de comparaison, ont été retenus ici les principaux secteurs du collégial technique (diplômes d'études collégiales) à dominante masculine ou féminine qui comptent au moins une trentaine de diplômés de l'autre sexe; cela n'empêche pas les fluctuations observées dans les résultats, selon les années d'enquête, et ce, malgré des taux de réponse assez élevés et jugés suffisants dans ces enquêtes pour conserver les données des programmes retenus aux fins d'analyse.

Parmi les titulaires d'un DEC technique, les enquêtes *La Relance* démontrent la parité salariale entre les sexes, pour certaines années et certains secteurs. Ici encore, à l'instar du secondaire, le secteur plus traditionnellement masculin, Bâtiment et travaux publics, lorsqu'il est investi par des femmes, accuse un retard plus important que les autres, le salaire féminin n'y dépassant pas 89 % de celui des hommes, pour un emploi à temps plein.

TABLEAU 7.10

Dans les secteurs plus traditionnellement féminins, la rémunération féminine se rapproche sensiblement de celle des hommes, mais dans les secteurs Arts et Alimentation et tourisme, un fossé plus important subsiste entre les sexes, le salaire hebdomadaire féminin ne dépassant pas 83% de celui des hommes. »

TABLEAU 7.11

Salaire hebdomadaire moyen pour un emploi à temps plein durant une semaine de travail normale, chez les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise, selon le sexe, et salaire des femmes en pourcentage de celui des hommes, Québec, 1999, 2001, 2003 et 2005

Type de diplôme universitaire	Sexe	Salaire hebdomadaire moyen, selon l'année de l'enquête *La Relance*[1]			
		1999	2001	2003	2005
BACCALAURÉAT	Femmes	631 $	675 $	712 $	723 $
	Hommes	726 $	785 $	804 $	828 $
Salaire des femmes en % de celui des hommes		**86,9**	**86,0**	**88,6**	**87,3**
MAÎTRISE	Femmes	871 $	904 $	941 $	943 $
	Hommes	1 026 $	1 071 $	1 121 $	1 155 $
Salaire des femmes en % de celui des hommes		**84,9**	**84,4**	**83,9**	**81,6**

1. À partir de 1999, les données concernent seulement les personnes qui travaillent pour autrui. De plus, seuls les secteurs de formation pour lesquels on dénombre au moins 30 diplômés de chaque sexe sont retenus.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, enquêtes *La Relance à l'université* pour les promotions 1997-1998 à 2003-2004, selon leur situation environ un an et demi après la fin de leurs études, tableau 1.2. Les pourcentages ont été dérivés par le MFACF.

« *Les taux de réponse obtenus pour les titulaires du baccalauréat et de la maîtrise sont suffisamment élevés pour assurer la qualité des résultats en ce qui concerne les diverses disciplines dont les résultats sont publiés.* » (*La Relance à l'université*, promotion 2003-2004, p. 13).

« Pour un emploi à temps plein, la rémunération hebdomadaire des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise est beaucoup plus élevée que celle des diplômées et diplômés des ordres d'enseignement qui précèdent. Mais le manque à gagner des femmes se chiffre à une centaine de dollars par semaine, au niveau du baccalauréat. À la maîtrise, il était de quelque 155 $ en 1999, et cet écart a tendance à s'accroître au fil des enquêtes, se chiffrant à 212 $ en 2005. »

TABLEAU 7.12

Salaire hebdomadaire moyen des femmes en pourcentage de celui des hommes pour un emploi à temps plein durant une semaine de travail normale, chez les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise, selon le domaine d'études, Québec, 2001, 2003 et 2005

Domaine d'études	Salaire hebdomadaire moyen des femmes en % de celui des hommes, selon l'année de l'enquête *La Relance*		
	2001	2003	2005
BACCALAURÉAT			
Domaine d'études à dominante masculine			
Sciences appliquées	84,1	86,1	87,4
Domaines d'études à dominante féminine			
Sciences de la santé	95,7	89,2	86,0
Sciences pures	92,5	93,0	87,0
Sciences humaines	91,3	93,5	90,7
Lettres	99,2	93,4	85,0
Droit	87,1	90,2	83,6
Sciences de l'éducation	92,8	95,5	90,9
Sciences de l'administration	91,3	91,2	87,5
Arts	92,2	98,8	91,7
Études plurisectorielles	88,1	93,7	88,9
MAÎTRISE			
Domaine d'études à dominante masculine			
Sciences appliquées	78,2	84,8	84,4
Domaines d'études à dominante féminine			
Sciences de la santé	88,7	92,0	109,9
Sciences pures	84,0	91,4	89,9
Sciences humaines	95,8	91,4	94,7
Lettres	86,8	96,0	115,2
Droit	97,5	90,5	102,2
Sciences de l'éducation	97,9	95,4	88,8
Sciences de l'administration	87,5	88,5	80,0
Arts	89,6	105,7	68,3
Études plurisectorielles	94,3	69,2	89,8

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, calculs effectués par le MFACF à partir des données des enquêtes *La Relance à l'université* pour les promotions 1999-2000 à 2003-2004, selon leur situation environ un an et demi après la fin de leurs études, tableaux 3.1 et 3.2, site Internet.

TABLEAU 7.12

« Les variations observées au fil des années d'enquête ne peuvent être imputables à un effectif restreint de diplômés, sauf peut-être au niveau de la maîtrise en Droit, en Lettres et en Arts. L'écart entre la rémunération hebdomadaire des femmes et celle des hommes, pour un emploi à temps plein, s'amenuise durant la période 2001 à 2005, pour les titulaires d'un baccalauréat en Sciences appliquées. Mais cela ne semble pas nécessairement le cas dans tous les autres domaines rassemblant les disciplines du baccalauréat, où la situation stagne ou régresse quelque peu, plutôt que de s'améliorer.

À la maîtrise, des gains sont observés en Sciences appliquées, et la parité semble être atteinte et même dépassée en Sciences de la santé, en Lettres et en Droit, même si cet acquis n'est peut-être pas définitif. Les Sciences de l'éducation et les Sciences de l'administration paraissent enregistrer des reculs, tandis que le domaine des Arts est marqué par la variabilité des situations d'une enquête à l'autre. »

FIGURE 7.3

Salaire hebdomadaire moyen des femmes en pourcentage de celui des hommes pour un emploi à temps plein durant une semaine de travail normale, chez les titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), selon les principaux secteurs de formation, Québec, 1998 et 2005

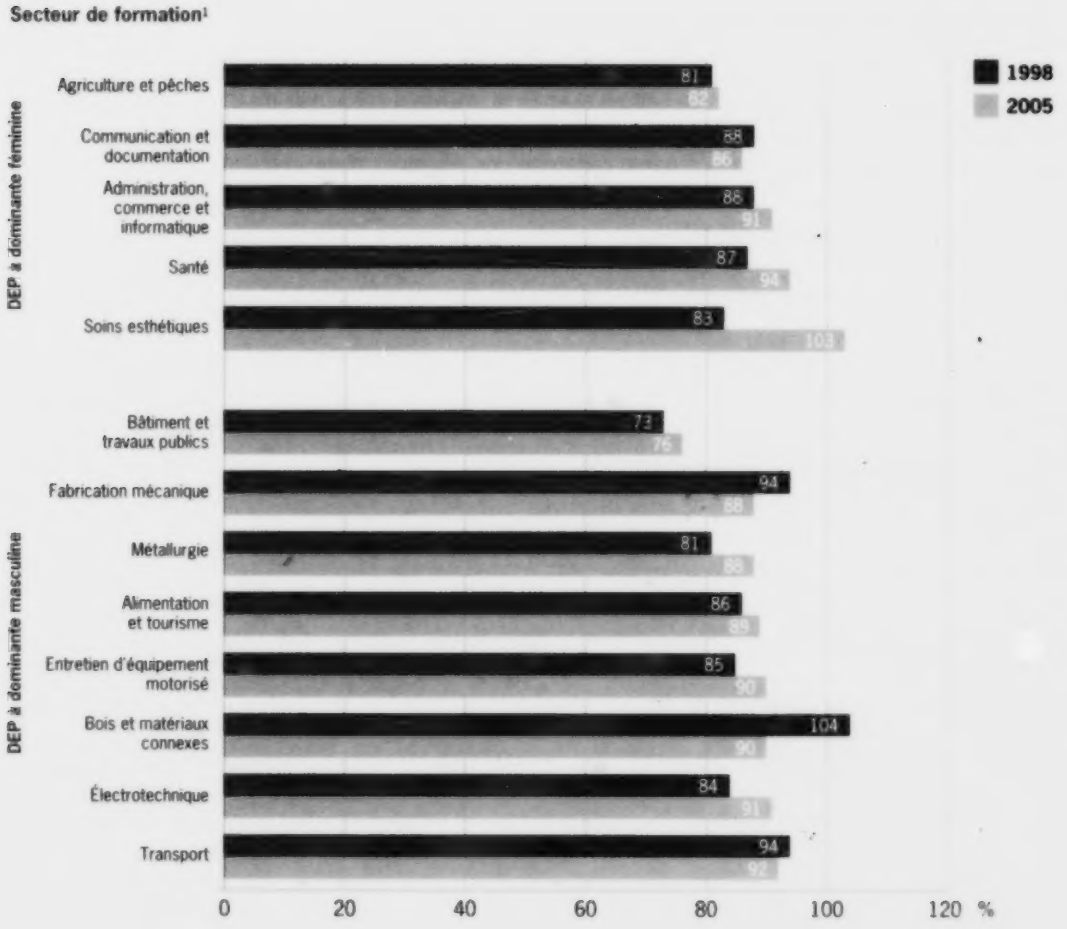

1. À partir de 1999, les données concernent seulement les personnes qui travaillent pour autrui. De plus, seuls les secteurs de formation pour lesquels on dénombre au moins 30 diplômés de chaque sexe sont retenus.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, calculs effectués par le MFACF à partir des données des enquêtes *La Relance au secondaire* pour les promotions 1996-1997 à 2003-2004, selon leur situation environ un an et demi après la fin de leurs études, tableaux 3.1 et 3.2, site Internet.

FIGURE 7.4

Salaire hebdomadaire moyen des femmes en pourcentage de celui des hommes pour un emploi à temps plein durant une semaine de travail normale, chez les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique, selon les principaux secteurs de formation, Québec, 1999 et 2005

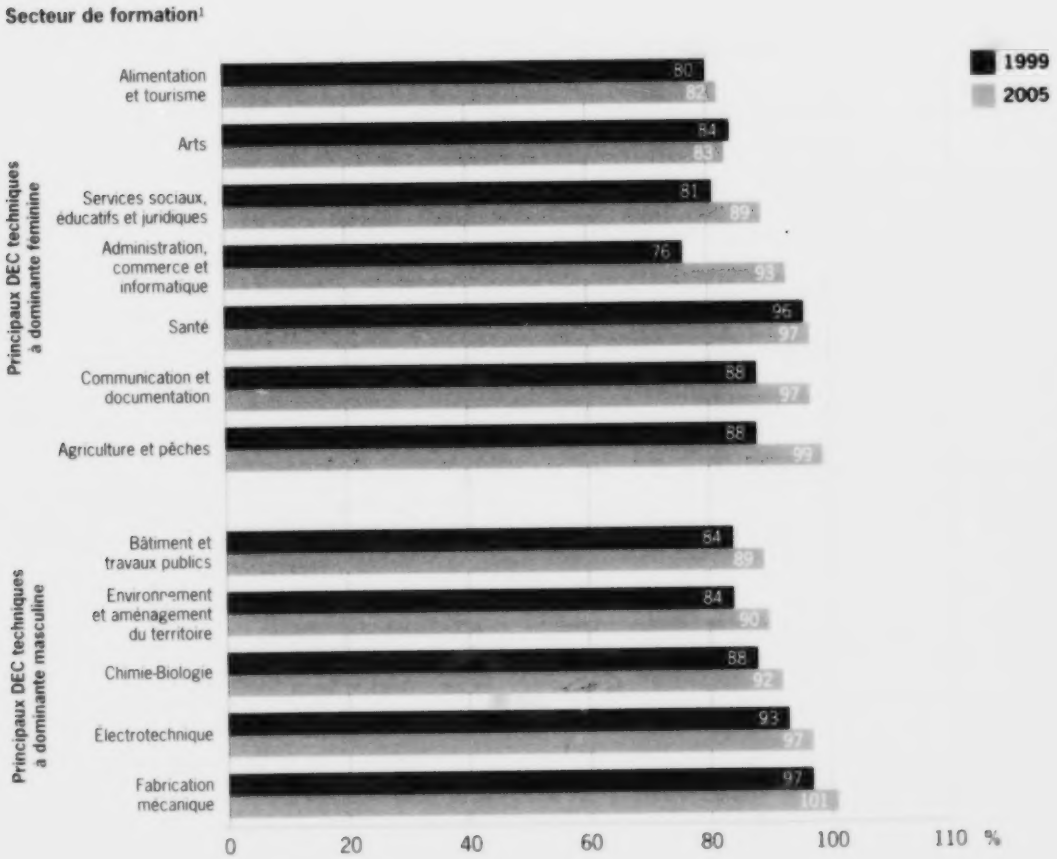

1. Seuls les secteurs de formation pour lesquels on dénombre au moins 30 diplômés de chaque sexe sont retenus.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, calculs effectués par le MFACF à partir des données des enquêtes *La Relance au collégial en formation technique* pour les promotions 1997-1998 à 2003-2004, selon leur situation environ un an et demi après la fin de leurs études, tableau 3.1, site Internet.

FIGURE 7.3

Salaire hebdomadaire moyen des femmes en pourcentage de celui des hommes pour un emploi à temps plein durant une semaine de travail normale, chez les titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), selon les principaux secteurs de formation, Québec, 1998 et 2005

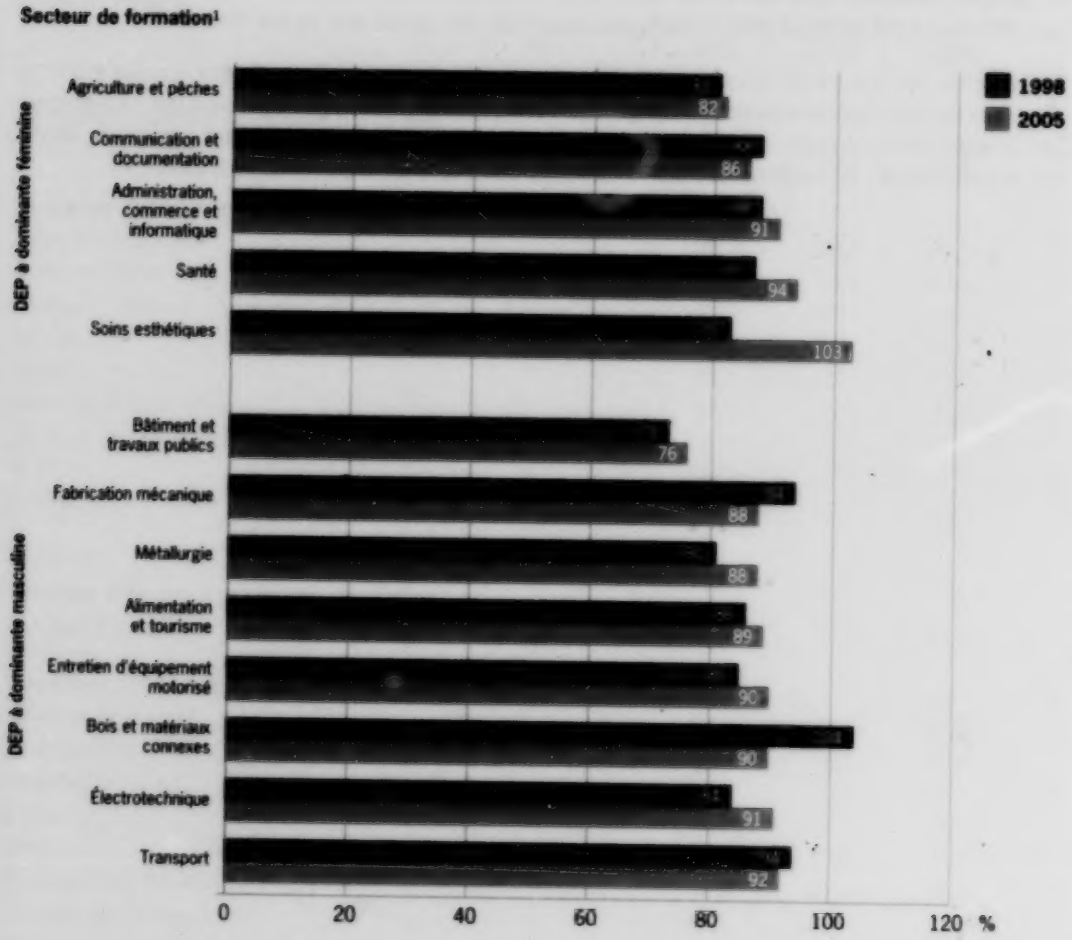

1. À partir de 1999, les données concernent seulement les personnes qui travaillent pour autrui. De plus, seuls les secteurs de formation pour lesquels on dénombre au moins 30 diplômés de chaque sexe sont retenus.

Source: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, calculs effectués par le MFACF à partir des données des enquêtes *La Relance au secondaire* pour les promotions 1996-1997 à 2003-2004, selon leur situation environ un an et demi après la fin de leurs études, tableaux 3.1 et 3.2, site Internet.

FIGURE 7.4

Salaire hebdomadaire moyen des femmes en pourcentage de celui des hommes pour un emploi à temps plein durant une semaine de travail normale, chez les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique, selon les principaux secteurs de formation, Québec, 1999 et 2005

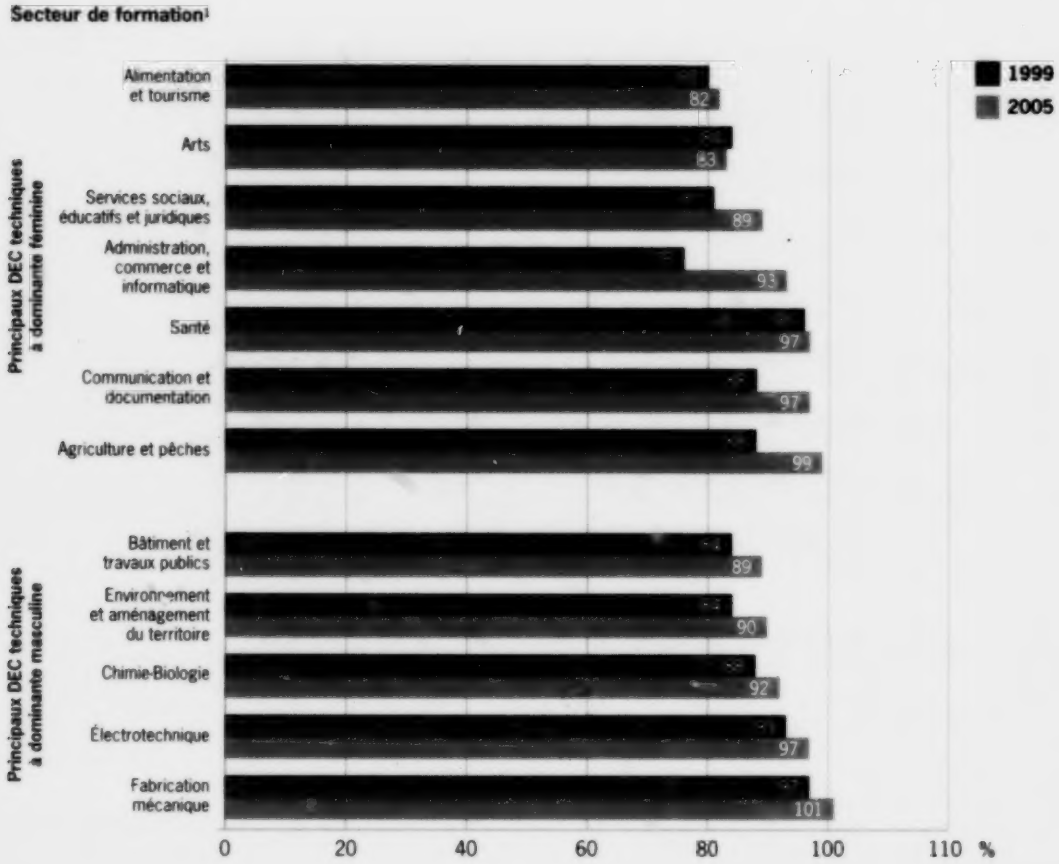

1. Seuls les secteurs de formation pour lesquels on dénombre au moins 30 diplômés de chaque sexe sont retenus.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, calculs effectués par le MFACF à partir des données des enquêtes *La Relance au collégial en formation technique* pour les promotions 1997-1998 à 2003-2004, selon leur situation environ un an et demi après la fin de leurs études, tableau 3.1, site Internet.

FIGURE 7.5

Salaire hebdomadaire moyen des femmes en pourcentage de celui des hommes pour un emploi à temps plein durant une semaine de travail normale, chez les titulaires d'un baccalauréat, selon le domaine d'études, Québec, 2001 et 2005

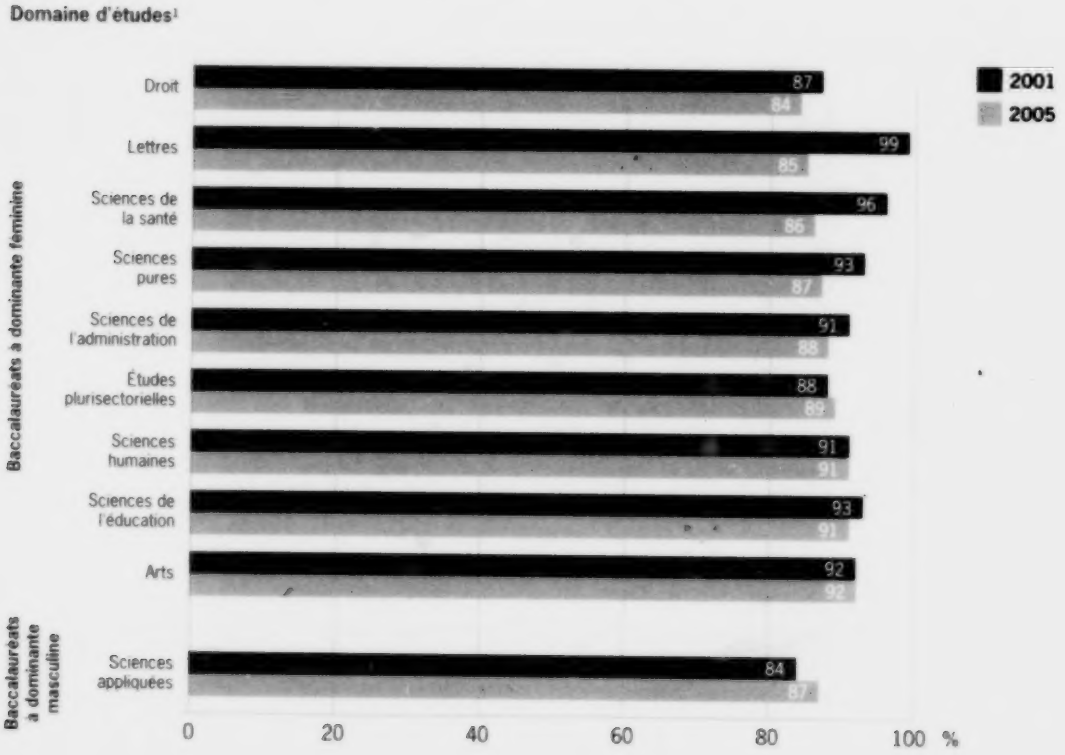

1. Seuls les domaines d'études pour lesquels on dénombre au moins 30 diplômés de chaque sexe sont retenus.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, calculs effectués par le MFACF à partir des données des enquêtes *La Relance à l'université* pour les promotions 1999-2000 à 2003-2004, selon leur situation environ un an et demi après la fin de leurs études, tableau 3.1, site Internet.

FIGURE 7.6

Salaire hebdomadaire moyen des femmes en pourcentage de celui des hommes pour un emploi à temps plein durant une semaine de travail normale, chez les titulaires d'une maîtrise, selon le domaine d'études, Québec, 2001 et 2005

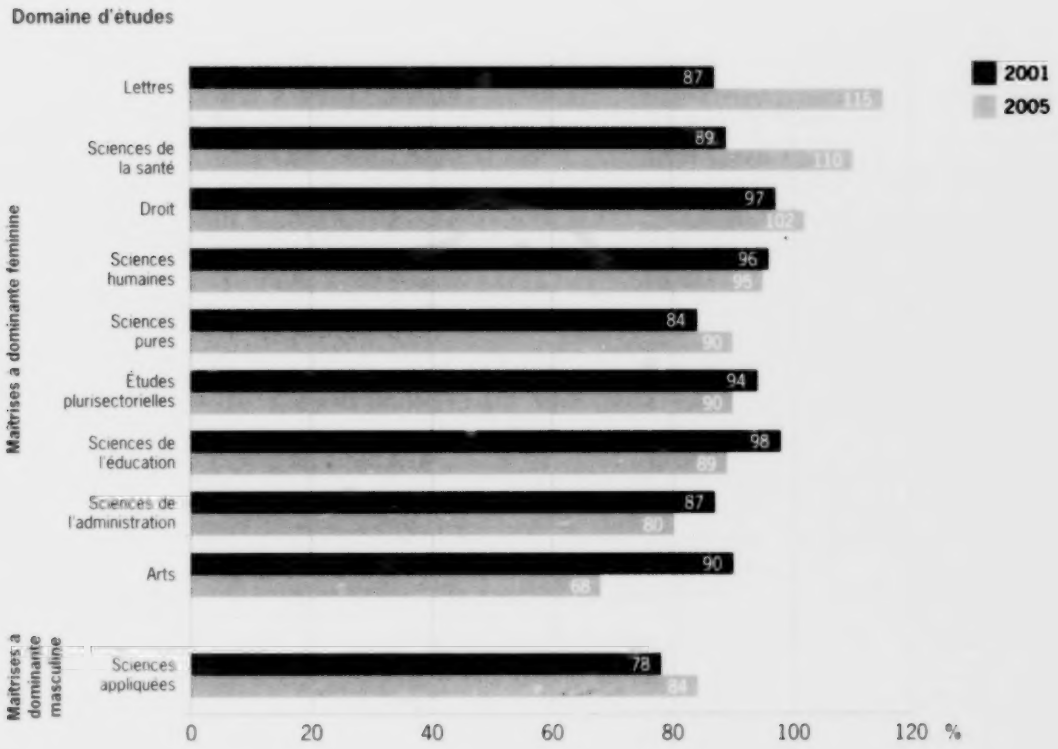

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, calculs effectués par le MFACF à partir des données des enquêtes *La Relance à l'université* pour les promotions 1999-2000 à 2003-2004, selon leur situation environ un an et demi après la fin de leurs études, tableau 3.2, site Internet.

FIGURE 7.5

Salaire hebdomadaire moyen des femmes en pourcentage de celui des hommes pour un emploi à temps plein durant une semaine de travail normale, chez les titulaires d'un baccalauréat, selon le domaine d'études, Québec, 2001 et 2005

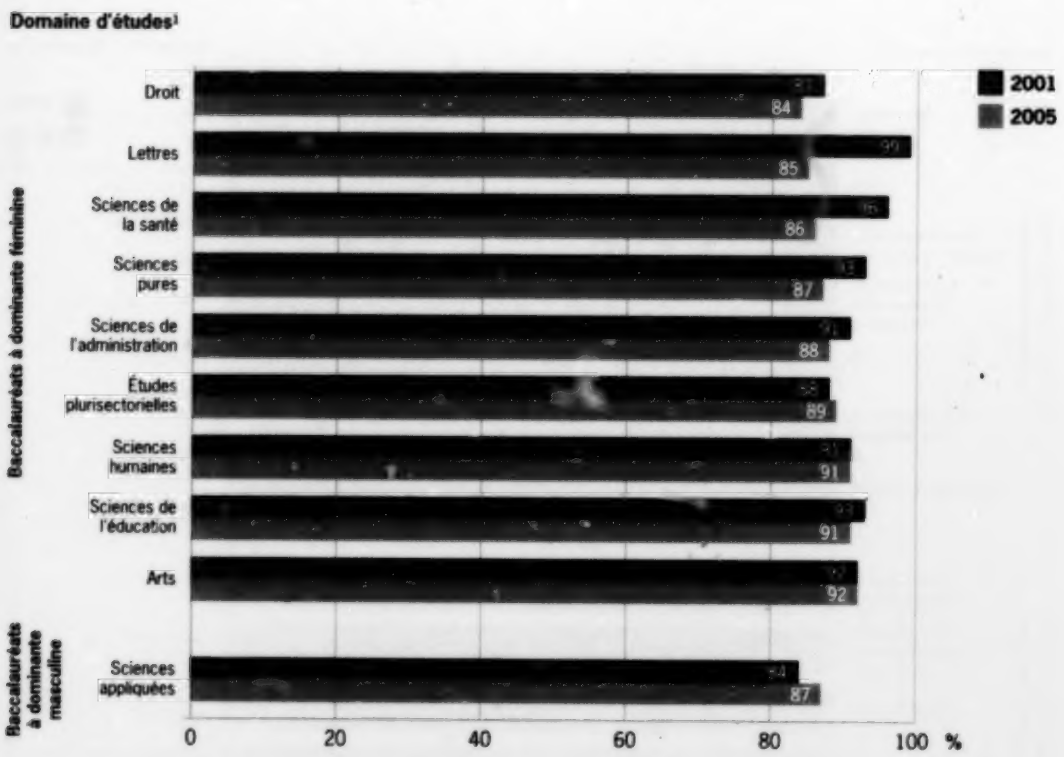

1. Seuls les domaines d'études pour lesquels on dénombre au moins 30 diplômés de chaque sexe sont retenus.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, calculs effectués par le MFACF à partir des données des enquêtes *La Relance à l'université* pour les promotions 1999-2000 à 2003-2004, selon leur situation environ un an et demi après la fin de leurs études, tableau 3.1, site Internet.

FIGURE 7.6

Salaire hebdomadaire moyen des femmes en pourcentage de celui des hommes pour un emploi à temps plein durant une semaine de travail normale, chez les titulaires d'une maîtrise, selon le domaine d'études, Québec, 2001 et 2005

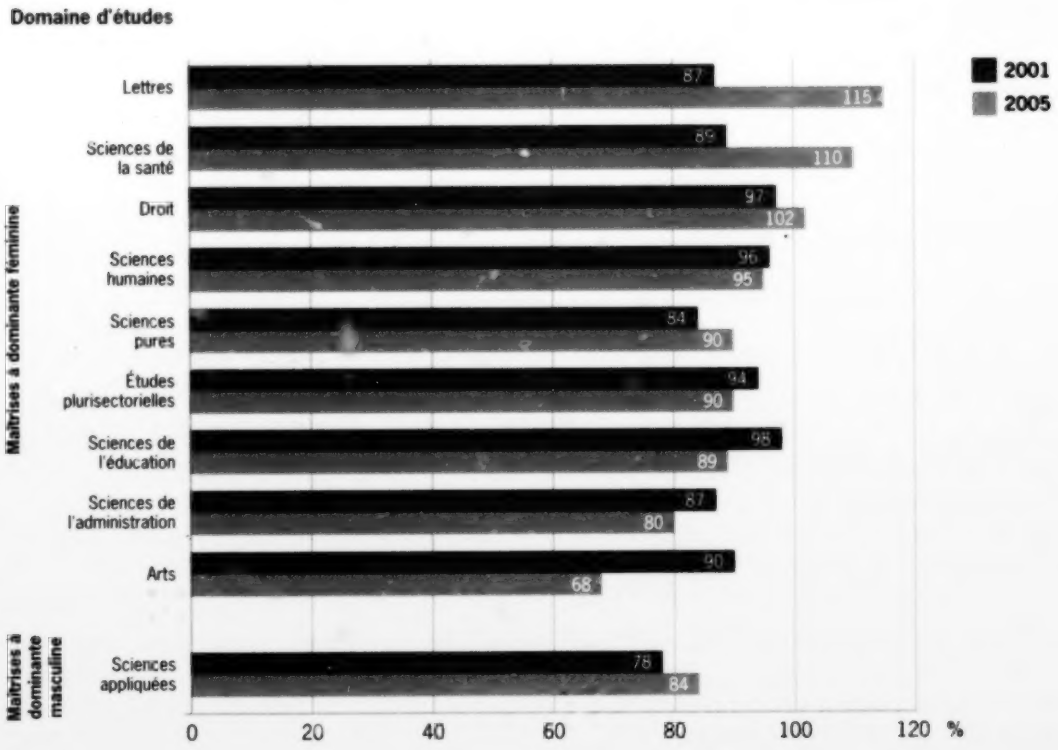

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, calculs effectués par le MFACF à partir des données des enquêtes *La Relance à l'université* pour les promotions 1999-2000 à 2003-2004, selon leur situation environ un an et demi après la fin de leurs études, tableau 3.2, site Internet.

TABLEAU 7.13

Revenu total moyen, revenu privé moyen et revenu moyen ($ de 2003) provenant de transferts gouvernementaux[1], pour les personnes de 65 ans ou plus, selon le sexe, ratios femmes/hommes, Québec, pour certaines années de la période 1980 à 2003, et variation en pourcentage pour la période 1980 à 2003

Catégorie de revenu	Sexe	Revenu annuel moyen ($ de 2003)				Variation (%)
		1980	1990[2]	2000	2003	1980-2003
Revenu total moyen	Femmes	12 900 $	15 600 $	16 600 $	18 700 $	45,0
	Hommes	23 100 $	22 900 $	27 800 $	28 300 $	22,5
	Ratio F/H (%)	55,8	68,1	59,7	66,1	...
Revenu privé moyen	Femmes	7 900 $	8 600 $	8 800 $	10 700 $	35,4
	Hommes	17 900 $	13 100 $	17 400 $	18 900 $	5,6
	Ratio F/H (%)	44,1	65,6	50,6	56,6	...
Revenu moyen provenant de transferts gouvernementaux[3]	Femmes	8 600 $	10 500 $	10 800 $	11 200 $	30,2
	Hommes	9 900 $	12 900 $	12 800 $	12 800 $	29,3
	Ratio F/H (%)	86,9	81,4	84,4	87,5	...

1. Voir « Transferts gouvernementaux » au glossaire.

2. En 1990, on observe une baisse importante des revenus d'emploi des hommes, contrairement à ceux des femmes, qui voient croître les leurs.

3. Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti et allocation au conjoint, et Régime de rentes du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Tableau synthèse des statistiques et indicateurs sociaux sur les personnes âgées, site Internet.

« Au Québec, durant la période 1980 à 2003, on assiste à une augmentation beaucoup plus importante chez les femmes que chez les hommes du revenu total moyen des personnes de 65 ans ou plus (hausse de 45 % dans le cas des femmes et de 23 % dans le cas des hommes). Mais cette progression, observable tant sur le plan du revenu privé que sur celui des transferts gouvernementaux octroyés (mais dans une moindre mesure), n'a fait qu'atténuer l'écart entre les sexes, puisqu'en 2003, le revenu annuel des femmes n'équivalait encore qu'aux deux tiers de celui des hommes. Enfin, la part des transferts gouvernementaux dans le revenu total des femmes de ce groupe d'âge compte davantage que pour les hommes. »

TABLEAU 7.14

Importance des revenus de retraite et des transferts gouvernementaux, dont le Régime de rentes du Québec, dans le revenu annuel moyen des personnes de 65 ans ou plus, selon le sexe, Québec, 1980 à 2003

Type de revenu	Sexe	Importance (%) des revenus, selon l'année			
		1980	1990	2000	2003
Revenus de retraite	Femmes	8,2	8,6	20,5	23,4
	Hommes	16,7	22,4	35,7	37,7
Transferts gouvernementaux[1]	Femmes	66,3	67,2	64,8	59,6
	Hommes	41,6	56,3	46,0	45,0
Dont le Régime de rentes du Québec	Femmes	9,2	13,9	18,8	19,7
	Hommes	11,5	22,1	21,6	21,1

1. Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti et allocation au conjoint, et Régime de rentes du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Tableau synthèse des statistiques et indicateurs sociaux sur les personnes âgées, site Internet.

« En 2003, un peu moins du quart (23 %) du revenu global annuel moyen des femmes de 65 ans ou plus, mais près de 40 % de celui des hommes du même groupe d'âge, est constitué de revenus de retraite. Au cours des années, la part des transferts gouvernementaux a décliné pour les femmes, bien qu'elle représente encore 60 % de leur revenu total, comparativement à 45 % de celui des hommes. Au cours de la période 1980 à 2003, les femmes ont vu s'accroître la part des revenus privés durant leur vie active, ce qui a atténué le besoin de sécurité du revenu et contribué à faire progresser la part du Régime de rentes du Québec, pour l'ensemble des Québécoises et des Québécois. »

TABLEAU 7.15

Revenu total moyen ($ constants de 2000) des femmes de 65 ans ou plus en pourcentage de celui des hommes, selon le groupe d'âge, Québec, 1981 et 2000

Groupe d'âge	Revenu total moyen ($ constants de 2000) des femmes en % de celui des hommes	
	1981	2000
65-69 ans	44,2	51,0
70-74 ans	68,1	64,2
75 ans ou plus	88,9	64,2

Source : Institut de la statistique du Québec, calculs effectués par le MFACF à partir des données de *Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain*, vol. 1, chapitre 5, tableau 5.1, p. 234, tirées de l'*Enquête sur les finances des consommateurs* et de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* de Statistique Canada et compilées par la Régie des rentes du Québec.

« Au Québec, en 2000, le retard des femmes par rapport aux hommes, quant au revenu total moyen, serait le plus accentué entre les âges de 65 et de 69 ans, groupe pour lequel le revenu féminin n'équivaudrait encore qu'à la moitié de celui des hommes du même âge. En outre, un recul est observé entre 1981 et 2000 quant à la situation des femmes de 70 à 74 ans ou plus, tout particulièrement. »

TABLEAU 7.16

Rémunération horaire moyenne[1] ($ courants) des employés, selon diverses caractéristiques et le sexe, moyennes annuelles, et ratios femmes/hommes, Québec, 1997 et 2005

Caractéristique	Rémunération horaire moyenne ($ courants)				Ratio femmes/hommes	
	1997		2005		1997	2005
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
Total	**13,94**	**16,55**	**17,02**	**19,79**	**0,84**	**0,86**
GROUPE D'ÂGE						
15-24 ans	8,52	9,16	10,48	11,23	0,93	0,93
25-44 ans	14,77	16,86	18,14	20,26	0,88	0,90
45-54 ans	15,58	20,27	19,23	23,43	0,77	0,82
55 ans ou plus	13,95	18,25	17,23	21,98	0,76	0,78
NIVEAU D'ÉTUDES						
Sans diplôme d'études secondaires	9,79	13,20	11,36	15,01	0,74	0,76
Diplôme d'études secondaires	12,30	15,04	14,61	17,56	0,82	0,83
Études postsecondaires (sans diplôme universitaire)	13,53	16,13	16,14	19,02	0,84	0,85
Diplôme universitaire	20,04	23,19	23,58	27,86	0,86	0,85
RÉGIME DE TRAVAIL						
Temps plein	14,44	17,07	18,02	20,64	0,85	0,87
Temps partiel	12,60	11,76	14,07	12,85	1,07	1,09
STATUT DE L'EMPLOI						
Permanent	14,19	17,00	17,35	20,37	0,83	0,85
Temporaire	12,42	13,31	15,18	15,96	0,93	0,95
INDUSTRIE						
Industrie des biens	12,04	16,81	15,60	20,23	0,72	0,77
Industrie des services	14,29	16,39	17,23	19,52	0,87	0,88

1. La rémunération horaire moyenne exclut les travailleurs autonomes et porte sur l'emploi principal, soit celui auquel est consacré le plus grand nombre d'heures de travail, dans le cas où il y a plus d'un emploi occupé.

TABLEAU 7.16 (SUITE)

Rémunération horaire moyenne[1] ($ courants) des employés, selon diverses caractéristiques et le sexe, moyennes annuelles, et ratios femmes/hommes, Québec, 1997 et 2005

Caractéristique	Rémunération horaire moyenne ($ courants)				Ratio femmes/hommes	
	1997		2005		1997	2005
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
SECTEUR D'ACTIVITÉ						
Secteur primaire	10,29	14,73	13,27	17,28	0,70	0,77
Services publics	20,31	24,11	26,48	30,45	0,84	0,87
Construction	12,23	17,63	14,60	20,29	0,69	0,72
Fabrication	11,69	16,48	15,25	20,02	0,71	0,76
Commerce	10,11	12,82	12,31	15,80	0,79	0,78
Transport et entreposage	13,65	16,16	16,95	18,88	0,84	0,90
Finances, assurances, immobilier et location	14,93	19,21	18,70	23,41	0,78	0,80
Services professionnels, scientifiques et techniques	15,27	20,40	19,45	26,05	0,75	0,75
Services d'entretien, bâtiments et autres services	11,22	12,90	13,95	14,39	0,87	0,97
Services d'enseignement	20,19	22,92	23,55	25,33	0,88	0,93
Soins de santé et assistance sociale	16,37	17,69	18,98	20,74	0,93	0,92
Information, culture et loisirs	14,89	18,13	17,97	21,57	0,82	0,83
Hébergement et services de restauration	8,68	9,73	10,63	11,74	0,89	0,91
Autres services	11,11	13,19	14,55	16,81	0,84	0,87
Administrations publiques	17,25	21,06	21,84	26,56	0,82	0,82

1. La rémunération horaire moyenne exclut les travailleurs autonomes et porte sur l'emploi principal, soit celui auquel est consacré le plus grand nombre d'heures de travail, dans le cas où il y a plus d'un emploi occupé.

Source : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, site Internet, mai 2006. Les ratios femmes/hommes ont été calculés par le MFACF.

« La période 1997 à 2005, au Québec, se caractérise par une légère amélioration de la rémunération horaire des femmes par rapport à celle des hommes : de 84 % de celle des hommes en 1997, elle est passée à 86 % en 2005.

Plus l'âge des personnes est élevé, plus l'écart de rémunération entre les sexes augmente. Ce fossé se solde, non plus par une différence de moins d'un dollar l'heure, comme c'est le cas pour les 15 à 24 ans, dont la rémunération est la plus faible, mais par une différence de quelques dollars l'heure.

TABLEAU 7.16

La différence de salaire horaire entre les femmes et les hommes s'atténue à mesure que le niveau de scolarité augmente, cependant sans que la parité soit atteinte ou en voie de l'être. À la rémunération déjà plus faible pour les personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires s'ajoute, dans le cas des femmes les moins scolarisées, un écart salarial proportionnellement plus important et désavantageux.

La rémunération horaire d'une travailleuse à temps partiel est, en 2005, de 4 $ inférieure à celle d'une travailleuse à temps plein, et de près de 8 $ plus faible chez les hommes travaillant à temps partiel par rapport à ceux qui travaillent à temps plein. C'est la seule caractéristique, cependant, pour laquelle les hommes accusent un retard salarial par rapport aux femmes, le salaire horaire de ces dernières étant 1,09 fois plus élevé que celui de leurs homologues masculins.

En 2005, la différence de rémunération horaire entre femmes et hommes se révèle plus faible dans l'industrie des services, où les femmes sont davantage représentées. Toutefois, celles qui ont investi l'industrie des biens, plus traditionnellement masculine, connaissent une différence salariale d'importance, leur rémunération n'équivalant qu'à 77% de celle des hommes (88% pour l'industrie des services).

Enfin, en 2005, les écarts salariaux horaires entre femmes et hommes sont plus accentués dans les secteurs d'activité suivants, où la rémunération horaire des femmes n'atteint pas encore 80% de celle des hommes : Secteur primaire (77% de la rémunération masculine), Construction (72%), Fabrication (76%), Commerce (78%) et Services professionnels, scientifiques et techniques (75%). »

FIGURE 7.7

Rémunération horaire moyenne[1] des employés, selon le groupe d'âge et le sexe, moyenne annuelle, Québec, 2005

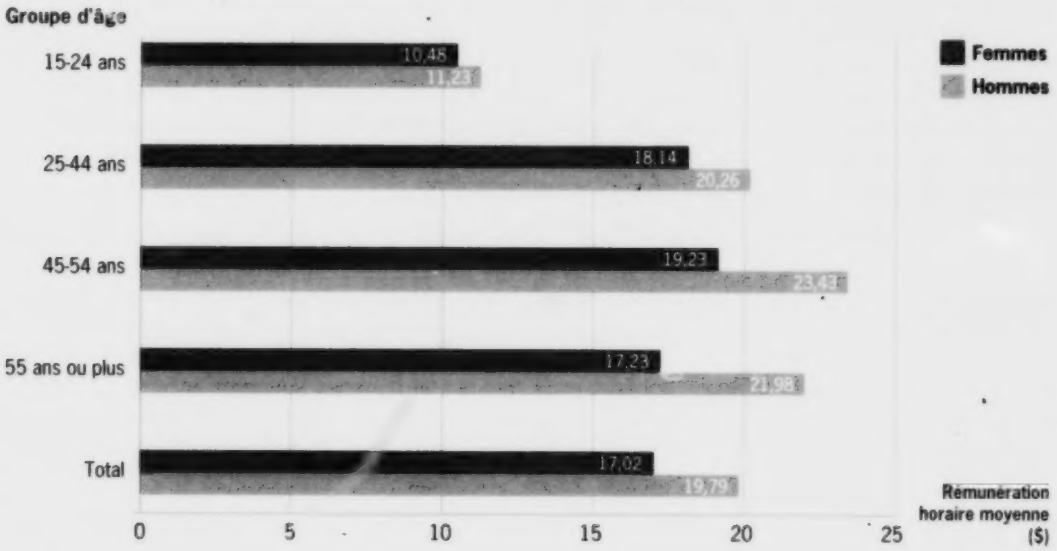

1. La rémunération horaire moyenne exclut les travailleurs autonomes et porte sur l'emploi principal, soit celui auquel est consacré le plus grand nombre d'heures de travail, dans le cas où il y a plus d'un emploi occupé.

Source : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, site Internet, mai 2006.

FIGURE 7.8

Rémunération horaire moyenne[1] des employés, selon le niveau d'études et le sexe, moyenne annuelle, Québec, 2005

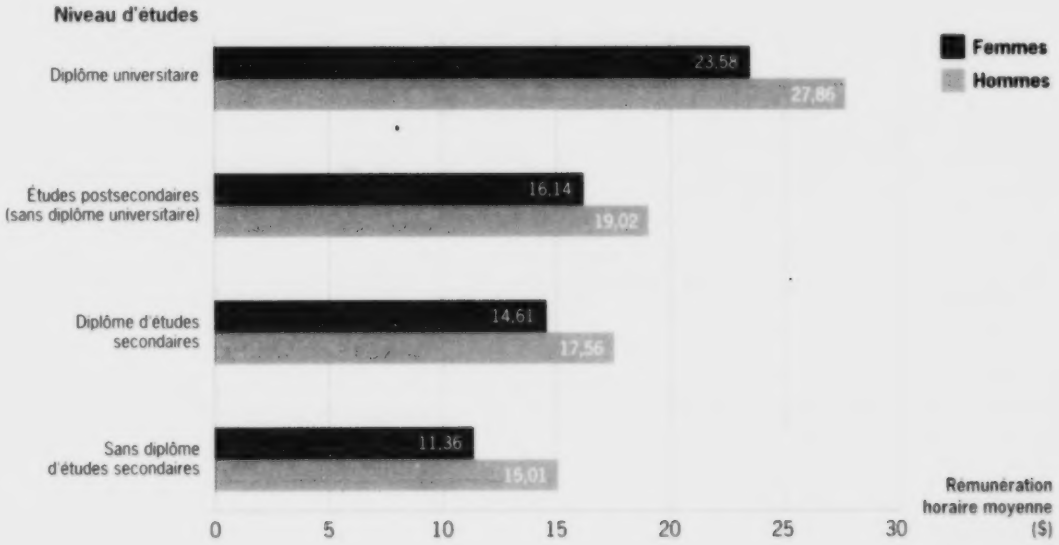

1. La rémunération hebdomadaire moyenne ne prend en considération que les employés. Elle porte sur l'emploi principal, soit celui auquel est consacré le plus grand nombre d'heures de travail, dans le cas où il y a plus d'un emploi occupé.

Source : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, site Internet, mai 2006.

FIGURE 7.7

Rémunération horaire moyenne[1] des employés, selon le groupe d'âge et le sexe, moyenne annuelle, Québec, 2005

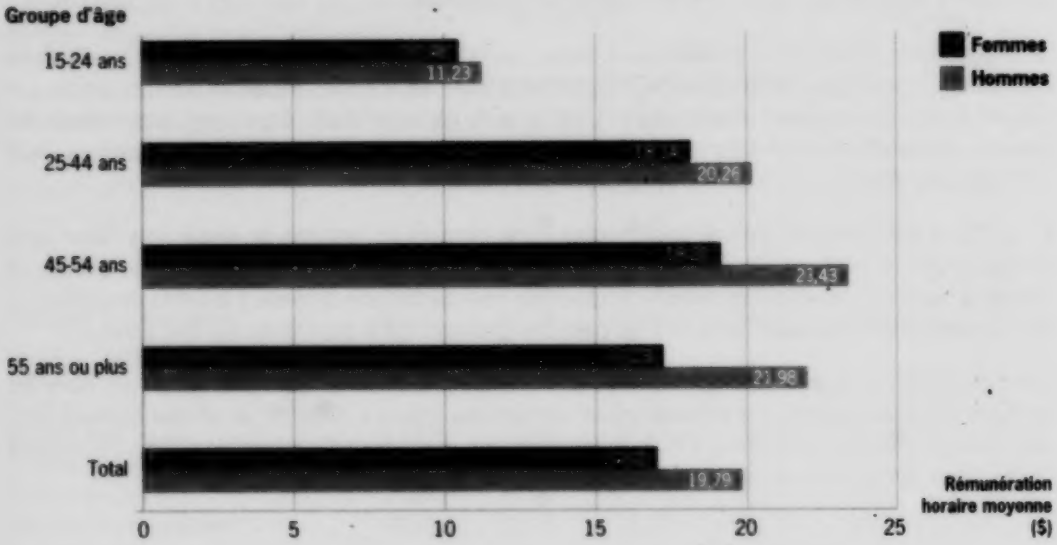

1. La rémunération horaire moyenne exclut les travailleurs autonomes et porte sur l'emploi principal, soit celui auquel est consacré le plus grand nombre d'heures de travail, dans le cas où il y a plus d'un emploi occupé.

Source : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, site Internet, mai 2006.

FIGURE 7.8

Rémunération horaire moyenne[1] des employés, selon le niveau d'études et le sexe, moyenne annuelle, Québec, 2005

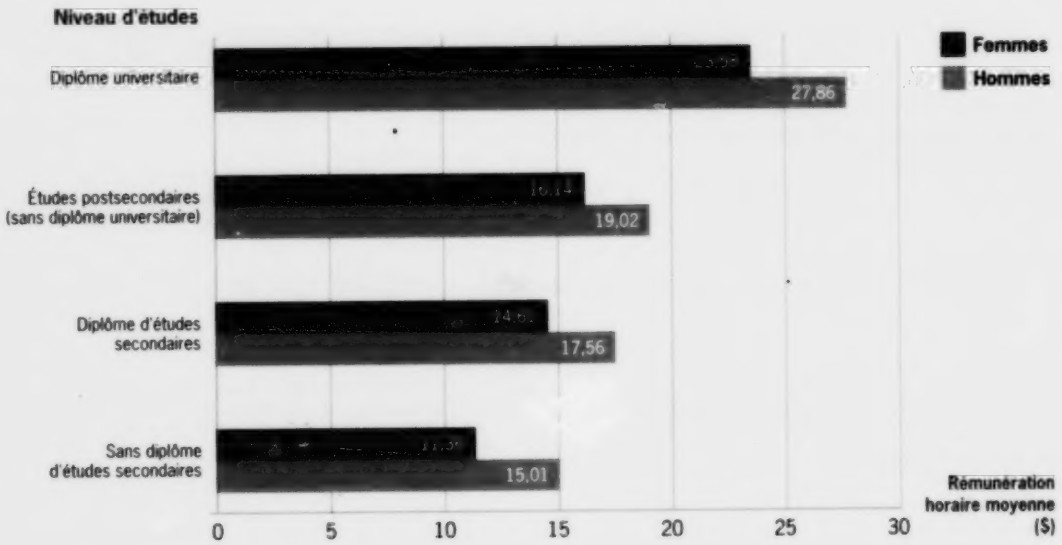

1. La rémunération hebdomadaire moyenne ne prend en considération que les employés. Elle porte sur l'emploi principal, soit celui auquel est consacré le plus grand nombre d'heures de travail, dans le cas où il y a plus d'un emploi occupé.

Source : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, site Internet, mai 2006.

TABLEAU 7.17

Proportion et rémunération hebdomadaire des employés rémunérés au taux horaire minimum, selon le sexe, rémunération hebdomadaire des femmes en pourcentage de celle des hommes, Québec, 1997 et 2004, et variation en pourcentage de la rémunération hebdomadaire au taux horaire minimum pour la période 1997 à 2004

	1997	2004	Variation (%) 1997-2004
Proportion (%) des employés rémunérés au taux horaire minimum parmi l'ensemble des employés (toutes rémunérations)	**6,4**	**4,4**	...
Femmes	8,2	5,5	...
Hommes	4,8	3,3	...
Rémunération hebdomadaire au taux horaire minimum	**172,40 $**	**171,62 $**	**– 0,5**
Femmes	163,02 $	167,43 $	– 2,7
Hommes	186,69 $	178,19 $	– 4,6
Rémunération hebdomadaire des femmes payées au taux horaire minimum en % de celle des hommes de même catégorie[1]	**87,3**	**94,0**	...

1. Calculs effectués par le MFACF.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail : Portrait historique des conditions et de la dynamique du travail*, vol. 1, n° 2, tableaux 2.23 et 2.24, à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada.

« Entre 1997 et 2004, au Québec, la proportion d'employés rémunérés au salaire minimum a décliné pour les femmes comme pour les hommes. Mais une proportion plus importante de femmes (6 % des femmes, 3 % des hommes) se retrouvent dans cette situation. Par surcroît, un peu plus de 6 personnes sur 10 (61 % en 2004, 60 % en 1997) rémunérées au salaire minimum sont des femmes (voir la figure 7.9).

Toutefois, l'écart entre les sexes tend à se réduire à cet égard, la rémunération hebdomadaire des femmes équivalant, en 2004, à 94 % de celle des hommes (87 % en 1997); la différence quant au nombre d'heures travaillées constitue une hypothèse explicative. »

FIGURE 7.9

Répartition de l'effectif rémunéré au taux horaire minimum, selon le sexe, Québec, 1997 et 2004

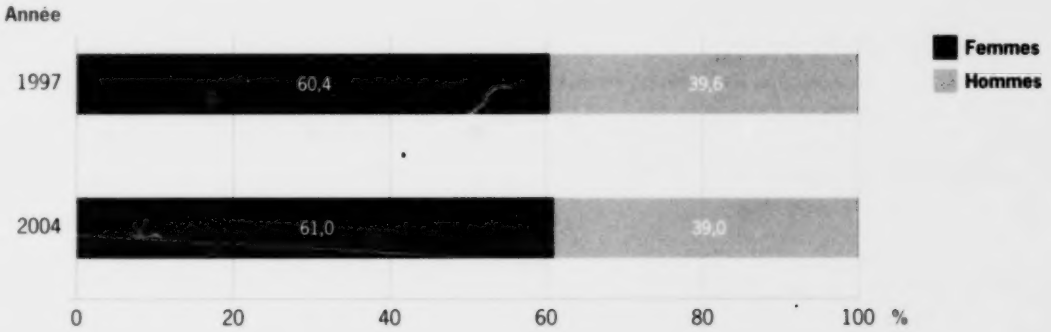

Source : Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail : Portrait historique des conditions et de la dynamique du travail*, vol. 1, n° 2, tableau 2.24, à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada.

FIGURE 7.9
Répartition de l'effectif rémunéré au taux horaire minimum, selon le sexe, Québec, 1997 et 2004

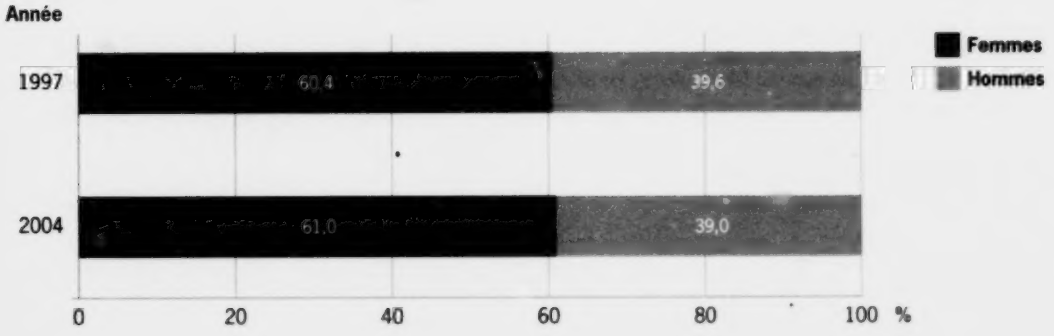

Source : Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail : Portrait historique des conditions et de la dynamique du travail*, vol. 1, nº 2, tableau 2.24, à partir des données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada.

TABLEAU 7.18

Quelques indicateurs de revenu et de pauvreté des parents seuls, selon le sexe, Québec, 2003

Indicateur	Sexe	Donnée
Revenu d'emploi des parents seuls de 15 ans ou plus gagnant un revenu	Femmes	20 775 $
	Hommes	23 036 $
	Ratio femmes/hommes (%)	90,2
Revenu d'emploi des parents seuls		
En % de celui d'une personne seule	Femmes	73
	Hommes	74
En % de celui d'un couple sans enfant	Femmes	84
	Hommes	69
En % de celui d'un couple avec enfants	Femmes	87
	Hommes	60
Revenu total (privé[1] et transferts) moyen des parents seuls des unités familiales	Femmes	33 125 $
	Hommes	45 935 $
	Ratio femmes/hommes (%)	72,1
Importance (%) des revenus de transferts dans le revenu total du parent seul	Femmes	20,8
	Hommes	11,7
Taux (%) de faible revenu après impôt (mesure de faible revenu, MFR) des unités familiales dirigées par un parent seul	Femmes	27,4
	Hommes	9,8

1. Voir « Revenu privé » et « Revenu total » au glossaire.

Source : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* de Statistique Canada, site Internet, 4 et 6 juillet 2006 (Taux de faible revenu des unités familiales). Les revenus d'emploi des parents seuls, en pourcentage de celui d'une personne seule, d'un couple sans enfant et d'un couple avec enfants ont été dérivés par le MFACF.

« Le **revenu d'emploi** des pères seuls (23 036 $) reste très en deçà du revenu moyen d'emploi de la population masculine de 15 ans ou plus (33 611 $, voir le tableau 7.3). Celui des mères seules (20 775 $) est également inférieur à celui de la population féminine de 15 ans ou plus (24 007 $, voir le tableau 7.3), quoique l'écart soit moindre entre les deux groupes.

À cette faiblesse de revenu associée à la monoparentalité, s'ajoute le fait que le **revenu d'emploi** des mères seules n'équivaut encore, en 2003, qu'à 90 % de celui des pères seuls.

TABLEAU 7.18

L'écart entre les sexes existe encore, lorsqu'il s'agit du **revenu total moyen** des parents seuls, qui n'équivaut pour les femmes qu'à 72% de celui des hommes. Cela se traduit, dans leur cas, par un manque à gagner de plus de 12 800 $ annuellement.

La part des transferts gouvernementaux dans le revenu des mères seules (21 %) est presque deux fois plus élevée que pour les hommes (12%), leur part de revenus privés étant inférieure, tandis que leur taux de faible revenu après impôt, pour l'unité familiale dont elles sont responsables, est presque le triple de celui des pères seuls (mères: 27%, pères: 10%). »

TABLEAU 7.19

Revenu moyen et revenu d'emploi moyen en 1995 et en 2000 pour un emploi à temps plein, chez la population de 15 ans ou plus immigrante, selon la période d'immigration et le sexe, et chez la population de résidents non permanents et la population non immigrante, selon le sexe, Québec

	Sexe	Population immigrante, selon certaines périodes d'immigration				
		1961-1970	1971-1980	1981-1990	1991-1996	Total (toutes périodes)
RECENSEMENT DE 1996						
Population de 15 ans ou plus (n)	Femmes	54 115	66 840	72 455	60 560	311 610
	Hommes	55 395	65 530	71 170	59 010	307 330
Revenu moyen en 1995	Femmes	20 466 $	18 611 $	13 506 $	10 804 $	16 672 $
	Hommes	34 746 $	29 678 $	21 002 $	15 448 $	26 773 $
	Ratio F/H[1]	0,59	0,63	0,64	0,70	0,62
Revenu d'emploi moyen en 1995 pour un emploi à temps plein	Femmes	30 253 $	28 116 $	22 785 $	18 523 $	26 883 $
	Hommes	44 476 $	38 486 $	32 179 $	25 568 $	38 270 $
	Ratio F/H[1]	0,68	0,73	0,71	0,72	0,70

	Sexe	Population de résidents non permanents	Population non immigrante	Population totale
RECENSEMENT DE 1996				
Population de 15 ans ou plus (n)	Femmes	15 915	2 589 235	2 916 760
	Hommes	18 910	2 430 460	2 756 705
Revenu moyen en 1995	Femmes	9 960 $	18 013 $	17 836 $
	Hommes	15 001 $	28 748 $	28 436 $
	Ratio F/H[1]	0,66	0,63	0,63
Revenu d'emploi moyen en 1995 pour un emploi à temps plein	Femmes	20 889 $	28 620 $	28 449 $
	Hommes	39 065 $	39 462 $	39 340 $
	Ratio F/H[1]	0,53	0,73	0,72

1. Le ratio femmes/hommes a été calculé par le MFACF.

TABLEAU 7.19 (SUITE)

Revenu moyen et revenu d'emploi moyen en 1995 et en 2000 pour un emploi à temps plein, chez la population de 15 ans ou plus immigrante, selon la période d'immigration et le sexe, et chez la population de résidents non permanents et la population non immigrante, selon le sexe, Québec

	Sexe	Population immigrante, selon certaines périodes d'immigration				
		1961-1970	1971-1980	1981-1990	1991-2001	Total (toutes périodes)
RECENSEMENT DE 2001						
Population de 15 ans ou plus (n)	Femmes	50 430	61 225	71 205	102 635	333 580
	Hommes	51 130	59 475	69 485	98 435	325 720
Revenu moyen en 2000	Femmes	23 504 $	23 712 $	18 648 $	14 858 $	19 766 $
	Hommes	40 528 $	35 995 $	27 023 $	22 071 $	31 074 $
	Ratio F/H[1]	0,58	0,66	0,69	0,67	0,64
Revenu d'emploi moyen en 2000 pour un emploi à temps plein	Femmes	35 393 $	33 431 $	28 468 $	25 364 $	30 839 $
	Hommes	52 216 $	44 632 $	37 116 $	33 502 $	42 552 $
	Ratio F/H[1]	0,68	0,75	0,77	0,76	0,72

	Sexe	Population de résidents non permanents	Population non immigrante	Population totale
RECENSEMENT DE 2001				
Population de 15 ans ou plus (n)	Femmes	16 195	2 651 130	3 000 905
	Hommes	18 870	2 486 855	2 831 445
Revenu moyen en 1995	Femmes	13 224 $	21 516 $	21 286 $
	Hommes	22 055 $	33 464 $	33 117 $
	Ratio F/H[1]	0,60	0,64	0,64
Revenu d'emploi moyen en 1995 pour un emploi à temps plein	Femmes	29 005 $	32 663 $	32 486 $
	Hommes	50 262 $	44 121 $	43 978 $
	Ratio F/H[1]	0,58	0,74	0,74

1. Le ratio femmes/hommes a été calculé par le MFACF.

Sources : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1996, tableau ethno5 du catalogue 94F0009XDB96194, série Dimensions; Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, catalogue 97F0009XCB2001043, site Internet.

TABLEAU 7.19

« Le fait d'être femme, conjugué au fait d'être immigrante, récente par surcroît ou, situation encore plus critique, être résidente non permanente, sont des facteurs qui contribuent à élargir le fossé entre les sexes, ou, si ce n'est pas le cas, à accroître l'écart par rapport aux femmes non immigrantes, en matière de revenu total ou de revenu d'emploi. Seule une légère amélioration quant au revenu moyen pour un emploi à temps plein est observée entre 1996 et 2001.

Comme toile de fond, il faut se rappeler que les femmes immigrantes et résidentes non permanentes, tout comme leurs homologues masculins, sont plus scolarisées que la population non immigrante, mais cependant moins actives sur le marché du travail, surtout les résidentes non permanentes.

C'est ainsi que l'on peut faire les constats qui suivent, pour certaines catégories de femmes, par rapport à la situation d'un homme non immigrant, pour 2001 (pourcentages non présentés dans le tableau, mais que l'on peut dériver à partir des données qui y sont contenues). Au-delà de la comparaison femme et homme présentant les mêmes caractéristiques, certains exemples, plus extrêmes, sont destinés à illustrer l'effet de la double discrimination, comme être femme et immigrante, femme et résidente non permanente, par rapport au même standard que représente l'homme non immigrant, dont le revenu est généralement le plus élevé :

» le **revenu moyen** d'une **femme non immigrante** équivalait à près des deux tiers (64 %) de celui d'un **homme non immigrant**;

» le **revenu moyen** d'une **résidente non permanente** correspondait à seulement 40 % de celui d'un **homme non immigrant**;

» le **revenu moyen** d'une **immigrante récente** (1991 à 2001) n'atteignait que 44 % de celui d'un **homme non immigrant**;

» le **revenu d'emploi moyen (temps plein)** d'une **femme non immigrante** équivalait à 74 % de celui d'un **homme non immigrant**;

» le **revenu d'emploi moyen (temps plein)** d'une **résidente non permanente** ne vaut que les deux tiers (66 %) de celui d'un **homme non immigrant**;

» le **revenu d'emploi moyen (temps plein)** d'une **immigrante récente** (1991 à 2001) n'atteignait que 58 % de celui d'un **homme non immigrant**.

Les zones d'inégalités, dans le cas des hommes, sont les suivantes en 2001, lorque la comparaison est établie avec la situation de l'homme non immigrant :

» le **revenu moyen** d'un **résident non permanent** ou d'un **immigrant récent** (1991 à 2001) n'équivaut qu'aux deux tiers (66 %) de celui d'un **homme non immigrant**;

» le **revenu d'emploi moyen (temps plein)** d'un **résident non permanent** dépasse celui d'un **homme non immigrant** et est 1,14 fois plus élevé que celui d'un **homme non immigrant** (il s'agit peut-être, dans ce cas-ci, de personnes ayant un permis de travail ou ministériel, plutôt que de réfugiés);

» le **revenu d'emploi moyen (temps plein)** d'un **immigrant récent** (1991 à 2001) n'atteint que les trois quarts (76 %) de celui d'un **homme non immigrant**. »

TABLEAU 7.20

Revenu moyen et revenu d'emploi moyen en 2000 pour un emploi à temps plein, chez la population de 15 ans ou plus d'identité autochtone et la population non autochtone, selon le sexe, et divers ratios femmes/hommes, Québec

	Sexe	Population d'identité autochtone[1]	Population non autochtone	Population totale
RECENSEMENT DE 2001				
Population de 15 ans ou plus (n)	Femmes	29 035	2 971 875	3 000 905
	Hommes	26 860	2 804 585	2 831 445
Revenu moyen en 2000	Femmes	17 889 $	21 319 $	21 286 $
	Hommes	22 332 $	33 218 $	33 117 $
	Ratio F/H[2]	0,80	0,64	0,64
Revenu d'emploi moyen en 2000 pour un emploi à temps plein	Femmes	29 506 $	32 510 $	32 486 $
	Hommes	35 008 $	44 035 $	43 978 $
	Ratio F/H[2]	0,84	0,74	0,74

	Sexe	Ratio population d'identité autochtone/ population non autochtone[2]
Revenu moyen en 2000	Femmes	0,84
	Hommes	0,67
Revenu d'emploi moyen en 2000 pour un emploi à temps plein	Femmes	0,91
	Hommes	0,80

1. Voir « Identité autochtone » au glossaire.

2. Les ratios ont été calculés par le MFACF.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, catalogue 97F0011XCB2001046, site Internet.

« En matière de revenu total moyen ou de revenu moyen d'emploi, les inégalités femmes/hommes paraissent moins chroniques pour la population d'identité autochtone que ce qu'on observe pour la population non autochtone. En effet, le revenu moyen, ou même le revenu d'emploi moyen pour un emploi à temps plein des femmes d'identité autochtone, équivaut à au moins 80 % du revenu de leurs homologues masculins; c'est 64 % dans le cas de la population non autochtone.

Mais cette inégalité des sexes, apparemment moins flagrante en milieu autochtone, ne diminue en rien l'ampleur du fossé qui subsiste pour les deux sexes par rapport à la population non autochtone ou, dans une moindre mesure cependant, entre personnes du même sexe, mais d'identité différente.

TABLEAU 7.20

C'est ainsi que les constats qui suivent émergent pour 2001 (au regard du revenu de l'année civile 2000), à la lecture des données (non présentées dans le tableau, mais qui peuvent en être dérivées, en faisant le rapport du revenu présenté des femmes et des hommes). Au-delà de la comparaison femme et homme présentant les mêmes caractéristiques, certains exemples, plus extrêmes, sont destinés à illustrer l'effet de la double discrimination, soit être femme et d'identité autochtone, par rapport au même standard que représente l'homme non autochtone, dont le revenu est le plus élevé :

» le **revenu moyen** d'une **femme non autochtone** équivaut à 64 % de celui d'un **homme non autochtone**;

» le **revenu moyen** d'une **femme d'identité autochtone** n'atteint que 54 % de celui d'un **homme non autochtone**;

» le **revenu moyen** d'une **femme d'identité autochtone** représente 84 % de celui d'une **femme non autochtone**;

» le **revenu d'emploi (à temps plein) moyen** d'une **femme non autochtone** équivaut à 74 % de celui d'un **homme non autochtone**;

» le **revenu d'emploi (à temps plein) moyen** d'une **femme d'identité autochtone** n'atteint que 67 % de celui d'un **homme non autochtone**;

» le **revenu d'emploi (temps plein) moyen** d'une **femme d'identité autochtone** représente 91 % de celui d'une **femme non autochtone**. »

TABLEAU 7.21

Taux (%) de faible revenu des personnes seules d'après la mesure de faible revenu (MFR) après impôt, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 1993 et 2002

Groupe d'âge	Sexe	Taux (%) de faible revenu (MFR[1]) après impôt	
		1993	2002
Moins de 65 ans	Femmes	32,3	29,3
	Hommes	26,6	21,8
65 ans ou plus	Femmes	4,1	13,3
	Hommes	7,8	10,8
Total	Femmes	20,6	23,1
	Hommes	23,8	20,3

1. La mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois. Voir « Taux de faible revenu d'après la mesure de faible revenu — MFR » au glossaire.

Source : Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques au Québec*, 2006, tableau 1.2.4, p. 39, à partir des données de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)* de Statistique Canada.

« Le taux de faible revenu après impôt, d'après la mesure de faible revenu (MFR), est plus élevé pour les femmes seules que pour les hommes seuls, et deux fois plus important chez les personnes seules de moins de 65 ans que chez celles qui ont 65 ans ou plus.

En fait, même si la situation des personnes seules s'est améliorée entre 1993 et 2002, le taux de faible revenu après impôt touche encore 3 femmes sur 10 et un peu plus de 2 hommes sur 10 de moins de 65 ans, en 2002.

À l'inverse, durant la même période, le taux de faible revenu après impôt a augmenté chez l'ensemble des personnes seules de 65 ans ou plus, le taux féminin ayant même plus que triplé, passant de 4,1 % à 13,3 % entre 1993 et 2002. »

TABLEAU 7.22

Nombre de personnes exposées à un risque de pauvreté, après transferts, taux (%) de risque de pauvreté, selon le groupe d'âge et le sexe, et divers ratios femmes/hommes, Québec, 2002

Groupe d'âge	Sexe	Nombre de personnes exposées à un risque de pauvreté	Taux (%) de risque de pauvreté[1]
16-24 ans	Femmes	84 721	20,1
	Hommes	87 815	19,8
	Ratio F/H	0,96	...
25-49 ans	Femmes	189 623	13,8
	Hommes	160 146	11,2
	Ratio F/H	1,18	...
50-64 ans	Femmes	137 567	19,6
	Hommes	110 828	16,8
	Ratio F/H	1,24	...
65 ans ou plus	Femmes	79 422	15,1
	Hommes	39 255	10,2
	Ratio F/H	2,02	...
Total (y compris les 15 ans ou moins)	**Femmes**	**608 211**	**16,3**
	Hommes	**517 307**	**14,5**
	Ratio F/H	**1,18**	...

1. Voir « Taux de risque de pauvreté » au glossaire.

Source : Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques au Québec*, janvier 2006, tableau 1.3.1, p. 58, à partir des données de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)* de Statistique Canada.

« Au Québec, en 2002, 608 000 femmes et 517 000 hommes étaient exposés à un risque de pauvreté; 16,3 % des femmes et 14,5 % des hommes se retrouvaient dans cette situation. Les jeunes de 16 à 24 ans sont les plus à risque et cette réalité touche autant les femmes que les hommes. Le groupe des 50 à 64 ans se révèle également presque aussi vulnérable (près de 20 % des femmes et 17 % des hommes). Enfin, chez les personnes de 65 ans ou plus, les femmes sont deux fois plus nombreuses à être exposées à un risque de pauvreté, soit 79 422, comparativement à 39 255 hommes. »

FIGURE 7.10

Taux (%) de risque de pauvreté, après transferts, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2002

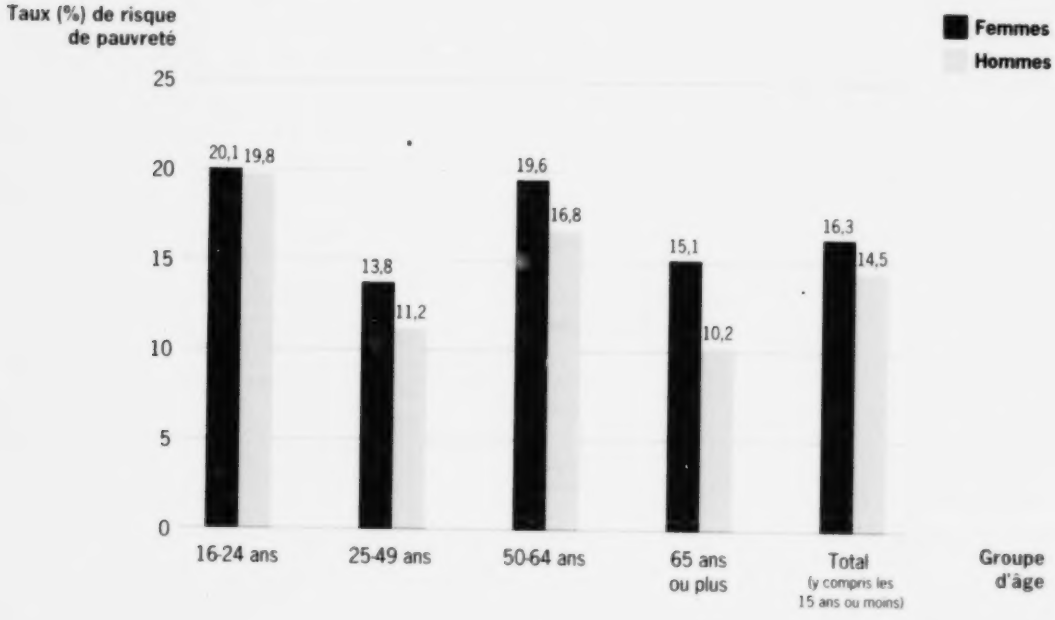

Source : Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques au Québec*, janvier 2006, tableau 1.3.1, p. 58, à partir des données de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)* de Statistique Canada.

TABLEAU 7.23

Nombre de personnes de 15 ans ou plus exposées à un risque de pauvreté, après transferts, et taux (%) de risque de pauvreté, selon le sexe et le statut d'activité le plus fréquent, Québec, 2002

Statut d'activité le plus fréquent	Sexe	Nombre de personnes[1] exposées à un risque de pauvreté	Taux (%) de risque de pauvreté[2]
Employés salariés	Femmes	88 222	5,8
	Hommes	92 510	5,6
Travailleurs autonomes	Femmes	26 060	18,1
	Hommes	56 897	20,0
Chômeurs	Femmes	51 054	56,0
	Hommes	49 804	39,1
Retraités	Femmes	94 795	16,3
	Hommes	57 204	12,6
Autres[3]	Femmes	216 361	33,7
	Hommes	130 724	38,5
Total	**Femmes**	**476 492**	**16,0**
	Hommes	**387 140**	**13,5**

1. Les statistiques de ce tableau excluent les personnes de moins de 16 ans et celles dont l'activité principale n'a pu être déterminée.

2. Voir « Taux de risque de pauvreté » au glossaire.

3. Les précisions sur le contenu de cette catégorie ne sont pas fournies par les auteurs.

Source : Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques au Québec*, janvier 2006, tableau 1.3.2, p. 59, à partir des données de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)* de Statistique Canada.

« Les **chômeurs** sont les plus visés par le risque de pauvreté, à l'inverse des salariés. Mais dans la catégorie des chômeurs, groupe de loin le plus vulnérable, même s'il est de moindre importance, proportionnellement plus de femmes que d'hommes sont à risque (56 % des femmes et 39 % des hommes).

La deuxième catégorie, mais la première pour le volume de personnes concernées, est formée de **personnes autres** que salariés, travailleurs autonomes, chômeurs et retraités. Le groupe des femmes y est 1,7 fois plus important, mais celui des hommes est plus exposé au risque de pauvreté. C'est ainsi que le tiers (33,7 %) des femmes et près de 4 hommes sur 10 (38,5 %) sont concernés.

Chez les **travailleurs autonomes**, où l'on dénombre deux fois plus d'hommes que de femmes, ce sont aussi les hommes qui sont les plus exposés à un risque de pauvreté (20 % des hommes, 18 % des femmes).

Enfin, dans le groupe des **retraités**, composé de 62 % de femmes, ce sont les femmes qui sont les plus exposées à un risque de pauvreté (16,3 % d'entre elles et 12,6 % des hommes). »

TABLEAU 7.24

Rapport de dépendance économique, selon certains types de transferts gouvernementaux et le sexe, Québec, 1999 et 2003

Type de transferts gouvernementaux et sexe	Rapport de dépendance économique (transferts gouvernementaux : $ par 100 $ de revenu d'emploi)	
	1999	2003
Total des transferts (toutes catégories)		
Femmes	30,95	28,81
Hommes	13,93	13,61
Sécurité de la vieillesse		
Femmes	9,80	9,04
Hommes	3,37	3,42
Pension du Canada ou RRQ		
Femmes	6,20	6,61
Hommes	4,26	4,35
Assurance-emploi		
Femmes	3,23	3,44
Hommes	2,71	2,55
Assistance sociale		
Femmes	3,54	2,49
Hommes	1,71	1,46

Source : Institut de la statistique du Québec, site Internet, 6 juillet 2005, à partir des données de Statistique Canada, *Profils de dépendance économique, 2005*.

« Le rapport de dépendance économique, qui se traduit par l'importance des transferts gouvernementaux par tranche de 100 $ de revenu d'emploi, a décliné de façon générale entre 1999 et 2003 pour chacun des sexes, mais pas pour tous les types de transferts.

Dans tous les cas, les femmes sont nettement plus dépendantes des transferts gouvernementaux que les hommes, la part de ces transferts se chiffrant à près de 29 $ par tranche de 100 $ de revenu d'emploi féminin, comparativement à un montant deux fois moindre chez les hommes, soit un peu moins de 14 $ par 100 $ de revenu d'emploi masculin. »

TABLEAU 7.25

Proportion de personnes de 15 ans ou plus n'ayant aucun revenu et de personnes gagnant moins de 20 000 $ par année parmi les personnes ayant un revenu, chez la population immigrante, selon la période d'immigration et le sexe, et chez la population de résidents non permanents et la population non immigrante, selon le sexe, Québec, 1996 et 2001

	Sexe	Population immigrante, selon certaines périodes d'immigration				
		1961-1970	1971-1980	1981-1990	1991-1996	Total (toutes périodes)
RECENSEMENT DE 1996						
% de personnes de 15 ans ou plus n'ayant aucun revenu	Femmes	10,1	9,1	17,4	29,0	14,5
	Hommes	0,3	1,8	7,9	15,3	5,2
% de personnes de 15 ans ou plus gagnant moins de 20 000 $ par année parmi les personnes ayant un revenu	Femmes	61,4	65,2	77,9	86,6	71,7
	Hommes	36,8	44,9	60,3	74,1	51,8

	Sexe	Population de résidents non permanents	Population non immigrante	Population totale
RECENSEMENT DE 1996				
% de personnes de 15 ans ou plus n'ayant aucun revenu	Femmes	25,4	12,3	12,6
	Hommes	8,3	5,3	5,3
% de personnes de 15 ans ou plus gagnant moins de 20 000 $ par année parmi les personnes ayant un revenu	Femmes	88,6	64,9	65,7
	Hommes	80,7	42,8	44,0

TABLEAU 7.25 (SUITE)

Proportion de personnes de 15 ans ou plus n'ayant aucun revenu et de personnes gagnant moins de 20 000 $ par année parmi les personnes ayant un revenu, chez la population immigrante, selon la période d'immigration et le sexe, et chez la population de résidents non permanents et la population non immigrante, selon le sexe, Québec, 1996 et 2001

	Sexe	Population immigrante, selon certaines périodes d'immigration				
		1961-1970	1971-1980	1981-1990	1991-2001	Total (toutes périodes)
RECENSEMENT DE 2001						
% de personnes de 15 ans ou plus n'ayant aucun revenu	Femmes	5,3	4,1	7,5	16,0	8,6
	Hommes	0,2	0,2	4,7	11,3	4,5
% de personnes de 15 ans ou plus gagnant moins de 20 000 $ par année parmi les personnes ayant un revenu	Femmes	56,7	54,2	64,4	74,4	64,1
	Hommes	34,2	36,0	48,5	57,7	45,2

	Sexe	Population de résidents non permanents	Population non immigrante	Population totale
RECENSEMENT DE 2001				
% de personnes de 15 ans ou plus n'ayant aucun revenu	Femmes	19,2	6,8	7,1
	Hommes	7,4	3,9	4,0
% de personnes de 15 ans ou plus gagnant moins de 20 000 $ par année parmi les personnes ayant un revenu	Femmes	80,9	57,6	58,5
	Hommes	70,2	36,7	37,9

Sources : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1996, tableau ethno5 du catalogue 94F0009XDB96194, série Dimensions; Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, catalogue 97F0009XCB2001043, site Internet.

TABLEAU 7.25

« Au Québec, entre 1996 et 2001, la proportion de personnes de 15 ans ou plus sans revenu ou gagnant moins de 20 000 $ par année a connu une baisse, dans la population non immigrante comme dans la population immigrante ou formée de résidents non permanents, chez les femmes comme chez les hommes.

Cependant, en 2001, au fait que dans toutes les catégories de statut, les femmes soient plus représentées que les hommes parmi les personnes sans revenu, se greffe la réalité suivante : la proportion de femmes et d'hommes n'ayant aucun revenu est toujours au moins deux fois plus élevée dans la population formée de résidents non permanents ou d'immigrants récents (1991 à 2001) que ce qu'on observe dans la population non immigrante. C'est ainsi que 7 % des femmes et 4 % des hommes de la population non immigrante ne disposent d'aucun revenu. Mais ces proportions sont de l'ordre de 19 % et de 7 %, respectivement, chez les résidents non permanents, et de 16 % et 11 %, respectivement, chez les immigrants récents (1991 à 2001).

On peut déjà se surprendre que près de 6 femmes sur 10 (58 %) et un peu moins de 4 hommes sur 10 (37 %) de la population non immigrante gagnant un revenu disposent de moins de 20 000 $ par année seulement. Mais 8 femmes sur 10 et 7 hommes sur 10 (81 % et 70 %, respectivement) de la population formée de résidents non permanents, comme 7 femmes sur 10 et près de 6 hommes sur 10 de la population nouvellement immigrante (74 % et 58 %) se retrouvent dans cette situation. »

TABLEAU 7.26

Importance relative des transferts gouvernementaux dans le revenu total et fréquence des personnes vivant dans des unités à faible revenu en 1995 et en 2000, pour les personnes des familles économiques et hors famille économique, chez la population de 15 ans ou plus immigrante, selon la période d'immigration et le sexe, et chez la population de résidents non permanents et la population non immigrante, selon le sexe, Québec, 1996 et 2001

	Sexe	Population immigrante, selon certaines périodes d'immigration				Total (toutes périodes)
		1961-1970	1971-1980	1981-1990	1991-1996	
RECENSEMENT DE 1996						
Transferts gouvernementaux en % du revenu total	Femmes	19,9	19,5	25,5	27,1	25,2
	Hommes	11,9	10,9	15,4	20,4	15,6
Fréquence (%) des unités à faible revenu[1] en 1995 pour les personnes des ménages privés dans les familles économiques[2]	Femmes	18,2	26,8	45,3	59,4	36,6
	Hommes	15,6	22,5	41,8	60,3	33,1
Fréquence (%) des unités à faible revenu[1] en 1995 pour les personnes hors famille économique[2]	Femmes	40,8	49,1	59,4	69,7	49,6
	Hommes	33,0	38,5	48,5	64,7	42,8

1. Voir « Fréquence des unités à faible revenu » au glossaire.
2. Voir « Famille économique » au glossaire.

TABLEAU 7.26 (SUITE)

Importance relative des transferts gouvernementaux dans le revenu total et fréquence des personnes vivant dans des unités à faible revenu en 1995 et en 2000, pour les personnes des familles économiques et hors famille économique, chez la population de 15 ans ou plus immigrante, selon la période d'immigration et le sexe, et chez la population de résidents non permanents et la population non immigrante, selon le sexe, Québec, 1996 et 2001

	Sexe	Population de résidents non permanents	Population non immigrante	Population totale
RECENSEMENT DE 1996				
Transferts gouvernementaux en % du revenu total	Femmes	30,7	20,2	20,7
	Hommes	19,8	13,2	13,5
Fréquence (%) des unités à faible revenu[1] en 1995 pour les personnes des ménages privés dans les familles économiques[2]	Femmes	66,3	18,3	20,3
	Hommes	66,3	16,0	17,9
Fréquence (%) des unités à faible revenu[1] en 1995 pour les personnes hors famille économique[2]	Femmes	82,7	43,8	45,3
	Hommes	76,8	37,2	38,7

1. Voir « Fréquence des unités à faible revenu » au glossaire.
2. Voir « Famille économique » au glossaire.

TABLEAU 7.26 (SUITE)

Importance relative des transferts gouvernementaux dans le revenu total et fréquence des personnes vivant dans des unités à faible revenu en 1995 et en 2000, pour les personnes des familles économiques et hors famille économique, chez la population de 15 ans ou plus immigrante, selon la période d'immigration et le sexe, et chez la population de résidents non permanents et la population non immigrante, selon le sexe, Québec, 1996 et 2001

	Sexe	Population immigrante, selon certaines périodes d'immigration				
		1961-1970	1971-1980	1981-1990	1991-2001	Total (toutes périodes)
RECENSEMENT DE 2001						
Transferts gouvernementaux en % du revenu total	Femmes	22,2	17,7	22,1	23,5	24,0
	Hommes	12,8	8,7	10,2	11,6	13,2
Fréquence (%) des unités à faible revenu[1] en 2000 pour les personnes des ménages privés dans les familles économiques[2]	Femmes	13,6	18,8	30,0	44,1	29,4
	Hommes	11,8	15,5	26,5	44,1	26,4
Fréquence (%) des unités à faible revenu[1] en 2000 pour les personnes hors famille économique[2]	Femmes	50,3	54,4	62,7	67,7	57,5
	Hommes	37,8	42,3	49,4	61,7	49,9

1. Voir « Fréquence des unités à faible revenu » au glossaire.
2. Voir « Famille économique » au glossaire.

TABLEAU 7.26 (SUITE)

Importance relative des transferts gouvernementaux dans le revenu total et fréquence des personnes vivant dans des unités à faible revenu en 1995 et en 2000, pour les personnes des familles économiques et hors famille économique, chez la population de 15 ans ou plus immigrante, selon la période d'immigration et le sexe, et chez la population de résidents non permanents et la population non immigrante, selon le sexe, Québec, 1996 et 2001

	Sexe	Population de résidents non permanents	Population non immigrante	Population totale
RECENSEMENT DE 2001				
Transferts gouvernementaux en % du revenu total	Femmes	22,6	18,4	19,0
	Hommes	10,8	10,3	10,6
Fréquence (%) des unités à faible revenu[1] en 2000 pour les personnes des ménages privés dans les familles économiques[2]	Femmes	47,4	13,8	15,5
	Hommes	47,4	12,1	13,6
Fréquence (%) des unités à faible revenu[1] en 2000 pour les personnes hors famille économique[2]	Femmes	82,4	47,2	48,3
	Hommes	75,5	36,7	38,6

1. Voir « Fréquence des unités à faible revenu » au glossaire.

2. Voir « Famille économique » au glossaire.

Sources : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1996, tableau ethno5 du catalogue 94F0009XDB96194, série Dimensions; Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, catalogue 97F0009XCB2001043, site Internet.

TABLEAU 7.26

« Au Québec, la période 1996 à 2001 est marquée par une amélioration de la situation qui fait en sorte d'amenuiser la part des transferts gouvernementaux dans le revenu total et de diminuer la fréquence des unités à faible revenu dans les familles économiques, ce qui n'est pas nécessairement le cas des personnes hors famille économique. La part des transferts gouvernementaux dans le revenu total importe davantage pour les femmes que pour les hommes. Ce constat vaut également pour la population de résidents non permanents, comme pour la population immigrante, deux catégories de statut, toutefois, pour lesquelles les transferts gouvernementaux représentent une importance plus grande.

Par ailleurs, la fréquence des unités à faible revenu pour les personnes dans les familles économiques est trois fois plus élevée chez les résidents non permanents, et au moins deux fois plus importante dans la population immigrante (presque trois fois plus parmi les immigrants récents) que ce qu'on observe dans la population non immigrante. Les différences femmes/hommes, à cet égard, apparaissent peu significatives.

Au recensement de 2001, près de la moitié (47 %) des femmes et plus du tiers (37 %) des hommes hors famille économique de la population non immigrante se retrouvent déjà dans des unités à faible revenu. Mais dans la population de résidents non permanents, cette proportion de femmes ou d'hommes gravite autour de 80 %. Elle est un peu moindre dans la population immigrante, où au moins la moitié des personnes hors famille économique sont concernées, et pas loin des deux tiers des immigrants récents, les femmes étant proportionnellement plus nombreuses à vivre cette réalité. »

FIGURE 7.11

Importance relative des transferts gouvernementaux dans le revenu total, chez la population de 15 ans ou plus immigrante, formée de résidents non permanents et non immigrante, selon le sexe, Québec, 2001

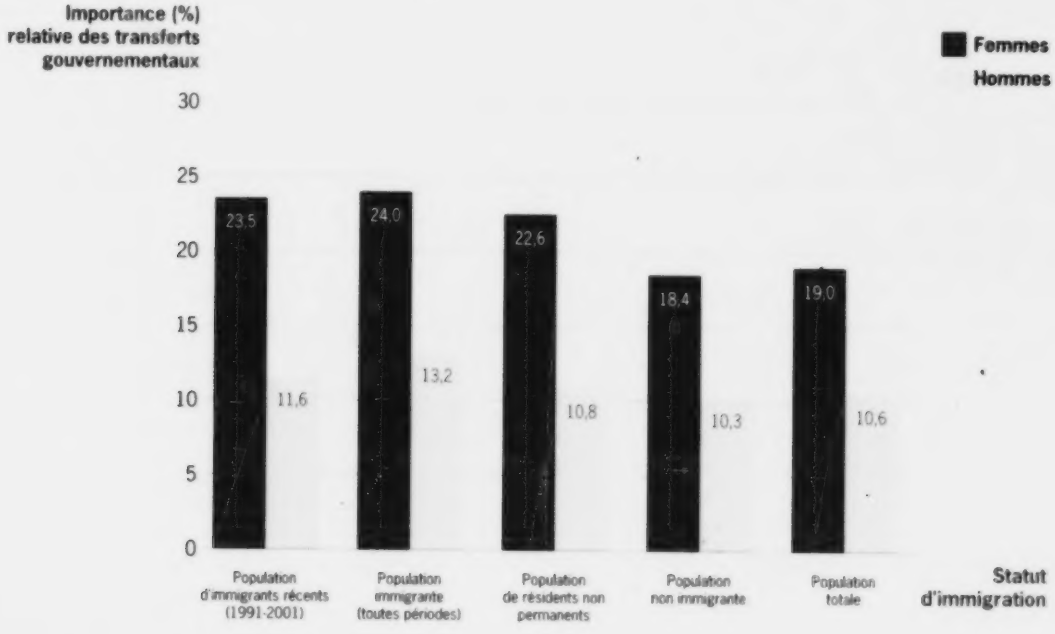

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, catalogue 97F0009XCB2001043, site Internet.

TABLEAU 7.27

Proportion de personnes de 15 ans ou plus n'ayant aucun revenu et de personnes gagnant moins de 20 000 $ par année parmi les personnes ayant un revenu, chez la population d'identité autochtone et la population non autochtone, selon le sexe, Québec, 2001

	Sexe	Population d'identité autochtone[1]	Population non autochtone	Population totale
RECENSEMENT DE 2001				
% de personnes de 15 ans ou plus n'ayant aucun revenu	Femmes	8,4	7,1	7,1
	Hommes	6,3	4,0	4,0
% de personnes de 15 ans ou plus gagnant moins de 20 000 $ par année parmi les personnes ayant un revenu	Femmes	65,6	58,4	58,5
	Hommes	55,1	37,7	37,9

1. Voir « Identité autochtone » au glossaire.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, catalogue 97F0009XCB2001046, site Internet.

« Au Québec, en 2001, par rapport à la population non autochtone, un pourcentage un peu plus important de personnes de 15 ans ou plus d'identité autochtone étaient sans revenu. Les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes dans cette situation (8 % des femmes, 6 % des hommes), à l'instar de la population non autochtone (7 % des femmes et 4 % des hommes).

De plus, les deux tiers (66 %) des femmes d'identité autochtone et presque tout autant d'hommes (55 %) de même catégorie disposaient d'un revenu annuel de moins de 20 000 $, ces proportions étant plus élevées que pour la population non autochtone, plus particulièrementt dans le cas des hommes, où l'écart avoisine les 17 points de pourcentage, contre 7 points dans le cas des femmes (58 % des femmes, 38 % des hommes). »

TABLEAU 7.28

Importance relative des transferts gouvernementaux dans le revenu total et fréquence des personnes vivant dans des unités à faible revenu en 2000, pour les personnes des familles économiques et hors famille économique, chez la population de 15 ans ou plus d'identité autochtone et la population non autochtone, selon le sexe, Québec, 2001

	Sexe	Population d'identité autochtone[1]	Population non autochtone	Population totale
RECENSEMENT DE 2001				
Transferts gouvernementaux en % du revenu total	Femmes	30,1	18,9	19,0
	Hommes	19,8	10,5	10,6
Fréquence (%) des unités à faible revenu[2] en 2000 pour les personnes des ménages privés dans les familles économiques[3]	Femmes	24,9	15,4	15,5
	Hommes	23,7	13,6	13,6
Fréquence (%) des unités à faible revenu[2] en 2000 pour les personnes hors famille économique[3]	Femmes	61,3	48,3	48,3
	Hommes	52,4	38,5	38,6

1. Voir « Identité autochtone » au glossaire.
2. Voir « Fréquence des unités à faible revenu » au glossaire.
3. Voir « Famille économique » au glossaire.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, catalogue 97F0011XCB2001046, site Internet.

« En 2001, la part des transferts gouvernementaux dans le revenu total des personnes se chiffre à 30 % dans le cas des femmes d'identité autochtone, et à un peu moins dans le cas des hommes de même catégorie, soit 20 %. Par rapport à ce qu'on observe dans la population non autochtone, ce pourcentage est 1,6 fois plus élevé chez les femmes et près de deux fois plus chez les hommes.

En outre, près du quart des femmes et des hommes d'identité autochtone dans les familles économiques vivent dans des unités à faible revenu en 2000. C'est environ 10 points de pourcentage de plus que la proportion calculée pour la population non autochtone.

Enfin, parmi les personnes hors famille économique, la situation se révèle, là aussi, plus critique pour les personnes d'identité autochtone, puisque 6 femmes sur 10 et plus de la moitié des hommes vivent également dans des unités à faible revenu. Ces pourcentages se révèlent déjà importants dans la population non autochtone (48 % de femmes, 39 % d'hommes). »

FIGURE 7.12

Importance relative des transferts gouvernementaux dans le revenu total, chez la population de 15 ans ou plus d'identité autochtone et la population non autochtone, selon le sexe, Québec, 2001

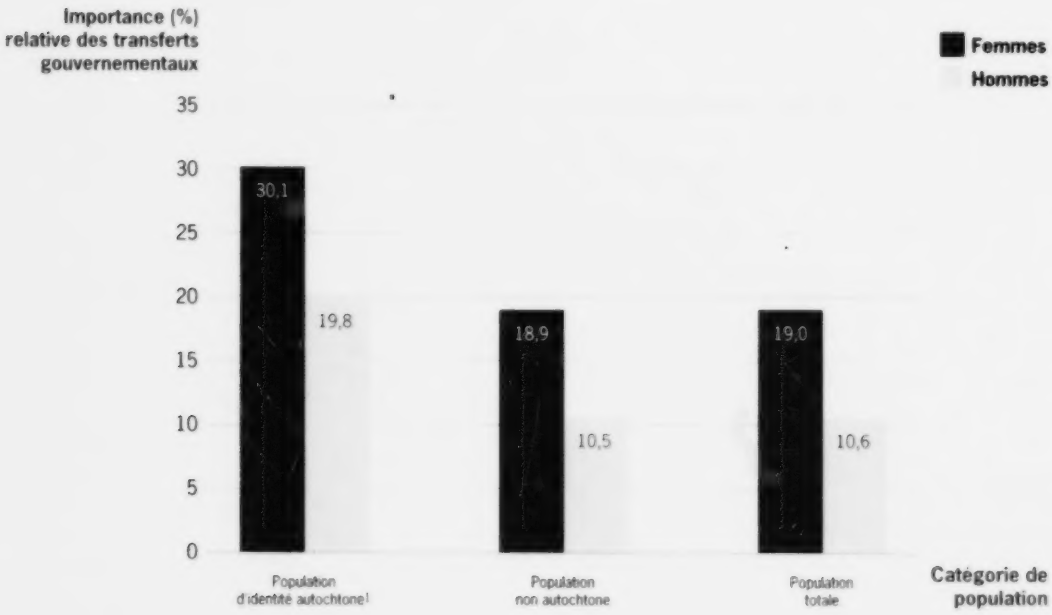

1. Voir « Identité autochtone » au glossaire.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, catalogue 97F0011XCB2001046, site Internet.

TABLEAU 7.29

Indicateurs de revenu et de pauvreté chez les personnes handicapées et les personnes non handicapées de 15 ans ou plus et de 15 à 64 ans, selon le sexe, et revenu des femmes en pourcentage de celui des hommes, Québec, 2001

Indicateur	Personnes[1]			
	Handicapées[2]		Non handicapées	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Total (nombre de personnes de 15 ans ou plus)	**317 410**	**251 390**	**2 657 740**	**2 554 160**
% n'ayant aucun revenu	4,1[e]	1,5	7,3	4,2[e]
% avec moins de 20 000 $ par année (pour les personnes ayant un revenu)	76,7	54,5	56,6	36,4
Revenu annuel moyen ($)	16 452	24 756	21 604	33 675
Revenu des femmes en % de celui des hommes	**66,5**		**64,2**	
Total (nombre de personnes de 15 à 64 ans)	**162 770**	**161 940**	**2 308 540**	**2 272 370**
% n'ayant aucun revenu	7,2[e]	2,2	8,4	4,7
% avec moins de 20 000 $ par année (pour les personnes ayant un revenu)	73,4	52,9	53,2	34,8
Revenu annuel moyen ($)	15 298	23 923	22 374	34 402
Revenu des femmes en % de celui des hommes	**63,9**		**65,0**	

1. Les personnes vivant en institution ou dans les réserves indiennes sont exclues.
2. Personne handicapée : personne ayant des incapacités et dont les activités quotidiennes étaient limitées en raison d'un état physique ou mental ou d'un problème relié à sa santé.

Source : Statistique Canada, Éducation, emploi et revenu des adultes handicapés et non handicapés, Tableaux, *Enquête sur la participation et les limitations d'activités*, 2001, septembre 2003, version corrigée de juin 2006, catalogue 89-587-XIF, 109 p., à partir des données des tableaux 5.6 et 6.6.

« Le fait d'être handicapé accentue l'état de précarité financière, et cette situation est vécue avec d'autant plus d'acuité que la personne est une femme.

Chez les personnes de 15 ans ou plus, le revenu annuel moyen des femmes équivaut à peu près aux deux tiers de celui des hommes, tant chez les personnes non handicapées que chez celles qui le sont; mais être femme et handicapée (double discrimination) se solde par un revenu féminin qui n'atteint que la moitié de celui d'un homme non handicapé. Chez les hommes handicapés, le revenu annuel correspond aux trois quarts du revenu d'un homme non handicapé.

À titre d'exemple, en 2001, une femme non handicapée dispose de 12 000 $ de moins annuellement qu'un homme non handicapé, et si elle est handicapée, le manque à gagner par rapport à cet homme non handicapé s'élève à plus de 17 000 $ annuellement, comparativement à près de 9 000 $ pour un homme.

TABLEAU 7.29

Enfin, plus des trois quarts (77 %) des femmes handicapées et plus de la moitié (55 %) des hommes handicapés de 15 ans ou plus ont un revenu de moins de 20 000 $ par année. C'est, somme toute, environ 20 points de pourcentage de plus que ce qu'on observe pour les femmes et les hommes non handicapés. »

FIGURE 7.13

Proportion de personnes handicapées et de personnes non handicapées de 15 à 64 ans ayant un revenu de moins de 20 000 $ par année parmi les personnes ayant un revenu, selon le sexe, Québec, 2001

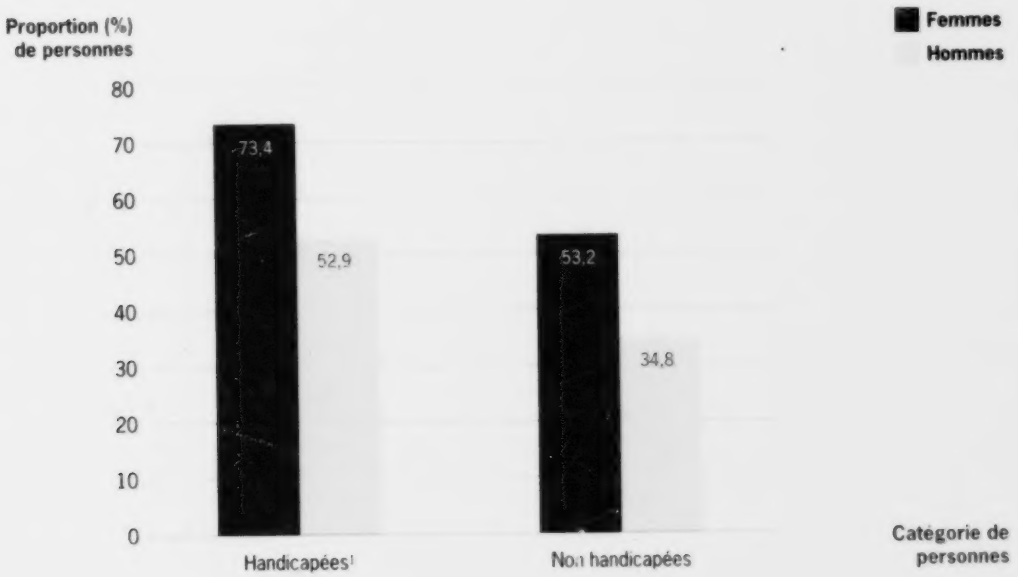

1. Personne handicapée : personne ayant des incapacités et dont les activités quotidiennes étaient limitées, au moment de l'enquête, en raison d'un état physique ou mental ou d'un problème relié à sa santé.

Source : Statistique Canada, Éducation, emploi et revenu des adultes handicapés et non handicapés, Tableaux, *Enquête sur la participation et les limitations d'activités*, 2001, septembre 2003, version corrigée de juin 2006, catalogue 89-587-XIF, 109 p., à partir des données des tableaux 5.6 et 6.6.

TABLEAU 7.30

Nombre d'adultes prestataires de l'assistance-emploi, selon le sexe, et ratio femmes/hommes, Québec, mars 2001 et mars 2005, et variation en pourcentage du nombre d'adultes prestataires de 2001 à 2005

	Mars 2001	Mars 2005	Variation (%) 2001-2005
Femmes	214 756	194 383	– 9,5
Hommes	205 340	195 707	– 4,7
Ratio femmes/hommes	1,05	0,99	...

Source : Institut de la statistique du Québec, site Internet, 22 février 2006, à partir des données du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

« La période 2001 à 2005 se caractérise par une diminution du volume de personnes prestataires de l'assistance-emploi, la baisse la plus importante se produisant chez les femmes (10 %, comparativement à 5 % pour les hommes).

C'est ainsi qu'en 2005, on dénombre un peu moins de femmes que d'hommes à l'assistance-emploi. »

8 Modalité de garde des enfants lors d'un jugement de divorce

TABLEAU 8.1

Répartition en nombre et en pourcentage des enfants, selon la modalité de garde déterminée lors d'un jugement de divorce[1], Québec, 1986 à 2003

Année	Nombre d'enfants[1], selon la modalité de garde					
	Père	Mère	Partagée[2]	Autre	Inconnue	Total
1986	363	1 855	147	1	-	2 366
1987	1 951	10 141	769	23	-	12 884
1988	2 581	13 256	1 010	38	-	16 885
1989	2 715	13 204	1 134	35	-	17 088
1990	2 647	12 730	1 209	29	-	16 615
1991	2 891	14 059	1 446	42	-	18 438
1992	2 860	13 670	1 519	31	6	18 086
1993	2 841	12 899	1 706	29	3	17 478
1994	2 452	12 521	1 632	25	4	16 634
1995	2 701	13 270	1 992	22	-	17 985
1996	2 516	11 580	2 169	44	-	16 309
1997	2 365	11 169	2 403	27	2	15 966
1998	2 122	10 158	2 587	30	4	14 901
1999	2 253	10 041	3 045	37	-	15 376
2000	2 115	9 640	3 505	25	1	15 286
2001	2 156	9 586	3 690	41	10	15 483
2002	1 930	9 158	3 672	35	1	14 796
2003	1 790	8 366	4 074	33	-	14 263

1. Un nombre important d'enfants issus d'unions libres dissolues sont donc exclus.
2. Garde partagée, ou te conjointe dans les formulaires. Il s'agit du formulaire d'enregistrement d'une action en divorce (loi de 1985 sur le divorce), dans lequel on demande de préciser, pour chacun des enfants à charge, s'il y a une ordonnance de garde accordée au mari, à la femme, conjointement ou à une autre personne que le mari et la femme.

TABLEAU 8.1 (SUITE)

Répartition en nombre et en pourcentage des enfants, selon la modalité de garde déterminée lors d'un jugement de divorce[1], Québec, 1986 à 2003

Année	Répartition (%) des enfants[1], selon la modalité de garde					
	Père	Mère	Partagée[2]	Autre	Inconnue	Total
1986	15,3	78,4	6,2	0,0	-	100,0
1987	15,1	78,7	6,0	0,2	-	100,0
1988	15,3	78,5	6,0	0,2	-	100,0
1989	15,9	77,3	6,6	0,2	-	100,0
1990	15,9	76,6	7,3	0,2	-	100,0
1991	15,7	76,3	7,8	0,2	-	100,0
1992	15,8	75,6	8,4	0,2	0,0	100,0
1993	16,3	73,8	9,8	0,2	0,0	100,0
1994	14,7	75,3	9,8	0,2	0,0	100,0
1995	15,0	73,8	11,1	0,1	-	100,0
1996	15,4	71,0	13,3	0,3	-	100,0
1997	14,8	70,0	15,1	0,2	0,0	100,0
1998	14,2	68,2	17,4	0,2	0,0	100,0
1999	14,7	65,3	19,8	0,2	-	100,0
2000	13,8	63,1	22,9	0,2	0,0	100,0
2001	13,9	61,9	23,8	0,3	0,1	100,0
2002	13,0	61,9	24,8	0,2	0,0	100,0
2003	12,5	58,7	28,6	0,2	-	100,0

1. Un nombre important d'enfants issus d'unions libres dissolues sont donc exclus.

2. Garde partagée, dite conjointe dans les formulaires. Il s'agit du formulaire d'enregistrement d'une action en divorce (loi de 1985 sur le divorce), dans lequel on demande de préciser, pour chacun des enfants à charge, s'il y a une ordonnance de garde accordée au mari, à la femme, conjointement ou à une autre personne que le mari et la femme.

Source : Institut de la statistique du Québec (fichier de Louis Duchesne), à partir des données de Statistique Canada.

« Compte tenu du fait que la proportion d'enfants nés dans le cadre d'une union libre (59 % en 2005[p], selon l'ISQ) des parents dépasse celle des enfants nés dans le mariage, les données sur les modalités de garde déterminées lors de jugements de divorce, donc de garde d'enfants dont les parents ont été mariés auparavant, sont de moins en moins représentatives de l'ensemble des enfants du Québec. Néanmoins, ces statistiques présentent un certain intérêt.

Durant la décennie 1990, la garde des enfants, lors d'un jugement de divorce, était accordée à la mère plus ou moins 3 fois sur 4 (76 %-77 %), au père dans environ 15 %-16 % des cas, la garde partagée étant privilégiée pour 7 % à 8 % des cas.

Depuis cette période, même si la principale modalité de garde demeure celle accordée à la mère (59 % en 2003), l'évolution va dans le sens, non pas d'une garde exclusive accordée au père (13 % en 2003), option également en déclin, mais bien plutôt d'une garde partagée par les deux parents (29 %), cette modalité ayant presque quadruplé en importance entre 1990 et 2003. »

FIGURE 8.1

Répartition en pourcentage des enfants, selon la modalité de garde déterminée lors d'un jugement de divorce[1], Québec, 1986 à 2003

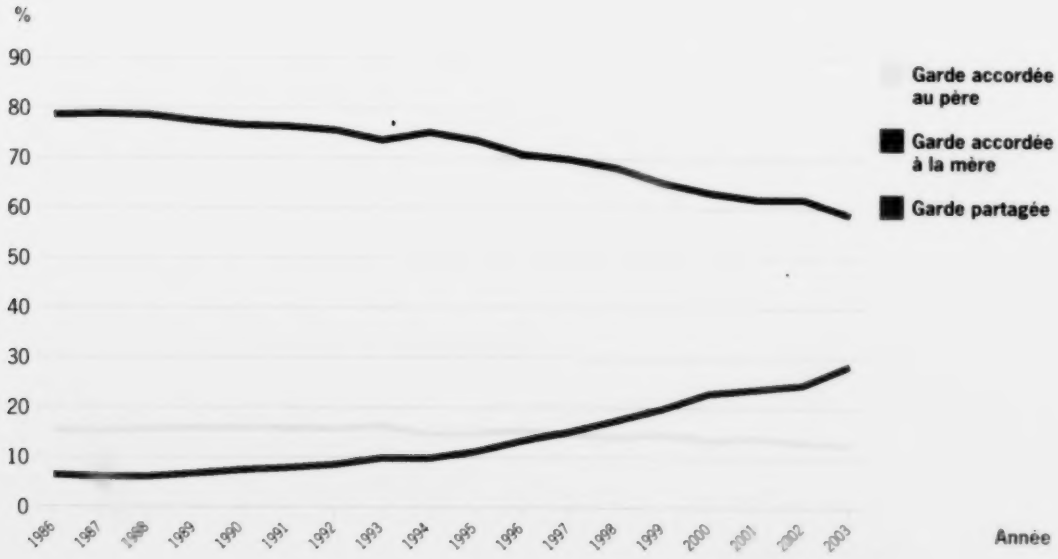

1. Un nombre important d'enfants issus d'unions libres dissolues sont donc exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec (fichier de Louis Duschesne), à partir des données de Statistique Canada.

9 Emploi du temps – Travail-famille-études

TABLEAU 9.1

Moyenne quotidienne d'heures consacrées aux activités professionnelles et domestiques et répartition, selon le sexe et le type d'activités, Québec, 1992,1998 et 2005

	Activités professionnelles			Activités domestiques		
	1992	1998	2005[1]	1992	1998	2005[1]
Heures[2]						
Femmes	3,0	3,1	3,2	4,0	4,1	4,0
Hommes	4,9	4,7	4,8	2,1	2,5	2,5
Répartition (%) par sexe	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Femmes	38,0	39,7	40,0	65,6	62,1	61,5
Hommes	62,0	60,3	60,0	34,4	37,9	38,5
Répartition (%) par type d'activités						
Femmes	42,9	43,1	44,4	57,1	56,9	55,6
Hommes	70,0	65,3	65,8	30,0	34,7	34,2

1. Données préliminaires telles qu'elles ont été fournies par Statistique Canada. L'assurance ne peut encore être fournie quant à la compatibilité parfaite avec les données des deux enquêtes précédentes, telles qu'elles ont été traitées par l'ISQ. Les activités professionnelles, pour 2005, incluent le travail rémunéré et les activités connexes, de même que l'éducation et les activités connexes. Les activités domestiques, pour 2005, incluent le travail ménager (repas, nettoyage, rangement, entretien intérieur et extérieur du domicile), les soins aux membres du ménage ainsi que les achats et services.
2. Heures d'une journée moyenne représentative des 7 jours de la semaine pour la population totale de participants et de non-participants aux activités productives.

Sources : Institut de la statistique du Québec, à partir des données de l'*Enquête sociale générale* 1992 et 1998 de Statistique Canada, fichiers de microdonnées, site Internet;
Statistique Canada, *Aperçu sur l'emploi du temps des Canadiens*, 2005, catalogue 12F0080XIF2006001, tableau 1.6.

« Les données sur la répartition du temps ne permettent pas encore :

» de départager la part désirée et celle non désirée par les femmes et les hommes pour chacune des sphères d'activités, en général comme dans le couple;

» d'isoler la part de réponse des ménages aux modes d'organisation du travail dans la société;

» de distinguer les effets de genre attribuables à la valeur différenciée, dont une part est subjective, prêtée respectivement par les hommes et par les femmes au temps professionnel, domestique, personnel ou autre et au temps jugé essentiel ou suffisant pour chaque domaine;

» d'éliminer les effets d'âge, de génération, de surestimation ou sous-estimation du temps déclaré par chacun des sexes.

Toutefois, certains faits ressortent. En 1992, en 1998 et en 2005, le temps total moyen que les femmes et les hommes consacrent à l'ensemble des activités productives (activités professionnelles et domestiques) atteint la parité, soit un peu plus de 7 heures par jour, le temps professionnel étant marqué par une petite tendance à la hausse dans le cas des femmes sur l'ensemble de la période, et seulement entre 1998 et 2005 dans le cas des hommes. C'est la répartition entre le temps professionnel et le temps domestique qui différencie les sexes.

TABLEAU 9.1

Sous un premier angle, en 2005, 60 % du temps professionnel pour les deux sexes est effectué par les hommes et 62 % du temps domestique, par les femmes.

Sous un autre angle, les femmes répartissent leur temps en consacrant 56 % de leurs heures productives au travail domestique et 44 % au travail professionnel, alors que c'est l'inverse chez les hommes, lesquels consacrent les deux tiers (66 %) de leur temps productif aux activités professionnelles et le tiers (34 %) au travail domestique. »

FIGURE 9.1

Répartition de la moyenne quotidienne de temps consacré aux activités professionnelles et domestiques, selon le sexe, Québec, 1992, 1998 et 2005

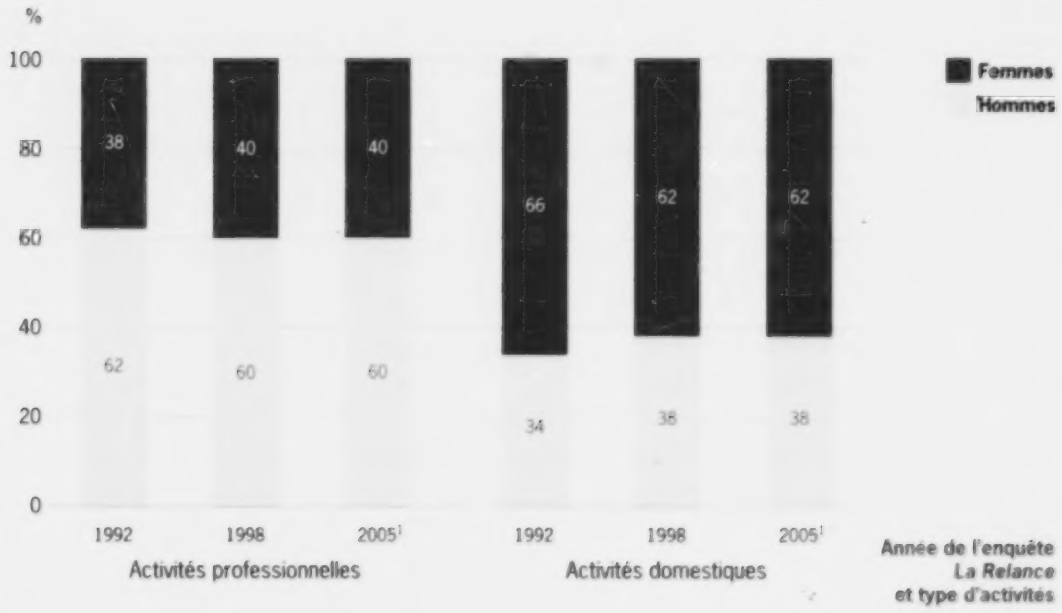

1. Données préliminaires telles qu'elles ont été fournies par Statistique Canada. L'assurance ne peut encore être fournie quant à la compatibilité parfaite avec les données des deux enquêtes précédentes, telles qu'elles ont été traitées par l'ISQ. Les activités professionnelles, pour 2005, incluent le travail rémunéré et les activités connexes, de même que l'éducation et les activités connexes. Les activités domestiques, pour 2005, incluent le travail ménager (repas, nettoyage, rangement, entretien intérieur et extérieur du domicile), les soins aux membres du ménage ainsi que les achats et services.

Sources : Institut de la statistique du Québec, site Internet, à partir des données de l'*Enquête sociale générale* 1992 et 1998 de Statistique Canada, fichiers de microdonnées;
Statistique Canada, *Aperçu sur l'emploi du temps des Canadiens*, 2005, catalogue 12F0080XIF2006001, tableau 1.6.

TABLEAU 9.2

Moyenne quotidienne d'heures consacrées aux activités professionnelles et domestiques, chez les personnes VIVANT EN COUPLE, et répartition du temps quotidien des femmes et des hommes par type d'activités, selon le sexe, Québec, 1992 et 1998

	Activités professionnelles		Activités domestiques		Activités professionnelles et domestiques	
	1992	1998	1992	1998	1992	1998
Heures[1]						
Femmes	2,6	3,1	4,7	4,9	7,3	7,9
Hommes	4,8	4,7	2,5	3,0	7,4	7,7
Répartition (%) par type d'activités						
Femmes	35,6	39,2	64,4	62,0	**100,0**	**100,0**
Hommes	64,9	61,0	33,8	39,0	**100,0**	**100,0**

1. Heures d'une journée moyenne représentative des 7 jours de la semaine pour la population totale de participants et de non-participants aux activités productives.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Portrait social du Québec*, 2001, chapitre 23, tableau 23.1, p. 506, à partir des données de l'*Enquête sociale générale* 1992 et 1998 de Statistique Canada, fichiers de microdonnées. Les données présentées en minutes ont été converties en heures pour 1992 et 1998.

« Entre 1992 et 1998, le temps productif a connu une légère augmentation pour les personnes en couple, tout particulièrement chez les femmes (0,6 heure de plus par jour, comparativement à 0,3 heure de plus pour les hommes). Chez les femmes, la hausse la plus importante s'est produite sur le plan des activités professionnelles. Chez les hommes, c'est plutôt une baisse du temps professionnel qu'on enregistre et qui laisse place à une augmentation des heures consacrées aux activités domestiques.

Cependant, comme dans l'ensemble de la population, les femmes en couple consacrent encore un peu plus de 60 % de leur temps productif au travail domestique, alors que les hommes en couple accordent une part de temps similaire aux activités professionnelles, soit un peu plus de 60 %. »

TABLEAU 9.3

Moyenne quotidienne d'heures consacrées par les femmes et les hommes aux activités professionnelles et domestiques, chez les personnes de 15 ans ou plus VIVANT EN COUPLE ET AYANT DES ENFANTS, et répartition du temps quotidien des personnes par type d'activités, selon le sexe du parent et le groupe d'âge des enfants, Québec, 1992 et 1998

Sexe du parent et groupe d'âge des enfants	Activités professionnelles		Activités domestiques		Activités professionnelles et domestiques	
	1992	1998[2]	1992	1998[2]	1992	1998[2]
HEURES[1]						
Femmes avec au moins un enfant de moins de 5 ans	2,3	3,1	6,8	6,6	9,1	9,7
Femmes avec enfants de 5 à 19 ans	3,3	4,2	4,7	4,9	8,0	9,1
Hommes avec au moins un enfant de moins de 5 ans	5,4	5,9	3,3	3,9	8,7	9,8
Hommes avec enfants de 5 à 19 ans	5,6	6,6	2,9	2,6	8,5	9,1
% DU TEMPS QUOTIDIEN ASSUMÉ PAR LES PERSONNES						
Femmes avec au moins un enfant de moins de 5 ans	30,0	34,0	67,0	63,0	51,0	50,0
Hommes avec au moins un enfant de moins de 5 ans	70,0	66,0	33,0	37,0	49,0	50,0
Femmes et hommes avec au moins un enfant de moins de 5 ans	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Femmes avec enfants de 5 à 19 ans	37,0	39,0	62,0	66,0	48,0	50,0
Hommes avec enfants de 5 à 19 ans	63,0	61,0	38,0	34,0	52,0	50,0
Femmes et hommes avec enfants de 5 à 19 ans	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

1. Heures d'une journée moyenne représentative des 7 jours de la semaine pour la population totale de participants et de non-participants aux activités productives.

2. Les données de 1998 sont les dernières qui ont été publiées au regard de ces caractéristiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Portrait social du Québec*, 2001, chapitre 23, tableau 23.2, p. 519, à partir des données de l'*Enquête sociale générale* 1992 et 1998 de Statistique Canada, fichiers de microdonnées. Les données présentées en minutes ont été converties en heures pour 1992 et 1998.

TABLEAU 9.3

«Le fait d'avoir des enfants ajoute quotidiennement au moins 2 heures supplémentaires de temps productif pour les femmes et les hommes en couple. Toutefois, le temps productif des mères et des pères de familles biparentales s'équivaut, quel que soit l'âge des enfants, tout en étant plus élevé lorsque les enfants ont moins de 5 ans.

Lorsqu'il y a **présence d'enfants de moins de 5 ans**, les deux tiers du temps professionnel sont effectués par les hommes, les femmes n'en réalisant alors que le tiers (34 %), mais il s'agit d'une hausse par rapport à 1992. L'inverse se produit pour le travail domestique, dont près des deux tiers (63 %) sont effectués par les femmes. Une évolution s'est produite toutefois entre 1992 et 1998, pour les parents en couple avec enfants de moins de 5 ans :

» les femmes ont vu augmenter leur temps professionnel (0,8 heure de plus par jour), réduisant ainsi la part dévolue aux tâches domestiques (baisse de 0,2 heure par jour);

» les hommes ont accru également les heures accordées aux activités professionnelles (0,5 heure de plus par jour), et aussi celles consacrées aux tâches domestiques (0,6 heure de plus par jour).

Cependant, pour la même période, la situation est différente chez les **parents en couple avec enfants de 5 à 19 ans**. Le temps professionnel est assumé par les hommes dans une proportion un peu moindre, soit 61 %, les femmes ayant investi davantage cette sphère d'activités, tandis que le temps consacré aux activités domestiques est assumé par les femmes dans une plus large proportion (66 %). C'est ainsi que :

» les femmes voient augmenter le temps consacré aux activités professionnelles (0,9 heure de plus par jour) et celui dévolu aux activités domestiques (0,2 heure de plus par jour);

» le temps professionnel est augmenté d'une heure par jour pour les hommes, lesquels, dans le même temps, voient diminuer de 0,3 heure par jour le temps accordé aux tâches domestiques.»

FIGURE 9.2

Répartition du temps quotidien assumé par les personnes de 15 ans ou plus VIVANT EN COUPLE ET AYANT AU MOINS UN ENFANT DE MOINS DE 5 ANS, selon le sexe du parent et le type d'activités, Québec, 1992 et 1998

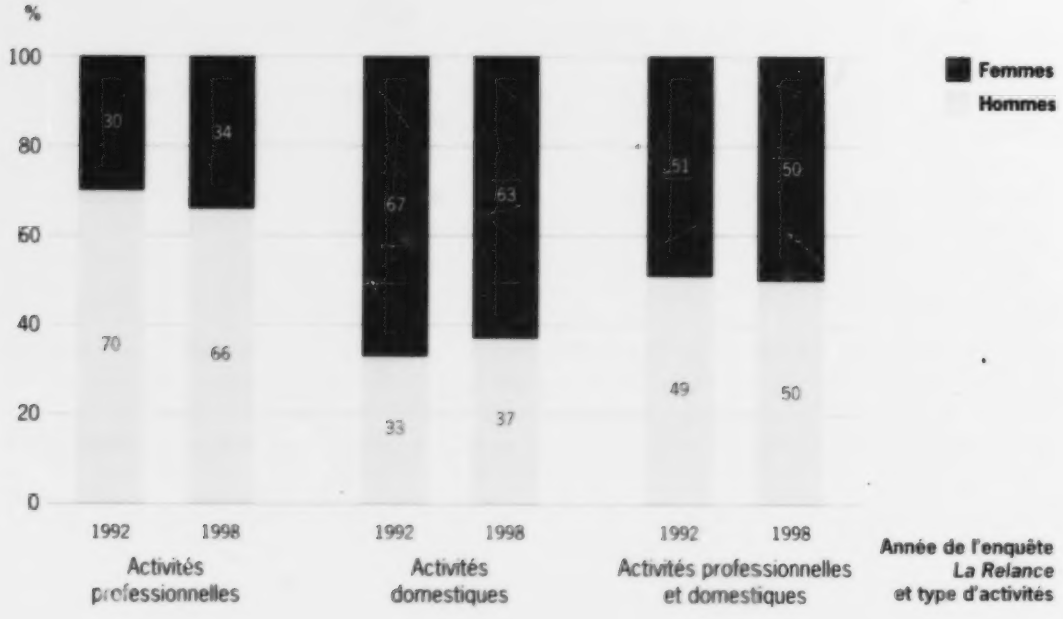

Source : Institut de la statistique du Québec, *Portrait social du Québec, 2001*, chapitre 23, tableau 23.2, p. 519, à partir des données de l'*Enquête sociale générale* 1992 et 1998 de Statistique Canada, fichiers de microdonnées.

FIGURE 9.3

Répartition du temps quotidien assumé par les personnes de 15 ans ou plus VIVANT EN COUPLE ET AYANT DES ENFANTS DE 5 À 19 ANS, selon le sexe du parent et le type d'activités, Québec, 1992 et 1998

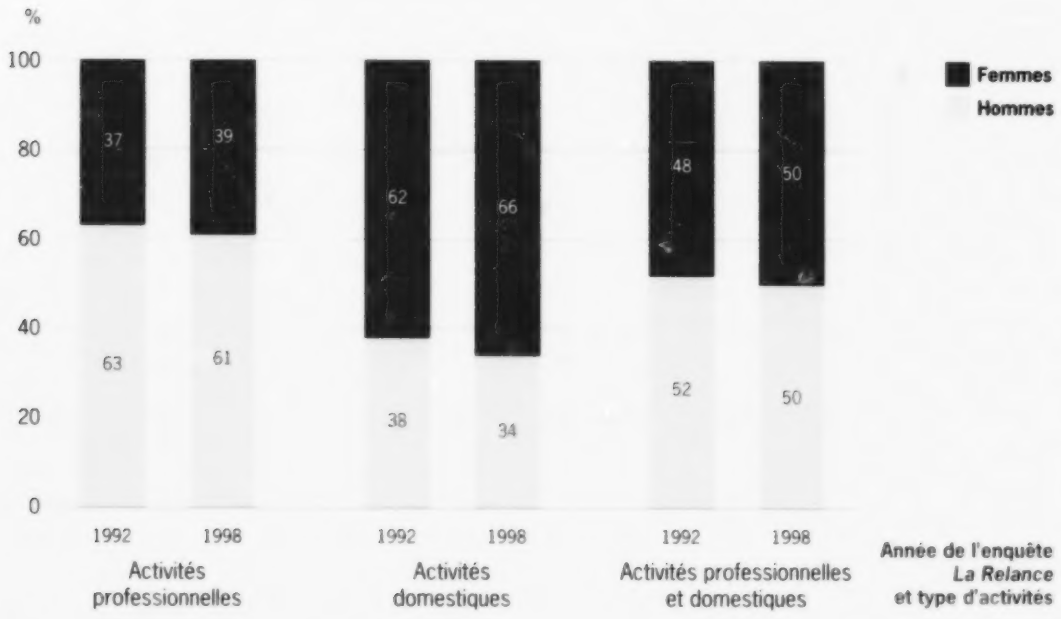

Source : Institut de la statistique du Québec, *Portrait social du Québec, 2001*, chapitre 23, tableau 23.2, p. 519, à partir des données de l'*Enquête sociale générale* 1992 et 1998 de Statistique Canada, fichiers de microdonnées.

TABLEAU 9.4

Moyenne quotidienne d'heures consacrées par les femmes et les hommes aux activités professionnelles et domestiques, chez les personnes de 15 ans ou plus VIVANT EN COUPLE OÙ LES DEUX SONT EN EMPLOI ET AYANT DES ENFANTS, et répartition du temps quotidien des personnes par type d'activités, selon le sexe du parent et le groupe d'âge des enfants, Québec, 1992 et 1998

Sexe du parent et groupe d'âge des enfants	Activités professionnelles		Activités domestiques		Activités professionnelles et domestiques	
	1992	1998[2]	1992	1998[2]	1992	1998[2]
HEURES[1]						
Femmes avec au moins un enfant de moins de 5 ans	4,9	5,9	5,3	4,9	10,1	10,8
Femmes avec enfants de 5 à 19 ans	5,5	6,4	4,1	4,1	9,6	10,5
Hommes avec au moins un enfant de moins de 5 ans	6,1	6,4	3,4	3,7	9,5	10,1
Hommes avec enfants de 5 à 19 ans	5,9	7,9	3,3	2,3	9,3	10,2
Femmes et hommes avec au moins un enfant de moins de 5 ans	11,0	12,3	8,7	8,5	19,7	20,9
Femmes et hommes avec enfants de 5 à 19 ans	11,5	14,2	7,4	6,4	18,9	20,6
% DU TEMPS QUOTIDIEN ASSUMÉ PAR LES PERSONNES						
Femmes avec au moins un enfant de moins de 5 ans	44,0	48,0	60,9	57,0	52,0	51,7
Hommes avec au moins un enfant de moins de 5 ans	56,0	52,0	39,1	43,0	48,2	48,3
Femmes et hommes avec au moins un enfant de moins de 5 ans	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Femmes avec enfants de 5 à 19 ans	47,8	45,1	55,4	64,1	50,8	51,0
Hommes avec enfants de 5 à 19 ans	52,0	55,0	44,6	35,9	49,2	49,0
Femmes et hommes avec enfants de 5 à 19 ans	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

1. Heures d'une journée moyenne représentative des 7 jours de la semaine pour la population totale de participants et de non-participants aux activités productives.

2. Les données de 1998 sont les dernières qui ont été publiées au regard de ces caractéristiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Portrait social du Québec, 2001*, chapitre 23, tableaux 23.3 et 23.5, p. 522 et 526, à partir des données de l'*Enquête sociale générale* 1992 et 1998 de Statistique Canada, fichiers de microdonnées. Les données présentées en minutes ont été converties en heures pour 1992 et 1998.

TABLEAU 9.4

« Au Québec, en 1998, par rapport à ce qu'on observe pour l'ensemble des hommes et des femmes de 15 ans ou plus de toute situation familiale ou matrimoniale, avoir des enfants, notamment des enfants en bas âge, et occuper un emploi se conjuguent, pour les parents de familles biparentales, avec une augmentation d'au moins 3 heures quotidiennement accordées au temps productif, ce qui équivaut à plus de 10 heures par jour (un peu plus de 7 heures pour l'ensemble des femmes et des hommes, voir le tableau 9.1). Toutefois, les femmes en emploi consacrent 0,7 heure de plus par jour que les hommes au temps productif lorsque les enfants ont moins de 5 ans, et 0,3 heure de plus s'ils ont entre 5 et 19 ans.

En 1998, chez les **parents en emploi avec enfants de moins de 5 ans**, la parité est en voie d'être atteinte entre les sexes, les femmes assumant 48 % du temps professionnel effectué. Par rapport à 1992, les mères et les pères d'enfants de moins de 5 ans consacrent respectivement une heure et 0,3 heure de plus par jour aux activités professionnelles. Cette évolution s'est soldée par une diminution de 0,4 heure du temps que les femmes consacrent aux activités domestiques, les hommes ayant réparti l'augmentation de leur temps productif de façon égale entre les activités professionnelles et les activités domestiques.

Toujours en 1998, la situation se révèle radicalement différente lorsque les **enfants ont entre 5 et 19 ans**. Le temps professionnel est assumé encore plus largement par les hommes qu'en 1992 (55 %, comparativement à 52 %). Cette situation s'explique ainsi : chez les femmes en emploi, le temps professionnel a augmenté de 0,9 heure, mais les hommes, quant à eux, ont vu croître le leur de 2 heures par jour. Ainsi, il ne faut pas se surprendre de ce que les femmes consacrent autant d'heures qu'en 1992 aux tâches domestiques (4,1 heures), tout en effectuant plus de temps professionnel, alors que les hommes parviennent à accorder 2 heures de plus aux activités professionnelles en réduisant d'une heure par jour le temps dévolu aux activités domestiques. »

FIGURE 9.4

Répartition du temps quotidien assumé par les personnes de 15 ans ou plus VIVANT EN COUPLE OÙ LES DEUX SONT EN EMPLOI ET AYANT AU MOINS UN ENFANT DE MOINS DE 5 ANS, selon le sexe du parent et le type d'activités, Québec, 1992 et 1998

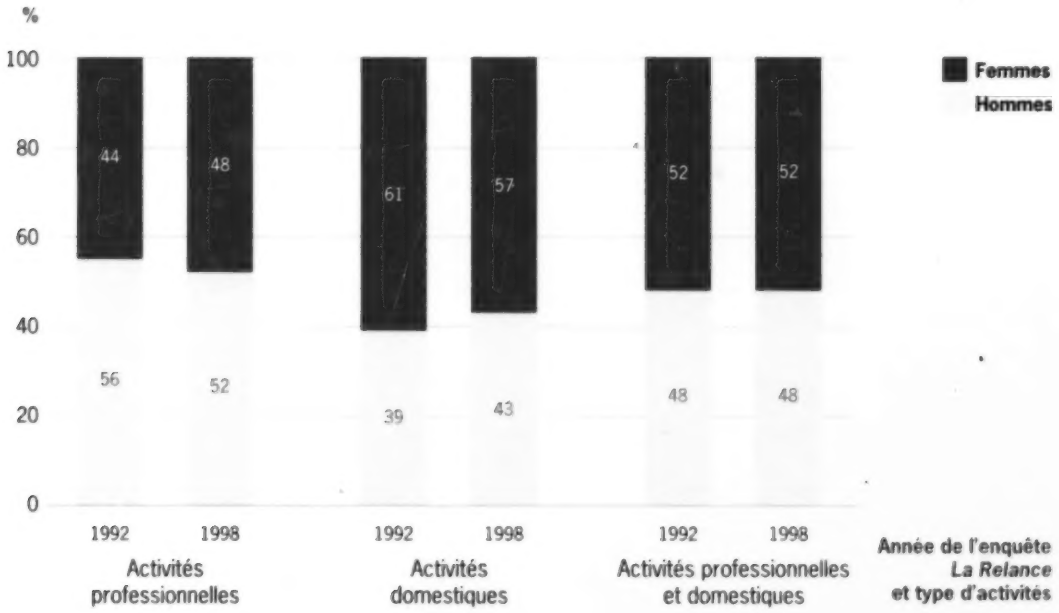

Source : Institut de la statistique du Québec, *Portrait social du Québec, 2001*, chapitre 23, tableaux 23.3 et 23.5, p. 522 et 526, à partir des données de l'*Enquête sociale générale* 1992 et 1998 de Statistique Canada, fichiers de microdonnées.

FIGURE 9.5

Répartition du temps quotidien assumé par les personnes de 15 ans ou plus VIVANT EN COUPLE OÙ LES DEUX SONT EN EMPLOI ET AYANT DES ENFANTS DE 5 À 19 ANS, selon le sexe du parent et le type d'activités, Québec, 1992 et 1998

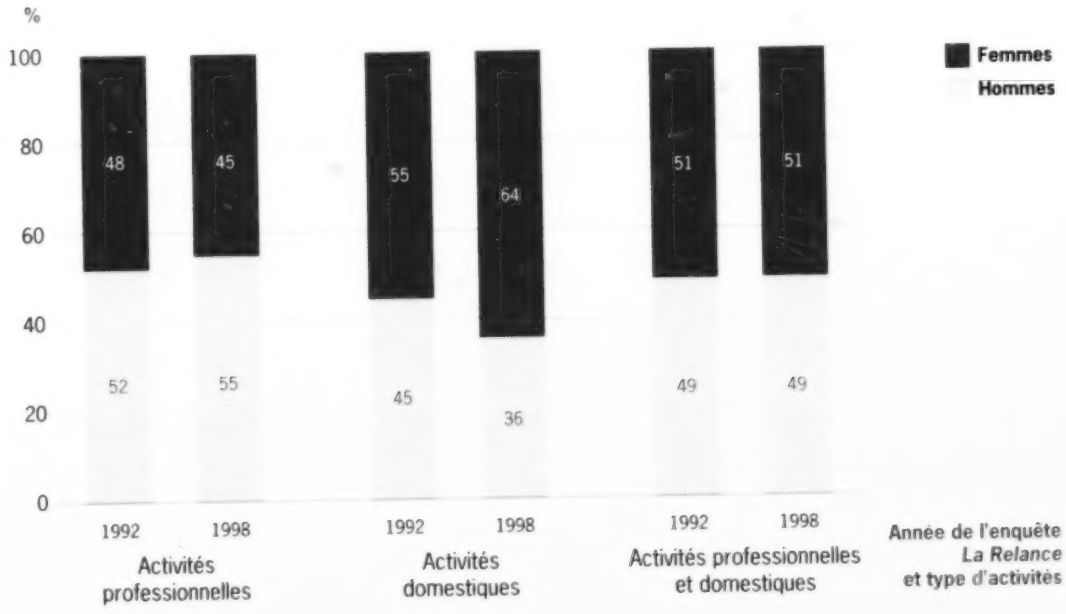

Source : Institut de la statistique du Québec, *Portrait social du Québec, 2001*, chapitre 23, tableaux 23.3 et 23.5, p. 522 et 526, à partir des données de l'*Enquête sociale générale* 1992 et 1998 de Statistique Canada, fichiers de microdonnées.

TABLEAU 9.5

Proportion de la population de 15 ans ou plus dans les familles de recensement[1], selon le nombre d'heures hebdomadaires consacrées, sans rémunération, au soin des personnes âgées, aux travaux ménagers et au soin des enfants, selon le sexe et le groupe d'âge des personnes, Québec, 2001

Sexe et emploi du temps	Groupe d'âge					
	15 ans ou plus	Moins de 35 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans ou plus
	Nombre					
Femmes	**2 339 225**	**797 220**	**552 285**	**461 280**	**278 445**	**250 000**
	%					
HEURES CONSACRÉES[2]						
À offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Aucune	78,6	87,2	74,0	70,4	73,9	81,4
Moins de 5 heures	14,3	10,0	18,3	19,2	14,7	9,5
5 heures ou plus	7,1	2,8	7,7	10,4	11,4	9,1
À faire des travaux ménagers	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Aucune	6,6	10,9	2,9	3,4	4,9	9,4
Moins de 5 heures	17,8	33,1	10,3	10,3	7,9	10,3
De 5 à 14 heures	30,5	30,5	34,2	33,6	24,9	22,6
De 15 à 29 heures	24,9	15,7	30,4	30,3	29,5	26,6
30 heures ou plus	20,2	9,8	22,1	22,4	32,8	31,1
À offrir des soins aux enfants	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Aucune	51,3	53,7	22,3	52,9	71,1	82,7
Moins de 5 heures	11,1	8,3	9,8	17,6	13,2	8,4
De 5 à 14 heures	12,3	7,3	21,5	15,5	9,3	5,5
De 15 à 29 heures	9,7	8,9	19,3	7,2	3,8	1,9
30 heures ou plus	15,6	21,8	27,1	6,9	2,6	1,5

1. Voir « Famille de recensement » au glossaire.
2. Les heures consacrées sans paye et sans salaire.

TABLEAU 9.5 (SUITE)

Proportion de la population de 15 ans ou plus dans les familles de recensement[1], selon le nombre d'heures hebdomadaires consacrées, sans rémunération, au soin des personnes âgées, aux travaux ménagers et au soin des enfants, selon le sexe et le groupe d'âge des personnes, Québec, 2001

Sexe et emploi du temps	Groupe d'âge					
	15 ans ,ou plus	Moins de 35 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans ou plus
	Nombre					
Hommes	**2 268 855**	**760 105**	**489 290**	**439 350**	**295 790**	**284 320**
	%					
HEURES CONSACRÉES[2]						
À offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Aucune	84,4	90,8	81,5	78,0	81,7	85,3
Moins de 5 heures	11,6	7,6	14,2	16,6	12,7	8,7
5 heures ou plus	4,0	1,6	4,3	5,4	5,6	6,0
À faire des travaux ménagers	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Aucune	14,3	21,1	8,4	9,8	12,3	15,7
Moins de 5 heures	31,3	44,4	26,8	27,3	23,8	18,2
De 5 à 14 heures	32,4	24,8	40,1	39,4	33,6	27,1
De 15 à 29 heures	14,8	7,3	18,2	17,2	18,7	21,5
30 heures ou plus	7,1	2,4	6,5	6,3	11,6	17,5
À offrir des soins aux enfants	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Aucune	60,1	69,2	28,2	52,4	76,4	85,3
Moins de 5 heures	13,7	9,1	16,2	21,8	14,2	8,6
De 5 à 14 heures	12,5	8,4	25,3	15,2	6,2	4,0
De 15 à 29 heures	7,4	6,7	16,4	6,0	2,0	1,3
30 heures ou plus	6,3	6,6	13,9	4,5	1,3	0,8

1. Voir « Famille de recensement » au glossaire.

2. Les heures consacrées sans paye et sans salaire.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du tableau 6 de la commande spéciale CO-0738.

TABLEAU 9.5

«Au Québec, en 2001, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à consacrer du temps pour les **soins ou l'aide aux personnes âgées**, et ce, quel que soit leur âge, mais plus particulièrement entre 45 et 64 ans. Cette aide est apportée principalement quand les aidants sont âgés de 45 à 64 ans, surtout dans le cas des femmes.

C'est ainsi que 3 femmes sur 10 (29,6 %) de 45 à 54 ans et un peu plus de 2 hommes sur 10 (22,0 %) du même groupe d'âge consacrent du temps pour les soins et l'aide aux personnes âgées. Entre 55 et 64 ans, ces proportions, un peu moindres, sont respectivement de 26 % pour les femmes et de 18 % pour les hommes. Non seulement la proportion de femmes qui consacrent du temps au soin des personnes âgées est-elle plus importante que celle des hommes, mais les femmes sont proportionnellement presque deux fois (1,8 fois) plus nombreuses à accorder 5 heures ou plus par semaine à ces tâches (7,1 % des femmes, 4 % des hommes). Ce constat vaut quel que soit le groupe d'âge chez les moins de 65 ans.

En outre, proportionnellement deux fois plus d'hommes que de femmes de tous âges ne consacrent aucune heure par semaine aux **travaux ménagers** (6,6 % des femmes et 14,3 % des hommes). Cet écart entre les sexes est parfois plus important chez certains groupes d'âge inférieurs à 65 ans. En outre, les trois quarts (75,6 %) des femmes accordent 5 heures ou plus par semaine à ce créneau d'activités, comparativement à seulement un peu plus de la moitié (54,3 %) des hommes. Entre les âges de 35 et 54 ans, ces proportions sont de près de 9 femmes sur 10 et d'un peu plus de 6 hommes sur 10. Enfin, les jeunes générations de femmes sont moins enclines que les cohortes plus âgées à effectuer 30 heures ou plus par semaine de travaux ménagers, le fait de travailler à l'extérieur ayant certainement contribué à ce changement.

Par ailleurs, les données incluent les personnes avec ou sans enfants, ce qui explique qu'un pourcentage important de femmes et d'hommes ne consacrent aucune heure au soin des enfants. Malgré cette limite, il ressort que dans tous les groupes d'âge, la proportion des femmes accordant du temps au **soin des enfants** est toujours supérieure à celle des hommes, les écarts entre les sexes étant les plus importants chez les moins de 44 ans, une période de la vie où les enfants à la maison sont en plus grand nombre. Proportionnellement 2,3 fois plus de femmes que d'hommes de moins de 35 ans (31 % des femmes et 13 % des hommes) et 1,5 fois plus, chez celles qui ont de 35 à 44 ans (46 % des femmes et 30 % des hommes), consacrent 15 heures ou plus par semaine au soin des enfants.

En somme, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à consacrer du temps aux soins ou à l'aide aux personnes âgées et aux enfants, comme aux travaux ménagers, et non seulement cela, mais elles y consacrent également plus de temps que les hommes ayant les mêmes caractéristiques.»

FIGURE 9.6

Proportion de la population de 15 ans ou plus consacrant du temps, sans rémunération, au soin des enfants et des personnes âgées et aux travaux ménagers, selon le temps consacré, le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2001

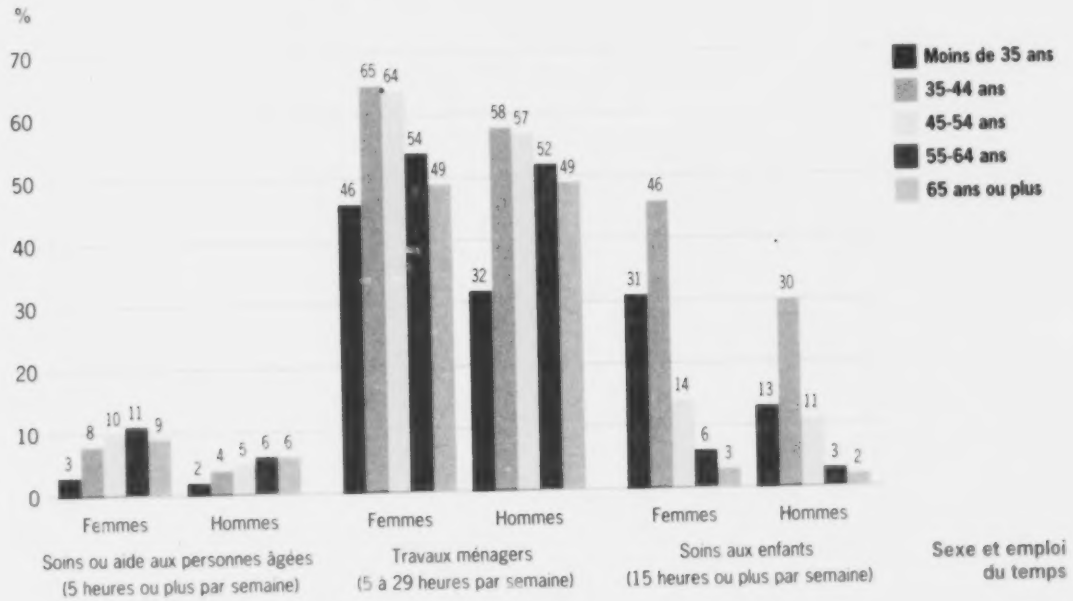

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du tableau 6 de la commande spéciale CO-0738.

TABLEAU 9.6

Nombre des parents, selon la modalité d'emploi et d'études, le sexe des parents et certains groupes d'âge des enfants, proportion de parents en emploi et aux études simultanément, selon le sexe, et proportion de femmes dans chacune des catégories d'emploi et d'études, Québec, 2001

Modalité d'emploi et d'études	Groupe d'âge des enfants[1]			
	0-17 ans	Moins de 2 ans	2-4 ans	5-6 ans
PARENTS EN EMPLOI	**1 108 020**	**164 020**	**269 070**	**218 250**
Mères en couple	443 470	57 085	104 390	86 455
Pères en couple	541 675	101 990	146 580	113 030
Mères seules	96 590	4 165	14 705	14 940
Pères seuls	26 285	780	3 395	3 815
PARENTS EN EMPLOI[2] ET AUX ÉTUDES[3] SIMULTANÉMENT	**84 595**	**14 445**	**23 425**	**17 485**
Mères en couple	39 020	5 305	10 335	8 160
Pères en couple	32 780	8 340	10 595	6 985
Mères seules	11 130	695	2 140	2 090
Pères seuls	1 655	120	350	245
% DE PARENTS EN EMPLOI[2] ET AUX ÉTUDES[3] SIMULTANÉMENT PARMI LES PARENTS EN EMPLOI				
Mères en couple	8,8	9,3	9,9	9,4
Pères en couple	6,1	8,2	7,2	6,2
Mères seules	11,5	16,7	14,6	14,0
Pères seuls	6,3	15,4	10,3	6,4
Total	**7,6**	**8,8**	**8,7**	**8,0**

1. Les nombres de chacune des catégories d'âge ne doivent pas être additionnés, puisqu'un même parent peut se retrouver dans plus d'une catégorie s'il a des enfants dans un ou plusieurs groupes d'âge.
2. En emploi à temps plein : Population active occupée (en emploi) ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence. En emploi à temps partiel : Population active occupée (en emploi) ayant travaillé moins de 30 heures durant la semaine de référence.
3. Voir « Fréquentation scolaire » au glossaire.

« Au Québec, en 2001, quelque 7,6 % des parents en emploi travaillaient et étudiaient simultanément. Plus l'enfant est jeune, plus cette proportion a tendance à être un peu plus élevée : 8,8 % et 8,7 % lorsque l'enfant a moins de 2 ans ou entre 2 et 4 ans, et 8,0 % lorsqu'il a entre 5 et 6 ans. Les parents seuls, plus que les parents en couple, et les femmes, davantage que les hommes, sont concernés par cette conciliation du travail et des études avec la famille. C'est ainsi que plus d'une mère responsable d'une famille monoparentale sur 10 avec enfants de 0 à 17 ans travaille et étudie en même temps. C'est même près de 17 % des mères seules au travail et qui ont un enfant de moins de 2 ans, comparativement à 15,4 % des pères seuls en emploi, qui vivent cette situation.

TABLEAU 9.6 (SUITE)

Nombre des parents, selon la modalité d'emploi et d'études, le sexe des parents et certains groupes d'âge des enfants, proportion de parents en emploi et aux études simultanément, selon le sexe, et proportion de femmes dans chacune des catégories d'emploi et d'études, Québec, 2001

Modalité d'emploi et d'études	Groupe d'âge des enfants[1]			
	0-17 ans	Moins de 2 ans	2-4 ans	5-6 ans
PARMI LES FEMMES EN EMPLOI[2] ET AUX ÉTUDES[3] SIMULTANÉMENT				
% en emploi à temps plein et aux études à temps partiel	64,4	55,3	57,2	60,1
% en emploi à temps plein et aux études à temps plein	14,0	16,4	16,9	14,3
% en emploi à temps partiel et aux études à temps partiel	13,2	14,7	15,2	15,8
% en emploi à temps partiel et aux études à temps plein	8,5	13,6	10,6	9,8
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
PARMI LES HOMMES EN EMPLOI[2] ET AUX ÉTUDES[3] SIMULTANÉMENT				
% en emploi à temps plein et aux études à temps partiel	76,5	66,0	75,1	79,5
% en emploi à temps plein et aux études à temps plein	16,7	23,5	17,4	15,5
% en emploi à temps partiel et aux études à temps partiel	2,9	3,3	3,2	2,5
% en emploi à temps partiel et aux études à temps plein	4,0	7,1	4,2	2,4
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
PARMI LES PERSONNES EN EMPLOI[2] ET AUX ÉTUDES[3] SIMULTANÉMENT				
% de femmes en emploi à temps plein et aux études à temps partiel	55,1	37,2	46,5	51,8
% de femmes en emploi à temps plein et aux études à temps plein	55,0	33,2	52,5	56,6
% de femmes en emploi à temps partiel et aux études à temps partiel	87,0	76,5	84,4	89,8
% de femmes en emploi à temps partiel et aux études à temps plein	75,6	57,6	74,0	85,1
% de femmes	**59,3**	**41,5**	**53,3**	**58,6**

1. Les nombres de chacune des catégories d'âge ne doivent pas être additionnés, puisqu'un même parent peut se retrouver dans plus d'une catégorie s'il a des enfants dans un ou plusieurs groupes d'âge.
2. En emploi à temps plein : Population active occupée (en emploi) ayant travaillé 30 heures ou plus durant la semaine de référence. En emploi à temps partiel : Population active occupée (en emploi) ayant travaillé moins de 30 heures durant la semaine de référence.
3. Voir « Fréquentation scolaire » au glossaire.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du tableau 1 de la commande spéciale CO-0738.

Un peu plus de 6 femmes sur 10 en emploi travaillent à temps plein et étudient à temps partiel, soit une proportion plus faible que celle des hommes de même catégorie (76,5 %). Les hommes au travail et aux études sont également plus enclins que les femmes à travailler à temps plein, tout en étudiant à temps plein, et ce, notamment lorsqu'ils ont des enfants de moins de 2 ans : 23,5 % de ceux qui ont un enfant de moins de 2 ans, presque le quart donc, et 16,7 % de ceux qui ont des enfants de 0 à 17 ans vivent cette réalité. Chez les femmes, ces proportions sont respectivement de 16,4 % et 14,0 %.

TABLEAU 9.6

En somme, un plus grand nombre de femmes que d'hommes travaillent et étudient simultanément, mais lorsque l'enfant a moins de 2 ans plus particulièrement, chez les personnes en couple seulement (selon des données non présentées), les hommes sont plus nombreux à travailler à temps plein tout en étudiant à temps plein ou à temps partiel. Dans toutes les autres situations, les femmes sont en majorité, et en très forte majorité parmi les personnes qui ont un emploi à temps partiel et étudient à temps plein ou à temps partiel. Ces données témoignent de réalités et d'arrangements de vie différents pour les femmes et les hommes en matière de conciliation travail-famille-études. »

FIGURE 9.7

Proportion de parents d'enfants mineurs, en emploi et aux études simultanément, parmi les parents en emploi, selon la situation familiale, le sexe du parent et le groupe d'âge des enfants, Québec, 2001

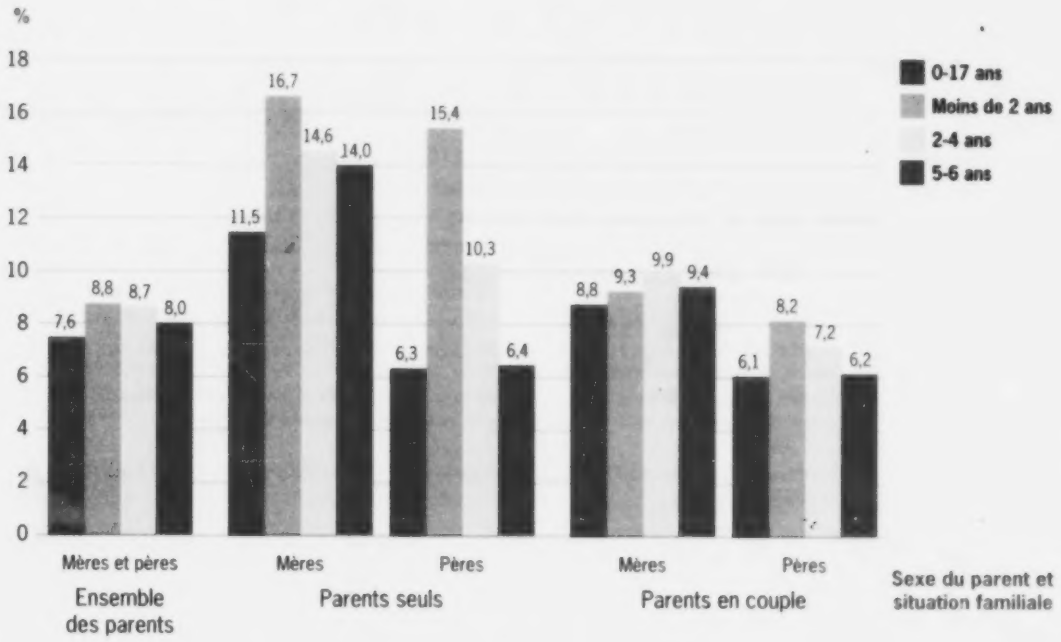

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, compilation effectuée par le MFACF à partir des données du tableau 1 de la commande spéciale C0-0738.

10 Santé

TABLEAU 10.1

Espérance de vie à la naissance et écart femmes/hommes, pour certaines années de la période 1980 à 2005, variation en pourcentage de l'espérance de vie de 1980 à 2005, espérance de vie en bonne santé (sans limitation d'activités) et écart femmes/hommes en 2001, Québec

Sexe	Période				
	1980-1982	1990-1992	2000-2002	2003-2005[p]	Variation (%) 1980-2005
Espérance de vie (en années) à la naissance					
Femmes	78,9	80,8	81,9	82,7	4,8
Hommes	71,2	73,7	76,3	77,6	9,0
Écart femmes/hommes	**7,7**	**7,1**	**5,6**	**5,1**	...

Espérance de vie (en années) en bonne santé (sans limitation d'activités)[1]	2001
Femmes	68,1
Hommes	65,8
Écart femmes/hommes	**2,3**

1. Voir « Espérance de vie en bonne santé (sans limitation d'activités) » au glossaire.

Sources : Institut de la statistique du Québec, site Internet, 25 avril 2006;
Institut national de santé publique du Québec, *Portrait de santé du Québec et de ses régions 2006, Les statistiques*, 2006, p. 213.

« Pour la période 2003 à 2005, l'espérance de vie à la naissance demeure toujours plus élevée pour les femmes que pour les hommes : elle approche 83 ans pour les premières et 78 ans pour les seconds. Toutefois, l'écart entre les sexes se réduit au fil des ans et depuis les années 1980, celle des hommes a connu une hausse plus importante que celle des femmes. Par ailleurs, en 2001, on estimait, selon les conditions du moment, l'espérance de vie en bonne santé, c'est-à-dire de vie sans incapacités ou en dehors d'une institution, à 68 ans pour les femmes et à 66 ans pour les hommes. »

TABLEAU 10.2

Taux de mortalité pour 100 000 personnes de tous âges, selon les principales causes de décès et le sexe, et importance relative de ces décès parmi l'ensemble des décès, Québec, 2004

Principales causes de décès	2004[p]	
	Taux de mortalité pour 100 000 personnes (tous âges)	% des décès par rapport à l'ensemble des décès
FEMMES		
Tumeurs (total)	**223,2**	**30,8**
Dont celles à la trachée, aux bronches et aux poumons	56,3	7,8
Dont celles aux organes digestifs	55,1	7,6
Dont celles au côlon	22,1	3,0
Dont celles au sein	34,0	4,7
Dont celles aux organes génitaux et aux voies urinaires	25,3	3,5
Dont celles aux ovaires	9,4	1,3
Maladies de l'appareil circulatoire (total)	**203,4**	**28,1**
Dont cardiopathies ischémiques	104,1	14,4
Dont infarctus aigu du myocarde	56,7	7,8
Dont maladies cérébrovasculaires	41,3	5,7
Infections de l'appareil respiratoire (total)	**64,1**	**8,8**
Dont celles des voies respiratoires inférieures (bronchite, emphysème et asthme)	35,1	4,8
Maladies du système nerveux	**50,7**	**7,0**
Dont maladie d'Alzheimer	33,4	4,6
Causes externes (total)	**31,3**	**4,3**
Dont causes diverses (autres que suicides, accidents de véhicule à moteur, noyades, chutes, exposition aux flammes, au feu et à la fumée, homicides)	13,5	1,9
Dont lésions auto-infligées (suicides)	7,6	1,1
Dont accidents de véhicule à moteur	5,2	0,7
Maladies de l'appareil digestif (total)	**27,2**	**3,8**
Dont maladies de l'appareil génito-urinaire	14,2	2,0
Dont maladie alcoolique du foie	1,6	0,2
Diabète sucré	**22,4**	**3,1**
Maladies parasitaires ou infectieuses (total)	**18,9**	**2,6**
Dont celles dues au VIH	0,6	0,1

TABLEAU 10.2 (SUITE)

Taux de mortalité pour 100 000 personnes de tous âges, selon les principales causes de décès et le sexe, et importance relative de ces décès parmi l'ensemble des décès, Québec, 2004

Principales causes de décès	2004[p]	
	Taux de mortalité pour 100 000 personnes (tous âges)	% des décès par rapport à l'ensemble des décès
HOMMES		
Tumeurs (total)	**256,3**	**34,6**
Dont celles à la trachée, aux bronches et aux poumons	88,1	11,9
Dont celles aux organes digestifs	68,1	9,2
Dont celles au côlon	22,0	3,0
Dont celles aux organes génitaux et aux voies urinaires	34,9	4,7
Dont celles à la prostate	19,7	2,7
Maladies de l'appareil circulatoire (total)	**202,7**	**27,4**
Dont cardiopathies ischémiques	124,1	16,8
Dont infarctus aigu du myocarde	73,5	9,9
Dont maladies cérébrovasculaires	29,6	4,0
Infections de l'appareil respiratoire (total)	**68,7**	**9,3**
Dont celles des voies respiratoires inférieures (bronchite, emphysème et asthme)	42,1	5,7
Maladies du système nerveux	**29,7**	**4,0**
Dont maladie d'Alzheimer	12,2	1,6
Causes externes (total)	**57,0**	**7,7**
Dont causes diverses (autres que suicides, accidents de véhicule à moteur, noyades, chutes, exposition aux flammes, au feu et à la fumée, homicides)	14,7	2,0
Dont lésions auto-infligées (suicides)	22,4	3,0
Dont accidents de véhicule à moteur	12,2	1,7
Maladies de l'appareil digestif (total)	**27,3**	**3,7**
Dont maladies de l'appareil génito-urinaire	15,1	2,0
Dont maladie alcoolique du foie	5,1	0,7
Diabète sucré	**20,9**	**2,8**
Maladies parasitaires ou infectieuses (total)	**17,9**	**2,4**
Dont celles dues au VIH	2,6	0,4

Source : Institut de la statistique du Québec, site Internet, 27 avril 2006.

TABLEAU 10.2

«Les principales causes de décès pour les femmes et les hommes sont, de loin, les tumeurs (surtout à la trachée, aux bronches, aux poumons et à l'appareil digestif) et les maladies de l'appareil circulatoire (l'homme étant davantage enclin à l'infarctus que la femme). Par ailleurs, même si cela ne s'inscrit pas au rang des principales causes de décès, il ressort que les femmes meurent davantage que les hommes de maladies du système nerveux (dont la maladie d'Alzheimer), alors que le risque de mortalité due à une cause externe (dont le suicide ou les accidents de véhicule à moteur) est davantage associé aux hommes.»

FIGURE 10.1

Taux de mortalité pour 100 000 personnes de tous âges, selon les principales grandes causes de décès et le sexe, Québec, 2004

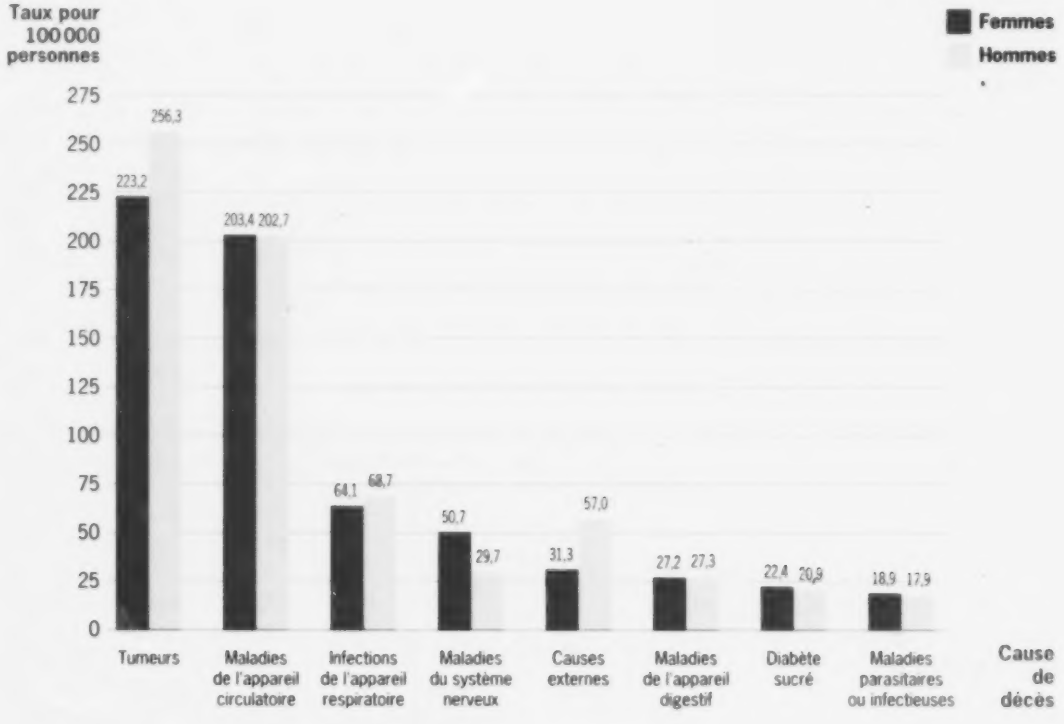

Source : Institut de la statistique du Québec, site Internet, 27 avril 2006.

TABLEAU 10.3

Proportion de personnes déclarant avoir un indice faible ou un indice élevé de soutien social parmi la population de 15 ans ou plus, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 1998[1]

	Sexe	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans ou plus	Total
Population de 15 ans ou plus						
Proportion (%) de personnes déclarant avoir un **indice faible** de soutien social[2]	Femmes	13,6	18,6	18,5	15,9	**17,4**
	Hommes	15,8	24,6	26,5	15,4	**22,5**
Proportion (%) de personnes déclarant avoir un **indice élevé** de soutien social[2]	Femmes	86,4	81,4	81,5	84,1	**82,6**
	Hommes	84,3	75,4	73,5	84,6	**77,5**

1. Année la plus récente pour laquelle de telles données existent.
2. Composantes de l'indice : fréquence des rencontres, solitude durant les temps libres, satisfaction quant à la vie sociale, présence d'amis, satisfaction dans les rapports avec les amis, nombre de confidents, nombre de personnes pouvant aider au besoin, nombre de personnes démontrant de l'affection. Les résultats se fondent sur les perceptions que les personnes ayant fait l'objet de l'enquête ont déclaré avoir.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux et Institut de la statistique du Québec, *La santé des hommes au Québec*, à partir de l'*Enquête sociale et de santé 1998* de l'Institut de la statistique du Québec, 2005, tableau 4.10, p. 50.

« Au Québec, en 1998, ce sont les hommes qui, en plus grande proportion, déclarent avoir un indice faible de soutien social, soit plus d'un sur 5 (22,5 %, comparativement à 17,4 % des femmes), un indice faible se traduisant, *grosso modo*, par un réseau social plus restreint et des liens moins fréquents avec les proches, une plus grande solitude et une moins grande satisfaction par rapport à sa vie sociale. »

TABLEAU 10.4

Proportion de personnes de 15 ans ou plus ayant certaines habitudes de vie, selon le sexe, Québec, 1998

Habitude de vie	Sexe	1998[1] (%)
Proportion de personnes déclarant avoir de moyennes ou de mauvaises habitudes alimentaires	Femmes	13,6
	Hommes	17,1
Proportion de personnes ayant les deux niveaux[2] les plus élevés d'activité physique associée au travail	Femmes	20,6
	Hommes	36,4
Proportion de personnes ayant un poids excessif	Femmes	23,8
	Hommes	32,4
Proportion de personnes ayant un poids insuffisant	Femmes	18,2
	Hommes	8,6
Proportion de personnes déclarant fumer 26 cigarettes ou plus par jour	Femmes	7,5
	Hommes	15,0
Proportion de personnes déclarant prendre 14 consommations ou plus sur 7 jours	Femmes	4,6
	Hommes	15,0
Proportion de personnes consommant des drogues (au moment de l'enquête)	Femmes	14,5
	Hommes	20,3
Proportion de personnes déclarant avoir plus d'un partenaire sexuel au cours d'une période de 12 mois, parmi la population hétérosexuelle ayant déjà eu des relations sexuelles avec pénétration	Femmes	7,9
	Hommes	11,2

1. Année la plus récente pour laquelle de telles données existent.

2. Quatre niveaux ont été déterminés selon les exigences physiques associées au travail, allant de 1, le moins exigeant, à 4, le plus exigeant.

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux et Institut de la statistique du Québec, *La santé des hommes au Québec*, à partir de l'*Enquête sociale et de santé 1998* de l'Institut de la statistique du Québec, 2005, tableaux 5.1 et 5.2 et figure 5.2; ministère de la Santé et des Services sociaux et Institut de la statistique du Québec, *Santé et conditions de vie des Québécoises, Portrait d'hier à aujourd'hui*, à partir de l'*Enquête sociale et de santé 1998* de l'Institut de la statistique du Québec, 2005, tableaux 4.5, 4.8, 4.10 et 4.11.

TABLEAU 10.4

« Sans qu'il faille minimiser l'importance de certains comportements à risque pour les femmes, il appert qu'en 1998, en matière de santé physique, les hommes québécois paraissent plus à risque que les femmes, compte tenu de leurs habitudes de vie, comme en font foi les statistiques suivantes.

Plus d'un nomme sur 3 (36,4 %) et seulement une femme sur 5 (20,6 %) se classent parmi les personnes affichant les deux niveaux les plus élevés d'activité physique liée au travail. Une plus grande proportion d'hommes, soit un peu moins d'un sur 5 (17,1 %, comparativement à 13,6 % de femmes) déclarent avoir de moyennes ou de mauvaises habitudes alimentaires. Le tiers des hommes (32,4 %) affichent un poids excessif, comparativement à moins d'une femme sur 4 (23,8 %), les femmes étant proportionnellement beaucoup plus nombreuses, toutefois, à avoir un poids insuffisant (18,2 %, par rapport à 8,6 % des hommes).

Un pourcentage deux fois plus élevé d'hommes (15,0 %, comparativement à 7,5 % de femmes) déclarent fumer 26 cigarettes ou plus par jour, alors qu'une proportion trois fois plus élevée d'hommes (15,0 %) que de femmes (4,6 %) affirment prendre 14 consommations ou plus par période de 7 jours. Un sur 5 (20,3 %) consommait des drogues au moment de l'enquête (par rapport à 14,5 % des femmes) et plus d'un sur 10 (11,2 %, comparativement à 7,9 % des femmes) déclare avoir eu plus d'une partenaire sexuelle au cours d'une période de 12 mois. »

FIGURE 10.2

Proportion de personnes de 15 ans ou plus ayant certaines habitudes de vie, selon le sexe, Québec, 1998

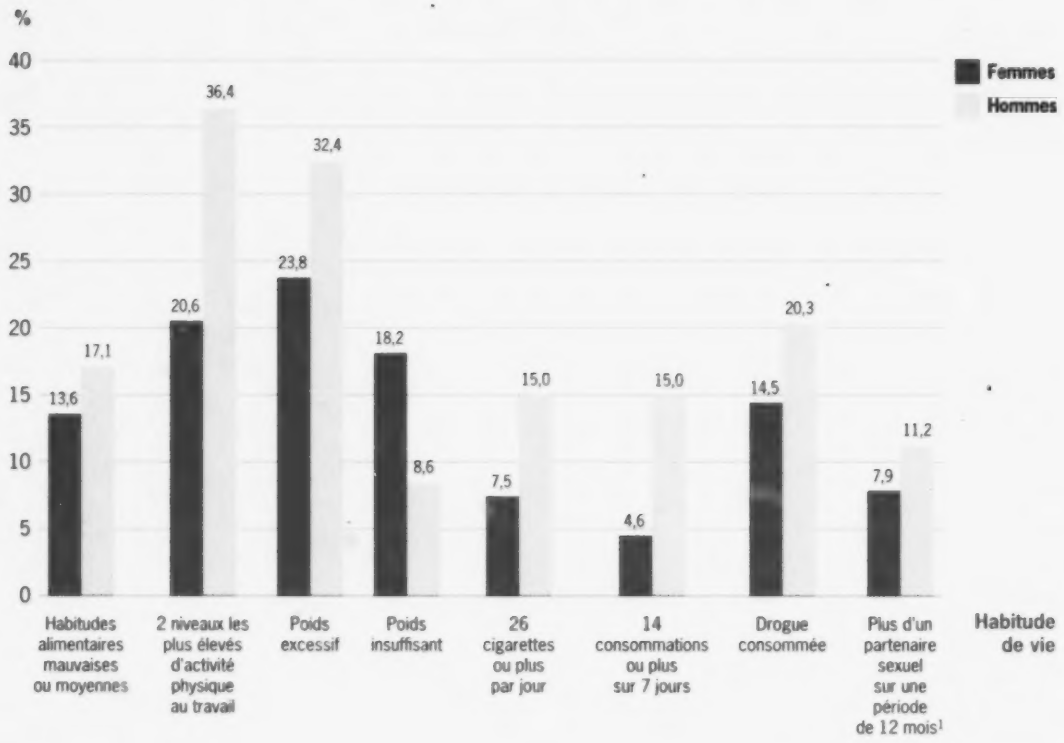

1. Parmi la population hétérosexuelle ayant déjà eu des relations sexuelles avec pénétration.

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux et Institut de la statistique du Québec, *La santé des hommes au Québec*, à partir de l'*Enquête sociale et de santé 1998* de l'Institut de la statistique du Québec, 2005, tableaux 5.1 et 5.2 et figure 5.2; ministère de la Santé et des Services sociaux et Institut de la statistique du Québec, *Santé et conditions de vie des Québécoises, Portrait d'hier à aujourd'hui*, à partir de l'*Enquête sociale et de santé 1998* de l'Institut de la statistique du Québec, 2005, tableaux 4.5, 4.8, 4.10 et 4.11.

TABLEAU 10.5

Proportion de personnes de 15 ans ou plus se percevant comme ayant plus d'un problème de santé, plus d'un problème de santé de longue durée ou des problèmes de santé mentale, selon le sexe, Québec, 1998

Perception de l'état de santé	Sexe	1998[1] (%)
Proportion de personnes ayant plus d'un problème de santé	Femmes	52,7
	Hommes	35,6
Proportion de personnes ayant plus d'un problème de santé de longue durée	Femmes	42,7
	Hommes	27,2
Proportion de personnes ayant une perception moyenne ou mauvaise de leur santé mentale	Femmes	9,0
	Hommes	7,2
Proportion de personnes ayant un niveau élevé de détresse psychologique	Femmes	22,8
	Hommes	17,3
Proportion de personnes déclarant avoir eu des idées suicidaires sérieuses au cours d'une période de 12 mois	Femmes	3,9
	Hommes	3,9

1. Année la plus récente pour laquelle de telles données existent.

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux et Institut de la statistique du Québec, *La santé des hommes au Québec*, à partir de l'*Enquête sociale et de santé 1998* de l'Institut de la statistique du Québec, 2005, tableaux 6.2 et 6.3;
ministère de la Santé et des Services sociaux et Institut de la statistique du Québec, *Santé et conditions de vie des Québécoises, Portrait d'hier à aujourd'hui*, à partir de l'*Enquête sociale et de santé 1998* de l'Institut de la statistique du Québec, 2005, tableaux 5.2 et 5.5.

« De façon générale, comparativement aux hommes, qui sont plus exposés sur le plan de la santé physique, les femmes paraissent plus vulnérables en matière de santé mentale ou psychologique (exception faite du suicide proprement dit, lequel est plus fréquent chez les hommes – données non présentées).

Un peu plus de la moitié des femmes (52,7 %) de 15 ans ou plus, comparativement à un peu plus du tiers (35,6 %) des hommes, déclarent être en proie à plus d'un problème de santé, les femmes étant proportionnellement plus nombreuses (42,7 %) à souffrir de plus d'un problème de santé de longue durée que les hommes (27,2 %).

Enfin, une proportion plus élevée des femmes ont une perception moyenne ou mauvaise de leur santé mentale (9,0 %, comparativement à 7,2 % des hommes), et plus d'une femme sur 5 (22,8 %, comparativement à 17,3 % des hommes) affiche un niveau élevé de détresse psychologique. »

TABLEAU 10.6

Proportion de personnes de 15 ans ou plus, selon le recours aux services de santé et sociaux et le sexe, Québec, 1998

	Sexe	1998[1] (%)
Proportion de personnes ayant consulté au moins un professionnel de la santé durant les 2 semaines précédant l'enquête	Femmes	29
	Hommes	21
Proportion de personnes hospitalisées pour des lésions au cours des 12 mois précédant l'enquête	Femmes	6
	Hommes	15
Proportion de personnes connaissant Info-Santé	Femmes	80
	Hommes	69
Proportion de personnes ayant eu recours à Info-Santé	Femmes	38
	Hommes	20

1. Année la plus récente pour laquelle de telles données existent.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux et Institut de la statistique du Québec, *La santé des hommes au Québec*, à partir de l'*Enquête sociale et de santé 1998* de l'Institut de la statistique du Québec, 2005, p. 144-149.

« Le recours aux services de santé et sociaux se traduit un peu différemment dans le cas des femmes et des hommes.

Une proportion plus importante des hommes ont été hospitalisés dans les 12 mois précédant l'enquête, notamment pour des lésions (15 % des hommes, 6 % des femmes).

Les femmes, quant à elles, demandent plus d'aide ou s'informent un peu plus. C'est ainsi qu'un plus grand pourcentage d'entre elles connaissent Info-Santé (80 % des femmes, 69 % des hommes), et elles sont presque deux fois plus nombreuses que les hommes à y recourir (38 % d'entre elles, 20 % d'entre eux). »

FIGURE 10.3

Proportion de personnes de 15 ans ou plus déclarant avoir un indice faible[1] de soutien social et ayant recours à divers services de santé ou sociaux, selon le sexe, Québec, 1998

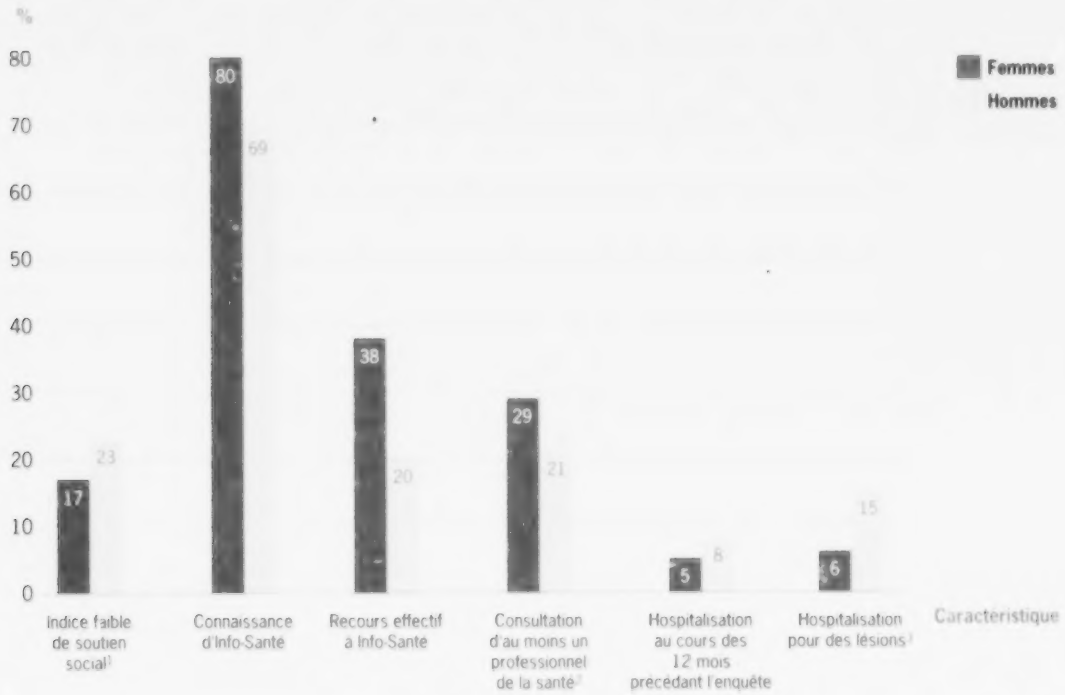

1. Composantes de l'indice : fréquence des rencontres, solitude durant les temps libres, satisfaction quant à la vie sociale, présence d'amis, satisfaction dans les rapports avec les amis, nombre de confidents, nombre de personnes pouvant aider au besoin, nombre de personnes démontrant de l'affection.
2. Durant les 2 semaines précédant l'enquête.
3. Au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux et Institut de la statistique du Québec, *La santé des hommes au Québec*, à partir de l'*Enquête sociale et de santé 1998* de l'Institut de la statistique du Québec, 2005, p. 144-149 et tableau 4.10.

11 Violence conjugale et agressions sexuelles

TABLEAU 11.1

Indicateurs relatifs à la violence conjugale déclarée[1], selon le sexe, Québec, 2001, et quelques comparaisons avec 1997 et 2004

Indicateur	Sexe	1997	2001	2004
% de victimes déclarées de violence conjugale	Femmes	87%	85%	84%
	Hommes	13%	15%	16%
	Total	100%	100%	100%
Taux de victimisation (nombre de victimes déclarées de violence conjugale par 100 000 personnes)	Femmes	365	431	418
	Hommes	56	82	85
% de victimes déclarées de violence conjugale Parmi les personnes victimes de crimes contre la personne	Femmes	..	39%	..
	Hommes	..	7%	..
% de personnes victimes de violence conjugale Parmi les personnes **victimes d'enlèvement et de séquestration**	Femmes	..	42%	..
	Hommes	..	3%	..
Parmi les **personnes victimes de meurtre ou de tentative de meurtre**	Femmes	..	40%	..
	Hommes	..	4%	..
Parmi les personnes **victimes de menaces**	Femmes	..	35%	..
	Hommes	..	6%	..
Parmi les personnes **victimes d'agressions sexuelles**	Femmes	..	8%	..
	Hommes	..	1%	..

1. La violence conjugale déclarée fait référence aux plaintes déposées auprès des corps policiers, ce qui ne constitue qu'un volet de la réalité.

Sources : Ministère de la Sécurité publique, *La violence conjugale, statistiques 2001*, 2002, p. 9, 11, 13, 17, 21, 35 et 43, site Internet; ministère de la Sécurité publique, *La criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec, statistiques 2004*, janvier 2006, p. III et 27 et tableau C, site Internet.

Note : Lire le préambule de la section des faits saillants consacrée au chapitre 11.

« Au Québec, bon an, mal an, les victimes déclarées de violence conjugale sont des femmes, dans plus de 4 cas sur 5. Toutefois, la proportion de déclarations masculines augmente depuis 1999.

Le taux de victimisation, soit le nombre de victimes par 100 000 personnes, est au moins cinq fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes, mais il s'agit, il faut le rappeler, des cas signalés, ceux-ci l'étant davantage chez les femmes que chez les hommes. Toutefois, le taux masculin de victimisation subit une hausse depuis 1999.

TABLEAU 11.1

Chez les femmes, les cas déclarés de violence conjugale constituaient, en 2001, 39% des cas de crimes contre la personne, comparativement à 7% chez les hommes.

Parmi les cas déclarés de victimes d'enlèvement et de séquestration, de meurtre et de tentative de meurtre, de menaces et d'agressions sexuelles, la proportion de victimes de violence conjugale est toujours nettement plus importante chez les femmes que chez les hommes. »

TABLEAU 11.2

Indicateurs relatifs à la violence conjugale déclarée[1] (auteurs présumés, victimes de blessures), selon le sexe, Québec, 2001

Indicateur	Sexe	2001
% d'auteurs présumés d'actes de violence conjugale	Femmes	12,5%
	Hommes	87,5%
	Total	100,0%
Taux de perpétration par 100 000 personnes (nombre d'auteurs présumés par 100 000 personnes) d'actes de **violence conjugale faite aux FEMMES**	Auteurs féminins	6,9
	Auteurs masculins	402,6
	Sexes réunis	201,1
Taux de perpétration par 100 000 personnes (nombre d'auteurs présumés par 100 000 personnes) d'actes de **violence conjugale faite aux HOMMES**	Auteurs féminins	51,0
	Auteurs masculins	18,0
	Sexes réunis	34,9
% de victimes de violence conjugale qui ont subi des blessures graves ou ayant causé la mort	Femmes	3,1%
	Hommes	5,1%

1. La violence conjugale déclarée fait référence aux plaintes déposées auprès des corps policiers, ce qui ne constitue qu'un volet de la réalité.

Sources : Ministère de la Sécurité publique, *La violence conjugale, statistiques 2001*, 2002, p. 9, 11, 13, 17, 21, 35 et 43, site Internet; ministère de la Sécurité publique, *La criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec, statistiques 2004*, janvier 2006, p. III et 27 et tableau C, site Internet.

Note : Lire le préambule de la section des faits saillants consacrée au chapitre 11.

TABLEAU 11.2

«En 2001, les femmes représentaient seulement 12,5% des auteurs (déclarés) présumés d'actes de violence conjugale, comparativement à 87,5% chez les hommes.

Toujours en 2001, la proportion de victimes de violence conjugale qui ont subi des blessures graves ou ayant causé la mort est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (5% des hommes, comparativement à 3% des femmes). Ce constat, à l'opposé de celui obtenu par l'*Enquête sociale générale* (au Canada), suggère que les hommes qui subissent des blessures physiques ont davantage tendance à signaler à la police la violence conjugale dont ils sont victimes que ceux qui ne sont pas blessés*.»

* Ces explications sont fournies dans la source d'où sont tirées les données.

FIGURE 11.1

Répartition des victimes déclarées de violence conjugale, selon le sexe, Québec, 1997, 2001 et 2004

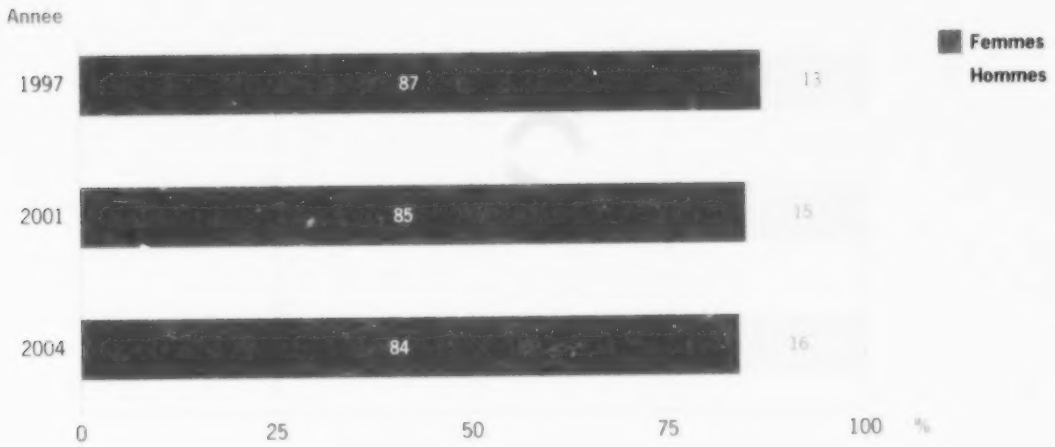

Sources: Ministère de la Sécurité publique, *La criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec, statistiques 2004*, janvier 2006, p. III et 27 et tableau C, site Internet;
ministère de la Sécurité publique, *La violence conjugale, statistiques 2001*, 2002, p. 9, 11, 13, 17, 21, 35 et 43, site Internet.

TABLEAU 11.3

Taux de victimisation (nombre de victimes par 100 000 personnes) de violence conjugale et répartition en pourcentage, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2001, et quelques informations pour 1997 et 2004

Groupe d'âge	Taux de victimisation (par 100 000 personnes)		% de victimes, selon le groupe d'âge	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1997				
12-17 ans	132,4	19,3	..	..
18-24 ans	739,9	64,0	..	..
25-29 ans	803,2	103,1	..	..
30-39 ans	664,8	96,2	..	..
40-49 ans	333,6	59,4	..	..
50-59 ans	124,1	32,1	..	..
60-69 ans	42,0	13,8	..	..
70 ans ou plus	18,4	7,0	..	..
Tous âges (12 ans ou plus)	**365,2**	**55,5**	..	..
2001				
12-17 ans	193,4	26,7	3,6	2,9
18-24 ans	894,1	105,6	22,0	15,0
25-29 ans	870,2	128,7	14,7	12,6
30-39 ans	852,7	150,3	33,9	34,2
40-49 ans	431,7	95,8	19,2	23,5
50-59 ans	136,5	43,0	4,8	8,0
60-69 ans	57,4	23,6	1,3	2,7
70 ans ou plus	17,0	10,0	0,5	1,0
Tous âges (12 ans ou plus)	**430,8**	**81,5**	**100,0**	**100,0**
2004				
12-17 ans	..	..	4,0	2,0
18-24 ans	..	..	22,0	13,0
25-29 ans	..	..	16,0	13,0
30-39 ans	..	..	31,0	34,0
40-49 ans	..	..	20,0	26,0
50-59 ans	..	..	6,0	9,0
60-69 ans	..	..	1,0	2,0
70 ans ou plus	..	..	1,0	1,0
Tous âges (12 ans ou plus)	..	..	**100,0**	**100,0**

Sources : Ministère de la Sécurité publique, *La violence conjugale, statistiques 2001*, 2002, p. 11, 14 et 45, site Internet; ministère de la Sécurité publique, *La criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec, statistiques 2004*, janvier 2006, p. III et 27 et tableau C, site Internet.

Note : Lire le préambule de la section des faits saillants consacrée au chapitre 11.

TABLEAU 11.3

« Au Québec, en 2004, dans environ 7 cas sur 10 (73 %) pour les femmes, et 6 cas sur 10 (62 %) pour les hommes, les victimes de violence conjugale sont relativement jeunes, c'est-à-dire qu'elles ont moins de 40 ans (fait confirmé par l'*Enquête sociale générale*, au Canada). Ces proportions étaient sensiblement les mêmes en 2001. »

TABLEAU 11.4

Répartition en pourcentage des victimes de violence conjugale, selon la relation avec l'auteur présumé, Québec, 2001

Sexe	Relation avec l'auteur présumé (%)[1]			
	Conjoint/ conjointe	Ex-conjoint/ ex-conjointe	Ami/amie intime	Total
Femmes	47,1	41,6	11,3	**100,0**
Hommes	36,5	43,6	19,9	**100,0**

1. On ne précise pas, pour ces statistiques, l'importance des couples de même sexe

Source : Ministère de la Sécurité publique, *La violence conjugale, statistiques 2001*, p. 19, site Internet.

Note : Lire le préambule de la section des faits saillants consacrée au chapitre 11.

« Au Québec, en 2001, la violence conjugale exercée sur les femmes l'est d'abord par le conjoint/ la conjointe (47 %) et presque autant par l'ex-conjoint/l'ex-conjointe (42 %), alors que celle qui est faite à l'encontre des hommes l'est d'abord par l'ex-conjointe/l'ex-conjoint (44 %) ou la conjointe/le conjoint (37 %). Dans les autres cas, il s'agit de l'amie/ami intime. »

TABLEAU 11.5

Indicateurs relatifs aux agressions sexuelles, Québec, 2004, et quelques comparaisons avec 1997 et 2001

Indicateur	Sexe et groupe d'âge	1997	2001	2004[1]
Nombre total de victimes déclarées d'infractions sexuelles	Sexes réunis	4 146	4 653	5 247
% de victimes déclarées d'infractions sexuelles	Femmes	..	..	82
	Hommes	..	..	18
Taux d'infractions sexuelles (nombre de victimes par 100 000 personnes), selon l'âge des victimes	Femmes de moins de 18 ans	247	308	364
	Femmes de 18 ans ou plus	43	47	50
	Femmes de tous âges	89	102	112
	Hommes de moins de 18 ans	80	85	96
	Hommes de 18 ans ou plus	5	4	5
	Hommes de tous âges	23	22	24

1. En 2004, les données par sexe excluent 71 victimes dont l'âge est inconnu.

Source : Ministère de la Sécurité publique, *Statistiques 2004, Les agressions sexuelles au Québec*, janvier 2006, tableaux 1 et 2, et tableau 2 des statistiques complémentaires sur les infractions sexuelles diffusées pour la période 1997 à 2004, site Internet.

« Au Québec, en 2004, on dénombrait 5 247 victimes déclarées d'agressions sexuelles, ce qui représente une hausse des déclarations par rapport aux années antérieures, de 26,6 % entre 1997 et 2004. Il y aurait ainsi 4,5 fois plus de victimes de sexe féminin (82 %) que de sexe masculin (18 %).

Le taux d'infractions sexuelles, en croissance, est considérablement plus important chez les femmes et les hommes de moins de 18 ans que parmi les personnes de 18 ans ou plus. Chez les femmes, ce taux est 7 fois plus élevé pour celles qui ont moins de 18 ans que pour celles de 18 ans ou plus. »

TABLEAU 11.6

Indicateurs relatifs aux agressions sexuelles (auteurs présumés, victimes blessées), selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2004

Indicateur	Sexe et groupe d'âge	2004[1]
% de victimes blessées	Femmes	32
	Hommes	30
Répartition (%) des auteurs présumés d'infractions sexuelles	Femmes	3
	Hommes	97
	Total	100
Répartition (%) par âge des auteurs présumés	Femmes de moins de 18 ans	40
	Femmes de 18 ans ou plus	60
	Femmes de tous âges	100
	Hommes de moins de 18 ans	23
	Hommes de 18 ans ou plus	77
	Hommes de tous âges	100

1. En 2004, les données par sexe excluent 71 victimes dont l'âge est inconnu.

Source : Ministère de la Sécurité publique, *Statistiques 2004, Les agressions sexuelles au Québec*, janvier 2006, tableaux 8 et 18 des statistiques complémentaires sur les infractions sexuelles diffusées pour la période 1997 à 2004, site Internet.

« En 2004, 32 % des femmes et 30 % des hommes subissent des blessures dont la gravité est inconnue dans 60 % des cas (données non présentées).

Les auteurs présumés sont de sexe masculin dans 97 % des cas, et ils sont âgés de 18 ans ou plus dans une proportion de 77 %. »

Annexe méthodologique : Les indices pondéré et standardisé de ségrégation*

Indice pondéré de ségrégation (IPS)

L'indice pondéré de ségrégation (IPS), encore appelé indice brut de ségrégation, peut être interprété comme le pourcentage de femmes (ou d'hommes) qui devraient changer de profession afin que la répartition des deux groupes, entre les différentes professions, soit proportionnelle à leur représentation respective au sein de la population active.

Cet indice peut prendre une valeur de 0% à 100%. Par exemple, si les femmes et les hommes représentent respectivement 40% et 60% de la main-d'œuvre et que leur distribution est de 40% et de 60% à l'intérieur de chacune des professions, l'IPS sera de 0%. On pourra donc en conclure qu'il n'y a pas de ségrégation professionnelle entre les hommes et les femmes sur le marché du travail. Par contre, si toutes les femmes sont cantonnées dans quelques professions et les hommes dans les autres, on obtiendra un IPS de 100%, ce qui correspond à une ségrégation totale.

L'IPS est calculé de la façon suivante :

$$IPS = \frac{\sum \left| \frac{H_a}{H} - \frac{F_a}{F} \right|}{2} (100)$$

Où :

H_a est le nombre de membres de la population active masculine dans la profession « a »;
H représente la population active masculine totale;
F_a est le nombre de membres de la population active féminine dans la profession « a »;
F représente la population active féminine totale.

TABLEAU 12.1
Illustration du calcul de l'IPS

Profession	Population H	Population F
1	42 000	18 000
2	12 000	8 000
3	24 000	6 000
4	45 000	5 000
5	12 000	28 000
Total :	135 000	65 000

* Louise PAQUETTE (Secrétariat à la condition féminine), *La situation socio-économique des femmes : faits et chiffres – Annexe II*, Québec, Les Publications du Québec, 1989, 168 p. Les pages 141 à 145 de l'annexe II du document sont reprises intégralement.

Le tableau qui suit permet de visualiser les opérations nécessaires au calcul de l'IPS.

Profession	$\frac{H_a}{H}$		$\frac{F_a}{F}$		Écart absolu
1	$\frac{42\,000}{135\,000}$	= 0,31	$\frac{18\,000}{65\,000}$	= 0,28	0,03
2	$\frac{12\,000}{135\,000}$	= 0,09	$\frac{8\,000}{65\,000}$	= 0,12	0,03
3	$\frac{24\,000}{135\,000}$	= 0,18	$\frac{6\,000}{65\,000}$	= 0,09	0,09
4	$\frac{45\,000}{135\,000}$	= 0,33	$\frac{5\,000}{65\,000}$	= 0,08	0,25
5	$\frac{12\,000}{135\,000}$	= 0,09	$\frac{28\,000}{65\,000}$	= 0,43	0,34
			Sommation des écarts absolus :		0,74

Donc : IPS = $\frac{0,74}{2}$ (100) = 0,37 ou 37 %

Indice standardisé de ségrégation (ISS)

L'indice standardisé de ségrégation (ISS) indique, quant à lui, le pourcentage de femmes (ou d'hommes) qui devraient changer de profession pour que les femmes et les hommes soient distribués dans les différentes professions conformément à leur représentation respective au sein de la population active, mais on suppose ici que chacune des professions est composée du même nombre de personnes.

Pour illustrer cet indice, supposons que le marché du travail ne contient que deux professions, soit la profession « a » où se retrouvent 200 travailleurs : 180 hommes et 20 femmes, et la profession « b » qui compte 50 000 personnes : 30 000 hommes et 20 000 femmes.

L'IPS, présenté précédemment, sera davantage touché par le degré de ségrégation qui prévaut dans la profession « b », et ce, en raison du poids relatif plus grand de cette profession. Par contre, l'ISS, en « standardisant » les deux professions, c'est-à-dire en leur accordant la même taille, donc le même poids relatif, sera davantage touché par la profession « a » où le degré de ségrégation est plus grand.

Par conséquent, le degré de ségrégation occupationnelle est non seulement touché par la composition sexuelle de chacune des professions mais aussi par la relation entre la taille relative (structure occupationnelle) et la composition sexuelle des professions.

En fait, l'ISS contrôle l'effet structurel en traitant toutes les professions comme si elles avaient la même taille. Pour ce faire, chaque profession compte, hypothétiquement, 1 000 individus, hommes et femmes, qui sont répartis de façon à respecter le ratio actuel des femmes et des hommes présents dans l'occupation.

Voici donc l'ISS :

$$\text{ISS} = \frac{\sum \left| \left(\frac{H_a}{H_a + F_a} \cdot (1\,000) \right) \Big/ \sum \left(\frac{H_a}{H_a + F_a} (1\,000) \right) - \left(\frac{F_a}{H_a + F_a} (1\,000) \right) \Big/ \sum \left(\frac{F_a}{H_a + F_a} (1\,000) \right) \right|}{2}$$

Les variables H, F, H_a et F_a sont les mêmes que celles utilisées pour le calcul de l'IPS.

TABLEAU 12.2

Illustration du calcul de l'ISS à partir du même exemple utilisé pour le calcul de l'IPS

	$\left(\frac{H_a}{H_a + F_a}\right)(1\,000)$	$\left(\frac{H_a}{H_a + F_a}(1\,000)\right) \Big/ \sum\left(\frac{H_a}{H_a + F_a}(1\,000)\right)$	$\left(\frac{F_a}{H_a + F_a}\right)(1\,000)$	$\left(\frac{F_a}{H_a + F_a}(1\,000)\right) \Big/ \sum\left(\frac{F_a}{H_a + F_a}(1\,000)\right)$	Écart absolu
1	$\frac{42\,000}{60\,000}(1\,000) = 700$	$\frac{700}{3\,300} = 0{,}212$	$\frac{18\,000}{60\,000}(1\,000) = 300$	$\frac{300}{1\,700} = 0{,}176$	0,036
2	$\frac{12\,000}{20\,000}(1\,000) = 600$	$\frac{600}{3\,300} = 0{,}182$	$\frac{8\,000}{20\,000}(1\,000) = 400$	$\frac{400}{1\,700} = 0{,}235$	0,053
3	$\frac{24\,000}{30\,000}(1\,000) = 800$	$\frac{800}{3\,300} = 0{,}242$	$\frac{6\,000}{30\,000}(1\,000) = 200$	$\frac{200}{1\,700} = 0{,}118$	0,124
4	$\frac{45\,000}{50\,000}(1\,000) = 900$	$\frac{900}{3\,300} = 0{,}273$	$\frac{5\,000}{50\,000}(1\,000) = 100$	$\frac{100}{1\,700} = 0{,}059$	0,214
5	$\frac{12\,000}{40\,000}(1\,000) = 300$	$\frac{300}{3\,300} = 0{,}091$	$\frac{28\,000}{40\,000}(1\,000) = 700$	$\frac{700}{1\,700} = 0{,}415$	0,321
	Total : 3 300		**Total : 1 700**		**Total : 0,748**

L'ISS est donc égal à : $\frac{0{,}748}{2}(100) = 37{,}4\,\%$

Présentation des résultats pour le Québec et le Canada

Afin d'alléger le texte, seuls les indices pondérés de ségrégation (IPS) pour le Québec avaient été présentés au chapitre 3. Nous les retrouverons ci-dessous ainsi que les indices pondérés pour le Canada. Les indices standardisés (ISS) pour le Québec et le Canada seront également présentés.

TABLEAU 12.3

Indices pondérés (IPS) et indices standardisés (ISS) de ségrégation, Québec, Canada, 1971-1981

	Québec		Canada	
	IPS	ISS	IPS	ISS
Années	%	%	%	%
1971	63,12	59,06	65,13	60,07
1981	58,72	54,73	60,41	54,60

Source : Paquette, Louise. *Les Québécoises et les Canadiennes sur le marché du travail de 1900 à 1985*, Montréal, Mémoire de maîtrise en économique, Université du Québec à Montréal, 1986, p. 276.

Note : Ces indices ont été calculés à partir de la liste détaillée des professions qui compte 501 professions numérotées de 0000 à 9919. Statistique Canada. Population active – Tendances historiques des professions. Canada et provinces, Ottawa. Approvisionnements et Services Canada, 1983.

Note méthodologique

Les indices présentés ne sont utilisés qu'afin de nous permettre d'évaluer l'ampleur de la ségrégation sexuelle qui a cours sur le marché du travail. Ils ne peuvent pas être interprétés comme un objectif précis et concret à réaliser puisque, si tel était le cas, cela pourrait se traduire par le déclin brutal d'une profession et le gonflement exagéré d'une autre.

Par exemple, si dans une profession comme celle des infirmières et infirmiers, on retrouve 99% des femmes et 1% des hommes et que les femmes devaient abandonner cette occupation jusqu'à ce que leur proportion corresponde à leur représentation au sein de la population active, cela aurait pour conséquence non seulement de faire disparaître la ségrégation à l'intérieur de cette profession, mais aussi de faire tomber l'occupation à une fraction de son effectif actuel.

En effet, la valeur des indices de ségrégation représente le pourcentage *minimum* de femmes qui devraient changer de profession entre elles (la situation des hommes restant inchangée)[1] afin que soit respecté le ratio F/H de la population active à travers la gamme des emplois. Par conséquent, ces indices n'assurent pas le respect de la taille relative de chaque profession. Si tel était le cas, la valeur des indices *augmenterait de façon importante* puisque alors les hommes *et* les femmes devraient changer de profession de façon à ce que non seulement la proportion de femmes et d'hommes soit équitable dans chaque profession, mais aussi que chaque profession conserve sa taille.

1. Ou vice versa.

Glossaire

Employé à temps partiel

Personne qui travaille habituellement moins de 30 heures par semaine à son emploi principal ou à son seul emploi.

Employé atypique

Personne occupant un emploi à temps partiel et/ou un emploi temporaire ainsi que les travailleurs autonomes. En fait, les emplois occupés ne correspondent pas aux critères de permanence ou de durée hebdomadaire de 30 heures ou plus, ou de relation avec un employeur. Les travailleurs qui cumulent deux emplois sont considérés comme des travailleurs atypiques selon la classification de leur emploi principal.

Employé syndiqué

Employé qui est membre d'un syndicat et celui qui n'est pas membre, mais qui est couvert par une convention collective ou un contrat de travail négocié par un syndicat.

Employé temporaire

Personne occupant un emploi dont la date de cessation est prédéterminée ou qui se terminera dès qu'un projet spécifique aura pris fin. Cette catégorie comprend les personnes occupant des emplois saisonniers, des emplois temporaires (c'est-à-dire pour une durée déterminée ou dans le cadre d'un contrat de travail, y compris le travail effectué par l'intermédiaire d'une agence de placement) et des emplois occasionnels.

Espérance de vie en bonne santé (sans limitation d'activités)

Nombre moyen d'années additionnelles à vivre en bonne santé à un âge donné dans l'hypothèse d'une stabilisation des taux d'incapacité, de mortalité et d'institutionnalisation par âge, observés durant une période déterminée (Péron et Strohmenger, 1985).

L'espérance de vie en bonne santé correspond à l'espérance de vie totale moins l'espérance de vie en institution moins l'espérance de vie avec incapacité. Comme, dans la plupart des enquêtes, l'incapacité est mesurée seulement pour la population dans les ménages privés, on doit tenir compte des taux d'institutionnalisation. On suppose alors que tous les pensionnaires d'institutions de soins présentent une incapacité lourde (Wilkins, 1995; Pampalon et autres, 2001).

Dans le calcul de l'espérance de vie en bonne santé à la naissance, on fait parcourir tous les âges de la vie à un effectif fictif de nouveau-nés, en appliquant à ces divers âges les taux de mortalité, d'incapacité et d'institutionnalisation qui ont été observés durant une période donnée (Péron et Strohmenger, 1985).

Famille de recensement (Recensement du Canada de 2001)

Couple marié (avec ou sans enfants des deux conjoints ou de l'un d'eux), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants des deux partenaires ou de l'un d'eux) ou parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un enfant dans le même logement. Un couple vivant en union libre peut être formé de personnes de sexes opposés ou de même sexe. Les « enfants » dans une famille de recensement incluent les petits-enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents, en l'absence des parents.

Pour le recensement de 2001, plusieurs changements ont été apportés à la notion de famille de recensement :

» Deux personnes constituant un couple en union libre formé de partenaires de même sexe et tous leurs enfants vivant dans le ménage sont maintenant considérés comme une famille de recensement.

» Les enfants compris dans une famille de recensement peuvent avoir déjà été mariés (pourvu qu'ils n'habitent pas actuellement avec leur conjoint/conjointe ou leur partenaire en union libre). Auparavant, il fallait qu'ils n'aient jamais été mariés.

» Une petite-fille ou un petit-fils vivant dans un ménage à trois générations où le parent (deuxième génération) n'a jamais été marié est maintenant considéré comme faisant partie de la famille de recensement du parent, à condition de ne pas habiter avec son époux/épouse, son/sa partenaire en union libre ou son enfant. Auparavant, la famille de recensement était ordinairement constituée des deux générations les plus anciennes.

» Une petite-fille ou un petit-fils d'un autre membre du ménage où le parent (deuxième génération) n'est pas présent est maintenant considéré comme faisant partie de la famille de recensement du grand-père ou de la grand-mère, à condition de ne pas habiter avec son époux/épouse, son/sa partenaire en union libre ou son enfant. Auparavant, une telle petite-fille ou un tel petit-fils n'était pas considéré comme faisant partie de la famille de recensement.

Famille économique

Groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption. Depuis 2001, les couples formés de partenaires de même sexe sont considérés comme étant des partenaires en union libre, donc comme étant apparentés et membres de la même famille économique.

Fréquence des unités à faible revenu

Pourcentage de familles économiques ou de personnes hors famille économique qui consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement. Proportion ou pourcentage de familles économiques ou de personnes hors famille économique dans une catégorie donnée dont

le revenu est inférieur aux seuils de faible revenu. Ces taux de fréquence sont calculés d'après des estimations non arrondies des familles économiques et des personnes hors famille économique âgées de 15 ans ou plus, sur la base du revenu de l'année civile précédant le recensement.

Fréquentation scolaire (Recensement du Canada de 2001)

Fréquentation à temps plein ou à temps partiel (le jour ou le soir) d'une école, d'un collège ou d'une université au cours de la période de neuf mois allant de septembre 2000 au 15 mai 2001. La fréquentation est comptée seulement pour les cours permettant d'accumuler des crédits en vue de l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade. Elle ne tient pas compte des cours suivis comme passe-temps ou par intérêt personnel.

Il s'agit d'une fréquentation à temps plein si la personne avait une charge de cours correspondant à au moins 75 % de la charge de cours normale pour l'année où elle était inscrite. Les cours suivis le jour pendant une période de six semaines ou moins comptent pour une fréquentation à temps partiel. Si la personne avait fréquenté l'école à temps plein et à temps partiel au cours de la période de référence, il fallait indiquer uniquement la fréquentation à temps plein.

Identité autochtone (Recensement du Canada de 2001)

Notion servant à comptabiliser les personnes ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit (Esquimau) et/ou personne ayant déclaré être un Indien des traités ou un Indien inscrit, selon la définition de la Loi sur les Indiens du Canada, et/ou personne ayant déclaré appartenir à une bande indienne ou à une première nation. Un certain nombre de réserves indiennes n'ont pas participé au recensement de 2001, d'où un sous-dénombrement de cette population. Les réserves non recensées sont les suivantes : Akwesasne, Doncaster, Kahnawake, Kanesatake et Lac-Rapide.

Immigrant (Recensement du Canada de 2001)

Personne ayant le statut d'immigrant reçu au Canada, ou l'ayant déjà eu. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada. Les enfants nés au Canada de parents immigrants sont comptés parmi les non-immigrants dans les données du recensement.

Incapacité des personnes qui se déclarent handicapées (Enquête sur la participation et les limitations d'activités – EPLA de Statistique Canada)

Dans le cadre de cette enquête, les personnes handicapées ou ayant des incapacités sont celles qui ont déclaré qu'elles éprouvaient des difficultés dans leur vie quotidienne ou qui ont mentionné qu'un état physique ou mental ou un problème de santé réduisait la quantité ou le genre d'activités qu'elles pouvaient effectuer.

La classification utilisée est celle de l'Organisation mondiale de la santé, Classification internationale de fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF). Les réponses apportées par les répondants représentaient leur perception de la situation et étaient donc subjectives.

Personne hors famille économique

Personne non apparentée par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption: enfant en foyer nourricier, âgé de 18 ans ou plus, autre personne (sans lien de parenté, tel un chambreur, vivant avec une famille économique ou plusieurs personnes hors famille économique, personnes seules).

Résident non permanent (Recensement du Canada de 2001)

Les résidents non permanents sont des personnes d'un autre pays qui, au moment du recensement, étaient titulaires d'un permis de travail, d'un permis de séjour pour étudiant ou d'un permis ministériel, ou qui avaient demandé le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille vivant avec elles. Ces personnes n'étaient pas des citoyens canadiens, ni des immigrants reçus.

Revenu disponible (Enquête sur la dynamique du travail et du revenu – EDTR de Statistique Canada)

Il s'agit du revenu après impôt.

Revenu privé (tableaux de l'Institut de la statistique du Québec d'après les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu – EDTR de Statistique Canada)

Le revenu privé (ou revenu du marché) est la somme des gains (provenant d'un travail salarié ou autonome – net), du revenu de placement, du revenu de retraite (régime privé de pension) et des éléments compris dans « autre revenu ». Il correspond au revenu total moins les transferts gouvernementaux. Le revenu privé (ou revenu du marché) est aussi appelé « revenu avant impôt et transferts ».

Revenu total (Enquête sur la dynamique du travail et du revenu – EDTR de Statistique Canada)

Revenu de toute provenance (y compris les transferts gouvernementaux) avant déduction des impôts fédéral et provincial. Le revenu total est aussi appelé « revenu avant impôt (mais après transferts) ». Toutes les sources de revenu sont classées dans deux catégories: revenu du marché ou transferts gouvernementaux.

Revenu total (Recensement du Canada)

Revenu provenant de toutes les sources, y compris un revenu d'emploi, un revenu provenant de programmes gouvernementaux, une pension, un revenu de placements ou tout autre revenu en espèces.

Taux d'activité (Enquête sur la population active – EPA de Statistique Canada)

Le taux d'activité représente la population de 15 ans ou plus active (occupée ou en chômage) exprimée en pourcentage de la population totale de 15 ans ou plus. Le taux d'activité d'un groupe particulier (âge, sexe, état matrimonial, statut de père ou de mère) est la population active dans ce groupe, exprimée en pourcentage de la population totale dans le même groupe.

Taux de décrochage scolaire au secondaire

Le taux de décrochage scolaire se définit comme étant la proportion de la population qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire.

Pour chaque âge, on mesure la proportion de la population qui a obtenu un diplôme du secondaire. Les diplômes considérés ici sont le diplôme d'études secondaires (DES, y compris le diplôme avec mention de professionnel court ou de professionnel long), le certificat d'études professionnelles (CEP), le diplôme d'études professionnelle (DEP), l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP), l'attestation de formation professionnelle (AFP) et le certificat en formation en entreprise de récupération (CFER).

On mesure également, parmi les personnes non diplômées, la proportion de celles qui fréquentent l'école, soit au secondaire, soit au collégial. Il peut arriver – quoique ce soit de moins en moins vrai depuis quelques années – qu'une personne s'inscrive au collégial sans être titulaire d'un diplôme du secondaire. On ne tient pas compte ici d'éventuelles inscriptions à l'université de personnes non diplômées du secondaire. Si l'on combine les deux mesures et si l'on en calcule le complément, on obtient le taux de décrochage pour chaque âge.

Taux de faible revenu d'après la mesure de faible revenu – MFR (d'après les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu – EDTR de Statistique Canada)

Le seuil de la MFR est un pourcentage fixe (50 %) de la médiane du revenu familial, lequel est préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Une famille ou une personne a un faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil. Le taux de faible revenu désigne la proportion de la population dont le revenu se situe en dessous du seuil défini d'après cette mesure.

Taux d'emploi (Enquête sur la population active – EPA de Statistique Canada)

Le taux d'emploi désigne la proportion de personnes occupées (excluant celles qui recherchent un emploi) exprimée en pourcentage de la population de 15 ans ou plus. Le taux d'emploi d'un groupe particulier (selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la province, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe exprimé en pourcentage de l'effectif de ce groupe.

Taux de risque de pauvreté (d'après les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu – EDTR de Statistique Canada)

Le taux de risque de pauvreté est le pourcentage de personnes vivant dans des ménages dont le revenu ajusté en fonction de la taille et de la composition du ménage est inférieur à 60 % du revenu disponible médian équivalent. Calculé ici pour le Québec, il fait partie des indicateurs de Laeken retenus par l'Union européenne en vue de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il s'apparente à la mesure de faible revenu (MFR) de Statistique Canada.

Taux d'obtention d'un diplôme dans un ordre d'enseignement donné

Le taux d'obtention retenu ici est en fait la probabilité qu'une génération de 100 jeunes québécoises et québécois obtiennent un diplôme du secondaire, un diplôme d'études collégiales ou une attestation d'études collégiales, ou encore un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat, selon les conditions qui avaient cours, pour une année donnée, en matière de diplomation. Il ne s'agit pas d'une cohorte de nouveaux inscrits au secondaire, au collégial ou à l'université, que l'on suivrait dans son cheminement pour en dériver la proportion qui aurait poursuivi jusqu'au diplôme.

Transferts gouvernementaux (Enquête sur la dynamique du travail et du revenu – EDTR de Statistique Canada)

Il s'agit des transferts directs faits aux particuliers et aux familles par les administrations fédérale, provinciale et municipale, soit : les prestations fiscales pour enfants, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, l'allocation au conjoint, les prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, les prestations d'assurance-emploi, l'assistance sociale (sic), les indemnités pour accidents de travail, les crédits pour TPS/TVH, les crédits d'impôt provinciaux et territoriaux et les autres transferts gouvernementaux.

Travailleur autonome (Enquête sur la population active – EPA de Statistique Canada, définition de l'Institut de la statistique du Québec dans le glossaire de l'*Annuaire québécois des statistiques du travail : Portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1997-2005*, vol. 2, n° 1)

Cette catégorie de travailleurs inclut les propriétaires actifs d'une entreprise, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel, constitué ou non en société, avec ou sans employés, et les personnes qui travaillent sans rémunération dans une entreprise, une exploitation agricole ou un bureau professionnel, pour un parent qui en est propriétaire ou exploitant et qui occupe le même logement.

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré de près ou de loin au présent document. Elles ont effectué un excellent travail, qu'il s'agisse de lire le document, le commenter, faire des suggestions, poser des questions pertinentes, transmettre le fruit de leurs réflexions à son propos pour guider les relectures subséquentes, le valider ou travailler à son édition.

Ces personnes relevaient du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (devenu ministère de la Famille et des Aînés) ou relèvent du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Il s'agit de :

Ministère de la Famille et des Aînés
Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique
Pierre Croisetière
Céline Lamy
Paul Marchand
Louise Paquette
Francine Talbot
Ginette Tremblay
Sabin Tremblay

Direction générale adjointe des politiques et des programmes
Karine Dumont
Nancy Trépanier
Hugues Villeneuve

Direction générale des politiques
Nicole Paquet

Directions des relations publiques et des communications
Émilie Dumas
Danielle Gladu

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
Direction des relations publiques
Alexina Bouchard

Secrétariat à la condition féminine
Marie-Claude Brunet
Hélène Cadrin
Hélène Desmeules
Catherine Girard-Lamoureux
Thérèse Mailloux

Culture,
Communications et
Condition féminine
Québec